



n° 13
•
2016

LES ACTES DU CRESAT

*Revue du Centre de Recherche
sur les Économies, les Sociétés,
les Arts et les Techniques*

LES ACTES DU CRESAT

Les actes du CRESAT, n°13
© Éditions du CRESAT 2016
ISSN 1766-4837

Couverture : *Hercule gaulois,*
ou l'éloquence d'après le dessin
de Raphaël, qui est dans le Cabinet
de M.r Crozat, V. Le Sueur,
C.-N. Cochin, 1729 ©BnF.

Conception graphique : Spécial Coffre

CRESAT
 Centre de recherche sur les économies,
les sociétés, les arts et les techniques

UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE



LES ACTES DU CRESAT

REVUE DU **C**ENTRE DE **R**ECHERCHE
SUR LES **É**CONOMIES, LES **S**OCIÉTÉS,
LES **A**RTS ET LES **T**ECHNIQUES

I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

- p. 9 **RÉGIS BOULAT**
DE JEAN FOURASTIER AUX
SPORTS D'HIVER, ITINÉRAIRE
D'UN CHERCHEUR EN
HISTOIRE ÉCONOMIQUE
- p. 17 **ODILE GOERG**
VISIBILITÉ ET INVISIBILITÉ
DES CINÉMAS EN AFRIQUE
COLONIALE : FAIRE REVIVRE
LES PREMIÈRES SÉANCES
- p. 31 **PHILIPPE JÉHIN**
FAIRE FEU DE TOUT BOIS : LES
INCENDIES DE FORÊT AU DÉBUT
DU XX^e SIÈCLE EN ALSACE.
- p. 45 **CÉLINE BORELLO**
LE PASTEUR, LA CHAIRE ET
LA *RES PUBLICA* DE L'ANCIEN
RÉGIME À LA II^e RÉPUBLIQUE
-
- ## II. CONTRIBUTIONS
- p. 61 **BRICE MARTIN, BENJAMIN
FURST, CHARLOTTE
EDELBLUTTE, LUC CHRISTIANY**
DU PROGRAMME FRANCO -
ALLEMAND TRANSRISK SUR LES
INONDATIONS HISTORIQUES
DANS LE FOSSÉ RHÉNAN
À LA BASE DE DONNÉES
PARTICIPATIVE ORRION
- p. 69 **TEVA MEYER**
L'ENERGIEWENDE COMME
RECOMPOSITION
GÉOGRAPHIQUE EN ALLEMAGNE

III. MÉMOIRES DE MASTER

- p. 97 **CÉCILE FELLMANN**
L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE
MULHOUSE PAR UN MAIRE SOCIALISTE
PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES :
L'EXEMPLE DU QUARTIER DROUOT
- p. 109 **JEAN-LUC SCHWAB**
RÉPRESSION DE L'HOMOSEXUALITÉ EN
ALSACE ANNEXÉE DE FAIT (1940-1945)
- p. 121 **MAÏTÉ THIÉBAUT**
LES FEMMES DES FAMILLES INDUSTRIELLES
DOLLFUS, KÆCHLIN, MIEG ET
SCHLUMBERGER MARIÉES ENTRE 1800
ET 1870 : ÉTUDE PROSOPOGRAPHIQUE

IV. POSITIONS DE THÈSE

- p. 131 **ÉRIC TISSERAND**
LES FORÊTS VOSGIENNES À L'ÈRE
INDUSTRIELLE. NAISSANCE ET FORMATION
D'UNE FILIÈRE BOIS DANS LE DÉPARTEMENT
DES VOSGES DE LA RÉVOLUTION À
LA GRANDE GUERRE (1790-1914)

V. ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES
- p. 145 **CARSTEN WILHELM**
MÉTHODES DIGITALES
- p. 147 **ODILE KAMMERER, MARIANNE
COUDRY, BENJAMIN FURST**
CLIO EN CARTES 3 : LA CARTE
FAIT-ELLE LE TERRITOIRE ?

- p. 157 **MICHÈLE ARCHAMBAULT, OLIVIER THÉVENIN**
L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS
ÉDUCATIFS : UN LEVIER POUR FAIRE
ÉVOLUER LES PRATIQUES ?
- p. 159 **MARCEL BOLDORF, HERVÉ JOLY, NICOLAS STOSKOPF**
L'ÉCONOMIE DU REICHSLAND
ALSACE-LORRAINE ENTRE DEUX
LOYAUTÉS NATIONALES
- p. 161 **CÉLINE BORELLO, AZIZA GRIL-MARIOTTE**
IMAGE(RIE)S RELIGIEUSES
À L'ÈRE INDUSTRIELLE EN
EUROPE (XVIII^e-XIX^e SIÈCLE)
- p. 171 **RÉGIS BOULAT, LAURENT HEYBERGER**
SEPTIÈMES JOURNÉES D'HISTOIRE
INDUSTRIELLE : « COMMUNICATION
& ENTREPRISES (XIX^e-XXI^e SIÈCLES) »
2. ACTIVITÉS ET RECHERCHES
EN COURS
- p. 175 **PIERRE FLUCK, JOSEPH GAUTHIER, BERNARD BOHLY**
PROGRAMME COLLECTIF DE RECHERCHE
« MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-
FERREUX DANS LES VOSGES D'ALSACE, DU
HAUT MOYEN-ÂGE AU XVII^e SIÈCLE ».
- p. 183 **CAMILLE DESENCLOS**
NAISSANCE ET ESSOR
DE LA CRYPTOGRAPHIE
MODERNE (XVI^e-XVII^e SIÈCLE)
- p. 189 **NICOLAS STOSKOPF**
LE PÔLE DOCUMENTAIRE DE
LA FONDERIE AVANCE...
- p. 193 **OLIVIER THÉVENIN, CARSTEN WILHELM**
PROJET NOVATRIS UHA
– IDEX UNISTRA
- p. 195 **PIERRE FLUCK, CLAUDE-RAYMOND CANARD**
LA SORTIE ANNUELLE DE LA
FÉDÉRATION PATRIMOINE
MINIER ET DU CRESAT : LA
ROUTE DU FER EN HAUTE-SAÔNE
- p. 201 **PIERRE FLUCK ET LES ÉTUDIANTS DU MASTER « GESTION ET ANIMATION DES PATRIMOINES »**
DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ
DE HAUTE-ALSACE ONT
AUSCULTÉ LE VILLAGE
VERRIER DE MEISENTHAL
- p. 209 3. BRÈVES
- p. 215 4. NOS CHERCHEURS ONT
PUBLIÉ EN 2014 ET 2015
-
- p. 235 **VI. L'ÉQUIPE DU CRESAT**

I.
LES SÉMINAIRES DU CRESAT

30 JANVIER 2015

RÉGIS BOULAT

DE JEAN FOURASTIÉ AUX SPORTS D'HIVER, ITINÉRAIRE
D'UN JEUNE CHERCHEUR EN HISTOIRE ÉCONOMIQUE

*Régis Boulat est maître de conférences en histoire contemporaine
à l'université de Haute-Alsace et membre du CRESAT*

Recruté en 2014 à l'université de Haute-Alsace pour succéder à Marie-Claire Vitoux, mon itinéraire d'enseignant-chercheur en histoire économique a pour point de départ une thèse consacrée à Jean Fourastié, la productivité et la modernisation de la France (années 1930 - années 1950), soutenue en 2006 à l'université de Franche-Comté et publiée en 2008¹.

Si de nombreux collègues ont étudié au cours de ces vingt dernières années divers aspects du processus de modernisation de l'économie française dans les années 1940-1950, il s'agissait de traiter la question de manière globale et nouvelle à travers le prisme de la productivité en s'interrogeant à la fois sur l'évolution de la notion, sur la place de Jean Fourastié - « inconnu-célèbre » dont le nom reste associé à ces « Trente glorieuses² » - dans l'élaboration et la diffusion d'une conception française de la productivité et, enfin, sur les institutions et les hommes qui ont travaillé à l'appropriation de cette conception par les élites politiques et économiques, et plus largement par l'opinion publique française. À partir d'archives inédites (archives personnelles de Jean Fourastié, archives Robert Buron, archives de l'*Economic Cooperation Administration* chargée d'administrer le plan Marshall...), à partir d'entretiens et grâce à des méthodes comme la prosopographie ou l'analyse de réseaux, j'ai ainsi pu mettre en évidence plusieurs éléments nouveaux.

1. BOULAT R., *Jean Fourastié, un expert en productivité. La modernisation de la France (années trente-années cinquante)*, Besançon, PUFC, 2008.

2. FOURASTIÉ J., *Les Trente glorieuses ou la révolution invisible*, Paris, Fayard, 1979.

La genèse de la nouvelle définition de la productivité synonyme de croissance qui s'impose au tournant des années 1940-1950 doit d'abord bien peu aux réflexions des économistes, jugés par les modernisateurs du commissariat du Plan comme par Fourastié, incapables de s'intéresser aux problèmes concrets, comme à l'héritage des organisateurs des années 1930, auxquels ils reprochent d'être restés prisonniers du cadre étroit de l'usine. Il s'agit au contraire d'une notion syncrétique qui résulte d'un bricolage théorique. Tout le talent de Fourastié a été de faire converger les travaux du service des monographies¹, les recherches d'André Vincent² sur la productivité comme mesure du progrès technique, les idées de Colin Clark sur la répartition sectorielle de la population active, et la découverte du modèle américain et des méthodes statistiques du *Bureau of Labor Statistics*. Plus que la prophétie d'une « société humaniste tertiaire », ce qui importe finalement c'est la capacité de Fourastié et de quelques autres à faire admettre aux décideurs comme à l'opinion publique que le retard de la France se mesurait désormais en terme de productivité et que l'accroissement de la productivité du travail était la condition du rattrapage des hauts niveaux de vie américains. Si cette conception nouvelle doit beaucoup à la (re)découverte de l'Amérique qu'explorent alors les missions de productivité et où Fourastié fait plusieurs voyages, il y a bien une conception française de la productivité, plus large que la conception américaine qui voit dans son essor la clé de l'explication de toute le développement social. C'est elle que Fourastié veut imposer au BIT et à l'OECE, contre les spécialistes américains³.

Il faut dire ensuite que Fourastié est moins un théoricien qu'un agitateur d'idées ayant une intuition claire des besoins de son temps et la capacité à les traduire en formules mobilisatrices. Né en 1907 dans une famille aux racines paysannes

1. Service créé pendant l'Occupation par Rostislaw Donn à la demande de répartiteur des fers fontes et aciers HENRI FAVOL fils pour décrire sur un plan uniforme les caractéristiques, structures et activités de chacune des branches de l'économie française. A la Libération on compte 130 monographies qui, en dépit d'un caractère très descriptif, constituent un apport considérable à la connaissance de l'économie française pendant la Deuxième Guerre mondiale.

2. Ingénieur d'organisation chez De Dietrich puis collaborateur d'Alfred Sauvy à l'Institut de conjoncture pendant la guerre, André Vincent est le premier à énoncer clairement que la productivité constitue est un objectif d'intérêt général à atteindre. Son ouvrage *Le progrès technique en France depuis 100 ans* qui paraît en 1943 contient quantité d'idées neuves reprises ensuite par Fourastié (le rôle du progrès technique et ses liens avec le progrès social, l'attachement à une productivité en nature, les comparaisons internationales...).

3. BOULAT R., « La productivité et sa mesure en France 1944-1955 », *Histoire et mesure*, vol. XXI, n°1, 2006 p. 79-110

et catholiques, déçu par l'école Centrale et ne se sentant pas une vocation d'ingénieur, Fourastié a d'abord poursuivi ses études à l'École libre des sciences politiques (ELSP) avant de devenir commissaire-contrôleur des assurances en 1932. Devenant rapidement un expert reconnu, il renforce sa réputation pendant la guerre en participant aux travaux du Comité d'organisation des assurances, à ceux de la Commission du Plan comptable et en publiant des ouvrages sur la comptabilité. Son parcours et son amitié avec Chêneaux de Leyritz lui ouvrent les portes du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) où il devient chargé de cours en 1941. À la Libération, il connaît enfin la consécration avec *L'économie française dans le monde*¹, essai de géographie économique qui attire l'attention de Jean Monnet. Sous sa plume, la productivité, *Grand espoir du xx^e siècle*, devient progressivement le principe unique d'explication d'une multitude de phénomènes que, pour l'opinion publique, rien, à priori, ne rapprochait jusqu'alors². L'étude minutieuse des comptes rendus des nombreux essais économiques qu'il publie à l'époque montre que, à l'exception des revues d'économie politique qui l'ignorent et des journaux communistes qui dénoncent un agent de l'impérialisme américain, l'ensemble de la presse, de droite comme de gauche, voit en lui un porte-parole des modernisateurs et salue sa capacité à s'inscrire au cœur des préoccupations de son époque. Expert reconnu et vulgarisateur de talent, Fourastié est également un professeur recherché (à Science-po, à l'ENA, au CNAM ...) qui contribue à former les futures élites et un compagnon de route de l'École des Annales où sa direction d'étude est consacrée à l'analyse statistique des prix en longue période dont il rêve de faire un instrument de rénovation des sciences économiques et sociales.

Si Fourastié incarne mieux que quiconque l'époque des pionniers de la productivité, il est loin d'être seul puisque son action n'est pas dissociable de celle d'une nébuleuse modernisatrice ou, pour reprendre la formule du ministre MRP Robert Buron, du « Bataillon Sacré de la productivité »³. Il s'agit d'une vingtaine d'hommes appartenant à la même génération, celle qui a vécu à la fois la dépression et la défaite, plus souvent ingénieurs que juristes mais dont certains ont des

1. FOURASTIÉ J., *L'économie française dans le monde*, Paris, PUF, 1945.

2. FOURASTIÉ J., *Le Grand Espoir du vingtième siècle, progrès technique, progrès économique, progrès social*, Paris, PUF, 1949.

3. « Le Bataillon sacré avait été, dit-on, créé par Gorgidas. Il l'avait composé de trois cents hommes d'élites dont la cité prenait en charge l'entraînement et l'entretien, et qui campait dans la Cadmée : c'est pourquoi on l'appelait le bataillon de la cité ». PLUTARQUE, *Vie de Pélopidas*, xviii-1. Le « Bataillon sacré » est à l'origine réparti tout au long de la ligne de bataille thébaine afin de galvaniser les troupes.

formations atypiques. Dans l'ombre de Monnet, ces « pionniers » mettent en place une « administration de mission » instable et siègent dans toute sorte de comités et de commissions créés pour étudier la situation de l'économie française en prenant la productivité comme étalon, pour faire prendre conscience aux décideurs politiques, aux patrons et à l'opinion publique de l'importance de la question pour la modernisation du pays et pour organiser des actions concrètes (missions de productivité aux États-Unis, programmes pilotes en France dans des secteurs jugés prioritaires) avec le soutien de *l'Economic Cooperation Administration*.

Enfin, il fallait également s'interroger sur le poids d'une influence américaine reposant d'une part sur les missions de productivité et d'autre part sur les exigences et les pressions de l'ECA. Si, à partir du printemps 1950, cette dernière exige dans un contexte de guerre froide un « partage des fruits de la productivité » plus favorable aux ouvriers et souhaite, plutôt que de financer des actions de sensibilisation de l'opinion, pouvoir agir au cœur des usines, quitte à traiter directement avec les patrons en court-circuitant les technocrates français, du côté français, la résistance s'organise autour de plusieurs points sensibles dont la sélection des missionnaires, l'utilisation des fonds et aboutit à une autonomie de décision. Bref, la pression américaine est certes constante mais les Français font preuve d'autonomie dans la réflexion et dans l'application, si bien que l'on a moins affaire à un processus d'imitation que d'adaptation donnant naissance à un modèle original de croissance et de modernisation.

Dans le sillon creusé par cette thèse, mon intégration à la communauté historique a ensuite pris la forme d'un premier post-doc dans le projet ANR « Management : pratiques privées, enjeux publics – une mise en perspective historique » réunissant les départements de Sciences de gestion et d'Histoire des universités Paris-Dauphine, Paris XII et Limoges. L'occasion m'était ainsi donnée de poursuivre l'étude de réseaux patronaux (Jacques Warnier, le Comité central de l'organisation professionnelle) à l'origine du Centre de recherches des chefs d'entreprises devenu l'Institut de l'entreprise et de plusieurs clubs de réflexion¹. J'ai

1. Nous nous permettons de renvoyer à BOULAT R., « Du Centre de recherche des chefs d'entreprises à l'Institut des chefs d'entreprises : un exemple d'*advocacy tank* patronal français au second vingtième siècle », DARD O. ; et RICHARD G., *Les droites et l'économie au vingtième siècle*, Paris, Riveneuve, 2011, p. 27-54 ; « Jacques Warnier, itinéraire d'un patron corporatiste des années 1930-1950 », DARD O. (dir.), *Le corporatisme dans l'aire francophone au xx^e siècle*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 956-118 ; « Les clubs de réflexion patronaux », DAUMAS J.-C., *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Gallimard, 2010, p. 1040-1044.

également travaillé sur l'apparition en France de la prospective territoriale autour du Groupe 1985 : dans le cadre de la préparation du V^e Plan, Pierre Massé, qui souhaite faire une part plus large aux vues prospectives concernant l'aménagement du territoire dans les programmes de développement économique, choisit neuf experts (dont Fourastié, Jouvenel, Gruson, Lamour ...) et leur confie la mission, sous la direction de Pierre Guillaumat, de dégager les contours de la France de 1985. Les travaux de ce « Groupe 1985 » doivent s'appréhender en gardant à l'esprit un double contexte : l'optimisme rendu possible tant par une croissance économique dont Fourastié est le vulgarisateur que par une stabilité politique retrouvée et la demande croissante des pouvoirs publics en matière d'expertise, de prévision et de prospective territoriale. Il s'agissait donc de revenir non seulement sur la constitution et les travaux de ce groupe mais également sur ses conclusions publiées en 1964 dont il se dégage une conception intéressante de l'aménagement du territoire liant main-d'œuvre (scolarisation, mobilité, transferts sectoriels et loisirs), industrie, urbanisme, logement et communications (transports ou informations) débouchant au final sur la mise en évidence de grands déséquilibres régionaux (Est, Ouest, Paris)¹.

Tout en renforçant mes compétences éditoriales, notamment grâce au poste de secrétaire scientifique du *Dictionnaire historique des patrons français*, mon intérêt pour de nouveaux objets m'a ensuite amené à m'intéresser aux fabricants de matériels de sports et loisirs alpins. Après acceptation d'un projet sur l'entreprise Jamet dont l'histoire a illustré pendant près de cinquante ans le « phénomène grenoblois » mêlant intimement un système d'activités et de valeurs locales, mythe et réalité, j'ai d'abord réalisé un second post-doc au Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes (LARHRA). Si le jeune champion de ski André Jamet ouvre son premier magasin d'articles de sport en 1929 dans un contexte de développement des pratiques touristiques d'été ou d'hiver, de médiatisation d'exploits sportifs et d'apparition des fibres synthétiques relançant le textile grenoblois, c'est bien pendant la période des Trente glorieuses, caractérisée par l'industrialisation et la massification du tourisme, par l'avènement de la mobilité des loisirs comme norme sociale et par la mise au point de fibres artificielles nouvelles, que l'entreprise s'impose progressivement sur le marché de l'équipement de loisirs (tentes, matériel de camping surtout) avant de devenir leader européen de la caravane

1. Boulat Régis « Le groupe 1985 et les débuts de la prospective territoriale en France », DARD O., COCHET F., et ECK J.-F., *Aménageurs et aménagement en Europe du Nord Ouest au xx^e siècle*, Metz, CRULH, 2010, p. 41-59.

pliante¹. Ce travail a surtout servi de point de départ à la construction d'un « nouvel objet » à l'articulation de l'histoire des logiques territoriales de l'industrie et de la socio-économie des pratiques sportives de montagne qui est devenu, grâce à un financement de l'ANR (Programme Blanc 2010), le projet TIMSA - Territoire, innovation et marchés du sport dans les Alpes au vingtième siècle – réunissant historiens des entreprises de l'université Pierre Mendès France de Grenoble et socio-économistes du sport de l'université Claude Bernard de Lyon. Apparu dès la fin du XIX^e siècle, le marché des produits du sport et des loisirs de montagne a entraîné la création d'un tissu industriel original et de marchés nouveaux liés à la mise au point puis à la diffusion de produits répondant aux besoins des nouvelles pratiques sportives (alpinisme, ski, randonnée, spéléologie etc.). Longtemps caractérisé par une forte proximité entre zones de pratique sportive et de production de matériels, ce marché a permis aux départements alpins de la région Rhône-Alpe (Isère, Savoie et Haute-Savoie) de concentrer l'essentiel du potentiel national en la matière (emplois directs et indirects, centres de recherche et de formation, réseau de sous-traitance), des domaines d'excellence comme la glisse, les sports de montagne et, enfin, la présence de nombreux leaders mondiaux tant dans la production que la distribution. Un grand nombre d'entreprises productrices d'articles de sport, telles que Rossignol, Salomon, Lafuma, Béal ou bien encore Petzl, illustrent le dynamisme du secteur. D'autres se sont progressivement spécialisées dans le luxe (Moncler) et nombreuses sont celles qui se sont développées avant de disparaître (Jamet, Libéria...) ou de ne subsister que comme marques. Alors que les logiques de redistribution spatiale comme les mutations structurelles remettent aujourd'hui en cause le type de rapport au territoire qui avait donné naissance à ce secteur et à ces entreprises, il nous a semblé légitime de chercher à mettre en lumière le processus d'émergence, de développement puis de remise en cause du mode de configuration industrielle fortement territorialisé que les Alpes ont connu au cours du siècle dernier. Il s'agissait d'aborder la question à l'échelle des entreprises et des entrepreneurs, des produits et des marchés, pour dégager la spécificité des parcours et des stratégies. Retracer et analyser leur histoire devait permettre de mieux comprendre les relations entre les ressources territoriales (ici les Alpes), les milieux entrepreneuriaux (des innovateurs praticiens issus du monde sportif aux managers), les structures d'entreprises (des entreprises individuelles aux groupes), et la construction des marchés (de la proximité à l'international). Ces histoires croisées d'entreprise devaient en outre apporter des éclairages sur

1. BOULAT R. « Le « phénomène grenoblois » au prisme d'une entreprise innovante », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 100-3 | 2012 <https://rga.revues.org/1916>

la question de l'innovation qui se situe ici à la rencontre de l'innovation sociale (nouvelles pratiques ou nouveaux publics), de l'innovation technique (nouveaux objets et matériels) et de l'innovation commerciale (nouveaux marchés, nouvelles compétences managériales et nouvelles structures de ventes).

Dans ce contexte, j'ai pour ma part cherché à mieux comprendre le rapport que les deux leaders emblématiques du secteur, Rossignol-Dynastar d'une part et Salomon d'autre part, entretenaient avec leur territoire¹. À l'échelle du xx^e siècle, les rapports entre les fabricants de matériels de sports d'hiver et le territoire alpin s'organisent dans le cadre de trois configurations successives. Jusqu'en 1950, une première configuration est caractérisée par la création, au plus près des pistes, d'ateliers dirigés par des artisans souvent passés par les troupes de montagne qui maîtrisent les savoir-faire traditionnels du bois ou du métal et voient dans les sports d'hiver encore réservés à l'élite, l'occasion d'avoir une activité complémentaire de leur activité principale. C'est le cas de l'atelier d'Abel Rossignol fondé à Voiron en 1907. Avec les Trente glorieuses, une deuxième configuration voit la transformation de certains ateliers en PME puis en groupes internationaux capables d'industrialiser un certain nombre d'innovations ou de contrôler un réseau de sous-traitance, de construire des liens avec les circuits sportifs internationaux, de prospecter de nouveaux marchés et, enfin, de profiter des opportunités offertes par des pays à faible coût de main-d'œuvre. Cette étape repose sur des hommes nouveaux et réactifs (Laurent Boix-Vives dans le cas de Rossignol), sachant manier les chiffres, médiatiser les succès des champions et saisir toutes les opportunités. Elle s'accompagne d'une déconnexion partielle d'avec le territoire alpin car les stations-villages, véritables systèmes productifs locaux sont des lieux essentiels et la R&D, la direction comme la fabrication des articles à haute valeur ajoutée demeurent enracinées dans les Alpes. Incapables d'organiser la transmission de leurs groupes respectifs et/ou conscients des difficultés d'un secteur désormais mature et concentré, Boix-Vives et Salomon vendent finalement à des multinationales ou des fonds d'investissement. C'est le début d'une troisième et dernière étape caractérisée par un opportunisme territorial. Filiales de groupes internationaux dont la direction et les capitaux sont étrangers, Rossignol et Salomon sont gérés en fonction de logiques extérieures au territoire alpin par des dirigeants

1. Voir notamment BOULAT R. « Les territoires des fabricants alpins français de matériels de sports d'hiver au vingtième siècle », *Entreprises et histoire*, 2014, p. 88-103 et « Les fabricants de matériels de sports d'hiver (fin xix^e-début xxi^e) », VARASCHIN D., BONIN H. et BOUVIER Y., *Histoire économique et sociale de la Savoie*, Lausanne, Droz, 2014, p. 299-317.

diplômés de grandes écoles qui accentuent le processus de délocalisation en Asie ou en Europe de l'Est. Toutefois, la géopolitique du ski en évolution perpétuelle, l'importance de l'image de marque, la nécessité de suivre au plus près les goûts fluctuants des plus jeunes comme les exigences des seniors et de « fabriquer de l'innovation », redonnent aujourd'hui aux territoires alpins, fortement polarisés autour des deux principaux groupes français concurrents, un certain nombre d'avantages comparatifs.

13 FÉVRIER 2015

ODILE GOERG

VISIBILITÉ ET INVISIBILITÉ DES CINÉMAS EN AFRIQUE
COLONIALE : FAIRE REVIVRE LES PREMIÈRES SÉANCES

Odile Goerg est professeure d'histoire de l'Afrique contemporaine à l'université Paris Diderot et membre du CESSMA (Centre d'étude en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques), UMR 245¹.

*« Je ne me souviens plus exactement du premier film que j'ai vu, mais je me souviens parfaitement de la première projection cinématographique qui a eu lieu dans mon village. En 1908, un Européen vint à Bandiagara (Mali) pour y projeter un film. »
Son Excellence Amadou Hampaté Ba (1900-1991), p. 9, « Le dit du cinéma africain »,
Catalogue des films ethnographiques sur l'Afrique noire, UNESCO, 1967, p.9-19.*

*« Le noir adore les distractions : aussi le cinématographe qu'un ingénieur industriel promène dans la colonie, attire-t-il la foule dans la brousse comme dans les villes. »
Dr d'Anfreville de La Salle, Sur la côte d'Afrique, 1912,
Paris, Larose (p. 32, situé au Sénégal)*

Les sources convergent pour évoquer le succès précoce du cinéma, arrivé dans les bagages de la conquête coloniale. Le cinéma s'impose rapidement comme un des loisirs urbains les plus prisés, tout en touchant les campagnes de manière aléatoire, en fonction du passage de cinémas ambulants. Récits de voyageurs, articles de presse ou souvenirs de spectateurs témoignent de cette diffusion. A cette profusion de sources, certes éparpillées et partielles, s'oppose la rareté des représentations

1. Auteure de nombreux articles et de plusieurs livres dont *Fantômas sous les tropiques. Aller au cinéma en Afrique coloniale* (Vendémiaire, 2015). Elle a aussi édité divers ouvrages dont *Les indépendances en Afrique. L'événement et ses mémoires. 1957/1960-2010* (PUR, 2013), *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire. Un parcours en compagnie de Jean-Louis Triaud*, (Karthala, 2012), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique* (L'Harmattan, 2009) ou *Perspectives historiques sur le genre en Afrique* (L'Harmattan, 2007).

visuelles. Voici le paradoxe auquel est confrontée la recherche devant ce loisir à succès mais que les photographes, de passage ou résidents, ne fixent guère. Les cartes postales, produites par centaines au début du xx^e siècle, ne prennent que très rarement et, bien souvent involontairement, les lieux de projection cinématographique comme cibles. Signe de leur discrétion dans le paysage urbain, signe de leur non valorisation comme lieu de la modernité coloniale mais aussi indice du nombre encore limité de « vrais » cinémas, bâtiments construits uniquement cet effet. Contrairement aux bâtiments administratifs, marques de pouvoir, ou aux marchés, véhicules d'exotisme, les lieux de projection ne sont pas perçus comme des symboles forts de la présence coloniale et ne retiennent pas l'attention des photographes. Par ailleurs, l'absence d'image est liée au fait que les séances se déroulent de nuit, en plein air, sous les étoiles, moment où la prise de vue est plus délicate, d'où leur invisibilité malgré leur activité indéniable¹

Dans ces conditions, comment reconstituer l'atmosphère de lieux de projection ? Comment imaginer les interactions entre la salle et l'écran ? Comment se représenter les moments de sociabilité qui entourent la séance, occupant les espaces aménagés à cet effet, les cours ou les trottoirs ? Cet article souhaite explorer la méthodologie mise en œuvre pour faire revivre les premières séances et leurs lieux². La confrontation de sources écrites, témoignages oraux et vestiges visuels, même furtifs, permet d'imaginer ces espaces festifs partagés, aussi éphémères furent-ils parfois. Les sources dépareillées mettent en évidence les différentes modalités de diffusion du cinéma et leur traduction par la juxtaposition de lieux à l'allure contrastée : dedans ou dehors, improvisé ou organisé, privé ou public, hiérarchisé ou plus homogène, permanent ou temporaire... L'initiation au cinéma prend des chemins variés, façonne des expériences uniques et suscite des mémoires différentes que le temps contribue encore à modeler.

Événements éphémères, dans le temps et dans l'espace

Les premières séances de projection naissent d'un lien intrinsèque entre l'initiateur et la séance. Celui-ci peut prendre des formes très différentes. Elles reposent

1. Voir GOERG O., « Retrouver les traces des cinémas en Afrique dans l'entre-deux-guerres », Bulletin de l'association *Images & Mémoires*, n°28, printemps 2011, p. 7-12.

2. J'ai abordé ailleurs la question des publics en situation coloniale, de la programmation, des pratiques de censure et de l'impact des images sur les spectateurs... Outre divers articles, voir GOERG O., *Fantômas sous les tropiques. Aller au cinéma en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, 2015.

toutefois sur des contraintes communes. Contrairement aux veillées villageoises ou rencontres des jeunes autour du thé, une séance cinématographique ne peut s'improviser. Certains éléments sont nécessaires : un appareil de projection, une bobine de film, une toile, l'obscurité... à quoi s'ajoute l'indispensable initiateur. Les spectateurs suivent car l'attraction pour ce média est immédiate.

Entrepreneurs de passage, lieux éphémères

Aussi bien Amadou Hampaté Bâ que d'Anfreville de La Salle cités plus haut, et bien d'autres, évoquent des Européens, se déplaçant avec leur projecteur. À Bandiagara en 1908, le commandant de cercle crut pouvoir jouer de son autorité pour convoquer la population autour d'une projection cinématographique mais seuls les notables, ne pouvant se soustraire à cette obligation, assistèrent à cette « diablerie », les yeux fermés. Tout le récit d'A.H. Bâ tourne autour de la transgression que constitue pour les musulmans de la région cette « séduction satanique ». Le lieu n'est que suggéré mais on peut imaginer une place, non loin de la résidence de l'administrateur et une mise en scène solennelle, opposant le commandant « accompagné des quatre Blancs qui composaient toute la population européenne de Bandiagara » et les colonisés contraints à subir le spectacle. Le Dr Sultan, né en 1917, est plus précis : il décrit avec nostalgie sa première expérience du cinéma au milieu des années 1920¹. Il revoit le projectionniste, tel un voyageur de commerce, arrivant par le train à Mamou, petite ville de Guinée, avec sa « machine », ses bandes, son groupe électrogène et même ses chaises pliantes. La séance est organisée dans un hangar du marché où l'entrepreneur ambulancier dresse une toile comme écran. Des bâches fixées sur les côtés font de cet espace un lieu exclusif et clos : seuls les clients patentés ont accès au spectacle. La bâche limite aussi les risques de fraude, confirmant à la fois le succès du cinéma et l'enjeu que représentent pour certains son coût. Espace fermé, où circulent les rires et les commentaires, mais aussi espace ouvert sur l'extérieur. Cet événement exceptionnel constitue en effet une fête globale pour la petite ville. Des musiciens, balafonistes et tambourinaires, sont engagés sur place pour attirer les chalands, les faire patienter avant la projection mais aussi pendant les indispensables rembobinages. Pour un film d'une heure et quelque, il faut manipuler plus d'une dizaine de bobines. Doit-on imaginer un film muet projeté sur fond musical malinke ? L'ambiance créée par l'événement dépasse ainsi le lieu lui-même et résonne loin de l'enclos limité.

1. Entretien à Conakry, 25 janvier 2005.

Le récit de Bernard Dadié, décrivant l'arrivée du cinéma à Grand Bassam, ville de son enfance en Côte d'Ivoire dans les années 1930, renforce ce témoignage oral. Seul le moyen de transport change :

« Un matin, le 'cinéma' entrain dans la ville, par camion.
La nouvelle aussitôt courait les quartiers et les concessions.

Ces soirs de séance étaient de véritables soirs de fêtes. Pour attirer la foule, des musiciens rétribués pour cette sortie, ayant droit à une place gratuite au spectacle, jouaient avec entrain le rôle de rabatteurs. Ils suivaient le programme porté par deux jeunes gens.

Les séances avaient lieu soit au marché municipal, soit dans le sable, au quartier France, entre les rues Commandant-Pineau et Bouvet.»¹

Cette description peut être prise comme un archétype, confirmé par d'autres sources tant orales qu'écrites... Seules les images manquent. On peut imaginer maintes séances similaires dans les lieux du quotidien. Places de village et marchés sont transformés, le temps d'une séance, par la magie du cinéma. Les années qui passent ne changent rien au sentiment de découverte et d'excitation de ceux qui, comme l'écrit Jean Rouch, vont au cinéma « une fois tous les 30 ou 40 ans, et dans certains pays africains une fois tous les siècles »². La multiplication dans les années 1950 des tournées de cinéma ambulant³ et la connaissance indirecte qu'ont les populations des films, par les récits de migrants ou le bouche à oreille, ne minimisent pas l'expérience vécue au niveau individuel tandis que l'organisation des lieux reste identique : un enclos, une bâche, des sièges, un écran, l'équipement... Jean-Paul Sivadier, propriétaire du *Circuit Cinéma Africain* de 1956 à 1960, basé au Mali, décrit ainsi les mêmes opérations d'installation du lieu de projection et de son déroulement⁴.

1. DADIÉ B. B., *Climbié*, Seghers, 1966, p. 129 (écrit à Abidjan, 18 avril 1953).

2. ROUCH J., « Situation et tendances actuelles du cinéma africain », Paris, UNESCO, 1962, p. 1-43.

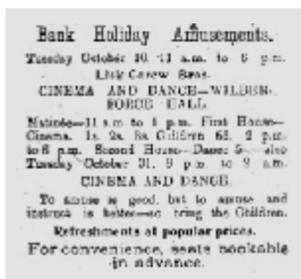
3. Pour la seule année 1953, on compterait une cinquantaine de demandes d'exploitation de cinéma ambulant pour toute l'AOF (Djibril Seck *Le loisir cinématographique à Dakar, 1926-1974*, thèse de 3^e cycle, UCAD, Dakar, 2008, p. 134). Dans la pratique, beaucoup n'aboutissent pas. Selon J. ROUCH, il n'y aurait que dix ambulants en 1960, dont six en Côte d'Ivoire et un en Haute-Volta. Ils sont plus nombreux dans les territoires britanniques où le gouvernement fait également circuler des camions équipés.

4. Entretien le 19 novembre 2015 et récit inédit, *Aventurier... mais pas trop ! Récit autobiographique*, J.P. SIVADIER, 160 p. (dont de nombreux documents).

Mais, parallèlement à ces lieux transformés ponctuellement par le passage du cinéma, d'autres espaces accueillent les projections.

Métiers de la modernité et « chez-soi »

Aux premiers temps, le cinéma fut parfois propagé par des professionnels déjà au fait de techniques proches et ouverts à ce nouveau média. Soit ils ont fait l'expérience du cinéma lors d'un séjour en Europe ; soit ils disposent d'une formation et d'une ouverture d'esprit qui en font de formidables passeurs de modernité. Ils sont commerçants, ingénieurs, photographes... En 1915, un ingénieur formé en Grande-Bretagne, organise des projections cinématographiques à Freetown (Sierra Leone), au *Wilberforce Memorial Hall*, bâtiment municipal¹. Il n'est pas étonnant de voir des photographes jouer un rôle pionnier. Toujours à Freetown, en 1922, Alphonso Lisk-Carew, propriétaire d'un studio de photographie depuis 1905, propose des séances de cinéma dans le même lieu². Plus tard, il fait de même dans l'arrière-pays de manière itinérante.



Annnonce publicitaire, *Sierra Leone Weekly News*, Freetown, 1922

À Lomé, le photographe Raphaël Fumey projette, dès 1923, des films muets dans la cour de sa maison, devant 30 à 50 personnes. Les séances sont irrégulières en raison de l'approvisionnement aléatoire en films, venant généralement de la Gold Coast voisine. On peut imaginer les spectateurs, entassés sur des bancs, le regard attiré par les images animées défilant devant eux. On peut imaginer la présence de voisins ou amis, informés de l'arrivée de cette technique étonnante. On peut supposer aussi la circulation des membres de la famille durant la projection ainsi que les bruits familiers de la cour. À l'absence de bande-son répondent certainement les exclamations et les commentaires des spectateurs. La mort du photographe,

1. « Cinematographic show at the Wilberforce Memorial Hall », *Sierra Leone Weekly News*, 21 août 1915, Nicol's Electric Cinema.

2. *Sierra Leone Weekly News*, 7 octobre 1922 *Freetown Cinema Theatrical Company*.

en 1930, met fin aux projections ; ses descendants se débarrassent de l'appareil et des bobines, mettant ainsi l'accent entre l'initiateur et le cinéma. L'ambiance du « chez-soi », ainsi que l'on nomme les résidences familiales à Lomé, se retrouve d'une certaine manière dans des lieux publics ou semi-publics.

Portrait du cinéma en bernard l'hermite

Des projections de cinéma se déroulent également en effet dans des lieux pré-existants, déjà consacrés aux loisirs : foyers paroissiaux ou municipaux, salle des fêtes ou cercles pour Européens mais aussi cafés et hôtels-restaurants. Ces lieux de sociabilité se prêtent bien à cette nouvelle activité qui vient se superposer à d'autres et occuper l'espace quelques heures. Rares sont toutefois les images de cette époque qui font revivre le cinéma dans ces lieux discrets, souvent fermés aux regards.

Cette histoire débute très tôt à Saint-Louis du Sénégal : dès 1898, la mairie propose des projections au prix de 3 francs la chaise, 2 francs le banc et 1 franc la place debout. Dix ans plus tard, le père Brottier, de la congrégation du Saint Esprit, fait l'acquisition d'une lanterne magique pour animer les soirées de son patronage : le « Cinéorama saint-louisien » offre quelques séances par semaine « pour tout public ». En 1911, un foyer paroissial, la salle Jeanne d'Arc, est aménagé dans ce but, dans un hangar peu commode. Par ailleurs, dès les années 1920, des séances ont lieu dans l'arrière-cour d'un café, rue de Neuville, discrètement signalé par une enseigne portant tout simplement le mot de « cinéma ».



Le cinéma, signalé par une enseigne (extrait d'une carte postale des années 1920-1930)

Les hôtels sont aussi nombreux à héberger le cinéma à ses débuts : l'Hôtel de la Poste à Saint-Louis du Sénégal, Le Grand Hôtel du Palais à Dakar, le Grand Hôtel à

Conakry, l'Hôtel Ferrari à Kayes, le Normandy à Bamako, l'Hôtel Gariglio à Lomé, le Bayol Hôtel à Porto-Novo, l'Hôtel du Plateau à Pointe-Noire... La liste est longue. À Brazzaville l'Hôtel Congo-Océan, dans le quartier résidentiel du Plateau, et le restaurant des frères Assanaki, dans la Plaine, zone administrative et commerçante, rivalisent pour attirer une clientèle européenne par des activités ludiques et sociales variées : repas gastronomiques, bals avec orchestre, concerts... et séances de cinéma¹.



Le mot « hôtel » ne suffit toutefois pas à qualifier le type de projection, ni à en décrire l'atmosphère. La localisation des hôtels dans le quartier européen indique clairement le public visé et limite socialement la clientèle, mais sans exclusive dans des colonies où la ségrégation n'est pas inscrite dans la loi : l'accès est soumis à des critères financiers et sociaux et non statutaires ou raciaux, contrairement à la situation en Afrique australe, voire au Congo belge². La salle à manger mais aussi des zones intermédiaires, comme les vérandas, sont sollicitées, ainsi que le montre le Grand Hôtel de Douala :

1. MARTIN P., *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2005, p. 245-246.
2. GUIDO C., *Images & démocratie. Les Congolais face au cinéma et à l'audiovisuel. Une histoire politico-culturelle du Congo des Belges jusqu'à la République démocratique du Congo (1896-2006)*, Kessel-Lo, Afrika Filmfestival, 2006.



Grand Hôtel de Douala
(archives, Ministère
des colonies, cliché
A 684, 1930-1935)

Parallèlement des projections se déroulent dans la cour ; celle-ci peut avoir une entrée séparée, ce qui permet de distinguer les publics. À Lomé, Aldo Gariglio organise des séances aussi bien dans la cour du Luna-Park Hôtel à partir de 1928 que dans celle de l'hôtel Gariglio. Le premier lieu, d'une capacité d'une centaine de personnes, cible surtout la clientèle africaine ; le second propose une séance hebdomadaire pour une cinquantaine d'Européens et de Libanais.

À Bamako, le Buffet de la gare, au terminus de la ligne Dakar-Niger inaugurée en 1924, est un lieu important de projections cinématographiques, organisées en plein air dans une des cours où se trouvent aussi une piste de danse et un restaurant. Près de cinquante personnes assistent régulièrement aux séances. La gare est un point de passage important fréquenté par des voyageurs en partance ou des citadins en quête de rencontres ou de nouveautés. À quelques pâtés de maison de là, fonctionne un cinéma improvisé dans la cour de l'éditeur Mahl et géré par sa femme. À chaque lieu répond une atmosphère particulière, liée notamment à la différence de genre filmique :

« Le cinéma tenu au Buffet de la gare est surtout fréquenté par les Européens, en raison de la nature des films représentés qui sont assez intéressants. [...] Par contre, le cinéma tenu par Mme Mahl assez peu suivi par les Européens est très fréquenté par l'élément populaire indigène ; le bon marché des places, et la nature des films présentés dont il saisit mieux l'action en sont les causes principales »¹.

1. Archives Nationales du Mali, 1D 62, réponse à l'enquête sur le cinéma de 1932.

Carrefour de pratiques culturelles et creuset de populations, les gares jouent un rôle dans d'autres villes comme à Mamou, en Guinée qui combine un « bar-restaurant africain » et un cinéma (*Guid'AOF* 1948). Des années plus tard, l'écrivain Tierno Monémbo fait revivre ce haut lieu de sociabilité dans son roman situé dans les années 1950 *Cinéma* (1997).

La sélection plus poussée des spectateurs, implicitement ou de manière plus autoritaire, et la taille restreinte de la cour différencient ce spectacle des séances se déroulant sur les places de village. L'interaction entre le dedans et le dehors est certainement minimisée. Le passage de l'achat à la location des films, contrôlée par les distributeurs qui gèrent le système, accéléra la disparition de ces lieux. Il en va de même pour les salles paroissiales mentionnées dans l'entre-deux-guerres, à l'instant de Temple House à James Town, ancien quartier d'Accra. Cette salle, construite au tournant du xx^e siècle par l'avocat ghanéen Thomas Hutton-Mills, accueillait des spectacles variés dont des séances de cinéma¹.

Au fil des années cependant, le cinéma s'affirme comme le loisir urbain dominant. Il se dote de ses propres lieux de projection. Certaines caractéristiques, liées au milieu et au contexte politique, les distinguent des pratiques occidentales et induisent un biais entre la catégorisation implicite opérée par les administrateurs et le vécu des spectateurs.

Faire des cinémas des espaces en soi

Alfred Ocansey, dynamique homme d'affaires de Gold Coast, illustre à merveille la transition entre des entrepreneurs enthousiasmés par le 7^e art, agissant ponctuellement, et des motivations d'investissement lucratif. Ayant créé sa société commerciale en 1910, ouvert aux technologies modernes (il vend notamment des voitures et des tourne-disques), Ocansey perçoit rapidement le potentiel du cinéma, à la fois sur le plan économique et sur le plan politico-culturel, comme moyen de divertissement tout autant que de circulation des idées. Dans cette optique, il construit une chaîne de cinémas dans le sud de la Gold Coast dès les années 1920 : deux à Accra (Palladium et Parks Cinema), le Mikado à Nsawam, le Capital Cinema à Koforidua et le Princess Cinema à Sekondi-Takoradi. Le Palladium, dont l'architecture s'inspire du théâtre éponyme de Londres, en est le bijou.

1. COLLINS J., « A century of changing locations of Ghanaian commercial popular entertainment venues », in FOURCHARD L., GOERG O. et GOMEZ-PEREZ M. (dir.), *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 225-252.

À ce magnifique bâtiment s'opposent des constructions plus simples. Certaines prennent plus l'allure de hangars. S'élevant à la limite du quartier administratif et résidentiel européen à Dakar, le Sandaga vise une clientèle africaine, ce que dénotent plusieurs caractéristiques : le choix de son nom, les décorations néo-mauresques qui marquent portes et fenêtres et la double écriture en lettres arabes et latines sur la façade. Le Sandaga, édifié dans les années 1920, s'impose et rend visible un loisir populaire. Ailleurs, l'activité cinématographique prend également son autonomie. De Burthe d'Annelet évoque un des premiers cinémas construits à Dakar : « C'est le cinéma parlant, à littérature sonore, comme il se doit car Dakar n'en est plus aux films muets. Le bâtiment, récemment construit, est en dur et contient 600 places¹.

Le Rialto, construit en 1933 et offrant 1300 places, attire des cinéphiles de divers quartiers de Dakar. Abdoulaye Sadji l'évoque dans son roman *Maïmouna*, qu'il situe dans les années 1930 :

« Le grand cinéma *Rialto* n'avait pas son pareil à Dakar. Il était en plein air, il rutilait de lumière. Installation magnifique pour un cinéma de la colonie. Depuis les fauteuils rembourrés jusqu'aux chaises en bois à dossier mobile, tout un monde s'étageait, allant des personnalités européennes les plus marquantes aux négrellons. »²

Aucune photographie de ce cinéma, lieu de mémoire de nombreux cinéphiles jusqu'à sa destruction à la fin des années 1950, ne semble subsister mais la description et d'autres témoignages attestent de ce qui distingue la majorité des cinémas en Afrique occidentale : les séances se déroulent en semi-plein air. Ceci renvoie tout d'abord à l'environnement : sauf à l'équateur, les pluies ne tombent que durant quelques mois, voire quelques semaines, souvent de façon prévisible ; par ailleurs, le soleil se couche tôt, entre 18 et 19 heures selon la latitude. Aucun éclairage public ne vient en général troubler l'obscurité, tant cet équipement urbain est tardif et restreint à certaines rues.

De fait, la majorité des lieux de projection construits sont de vastes enclos. Les murs délimitent un espace fermé à ceux qui ne se sont pas acquittés du prix d'entrée. À l'avant, un haut mur blanchi tient lieu d'écran. Seul le bâtiment de façade,

1. Lieutenant-colonel De Burthe d'Annelet *A travers l'Afrique française*, Firmin-Didot et Cie (sd, 1932 env.)

2. SADJI A., *Maïmouna*, Paris, Présence Africaine, 1958, p. 100.

où se trouvent les guichets de vente et la cabine de projection, offre parfois une architecture soignée, agrémentée d'une enseigne et d'un éclairage, comme le Rex.



Le Rex, Saint-Louis
du Sénégal, 1943 (extrait
d'une carte postale)

Cette construction se prolonge souvent par un auvent, créant un espace réservé aux places les plus chères, ce qui, dans les colonies, crée une hiérarchie autant sociale que « raciale ». Un témoin, évoquant le Rialto, exprime cette distinction en utilisant le terme de « parc à chèvres » pour désigner l'avant, espace qui s'oppose à l'arrière, loin de l'écran, zone protégée des pluies éventuelles pour les « Européens ou les privilégiés »¹. Des descriptions témoignent de la ruée des spectateurs lors d'averses imprévues.

La « salle » de cinéma, archétype administratif

Les auvents n'existent pas partout : ils sont souvent rajoutés après la construction ou édifiés uniquement dans les quartiers ou les villes où l'on vise une clientèle plus fortunée. Ceci pose la question centrale de la définition des cinémas. Un bilan de la réglementation régissant les cinémas, demandé par le Haut-Commissaire de l'AOF en 1948, montre toute l'ambiguïté de ce terme. Ainsi le lieutenant-gouverneur de Haute-Volta justifie l'absence de réglementation sécuritaire par « l'inexistence de véritables salles de spectacles [...], cette désignation ne pouvant que difficilement s'appliquer aux cinémas en plein air de Bobo-Dioulasso ». Il en va de même au Niger : « Les projections cinématographiques qui constituent les principaux spectacles se déroulant en plein air, les risques de sinistre sont extrêmement réduits² » tandis qu'en Mauritanie « il n'existe aucun cinéma ». Les espaces enclos, à ciel ouvert, ne

1. Entretien avec Amady Ly Dieng (1932- 2015), Dakar le 7 mai 2005. Voir aussi Fatou Sow (1941), Paris le 5 juillet 2007.

2. Archives Nationales du Sénégal, 21G 189 : diverses correspondances de mars 1948.

sont pas considérés, selon ces administrateurs, comme de « vrais » cinémas. Cette vision bureaucratique et européo-centrée cadre avec une représentation selon laquelle un cinéma doit présenter certaines qualités, dont celle d'être couvert et fixe. Cette définition restrictive a un impact sur les sources et explique le contraste quantitatif entre les bilans administratifs et les informations fournies par les témoignages romanesques ou oraux. La dimension ambulante de certaines projections n'est également pas prise en compte dans les statistiques. Ainsi, les premiers guides touristiques de l'AOF offrent des informations précises (nom, propriétaire, localisation), mais ils privilégient les salles destinées à la clientèle européenne, négligeant des lieux moins aménagés. Les lacunes y sont donc nombreuses, surtout pour l'édition de 1948.

Cinémas selon les Guides AOF 1948-1958

	1948	nombre de villes	1958	nombre de villes
Sénégal	11 (dont 9 à Dakar)	2	28	12
Soudan	5	4	9	6
Dahomey			4	3
Guinée	1	1	11	9
Haute Volta	1	1	5	2
Côte d'Ivoire	5	3	12	9
Togo			2	2
Mauritanie			1	1
Niger	1	1	3	3
total	(trop aléatoire)*		75	47

* Il y a des cinémas au Dahomey et au Togo par exemple.

La façon dont le loisir est appréhendé par les autorités et les populations diffère. Ce bilan ne répertorie que les salles fermées ou semi-fermées et ignore des modes de projection plus modestes, visant exclusivement une clientèle africaine, attestés par ailleurs. Les recherches récentes insistent sur les différences d'expérience vécue par le public selon la taille des lieux de projection, leur type, feutré ou ouvert sur l'extérieur, ou la localisation à l'intérieur de la salle¹. Ces facteurs déterminent

1. James Burns étudie, notamment, l'allure des cinémas dans « The African Bioscope - Movie-House Culture in British Colonial Africa », *Afrique et Histoire*, n°5, 2006, p. 65-80. Voir aussi LARKIN B., « Theaters of the Profane : cinema and colonial urbanism », *Visual Anthropology Review*, 1998, vol. 14, n°2, pp 46-62.

l'ambiance et l'attitude des spectateurs. L'animation est grande en plein air où sont projetés surtout des westerns et des films d'action. De même, l'atmosphère varie entre le parterre, animé, et le balcon ou l'arrière, plus policé. Les premiers rangs, au pied de l'écran, sont le théâtre d'échanges vifs entre les spectateurs, généralement les plus jeunes. L'expérience n'est bien sûr pas la même lorsqu'on est assis sur un banc inconfortable plutôt que dans un moelleux fauteuil, lorsqu'on est dans une salle fermée ou en plein air où le son du film étant souvent couvert par les commentaires bruyants des spectateurs ou les bruits du dehors. La mauvaise qualité des bobines, et donc du son mais aussi l'interruption fréquente des spectacles a aussi été soulignée. Ces éléments auraient construit une forme d'écoute et de réception particulières, marquée par des images déformées ou saccadées et des sons distordus, ce qui retiendrait sur la production contemporaine de Nollywood¹.

Tout au long de l'entre-deux-guerres, les conditions de projection se diversifient, allant des séances impromptues organisées sur une place de village aux projections régulières dans des salles fermées ou semi-couvertes. Le passage de l'une à l'autre n'est ni automatique, ni linéaire, mais soumis aux aléas de la vie des entrepreneurs ainsi qu'au contexte socio-politique local (taille des villes, nature de la demande...). Les premières séances, organisées de manière ponctuelle et sporadique, laissent rarement de trace visuelle. Entrepreneurs de passage, commerçants bien implantés dans leur quartier ou missionnaires contribuèrent à l'organisation de ces séances souvent passagères et fragiles. Elles constituent toutefois des jalons dans la mémoire du cinéma en Afrique. Par la suite, des bâtiments partiellement ou totalement en dur s'imposent. Domine toutefois la rareté des images sur les images. Les historiens aimeraient disposer de sources iconographiques plus nombreuses pour cerner de plus près l'acte de regarder un film, observer les réactions et saisir l'atmosphère régnant dans ces lieux de loisir. À travers des allers-retours fructueux entre les quelques photographies de bâtiments et d'autres sources, on peut imaginer l'animation des séances, tournant parfois à la bagarre, les quolibets qui fusent et la transformation d'un lieu d'évasion temporaire en un moyen d'expression critique, à la faveur de l'obscurité et de l'anonymat.

1. LARKIN B., *Signal and Noise. Media, Infrastructure, and Urban Culture in Nigeria*, Durham-London, Duke University Press, 2008.

6 MARS 2015

PHILIPPE JÉHIN

FAIRE FEU DE TOUT BOIS : LES INCENDIES DE FORÊT
AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE EN ALSACE

Philippe Jéhin, agrégé et docteur en histoire, est professeur au lycée Bartholdi de Colmar et chargé de cours en histoire du droit à l'université de Haute-Alsace, chercheur associé au CRESAT.

Un feu de forêt est défini comme un incendie qui se propage sur une formation végétale, généralement de type forestière ou subforestière (garrigue, maquis, broussailles...) ayant brûlé au moins un hectare de végétation. Les grands incendies de forêt qui défraient la chronique, au cours de la saison estivale, laissent à penser que cette catastrophe naturelle ne touche que les régions méridionales de l'Europe. Ainsi, en France métropolitaine, chaque année, 6000 départs de feu sont recensés et 25 000 ha de forêt sont incendiés en moyenne. Les trois quarts des communes ayant subi des feux sont situées dans la moitié sud de la France. Les conditions optimales pour les départs de feux de forêt sont réunies dans les régions Corse, PACA, Languedoc-Roussillon et Aquitaine. En tant que région septentrionale, soumise au climat semi-continentale, l'Alsace connaît-elle d'un tel phénomène ? Où se sont produits ces incendies de forêts ? Quand ? Quelles en sont les causes et l'ampleur ?

Pour répondre à ces questions, il faut réunir un corpus de faits. Depuis 1973, l'État s'est doté d'un outil permettant le recensement des feux de forêt au sein d'une base de données unique appelée Prométhée. Il s'agit de disposer d'un outil statistique fiable permettant des comparaisons spatiales, temporelles et d'une meilleure connaissance des causes. Malheureusement, elle ne comptabilise que les feux de forêt en zone méditerranéenne. De même, les rares études rétrospectives sur

les incendies de forêt ne portent que sur la Provence¹. Il n'existe à ce jour aucun recensement exhaustif des incendies de forêt dans le nord de la France. Au début du xx^e siècle, la presse régionale mentionne de nombreux incendies de forêt dans la rubrique des faits divers. La présente étude porte sur la période qui s'étend de la fin du xix^e siècle au premier quart du xx^e siècle. Le corpus d'informations est constitué à partir d'un journal qui paraît de façon presque continue durant cette période. *Le Journal de Colmar* devenu *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* paraît de façon bi-hebdomadaire puis quotidienne de 1893 à juillet 1914. Après la Première Guerre mondiale, il renaît sous forme de quotidien sous le titre *Le Nouveau Rhin français* de 1921 à 1923 puis il devient *Le Nouvelliste d'Alsace* à partir de 1924. La collecte porte donc sur vingt-neuf ans, de 1893 à 1928, avec une interruption due à la guerre entre 1914 et 1920. Bien entendu, ce corpus n'a pas la prétention de recenser l'intégralité des incendies de forêt qui se sont déroulés dans cet intervalle. Il dépend d'un seul type de source. Si le journal a l'ambition de rayonner sur l'ensemble de la région, il se heurte à la concurrence des très nombreux titres paraissant alors en Alsace. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* paraît à Colmar et privilégie vraisemblablement les informations locales, ou du moins celles du Haut-Rhin ou du Centre-Alsace.

Incendies de forêt mentionnés dans *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* de 1896 à 1906 :

Années	Incendies de forêt évoqués dans la rubrique des faits divers	Incendies de forêt d'après les statistiques officielles pour l'Alsace-Lorraine
1896	6	7
1897	2	52
1898	2	18
1899	3	16
1900	1	32
1901	6	23
1902	0	-
1903	3	7
1904	10	18
1905	0	8
1906	1	9

1. FAURE M., « Les incendies de forêt dans l'histoire, quelques leçons du passé », *Forêt méditerranéenne*, t. IX, n°2, 1987, p. 190-196.

AMOURIC H., *Les incendies de forêt autrefois*, Aix-en-Provence, DATAR-CERFISE, 1985.

Les statistiques officielles pour le Reichsland Elsaß-Lothingen ne sont publiées dans le journal qu'entre 1896 et 1906 avec une lacune en 1902. Ces chiffres prennent en compte plusieurs incendies qui se sont déroulés en Moselle sans que l'on puisse les quantifier. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* ne nous livre en fait qu'une vision très partielle du phénomène. Néanmoins, le corpus ainsi constitué semble satisfaisant. Il comprend 169 cas d'incendies de forêts en Alsace en 29 ans. Il nous permet d'avancer un certain nombre d'hypothèses.

Les feux de forêt présentent plusieurs difficultés spécifiques quant à leur détection et à leur extinction. Plus ou moins éloignés des habitations, ils ne sont pas toujours décelés rapidement. Ils peuvent alors se développer considérablement avant une intervention humaine rendue plus difficile par l'ampleur croissante de l'incendie. Il est toujours plus facile d'éteindre un départ de feu qu'un incendie très étendu. D'autre part, l'approche du foyer peut être difficile en raison du terrain accidenté, c'est notamment le cas pour les incendies en zone montagneuse. Les délais d'intervention peuvent être retardés par des difficultés d'accès comme l'absence de chemins. Il faut enfin mentionner les difficultés de transport des hommes, du matériel et de l'eau pour éteindre les flammes. Ce type de difficultés est ainsi apparue dans la vallée de Munster en août 1911 :

« Depuis plusieurs jours, les broussailles du Schluchtkessel au fond de la vallée de Munster sont en feu. L'incendie qui ne se propage que lentement, ne peut pas être éteint, étant donné que le foyer se trouve au milieu de rochers tellement abrupts qu'il est impossible d'en approcher. Il y a quelque temps déjà les pompiers ont été alarmés parce que le feu menaçait de gagner une riche forêt, l'incendie a alors été enrayé après avoir détruit 10 ares de futaie. Au fond du gouffre, le feu continue à brûler malgré l'orage qui a passé récemment sur la région.¹ »

Les sources utilisées semblent accorder une large place au Haut-Rhin par rapport au Bas-Rhin. Sans grande surprise, on constate que les incendies de forêt touchent les secteurs les plus boisés de la région. Les vastes forêts de la plaine sont largement concernées avec un record de 20 incendies pour le secteur de Cernay et Wittenheim avec la forêt très sensible du Nonnenbruch, 12 dans la Hardt du Sud et 8 dans la Forêt de Haguenau. Les forêts de montagne ne sont guère épargnées avec 16 cas pour la vallée de la Weiss (cantons de Lapoutroie et de Kaysersberg), 12 dans la vallée de la Thur, 10 dans le canton de Ribeauvillé, 8 dans les vallées de Munster et de Guebwiller ainsi que dans le canton de Sélestat où les incendies se déclarent

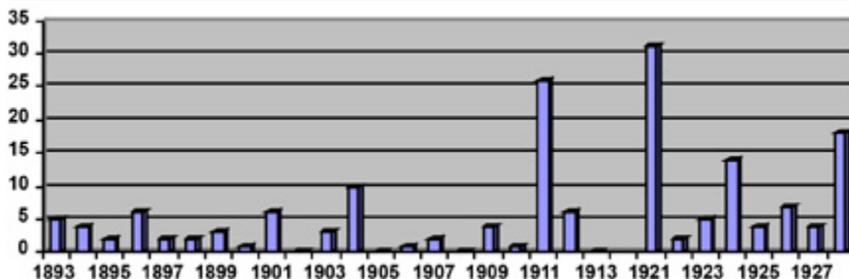
1. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 12 août 1911

uniquement sur les pentes des Vosges du côté de Châtenois. Dans le canton de Soultz, les forêts brûlent principalement sur les versants du Vieil Armand au lendemain de la Première Guerre mondiale. En revanche, d'autres secteurs semblent davantage épargnés. Les cantons de montagne comme ceux de Sainte-Marie-aux-Mines, des vallées de la Bruche ou de Villé, le Sundgau, les forêts alluviales des rives du Rhin ou la Hardt du Nord sont moins sujets aux incendies.

Des incendies printaniers et estivaux

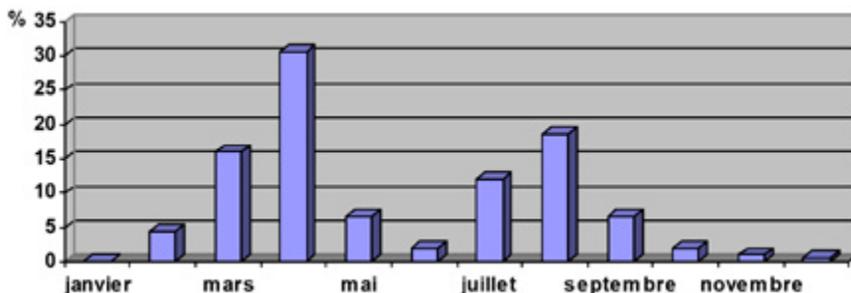
De 1893 à 1913, la presse locale mentionne 84 incendies de forêt en vingt et un ans, soit une moyenne de quatre cas par an. Après 1921, la fréquence augmente avec 85 incendies en huit ans soit plus de dix par an. On remarque de grandes disparités : 31 feux sont signalés en 1921, 18 en 1928, mais seulement deux en 1922 et quatre en 1925 ou en 1927. On ne saurait en tirer pourtant des conclusions trop hâtives tant le choix de l'information dépend des critères éditoriaux du journal.

Nombre d'incendies de forêt recensés par la presse entre 1893 et 1928



En revanche, en dépit des chiffres annuels très aléatoires, il semble possible d'étudier la fréquence mensuelle pour la période étudiée. Il ressort que les incendies de forêt se déclarent principalement au début du printemps (46,5 % en mars-avril), puis au cœur de l'été (30,5 % en juillet-août). Au sortir de l'hiver, le sous-bois est jonché de feuilles mortes et d'herbes jaunies qui offrent un combustible inflammable avant la repousse printanière. Bien entendu, ils demeurent exceptionnels durant la période hivernale qui s'étend d'octobre à janvier, mais ils reprennent parfois de façon précoce dès février avec 8 cas soit 4,5 %. Les jeunes frondaisons semblent épargnées à la fin du printemps : les mois de mai et surtout de juin connaissent très peu d'incendies de forêt.

Fréquence mensuelle des incendies



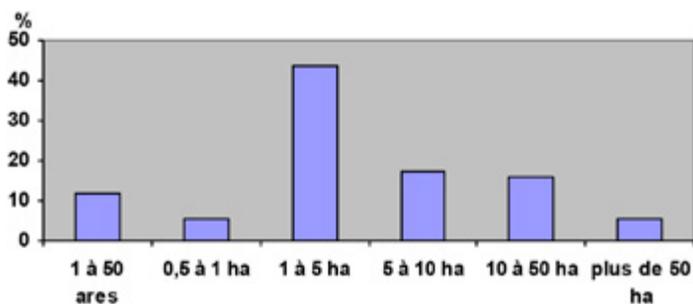
Les dégâts dans les forêts

Les sources mentionnent les surfaces détruites par le feu dans moins de la moitié des cas (43,5%). Les statistiques officielles françaises ne retiennent que les incendies ayant brûlé plus d'un hectare de végétation. La presse régionale ne tient pas compte de ce critère et évoque dans 17,5% des cas des incendies très modestes sur moins d'un hectare. La grande majorité des cas (76%) concerne des incendies ayant détruit quelques parcelles de bois entre un et cinquante hectares.

Les superficies détruites par le feu :

Superficies	Nombre d'incendies	
1 à 50 ares	9	74
50 ares à un hectare	4	
1 à 5 hectares	32	
5 à 10 hectares	13	
10 à 50 hectares	12	
plus de 50 hectares	4	
non précisée	95	

Superficies	Nombre d'incendies	%
1 à 50 ares	9	12
50 ares à un hectare	4	5,5
1 à 5 hectares	32	43,5
5 à 10 hectares	13	17,5
10 à 50 hectares	12	16
plus de 50 hectares	4	5,5
total	74	100



Les catastrophes très étendues demeurent l'exception, elles représentent 5,5 % des cas. On peut ainsi signaler un incendie qui sévit dans la forêt de Haguenau en août 1904 et qui détruit 100 ha de bois. Le plus important de la région s'est déroulé dans le Nonnenbruch près de Cernay le 15 août 1923. Il a dévasté 214 ha dans la forêt communale de Wittelsheim aux lieux-dits Haertlein et Lutterwald, ainsi qu'un hectare sur le ban de Cernay. Le feu s'est déclaré dans un secteur déjà ravagé par le feu deux ans auparavant. Il a aussi détruit les jeunes plantations d'arbres et des champs de pommes de terre. En outre, il a consumé des piles de bois et des fagots qui avaient été façonnés comme bois de chauffage. En revanche, deux habitations cernées par les flammes furent heureusement épargnées.

Les types de végétation calcinée

	Nombre de mentions
Végétation non précisée	121
Herbes et sous-bois	8
Broussailles et buissons	5
Taillis et jeunes arbres	10
Futaies	4
Sapinière	4
Châtaigneraie	5
Chênaie	6
Pinède	4
Bétulaie	1
Hêtraie	1
Total des types de végétation connus	48

Dans plus d'un quart des incendies de forêt seulement (28,5 %), la presse mentionne le type de végétation réduite en cendres. Le journaliste ne dispose pas toujours de l'information détaillée. Dans un nombre réduit de cas, il précise l'essence dominante détruite par le feu. Généralement, les strates végétales les plus basses

sont détruites par le feu. Ainsi dans 48 % des cas mentionnés dans notre étude, le feu a brûlé le sous-bois, des buissons ou de jeunes arbres. Les grands arbres feuillus formant une futaie peuvent échapper aux flammes ou survivre à un feu rampant dans le sous-bois.

Les essences pyrophytes qui brûlent facilement et diffusent rapidement le feu correspondent souvent à des résineux ou à des espèces à croissance rapide telles que le pin sylvestre ou la bruyère. Aussi n'est-il pas surprenant de constater que des sapinières ou des pinèdes ont été la proie des flammes. D'autres essences paraissent moins sensibles aux incendies, elles sont appelées pyrorésistantes comme le chêne-vert dans la zone méditerranéenne ou le châtaignier. Pourtant, en Alsace, ces essences tout comme celles appréciant les terrains humides ne sont guère épargnées : les chênaies, hêtraies, châtaigneraies et bétulaies (forêts de bouleaux) sont mentionnées aussi fréquemment que les pinèdes.

Les causes des incendies de forêt

La presse ne précise guère les causes des incendies de forêt. À la date de la parution de l'information, la cause n'est pas toujours connue, l'enquête n'ayant pas encore aboutie. Dans bien des cas, on ne connaîtra jamais l'origine du sinistre. Le journal avance parfois des hypothèses que nous n'avons pas jugé utile de prendre en compte dans nos statistiques. Il met souvent en garde ses lecteurs, notamment lors des périodes de sécheresse. Ainsi, en avril 1911, *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* écrit :

« Ces jours derniers ont été marqués par de nombreux incendies de forêt dus la plupart du temps à l'imprudence d'enfants ou d'excursionnistes. [...] On ne saurait être trop vigilant en cette saison quand on se promène au dehors ; une allumette enflammée ou un bout de cigare qui brûle encore et qu'on jette imprudemment peut causer les plus graves dégâts. »

	nombre	%	%
Inconnue ou non précisée	102	60,5	
Imprudence	de fumeurs	10	65,5
	de promeneurs	12	
	feux mal éteints	10	
	feux allumés par des enfants	12	
Travaux	des bûcherons	4	22,5
	agricoles	3	
	routiers	1	
Locomotive	7	39,5	1,5
Explosion d'engins de guerre	1		
Malveillance	7		
Total des origines précisées	67	100	100

Les origines des incendies sont déterminées dans 39,5% des cas. Au début du xx^e siècle, aucun incendie n'est dû à la foudre, seule cause naturelle possible en Alsace. De façon générale, la foudre représente 6% des départs de feux en France métropolitaine à la fin du xx^e siècle¹, mais elle peut s'élever à 30% dans d'autres régions du monde comme au Québec. Tous les autres feux sont provoqués par l'homme, soit de manière accidentelle, soit de façon intentionnelle. Jadis en Alsace, comme de nos jours au niveau national, les incendies de forêt sont principalement attribués à des causes humaines involontaires : « hier comme aujourd'hui dans nos médias, on a tendance à attribuer à la malveillance une forte proportion des incendies d'origine douteuse. On peut cependant affirmer que plus de 70% des incendies sont dus à l'imprudence et à la négligence.² »

Dans près de 65% des cas, l'incendie est dû à l'imprudence de divers usagers de la forêt. Les fumeurs sont souvent mis en cause dans la presse. À Durrenentzen, « l'incendie a été occasionné par un fumeur imprudent qui aura jeté une allumette ou un cigare à moitié fumé dans les herbes sèches. Le vent violent qui soufflait hier a fait le reste³ ». En juillet 1904, trois hectares sont détruits à Buhl, par la faute d'un fumeur imprudent⁴. Les incendies sont aussi souvent imputables aux promeneurs. En 1923, Le Nouveau Rhin français tient à les mettre en garde :

1. LEDOUX B., *Les catastrophes naturelles en France*, Paris, Payot, 1995, p. 319.

2. CHALLOT A., « Forêt méditerranéenne et incendies dans l'histoire », *Forêt méditerranéenne*, t. XXV, n°4, 2004, p. 249-258.

3. *Le Journal de Colmar*, 18 avril 1895.

4. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 28 juillet 1904.

« combien de fois n'avons-nous pas déjà mis en garde les touristes contre le danger qu'il y a à jeter imprudemment autour d'eux l'allumette mal éteinte qui a servi à allumer le cigare ou encore un petit bout de cigarette encore en ignition. Nous le rappelons aujourd'hui encore car voici la belle saison des excursions dans les Vosges si richement boisées et chacun sait l'importance d'un incendie ravageur dans les forêts qui font une des richesses de notre pays et sont nécessaires à sa prospérité. Ne l'oublions pas. C'est un acte de patriotisme aussi dont nous comprenons tous la portée.¹ »

Certains randonneurs allument des feux pour réchauffer leur repas, on ne parle pas encore de barbecue, mais les flammes ou les braises peuvent occasionner de gros dégâts à la forêt. Fin avril 1924, un incendie éclate ainsi dans la forêt du Mont Sainte-Odile : « pour chauffer sa soupe, le jeune S. âgé de 17 ans avait allumé du feu dans une forêt située entre la ruine du Hagelschloss et la route de Klingenthal à Sainte-Odile. En un clin d'œil, le feu se communiqua à la forêt et prit une grande extension² ».

Dans des cas, les incendiaires sont des enfants imprudents ou inconscients. En 1897, dans la montagne près de Ribeauvillé, « trois enfants qui cueillaient des myrtilles dans la forêt près du lieu-dit Schlüsselstein eurent l'idée d'allumer un feu. Ils incendièrent ainsi plus de 6 ha de forêt³ ». À Masevaux, quelques années plus tard, d'autres enfants jouent aussi dangereusement avec le feu : « deux écoliers s'amuserent la semaine dernière à mettre le feu à un tas de feuilles sèches dans la forêt de Niederbruch. Les flammes trouvèrent un aliment facile et en peu de temps l'incendie avait étendu ses ravages sur une surface de plus d'un hectare⁴ ».

Dans 22,5 % des cas identifiés, les incendies sont occasionnés par des feux liés à des travaux forestiers ou agricoles ou à la circulation des trains. Les feux allumés par les bûcherons pour chauffer leurs repas ou brûler les rémanents peuvent aussi dégénérer. Ainsi, à Dossenheim, le 25 avril 1909, « un incendie a éclaté dans la forêt de Pfaffenthal. Une sapinière a été la proie des flammes. Toute la population s'était portée sur les lieux du sinistre de sorte que l'heure des offices a dû être retardée. On attribue la cause de ce désastre à l'imprudence de bûcherons qui avaient négligé

1. *Le Nouveau Rhin français*, 9 avril 1923.

2. *Le Nouvelliste d'Alsace*, 1^{er} mai 1924.

3. *Le Journal de Colmar*, 29 août 1897.

4. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 24 avril 1911.

d'éteindre un feu qu'ils avaient allumé¹ ». Avant le XIX^e siècle, les incendies de forêt étaient principalement liés aux activités agricoles comme les cultures sur brûlis². Les agriculteurs ne parviennent pas toujours à maîtriser le feu qui se propage à toute la forêt³. Si cette pratique est par la suite abandonnée, l'incinération de végétaux coupés ou d'herbes sèches demeure générateur de quelques incendies au début du XX^e siècle. À Chalampé en 1921, « un incendie s'est déclaré dans la forêt du Rhin. Le sinistre a été causé par l'imprudence d'un vieillard qui brûlait des épines dans son jardin⁴ ».

Plusieurs forêts alsaciennes sont la proie des flammes au début du XX^e siècle, par le rejet de flammèches lancées par les cheminées des locomotives à vapeur. Les herbes sèches sur les bords du ballast prennent alors feu et l'incendie gagne la forêt voisine. Le 21 février 1903, un incendie éclate ainsi dans la vallée de la Zorn, près de Saverne⁵. Un an plus tard, le 4 août 1904, la même cause provoque de lourds dégâts à Schlierbach près de Sierentz, dans la forêt de la Hardt : « un terrible incendie de forêt qui ne put être éteint que le soir à 7 heures a sévi en deçà la gare. Les dégâts sont évalués à un demi-million de marks, l'incendie ayant dévoré 40 ha de bois. C'était un curieux spectacle de voir courir le gibier essayant d'échapper aux flammes. L'incendie a été causé par les étincelles tombées d'une locomotive⁶ ».

De nos jours, 10 % seulement des feux sont dus à la malveillance. Ils font la une de l'actualité et donnent l'impression de représenter la majorité des causes de sinistres⁷. Les archives mentionnent très exceptionnellement de telles intentions criminelles dans le passé⁸. Au début du XX^e siècle, 10 % des incendies de forêt peuvent être attribués à des actes de malveillance comme à Thann le 17 février 1896, où le feu s'est déclaré à plusieurs endroits à la fois dans la forêt⁹. À Wangenbourg en 1911, on croit se faire justice en brûlant la forêt communale :

1. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 27 avril 1909.

2. JEHIN P., *Les Forêts des Vosges du Nord du Moyen Age à la Révolution*, Strasbourg, P.U., 2005, p. 102-103.

3. JEHIN P., *Les Hommes contre la forêt*, Strasbourg, Nuée bleue, 1993, p. 128-129.

4. *Le Nouveau Rhin français*, 1^{er} avril 1921.

5. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 26 février 1903.

6. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 7 août 1904.

7. LEDOUX B., *op. cit.*, p. 319-321.

8. Un pyromane est condamné à mort à Lapoutroie en 1731. JEHIN P., *Les Hommes contre la forêt*, *op. cit.*, p. 114 et 144.

9. *Le Journal de Colmar*, 23 février 1896.

« Deux gamins de 12 ans furent reconnus comme étant les auteurs de cet incendie. On croyait tout d'abord à une négligence de leur part. Mais l'enquête vient de démontrer qu'il n'en est rien et que l'acte de ces moutards est dû à la malveillance. En effet, le père d'un de ces enfants avait été renvoyé comme ouvrier bûcheron et c'est pour venger l'honneur de la famille que le jeune incendiaire avait manié l'allumette.¹ »

Quelle qu'en soit la cause, des circonstances particulières peuvent aggraver l'ampleur des incendies de forêt. Ces derniers se déclarent bien souvent lors des périodes de sécheresse, mentionnée neuf fois dans les articles de presse. Les végétaux secs constituent un terrain propice et facilitent l'extension du sinistre. C'est le cas notamment à Willer-sur-Thur le 25 mai 1922 :

« la chaleur tropicale dont le ciel nous gratifie depuis une dizaine de jours, commence à faire sentir ses effets et comme l'an dernier, les sous-bois à peine verts se mettent déjà à jaunir et s'enflamment pour un oui ou un non. Jeudi soir, quelques touristes commirent sans doute l'imprudence d'allumer un feu sur les pentes des coteaux se trouvant au sud du village. Un incendie s'est déclaré et bientôt toute une partie de la forêt fut en flammes² ». À huit reprises, la presse souligne aussi la présence d'un grand vent le jour de l'incendie. Ainsi à Dolleren, au pied du Ballon d'Alsace, la forêt du Rothenberg brûle au début du mois de décembre 1897 alors que « le vent soufflait avec violence.³ »

Le nombre de mises à feu élevé les jours de grand vent est généralement interprété comme une preuve de mise à feu intentionnelle. Or, c'est tout simplement ces jours-là que le danger est le plus grand et que la moindre étincelle se transforme en brasier⁴.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les munitions et les explosifs abandonnés dans les forêts facilitent grandement l'extension des incendies et représentent un réel danger pour les pompiers intervenants sur les lieux des sinistres. Les zones traversées par le front, et en particulier les champs de bataille comme le Vieil Armand ou le Linge, sont fréquemment ravagées par les flammes. Le 11 avril 1921, un incendie se déclare dans le district Ristenhard près de Thann, par suite de l'explosion d'engins de guerre : « le feu gagna rapidement des dimensions sérieuses.

1. *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 25 juillet 1911.

2. *Le Nouveau Rhin français*, 30 mai 1922.

3. *Le Journal de Colmar*, 5 décembre 1897.

4. LEDOUX B., *op. cit.*, p. 319-321.

Le dommage est très considérable¹ ». En juillet de la même année, *Le Nouveau Rhin français*, journal très francophile longtemps dirigé par l'abbé Wetterlé, peut souffler sur les braises encore chaudes de la Grande Guerre :

« ces forêts [de Fréland] ont déjà beaucoup souffert sous la hache des hordes germaniques. Le nombre d'hectares brûlés varie entre 60 et 70. L'opinion publique attribue unanimement l'origine de ce sinistre à la chaleur excessive. C'est avec plaisir qu'elle verrait qu'on prit des mesures sérieuses pour enlever les munitions qui depuis des années traînent dans la contrée, constituant pour la population un perpétuel et sérieux danger.² »

Au terme de cette étude, quel bilan pouvons-nous dresser ?

« Faire feu de tout bois », cette expression semble bien s'appliquer aux forêts alsaciennes au début du xx^e siècle. En effet, il apparaît que les forêts alsaciennes sont fréquemment victimes d'incendies tout au long de l'année. Aucun secteur n'est épargné : aussi bien les forêts de plaine que les forêts de montagne. Tous les types de peuplements forestiers sont affectés. Les végétations basses comme les broussailles et les taillis sont particulièrement touchées, mais les autres boisements comme les futaies sont aussi affectés par les incendies. L'originalité de ces feux de forêt réside peut-être moins dans leur fréquence que dans leur ampleur. Les surfaces incendiées restent relativement réduites, de l'ordre de quelques hectares, voire quelques dizaines d'hectares. Dans une région densément peuplée comme l'Alsace, les feux de forêt semblent détectés de façon précoce ; la lutte contre l'incendie peut alors s'engager rapidement. Au début du xx^e siècle, on constate en effet que les autorités et la population locale réagissent promptement. Des moyens humains conséquents sont déployés pour lutter contre le sinistre. Plusieurs zones d'ombre subsistent néanmoins. Il conviendrait de se pencher sur les moyens matériels et humains mis en œuvre contre ces incendies de forêt ainsi que les répercussions judiciaires à l'encontre des incendiaires volontaires ou involontaires. Enfin, il semble nécessaire de défricher d'autres horizons. Cette étude ne porte en effet que sur un échantillon chronologiquement très restreint et ne présente donc qu'un aspect très partiel du phénomène des feux de forêt. Elle mériterait d'être étendue à d'autres périodes et à d'autres sources pour mieux cerner ce type de risque. Puisse cet exposé transmettre à d'autres chercheurs ce feu sacré.

1. *Le Nouveau Rhin français*, 16 avril 1921.

2. *Le Nouveau Rhin français*, 2 août 1921.



Bibliographie :

- ▶ Henri AMOURIC, *Les incendies de forêt autrefois*, Aix-en-Provence, DATAR-CERFISE, 1985, 251 p.
- ▶ André CHALLOT, « Forêt méditerranéenne et incendies dans l'histoire », *Forêt méditerranéenne*, t. XXV, n°4, 2004, p. 249-258.
- ▶ Marcel FAURE, « Les incendies de forêt dans l'histoire, quelques leçons du passé », *Forêt méditerranéenne*, t. IX, n°2, 1987, p. 189-194.
- ▶ Bruno LEDOUX, *Les catastrophes naturelles en France*, Paris, Payot, 1995, 251 p.

10 AVRIL 2015

CÉLINE BORELLO

LE PASTEUR, LA CHAIRE ET LA *RES PUBLICA* DE L'ANCIEN
RÉGIME À LA II^e RÉPUBLIQUE (1744-1848)¹

Céline Borello est maître de conférences, habilitée à diriger les recherches en histoire moderne à l'université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT

Lors d'une de ses prédications du début des années 1780, Rabaut-Paumier, pasteur de Montpellier, explique que « la politique n'est pas de cette chaire » et que « c'est à ceux qui approchent du trône, à ceux qui sont préposés au maintien de la chose publique à traiter & à faire valoir ces grands objets »². Ces paroles pastorales prononcées devant une assemblée réformée clandestine cachent une réalité de la prédication protestante : loin d'être un discours exclusivement religieux, le sermon prononcé lors du prêche est également l'occasion pour les ministres de la parole de Dieu de délivrer un message sur la « chose publique », la *res publica* c'est-à-dire l'intérêt général, les fondements et principes symboliques de l'organisation de l'État, la souveraineté du prince. Les pasteurs n'attendent pas l'autorisation du culte public en 1791 et, dès le Désert, ils se livrent dans la clandestinité de leurs assemblées religieuses, à une prédication qui aborde, entre autres thématiques, divers sujets touchant la sphère politique, économique et sociale de leur pays. L'enquête menée interroge donc les

1. L'objet de ce séminaire rend compte de recherches menées dans le cadre d'une Habilitation à Diriger les Recherches soutenue en juin 2015 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et plus particulièrement des travaux inédits répartis en deux volumes : *Prêcher la res publica de l'Ancien Régime à la Seconde République (1744-1848)* et *Dieu, César et les protestants. Anthologie de discours pastoraux sur la res publica (1744-1848)*.

2. Ce passage est répété dans deux sermons de Rabaut-Pomier au moment de la naissance du Dauphin : Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français (BPF), Paris, Ms 718-3/10 f°1 *Discours sur la soumission que l'on doit aux Puissances sur ces paroles de Saint Paul xx III v. 1* : « avertis les d'être soumis aux Principautés & aux puissances », s.d.[1781] et le *Sermon sur la naissance du Dauphin*, BPF Ms 718-3/5 f°1.

discours de chaire protestants de la seconde moitié du siècle des Lumières jusqu'en 1848, en utilisant la source homilétique non simplement d'un point de vue théologique mais sous l'angle socio-politique et pour voir en quoi et comment elle a été un support de diffusion d'une culture politique centrée sur la « chose publique ».

Historiographie et chronologie

D'un point de vue historiographique, l'enquête répond à une carence. En effet, la prédication catholique n'a pas été négligée par les historiens avec des productions centrées sur le Moyen Âge¹. Pour la période moderne, parmi les titres fondateurs sur la question de l'art de la prise de parole, nous trouvons *L'Âge de l'éloquence* de Marc Fumaroli (1980) ou encore l'œuvre collective *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*² alors que, sur la prédication catholique, on peut citer de Frank P. Bowman, *Le Discours de l'éloquence sacrée à l'âge romantique* (1980)³ ou, beaucoup plus récemment, les travaux de d'Isabelle Brian et Stefano Simiz portant, l'un et l'autre, sur les prédications catholiques champenoise, lorraine et parisienne des XVI^e-XVII^e siècles⁴. Au regard de ces études, l'homilétique protestante a surtout mobilisé les chercheurs pour les deux premiers siècles de la Réforme avec

1. MARTIN H., *Le métier de prédicateur à la fin du Moyen Âge (1350-1520)*, Paris, Cerf, 1988 ; HAMESSE J., HERMAND X. (dir.), *De l'homélie au sermon. Histoire de la prédication médiévale. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 9-11 juillet 1992*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales de l'université catholique de Louvain, 1993 ; DESSI R. M., LAUWERS M. (dir.), *Prédication médiévale : Parole du prédicateur, V^e-XV^e siècle*, Nice, « Centre d'études médiévales », 1997 ; BERIOU N., *L'avènement des maîtres de Parole. La prédication à Paris au XIII^e siècle*, Paris, Études Augustiniennes, 1998.

2. FUMAROLI M., *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « re literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 1. Son « Introduction : pour une histoire de la rhétorique » dresse une vaste historiographie de l'histoire de l'éloquence à l'échelle européenne ; FUMAROLI M. (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, PUF, 1999.

3. BOWMAN F. P., *Le Discours de l'éloquence sacrée à l'époque romantique. Rhétorique, apologétique, herméneutique (1777-1851)*, Genève, Droz, 1980,

4. SIMIZ S., *La parole publique en ville des Réformes à la Révolution*, Actes du colloque européen de Nancy 2011, Villeneuve d'Ascq, P.U. du Septentrion, 2012 ; *Prédication et prédicateurs en ville, XVI^e-XVII^e siècles*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2015 ; BRIAN I., *Prêcher à Paris sous l'Ancien Régime XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

notamment des études sur les sermons des grands réformateurs du xvi^e siècle¹. La révocation de 1685 a été interrogée comme facteur qui impose au pasteur, de fait, le silence, mais qui voit naître assez rapidement la parole religieuse, parfois dangereuse car rebelle, des prédicants et prophètes. Le « Second Désert », la Révolution française et le premier xix^e siècle, en revanche, n'ont donné lieu à aucune véritable étude générale même si des articles ont permis de mieux connaître la prédication de certains ministres de la Parole de Dieu. Or, comme le soulignait Frank P. Bowman dans son étude sur l'éloquence catholique des années 1770-1850, « la prédication protestante représente une autre tradition littéraire, présente d'autres problèmes et exige une étude à part »².

Cette carence paraît d'autant plus paradoxale que l'avènement de la Réformation est indissociablement liée à la place centrale qu'elle attribue à la parole comme le remarquait Pierre Chaunu pour le xvi^e siècle et, dans une période qui a eu « la passion de la parole entendue, prêchée », la prédication constante des pasteurs a été la « force de séduction de la Réforme protestante »³. C'est cette absence d'étude sur la prédication de la fin de l'Ancien Régime et du début du xix^e siècle que cette enquête s'est proposé donc de combler.

Un autre point préliminaire à préciser concerne la chronologie choisie pour réaliser ce travail. Ce dernier s'affranchit volontairement des limites habituelles de l'institution historique en associant la fin de la période moderne et le début de l'ère contemporaine. Les débuts se situent dans les années 1740 et plus précisément en 1744, au moment où le quatrième synode clandestin national qui se tient près de Lédignan, entre le 18 et le 21 août, statue pour contrôler la parole du pasteur en chaire, non sur la doctrine mais sur les thématiques obligatoires ou interdites. Ainsi, les orateurs doivent prêcher, une fois dans l'année, le respect aux autorités civiles⁴. La parole de chaire protestante intervient ainsi explicitement sur une des thématiques qui intéressent le champ politique et, en ce sens, cette date de 1744

1. Elle a parfois été mêlée au catholicisme, au judaïsme et à l'islam, dans des volumes collectifs livrant des cas d'étude fort variés dans le temps et l'espace, selon une approche pluriconfessionnelle de la prise de parole dans l'espace urbain comme Stefano Simiz (dir.), *Prédication en ville xvi^e-xx^e siècles*, *Histoire urbaine*, n°34, 2012, p. 5-131.

2. BOWMAN F. P., *Le Discours de l'éloquence sacrée à l'époque romantique*, op. cit., p. 8.

3. CHAUNU P., *Église, culture et société. Essais sur Réforme et Contre-Réforme (1517-1620)*, Paris, SEDES, 1981, p. 125 et p. 360.

4. HUGUES E., *Les synodes du Désert, Actes et règlements des synodes nationaux et provinciaux tenus au Désert de France de l'an 1715 à l'an 1793*, Paris, Fischbacher, 1885, t. 1, p. 189.

paraît nécessairement ouvrir une enquête sur la manière dont le politique – au sens large – est appréhendé par le religieux – pour ce qui regarde la prédication plus spécifiquement. Reste donc à comprendre la fin de cette étude qui est la Révolution de 1848, date politique mais qui symbolise, ici, les années 1840 qui s'imposent comme terme de ce travail, suivant plusieurs facteurs.

Si l'on se place, d'un point de vue de l'histoire religieuse, politique ou sociale qui sont au cœur de ce travail, il paraît délicat de terminer l'étude en 1789 qui a un sens éventuellement d'un point de vue social ou politique – fin de la monarchie absolue de droit divin, fin des privilèges – mais n'en comporte aucun d'un point de vue de l'histoire huguenote¹. Si l'on se situe, ensuite, d'un point de vue purement confessionnel, 1787 et non 1789 serait une date importante dans le protestantisme français, tout comme 1791 ou 1802. Dans un cas, la monarchie absolue reconnaît civilement les huguenots, dans l'autre, le culte est admis – mais seulement pour un temps court avec la déchristianisation de 1793 – et il faut donc attendre 1802 pour que leurs Églises soient pleinement restaurées par l'Empire. À partir de cette date, et de manière pérenne, la parole de chaire protestante devient légale et, dès lors, l'intérêt est de pousser plus avant la réflexion dans une comparaison entre ces deux statuts opposés de la prédication, autour d'une question qui est celle de la continuité ou de la rupture. Il s'avère important de savoir ce qui se passe « après » 1802, pour le comparer à un « avant » 1787/1791, tout en y intégrant la période révolutionnaire, moment matriciel d'évolutions politiques et sociales. De fait, il reste impensable de s'arrêter en 1787, 1789 ou 1802. Quand terminer donc ?

L'idée parût séduisante alors de choisir dans un premier temps l'année 1815, en tant que fin d'un régime politique et retour de la monarchie en France. Cette date permettait de mettre en parallèle deux temps de la prédication autour de la période révolutionnaire. Cependant, constitue-t-elle une véritable rupture et un terme à choisir ? Des travaux ont montré les limites d'une périodisation qui verrait 1815 comme le tournant entre période moderne et contemporaine, en particulier pour

1. Certes, l'article X de la *Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen* impose la liberté de conscience mais il ne s'agit là que d'une étape dans un processus long de reconnaissance du pluralisme religieux toujours non acquis en août 1789.

ce qui regarde l'histoire religieuse¹. Ils permettent de penser la nécessité d'élargir la chronologie au-delà de la fin de l'Empire. De fait, une grande synthèse comme l'*Histoire du Christianisme*, dont le dixième tome s'intitule *Les défis de la modernité*, a pour chronologie les années 1750-1840². D'ailleurs, l'étude précédemment évoquée sur la prédication catholique de Frank P. Bowman adopte sensiblement le même découpage (1750-1850). Bien qu'il s'agisse avant tout d'une périodisation qui concerne spécifiquement l'histoire catholique dans les deux exemples cités, il n'est pas impossible de considérer qu'il faille appliquer la même pour le protestantisme qui, bien que minoritaire, ne voit pas changer son statut de religion reconnue par l'État durant tout le XIX^e siècle.

Il connaît toutefois des bouleversements spécifiques dont le plus évident est l'affirmation d'une opposition au sein de l'Église réformée entre évangéliques et libéraux – tension apparue dès le début du XIX^e siècle – et dont les débats les plus intenses se situent justement à partir de 1848, avec l'émergence de la seconde génération des hommes du Réveil³. Il semble ainsi acquis que la Restauration et la Monarchie de Juillet, en tant que laboratoires d'analyse d'une parole de chaire protestante légale dans un cadre monarchique, permettent de manière appropriée une analyse de l'assimilation des changements politiques ou des résistances au renouvellement institutionnels dans ces discours protestants. C'est donc ce moment, 1848, qui a été choisi, clôturant ainsi une étude qui porte sur un siècle de prédication francophone car ont été étudiées des sermons prononcés en France mais également dans certaines églises du Refuge dans le Saint Empire, dans la confédération helvétique ou bien en Angleterre, sans oublier les chapelles d'ambassade en France, celle de Suède ou du Danemark notamment.

1. GOBEL J., PLONGERON B., « 1945-1970. Un quart de siècle d'histoire religieuse. À propos de la génération des secondes Lumières (1770-1820) », *Annales historiques de la Révolution française*, 1972-2 (n°208), p. 181-203 et p. 352-389 ; CHOPELIN P., CRÉPIN A., DE FRANCESCO A., HÈME DE LACOTTE R., MCPHEE P., MOULLIER I. ET SCHÖNPFUG D., « 1815 début de l'histoire "contemporaine" ? », *Annales historiques de la Révolution française*, 2014-4 (n°378), p. 119-149.

2. MAYER J.-M., VENARD M., PIÉTRI C. ET L., Histoire du christianisme des origines à nos jours, tome 10 : PLONGERON B. (dir.), *Les défis de la modernité (1750-1840)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

3. ENCREVÉ A., *Protestants français au milieu du XIX^e siècle. Les réformés de 1848 à 1870*, Genève, Labor et fides, 1986.

Questionnements multiples autour de la source homilétique

Le premier axe d'interrogation analyse l'éloquence de chaire protestante afin de saisir le sens à donner à ces prises de paroles religieuses qui restent fondamentales pour la communauté, y compris dans le Désert et la clandestinité imposée par la politique d'obligation catholique de Louis XIV. L'intérêt de la chronologie est qu'elle varie le statut même de cette éloquence qui passe de la clandestinité de l'Ancien régime à la reconnaissance officielle postrévolutionnaire et surtout impériale. Il reste toutefois à se demander si la légitimation du culte protestant implique une totale liberté de parole en chaire : à partir de 1802, les pasteurs, comme les hommes servant les autres religions reconnues par l'État, deviennent des fonctionnaires et, à ce titre, doivent répondre à des demandes officielles. Dans ce premier axe se pose également la question de la formation pastorale. Le problème est d'autant plus sérieux que les structures traditionnelles fondées sur le modèle calvinien de Genève - les académies dont certaines, comme Sedan, sont réputées - disparaissent avec la révocation de l'édit de Nantes. Il est alors essentiel de comprendre comment les pasteurs francophones peuvent se former à l'art oratoire durant le second XVIII^e et le premier XIX^e siècle. Le Séminaire de Lausanne (créé en 1726 par Antoine Court), la Faculté de théologie de Strasbourg (fondée par Johannes Sturm, en 1538, mais accueillant les ministres germanophones) puis celle de Montauban (ouverte en 1808-1810) offrent aux proposants un enseignement leur permettant de répondre aux différentes fonctions de leur ministère. Mais préparent-ils à l'exercice de la prédication de manière efficace et quelle est la culture politique des pasteurs qui leur permet de prendre la parole sur des aspects politiques, sociaux ou économiques liés aux événements de leur temps ? Dès lors, parce que la prédication est une pratique qui nécessite la maîtrise d'une technique oratoire, il est important de cerner quelques uns des pasteurs qui ont été des modèles du genre ou, à l'inverse, d'entrevoir ceux qui ont été de piètres orateurs.

Un deuxième axe d'interrogation repose sur la manière dont la *res publica* est présentée à l'auditoire protestant - réformé et luthérien - dans ce moment de parole pédagogique que sont les sermons. De ce point de vue, le prisme homilétique révèle le sens complexe de cette notion qu'est la « chose publique » et il s'avère d'autant plus nécessaire, pour les orateurs, d'user d'une rhétorique habile pour édifier les fidèles. La grille de lecture proposée appréhende alors comment les pasteurs abordent dans les sermons les bouleversements des systèmes politiques et sociaux de la seconde moitié du siècle des Lumières, de la Révolution française, et du XIX^e siècle, de l'ère napoléonienne jusqu'à 1848. Histoire diplomatique mouvante,

évolution législative rapide, renversements soudains de régime, bouleversements à la tête de l'État sont autant d'occasions pour les orateurs de livrer une parole protestante sur la république, notion qui elle-même évolue avec les changements des régimes politiques français. Car la république, durant la période sélectionnée, devient une réalité d'organisation politique de l'État avec la proclamation de la première République en septembre 1792 et alors qu'en 1804 Napoléon se présente comme l'« Empereur de la République française » puis, enfin, qu'une seconde République est proclamée en 1848. Il est dès lors essentiel d'analyser comment se situent les pasteurs par rapport à ces mouvements socio-politiques, dans leurs prêches mais aussi, pour certains d'entre eux, dans leurs écrits annexes ou dans leurs actions en dehors de la chaire, éléments qu'il est nécessaire de considérer. On pense en particulière à Rabaut Saint-Étienne qui réalise en 1792 un des premiers récits de la Révolution française avec la publication de son *Précis d'histoire de la Révolution française*, ou bien à Jeanbon Saint-André, membre du Comité de salut public, diplomate puis préfet d'Empire qui prit la parole dans la tribune révolutionnaire sur divers sujets d'intérêt général.

Après avoir présenté les modalités rhétoriques de la parole de chaire, et parce que le sermon a pour but d'éduquer le fidèle, dans un troisième temps, l'interrogation a porté sur les gestes et comportements que les pasteurs attendent de leur auditoire. La *res publica* ne repose pas simplement sur des principes, elle suppose aussi des actes : les sujets et les citoyens se doivent de participer au bien commun et de défendre l'intérêt général. Il est dès lors important pour les pasteurs d'expliquer ce que, concrètement, dans la vie quotidienne, cela implique. Le temps long d'un siècle est d'autant plus pertinent qu'il permet de voir comment les changements de statuts, l'acquisition de droits nouveaux, sont intégrés dans l'homilétique protestante. Des questionnements autour des guerres – en particulier la guerre de Sept ans et les guerres napoléoniennes – autour de la bienfaisance et de la cohésion sociale ou encore de l'élaboration de la loi traversèrent cette enquête sur les discours théologico-politiques des ministres protestants de langue française durant les années 1740-1840.

Les sermons sont la source principale de ce travail. Tous les discours prononcés dans ce siècle n'ont toutefois pas été sélectionnés : l'entreprise aurait été impossible en considérant qu'en moyenne un pasteur pouvait réaliser plusieurs centaines de discours dans sa carrière qui tous, malheureusement, ne sont pas arrivés jusqu'à

nous¹. Seuls les textes ayant une tonalité politique dans leurs titres ou péripécopes d'accroche ont été retenus pour la période 1744-1848. À ce premier corpus, d'autres documents homilétiques ont été sollicités dans une approche plus sociale ou culturelle de la question. Tel est le cas des sermons sur la richesse et la pauvreté, ou bien de ceux touchant l'éducation. Dans cette optique, les discours de certains pasteurs parmi les plus influents – les trois Rabaut pour l'Ancien Régime – ont été également intégrés au corpus, dans la totalité de leur conservation. À ces sources, s'ajoutent les manuels sur la prédication et l'art oratoire (dont certains sont simplement à l'état manuscrit), les papiers personnels des pasteurs lorsqu'ils ont été conservés – comme leurs journaux ou correspondances – et qui délivrent parfois de précieux renseignements sur leur pratique de l'éloquence. Les archives de consistoires – notamment celui de Paris ou d'Orléans – font également partie des sources de cette enquête, tout comme d'autres documents, plus spécifiques à certains pasteurs engagés pendant la Révolution française, principalement les discours dans les clubs, les comités ou les assemblées révolutionnaires, autre forme d'oralité.

Ces différents questionnements, qui croisent les trois parties du premier volume inédit, permettent au final de répondre aux différents champs d'étude homilétique relevés par Matthieu Arnold : les sources, les formes, les thèmes et lieux théologiques, ainsi que la réception des sermons. Pour compléter ce premier travail, un second volume, indépendant mais complémentaire à celui-ci, a été réalisé : 16 sermons s'échelonnant de 1744 à 1848, ont été transcrits et annotés, permettant de livrer en totalité, là où elles ne sont que souvent tronquées dans le premier volume, les paroles en chaire de 16 pasteurs, luthériens et calvinistes, connus ou plus discrets, ayant officié dans 13 Églises différentes, urbaines ou rurales. Ces discours de chaire servent ainsi de jalons d'analyse face aux changements politiques, aux évolutions homilétiques mais également aux origines et fondements des rapports théorisés entre Dieu, César et les protestants français suivant la péripécopie souvent mobilisée par les pasteurs : « il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu »².

1. Le chiffre est très variable et l'état de conservation ne permet pas de savoir avec précision le nombre de sermons prêchés par ministre. On estime à 380 le nombre de pasteurs au Désert entre 1760 et 1789 et 315 sous la en ajoutant l'Alsace, soit plusieurs milliers de discours. Chiffres de ministres avancés par KRUMENACKER Y., *Dictionnaire des pasteurs dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2008, p. 12.

2. Marc 12,13-17 ; Matthieu, 22,21 ; Luc, 20,25.

Quelques résultats

La centralité de la prédication, hors et dans le temple

Pour les protestants, la parole de chaire demeure une pratique centrale de la vie religieuse collective. La révocation de l'édit de Nantes en 1685 ne change rien à cette place prépondérante malgré les difficultés de prédication, liées à la clandestinité des activités religieuses huguenotes. Souvent en nombre insuffisant pour des Églises en pleine restauration à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les pasteurs parcourent de nombreux kilomètres pour prêcher, délivrant une parole dans des conditions périlleuses, précaires et fatigantes. La voix, particulièrement, et le corps de l'orateur dans son ensemble, sont parfois soumis à rude épreuve pour parvenir à perpétuer cet impératif calvinien suivant l'« esprit du Désert ». Au regard de l'importance de ce moment du culte, la formation reçue sur l'art oratoire en chaire paraît bien mince. Le sentiment de solitude et d'impréparation domine dans les témoignages des jeunes proposant et le départ pour le Séminaire de Lausanne sonne comme une délivrance pour la plupart d'entre eux. Au sein de cet établissement, la part de la préparation à l'élaboration des sermons n'est cependant pas considérable et les pasteurs se présentent donc souvent, au moment d'entrer dans leur premier poste, sans véritable formation à la prise de parole publique, si ce n'est grâce à un apprentissage personnel ou entre proposant. Le temps qu'ils consacrent alors à la rédaction de leur sermon est variable et les témoignages sur l'expérience de la prédication, en tout cas chez les jeunes pasteurs, montrent plutôt une réticence ou une peur face à cette fonction pastorale pourtant attendue par les fidèles.

La réintégration des protestants au royaume de France, la reconnaissance du culte, temporaire par la monarchie constitutionnelle et définitive par l'Empire, modifient théoriquement les conditions matérielles de la prédication. Nombre de ministres continuent cependant à prêcher ailleurs que dans les temples qui tardent parfois à être édifiés même si, dans les Églises urbaines, la restauration du culte dans un édifice prévu à cet effet est plus rapide. À cette première modification, il faut ajouter une formation pastorale plus soucieuse de l'éloquence de chaire. C'est, en effet, à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles que des « manuels » d'homilétique apparaissent, dans un premier temps sous la forme de conseils introductifs à des sermonnaires, puis de manière autonome. La publication des cours d'Alexandre Vinet, au milieu du siècle, marque parfaitement l'aboutissement d'un processus qui rend compte de la volonté de parfaire l'éloquence de chaire en milieu

protestant francophone. Il demeure toutefois certain que les grands modèles d'orateur indiquent une porosité entre les religions chrétiennes et l'étude – qui sous-entend imitation ou en tout cas analyse et connaissance – des célèbres prédicateurs catholiques reste une caractéristique de la période.

Soutien aux autorités et parole de revendication

La parole de chaire, bien qu'illégale dans le dernier siècle d'Ancien Régime, ne vacille pas dans le soutien à apporter aux autorités. La soumission, l'obéissance et le respect que tout protestant, en tant que croyant et sujet, doit aux autorités en place structurent nombre de textes. Les changements de régimes, qui traversent la période retenue pour cette enquête, ne modifient en rien ce principe : ni sous la Révolution française (en tout cas jusqu'en 1792, puis à partir de 1795), ni sous le Consulat, l'Empire ou les monarchies du XIX^e siècle, la prédication protestante ne varie en ce domaine. Et, dans tous les cas, l'obéissance aux autorités signifie respect de la loi. En particulier à partir de 1789, les pasteurs entrent ainsi dans le concert commun qui célèbre la loi. Celle-ci permet alors d'éviter le pouvoir arbitraire, dont les huguenots ont tant eu à souffrir. Elle est libératrice et assure à tous un sort commun. Les orateurs protestants ne peuvent qu'être sensibles à ce changement de régime, qui les incorpore progressivement mais sûrement à la Nation. L'État est alors vertueux et le bon gouvernement est fondé sur la raison, que les pasteurs, formés à l'orthodoxie raisonnée lausannoise, ne rechignent pas à mettre en avant dans leurs sermons. Obéir et respecter un tel fonctionnement institutionnel s'avère évident pour les ministres protestants qui n'ont eu de cesse d'appeler de leurs vœux un traitement égalitaire avec le reste des Français catholiques.

Avec la loi du 18 germinal an X, celle des articles organiques, les pasteurs deviennent des porte-paroles du pouvoir, ce qui accentue ce trait de paroles soumises à l'autorité dans des sermons d'apparat ou dans les discours de commandes officielles, inexistantes durant la période d'Ancien Régime. La fonctionnarisation des pasteurs et la parfaite intégration aux rouages administratifs de la France impériale – jamais remise en cause jusqu'en 1905 – provoquent une officialisation de la parole en chaire autour de la chose publique. La parole pastorale s'institutionnalise et répond ainsi aux attentes du pouvoir mais, à bien y regarder, cela ne signifie pas forcément de profonds bouleversements dans la manière de prêcher la *res publica* et les pasteurs n'hésitent parfois pas à recycler des sermons d'Ancien Régime durant les premières décennies du XIX^e siècle. Cette invariance de la parole de chaire à soutenir les régimes en place a d'ailleurs ouvert la voie à des critiques puisque certains

pasteurs, ayant servi l'Église et/ou le pouvoir de l'Ancien Régime à la Restauration, ont été accusés de girouettisme, comme Paul-Henri Marron.

Pourtant, cette homilétique de la soumission sait aussi se faire discours de revendication. En effet, de manière sourde, mais évidente dans le détail, les pasteurs profitent de ces moments en chaire pour poser des principes de vie en société, dont les plus saillants sont l'égalité, la liberté et la charité, cette dernière comprise comme amour de Dieu et du prochain. Durant les dernières décennies de l'Ancien Régime, ces paroles croisent la revendication à l'amélioration du sort des huguenots présente dans la littérature de défense de la cause réformée. Certains pasteurs participent directement à ce mouvement, par la publication d'écrits et par la prise de parole durant le culte. L'égalité et la liberté des croyants, piliers d'un discours huguenot de reconnaissance de leurs droits, se prolongent dans la présentation que les pasteurs font en chaire de la société civile et politique idéale, celle d'une société des semblables dans laquelle les droits et/ou les devoirs des différents membres sont pleinement reconnus et/ou suivis. Les discours de la seconde moitié du xviii^e siècle sont imprégnés des idées du temps et la formation à Lausanne des pasteurs français justifie le recours à la pensée des Lumières. Mais ils s'accordent constamment avec le rappel des principes religieux qui insistent également sur la modération, la patience et l'importance de la paix civile.

Une éducation du croyant-citoyen

Il y a donc au sein de ces discours théologico-politiques plusieurs articulations fortes dont la première se situe entre le théorique (les principes bibliques sur lesquels s'appuient les textes) et le pratique (les comportements que les pasteurs veulent provoquer chez leur auditoire). Apparaît dans ces sermons une œuvre d'édification du fidèle qui croise, à la fin du xviii^e siècle, celle d'une « républicanisation » du sujet devenant citoyen, processus entendu comme volonté d'expliquer et d'inculquer à l'auditoire le bon comportement civil ou politique, dans un sphère publique en plein changement. D'où l'importance de la rhétorique par l'exemple qui permet de donner sens et vie à des gestes politiques nouveaux, comme le serment civique, qui dévoile les enjeux des bouleversements sociaux. Mais, au-delà de cette tentative de républicanisation par la parole en chaire, les pasteurs insistent sur la nécessité du bon comportement en vue du bien public et de l'intérêt général. C'est ici qu'intervient une seconde articulation dominante dans ces discours, celle qui lie l'individuel au collectif. Les pasteurs parlent à une foule parfois considérable, à une masse constituée par des individus au parcours personnel, culturel ou social

différent. Il faut pourtant que tous se sentent concernés par la parole du prédicateur sur la chose publique ; et, pour créer cette connivence, l'orateur a souvent recours à l'émotion et à la sensibilité. Ce langage du cœur irrigue par exemple la thématique du patriotisme, constamment abordée en chaire, et il est ainsi le meilleur moyen pour créer le lien entre les personnes, dépasser l'individuel, afin d'aboutir au bien commun. En cela, les pasteurs bénéficient d'un atout, par l'usage récurrent d'un mot dans tous leurs discours de chaire, celui de « frère ». Ils n'ont donc aucune difficulté à insister sur la fraternité, voire à en jouer, et plus spécifiquement à partir de la période révolutionnaire. Ces « frères en Jésus-Christ » que sont les fidèles protestants deviennent des frères dans la sphère politique et sociale de la nation. Le contrat sentimental que les pasteurs tentent de créer entre leurs fidèles est là pour servir la chose publique et tous les gestes de la vie quotidienne en sont irrigués. Cet impératif de l'action individuelle pour le bien commun est particulièrement visible dans l'insistance à un engagement social avec les œuvres protestantes qui se multiplient au XIX^e siècle.

Dans les sermons théologico-politiques, la tentative de formation citoyenne est donc indéniable. Les sermons ne sont pas coupés du monde dans lequel ils s'inscrivent et, d'ailleurs, ils ne le peuvent pas si les orateurs veulent avoir un impact dans la société qui est la leur. C'est à cette condition que ces discours peuvent avoir un véritable rôle performatif qui suppose que l'auditoire entend mais surtout comprend la parole délivrée et agit en conséquence. L'interrogation sur laquelle il faut revenir est bien entendu celle de l'impact de ces paroles pastorales. L'impression de discours de chaire est un indice d'une diffusion du message des pasteurs qui ne se limite pas au moment de la prédication mais, il demeure délicat de répondre précisément à cette question. On peut, sporadiquement, penser que certaines attitudes résultent de ce que les citoyens entendent de leur pasteur lors de la prédication dominicale. On connaît sous l'Ancien Régime le loyalisme réformé à l'égard du monarque malgré la politique répressive et, à cet égard, le rôle des pasteurs, « sentinelles de paix » (c'est ainsi qu'ils se décrivent souvent en chaire), est déterminant. En mai 1813, le préfet du département de Lozère note que « les Cévenols se rendent sous les drapeaux sans répugnance, ne désertent pas, suivent les lois et s'occupent peu de politique »¹. Même constat en 1822 pour les « contributions et le « recrutement »². Difficile de ne pas penser ici aux exhortations constantes des pasteurs à « rendre à César ce qui appartient à César ». Enfin, en 1846, le sous-préfet

1. Cité par HIGONNET P., *Le village des Fanatiques*, Paris, Vendémiaire, 2014, p. 136-137.

2. *Idem*, p. 138.

consigne qu'à Pont-de-Montvert, le premier magistrat est « un maire intelligent et zélé, protestant très sage et vivant en bons rapports avec les soixante catholiques au plus qui habitent sa commune »¹. Là encore, l'impératif à l'unité civile, à l'entente au-delà des différences, au (bon) zèle à apporter à la société, chacun selon ses capacités, tous ces éléments maintes fois répétés par les pasteurs en chaire pointent en filigrane dans cette appréciation préfectorale de la communauté huguenote.

Bien entendu, il est délicat de s'appuyer exclusivement sur ces exemples pour tirer des conclusions nationales sur l'impact des sermons sur la *res publica* dans les comportements citoyens des protestants. Il reste toutefois que les pasteurs de l'Ancien Régime à la Seconde République ont utilisé la chaire pour développer une rhétorique autour du pouvoir temporel et de ses principes, une parole portant sur les droits et les devoirs des sujets et des citoyens, une homilétique soucieuse d'édifier le fidèle non plus simplement en tant que croyant mais également comme un individu appartenant à une communauté politique, sociale et nationale. La question de la citoyenneté et de ses modalités n'est pas au centre de tous leurs discours car, dans cette enquête, n'ont été retenus que des sermons théologico-politiques mais certaines de leurs prédications indiquent que cette attention à ce qui concerne le bien commun ou l'intérêt général peut faire partie de leur prise de parole publique et elle vise, quelle que soit la période considérée, à articuler l'individuel et le collectif, le théologique et le politique. L'ouverture à la sphère publique que permet la Révolution française poursuit cette constante par l'apprentissage de nouveaux comportements, de nouveaux gestes politiques, mais aussi par l'accentuation de pratiques anciennes de respect aux autorités et par la mise en application de principes souvent présents dans l'homilétique protestante d'Ancien Régime que sont l'égalité, la liberté et la fraternité, l'union, la modération et la concorde.

1. *Ibid.* p. 139.

II.
CONTRIBUTIONS

**BRICE MARTIN, BENJAMIN FURST,
CHARLOTTE EDELBLUTTE, LUC CHRISTIANY**

DU PROGRAMME FRANCO - ALLEMAND TRANSRISK SUR
LES INONDATIONS HISTORIQUES DANS LE FOSSÉ RHÉNAN
À LA BASE DE DONNÉES PARTICIPATIVE ORRION

Brice Martin est maître de conférences en géographie à l'université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT, Benjamin Furst est chargé d'étude et doctorant au CRESAT, Charlotte Edelblutte est ingénier d'étude contractuelle pour le programme ANR- DFG TRANSRISK, Luc Christiany est dirigeant de la société CYSTEME SAS spécialisée en solutions numériques ¹

Du risque d'inondation et de la culture du risque en Alsace

Si le sud de la France est frappé presque chaque année par des inondations catastrophiques, tant en termes de coût que pour le nombre de communes touchées, le nord-est et l'Alsace en particulier, semblent miraculeusement épargnés. Et si l'on fait abstraction des phénomènes destructeurs, fréquents, mais très localisés tels que coulées de boue, les dernières inondations ayant impacté l'ensemble de la région remontent à février 1990 ! Et encore ne s'agissait-il même pas d'une crue centennale alors que le département du Var en a subi 3 depuis 2010, et que la région Languedoc-Roussillon a vécu une douzaine d'alerte orange ou rouge aux inondations au cours du seul automne 2014 ! Une situation en Alsace due à l'efficacité des mesures de protection autant qu'aux hasards du climat. Qu'on ne s'y trompe pas, ce ne sont que les crues faibles à moyennes qui sont devenues presque inoffensives, et la fréquence des événements destructeurs a donc diminué. Mais face aux crues fortes, rares, la région reste doublement vulnérable. D'une part, car les infrastructures se sont multipliées au cours des dernières décennies le long des cours d'eau, d'autre part parce la diminution de la fréquence des phénomènes extrêmes tend à endormir la vigilance des acteurs, à ralentir les procédures de gestion préventive. En témoignent, par exemple, les 17 années qu'il a fallu pour arriver à l'approbation du Plan de Prévention des

1. Contact : Brice Martin, CRESAT-UHA Campus Fonderie 16, rue de la Fonderie - 68093 Mulhouse Cedex, Tél. 03 89 56 82 65 / 06 32 18 59 96 brice.martin@uha.fr.
Luc Christiany : CYSTEME SAS, 67 Rue Virgile - 67200 Strasbourg.

Risques d'Inondation de la vallée de la Doller dans le sud du Haut-Rhin, prescrit en 1997, approuvé en... 2014. Et que dire du Bas-Rhin, longtemps parmi les départements les plus en retard en termes de mise en place des procédures de prévention, faute de véritable culture du risque, et notamment du côté des élus...

Il apparaît donc urgent de réfléchir à un projet de (re)construction de la culture du risque, en accord et en partenariat avec les services en charge de la gestion préventive des risques (État et collectivités territoriales) : que sait-on et que doit-on savoir de l'histoire des inondations et comment transmettre l'information ? La période s'y prête particulièrement bien puisque, d'abord, plusieurs PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) sont en chantier dans le Bas-Rhin, avec une volonté réelle d'information en amont, ensuite parce que plusieurs PAPI (Programmes d'Action de Prévention des Inondations) ont été lancés avec, parmi les objectifs principaux, la mise en place d'une culture du risque à l'échelle des territoires.

La question de l'information sur les événements historiques de référence

Lorsqu'est menée, localement, une action de prévention du risque d'inondation, le recours aux événements historiques permet d'abord de faire de la pédagogie, ensuite de légitimer une procédure réglementaire régaliennne, même si c'est parfois de façon un peu abusive. Ainsi trouve-t-on cette phrase au début de la plaquette d'information sur les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) éditée au début des années 2000 par les services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Haut-Rhin (DDAF) : « l'Alsace n'a plus connu de crue exceptionnelle depuis 1910. En presque un siècle, le risque d'inondation s'est donc naturellement effacé de nos mémoires ». Une affirmation pour le moins paradoxale car, si cette évocation renvoie indubitablement à la dimension dramatique des événements s'étant produits à Paris en 1910, les inondations de cette année-là, pourtant exceptionnelles en Alsace aussi, mais peu documentées, ne sont aucunement prises en compte dans le Haut-Rhin où seules les inondations de 1983 et 1990 servent de référence à la réalisation des PPRI. Ce qui pose la question d'une éventuelle sous-estimation du risque d'inondation dans les modélisations des crues de références et des zones inondables en cas d'événement de récurrence centennale (Fig.1).



Fig. 1 : un des rares repères de crue du Haut-Rhin (pont SNCF, forêt du Neuland, sud de Colmar) conservant des informations sur les hauteurs d'eau atteintes par les événements s'étant succédés depuis 1876. Aucune plaque informative de type PHEC (plus hautes eaux connues) n'a encore été posée en Alsace, malgré l'obligation légale pour toutes les communes dotées d'un PPRI (+ de 300 !). Notez les relatives faiblesses des crues de 1990 et 1983, par rapport à leurs devancières, sachant qu'il manque malheureusement les données sur 1947 et 1955.

On a pu montrer dans le cadre du programme TRANSRISK que, bien que légitimes en tant qu'événements de référence, les inondations de 1910 et bien d'autres au moins aussi importantes (1876, 1882, 1919, 1947, etc.), étaient devenues notablement méconnues, pour des raisons multiples, propres à l'histoire compliquée de l'Alsace au cours des deux derniers siècles, voire à l'éparpillement et à la désorganisations des archives des administrations en charge de la question. Pire, cette méconnaissance des risques était partagée par l'ensemble des acteurs des scènes locales du risque, posant des problèmes d'acceptation des risques et de leur gestion, et de vulnérabilité additionnelle en termes de comportement avant, pendant, après les crises. D'où l'idée, dans le cadre du nouveau programme TRANSRISK², en accord avec les acteurs (dans le cadre du développement des PAPI et des PPRI), de faire de la base de données du programme TRANSRISK sur les inondations historiques, une plate-forme d'accès et de partage de la géohistoire des inondations, accessibles à tous. Car la mémoire des événements extrêmes est un puissant moyen de réduction de la vulnérabilité individuelle et collective, autant qu'un outil indispensable de légitimation des procédures de zonage réglementaire, restrictives et mal acceptées lorsque le risque est oublié voire nié.

ORRION, outil participatif d'information sur les inondations historiques

Cette base de données en ligne, participative, s'appelle ORRION (Observatoire Régional des Risques d'Inondation en Alsace) et est opérationnelle depuis le début de l'année 2015. En ce qui concerne sa conception, nous avons tenu compte des exemples existants en termes de bases de données sur les risques d'inondations, que ce soit l'ONRN (Observatoire National de Risques Naturels), piloté par les ministères et la Mission Risques Naturels des assurances, la BDHI (Base de Données sur l'Histoire des Inondations), réalisée dans le prolongement de la Directive Européenne Inondation, ou encore la base de données des services RTM (restauration des terres en montagnes), valable uniquement pour les départements alpins et pyrénéens. Ces bases de données sont toutes pilotées par des services de l'État, avec un caractère national qui dilue l'information régionale et ne se prête pas forcément aux particularités des territoires (sources en allemand ?). Par ailleurs, l'interface permettant d'accéder aux informations est souvent très complexe et donc peu attractive. De plus, l'aspect collaboratif se restreint à la participation des seuls services de l'État et limite les possibilités d'appropriation par le public. Or cet aspect nous apparaissait fondamental, notamment en raison du manque de documentation sur les inondations extrêmes, problème lié au contexte historique alsacien, qu'on pourrait surmonter grâce aux contributions du public. Et c'est en cela que la démarche d'ORRION se distingue de l'excellent site de l'Observatoire des Inondations de Franche-Comté, territorialisé et riche en informations, doté d'une interface accessible et attrayante, mais ne permettant pas de contributions directes. Enfin, une des difficultés majeures consistait à trouver une organisation permettant la saisie facile et rapide, et l'affichage géolocalisé de plus de 4 000 informations issues d'une base de données TRANSRISK toujours enrichie à l'heure actuelle. Le site ORRION (financé dans le cadre du programme franco-allemand ANR-DFG TRANSRISK²) a donc été conçu dans ce sens, en partenariat avec la société SYSTEME, sans s'appuyer sur une base de données en ligne au sens stricte, vus les problèmes rencontrés par la mise en place de la BDHI, mais en construisant un blog de type Wordpress. Chaque information relative à une inondation correspond à une entrée dans le blog, avec une indexation, et permet une recherche par mot-clés comme pour une base de données classique, la facilité de gestion et d'utilisation en plus. Evidemment, la quantité et la complexité des informations contenues dans la base de données TRANSRISK, nécessiteront sans doute plusieurs années avant que l'intégralité des données soit disponible sur le site ORRION.



Fig.2 : page d'accueil d'ORRION et interface de consultation de la base de données en ligne

D'autant plus qu'ORRION est appelé à se développer en termes de type d'information. En effet, le site est destiné à informer et à partager les informations en s'inscrivant dans le contexte particulier d'un territoire transfrontalier. C'est pour cette raison que le site présente un caractère bilingue (français et allemand). Car si ORRION est opérationnel et en cours de développement en ce qui concerne l'Alsace et les inondations, il va être étendu aux coulées de boue (dans le cadre du programme transdisciplinaire ECOVINO), aux avalanches (avec le développement du site ORRIA : observatoire régional des risques d'avalanches en Alsace), avant de devenir une plate-forme trinationale incluant les informations sur les inondations historiques dans le Fossé Rhénan pour le Pays de Bade en Allemagne et les cantons de Bâle et Bâle-campagne en Suisse. Enfin, dès 2016, ORRION fournira des informations locales sur les différentes procédures réglementaires en cours, en termes de gestion, d'information et de prévention sur les risques d'inondation, ainsi qu'une veille événementielle, technique et juridique, en s'inspirant, modestement, de l'Institut de Risques Majeurs (IRMA) de Grenoble pour le département de l'Isère.

Dans une logique de partage, de communication et d'information, ORRION bénéficie d'un relais sur une page Facebook (Fig.3) destiné à accroître la visibilité et l'attractivité du site, via la publication régulière de photos ou de cartes postales anciennes.

ORRION, en soutien des actions de prévention des risques d'inondation

L'intérêt des services de l'État et des collectivités territoriales pour le travail de compilation des inondations historiques s'était déjà manifesté durant le programme TRANSRISK (2008-2011), aboutissant à une participation, dans le cadre de l'application de la Directive Européenne « Inondation », à l'enquête préalable sur le risque d'inondation (EPRI) et au comité de pilotage des TRI (Territoires à Risques d'inondation Importants) pour l'Alsace. Ces premières collaborations ont permis ensuite de participer (en s'appuyant sur ORRION) aux actions de renforcement de la culture des risques pour les PAPI du Giessen, de la Liepvrette et de la Zorn, en collaboration avec les collectivités territoriales, puis de porter auprès du public, pour la DDT du Bas-Rhin, la politique d'information et de communication sur les inondations en préalable à la réalisation des PPRI du Bas-Rhin (Bruche, Ill, Moder, Giessen-Liepvrette, Fig.4), en partenariat avec le bureau d'étude MAYANE à Montpellier.

Enfin, l'expertise acquise en termes d'inondations historiques a permis à toute l'équipe TRANSRISK² (CRESAT à Mulhouse et IPG de Freiburg), de participer au montage du programme INTERREG Clim'ability, porté par l'INSA à Strasbourg, programme validé le 17 décembre 2015 et qui démarrera dès janvier 2016.

II. CONTRIBUTIONS



Fig. 3 : page Facebook d'ORRION

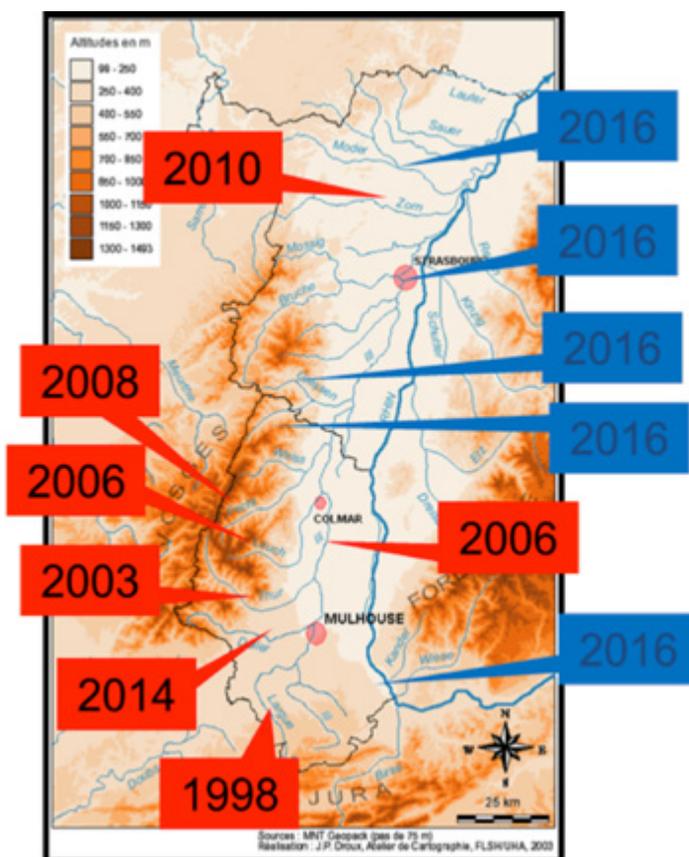


Fig. 4 : programme de réalisation des PPRI en Alsace : en rouge, ceux déjà approuvés (avec année d'approbation), en bleu, ceux programmés pour 2016

TEVA MEYER

L'ENERGIEWENDE COMME RECOMPOSITION
GÉOGRAPHIQUE EN ALLEMAGNE

*Teva Meyer est doctorant à l'Institut Français de Géopolitique
(Université Paris 8) et ATER en géographie à l'université de Haute-Alsace*

Le néologisme *Energiewende* apparaît en Allemagne pour la première fois en 1980 dans un rapport publié par l'Öko-Institut¹ présentant des scénarii pour une croissance économique sans pétrole et sans uranium². Si le « tournant énergétique » allemand a gagné en visibilité médiatique depuis l'accident de Fukushima de mars 2011 et la décision prise par Angela Merkel de fermer huit réacteurs nucléaires immédiatement puis d'accélérer l'arrêt des neuf restants, il représente en réalité une dynamique en œuvre depuis plus de trente ans. Dans sa forme actuelle l'*Energiewende* vise quatre objectifs à l'horizon 2050 : réduire la consommation nationale d'énergie primaire de 50 % par rapport au niveau de 2008, réduire la consommation d'électricité de 25 % par rapport à 2008, réduire les émissions de CO² de 80 % par rapport au niveau de 1990 et enfin augmenter la part des énergies renouvelables à 80 % dans la consommation finale. Pour ce faire, le gouvernement allemand a entériné en 2011 un ensemble de sept réformes, l'*Energiepaket*, devant permettre le développement des sources renouvelables ainsi que l'augmentation des économies d'énergie. Si l'*Energiewende* ne doit pas être circonscrit au changement du mix électrique, c'est néanmoins cet aspect qui soulève le plus de débats et de conflits tant à l'intérieur qu'en dehors des frontières du pays. En modifiant les sources d'approvisionnement en électricité, la transition a entraîné une recomposition de la géographie des énergies en Allemagne.

1. Association environnementaliste créée en 1977 dans le Bade-Wurtemberg et issue du mouvement antinucléaire allemand qui deviendra un institut de recherche par la suite

2. KRAUS F., *Energie-Wende. Wachstum und Wohlstand ohne Erdöl und Uran*, Francfort, S. Fischer, 1980.

Tout comme l'*Energiewende*, cette dynamique est bien antérieure à la catastrophe japonaise de mars 2011.

Dans de nombreux travaux traitant des politiques énergétiques allemandes, on retrouve la même représentation d'une géographie politique des énergies divisée dans une dichotomie nord/sud¹. Ces deux blocs, aux pouvoirs renforcés par le système fédéral, s'affronteraient pour influencer l'orientation des politiques énergétiques nationales. Au nord-ouest, en Rhénanie, une alliance se serait historiquement nouée entre les sociaux-démocrates et le système productif du charbon. Pour Huber, le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) soutiendrait l'industrie charbonnière autant pour pérenniser son assise politique dans ces territoires que sous l'influence des nombreux cadres du parti issus des Länder de Rhénanie et des syndicats localement implantés². Au sud, la Bavière et le Bade-Wurtemberg auraient pallié leur manque en ressources fossiles en développant et soutenant l'énergie atomique. Les conservateurs, dont les territoires de force se situent dans ces *Länder*, auraient vu dans le nucléaire un outil de concurrence avec les sociaux-démocrates en Rhénanie. Reflet d'une réalité, cette division de la géographie politique des énergies en deux « champs de force » ne nous semble néanmoins que partielle. Si nous acceptons le postulat selon lequel la répartition des moyens de production d'électricité sur le territoire a influencé le soutien des partis politiques aux différentes sources, il faut prendre en compte les trois dynamiques qui ont bouleversé la géographie des énergies outre-Rhin ces vingt dernières années. La première, c'est le développement des énergies renouvelables depuis la loi *Stromeinspeisungsgesetz* (StrEG) de 1991. La deuxième, c'est la réunification des deux Allemagnes dont le processus de lissage des conditions de vie influence la géographie des énergies. Enfin, la décentralisation et la déconcentration du marché de l'électricité constituent la troisième dynamique. Ainsi dans cet article, nous souhaitons émettre l'hypothèse suivante : depuis le début des années 1990, la géographie politique des énergies en Allemagne a subi une recomposition horizontale et verticale. Horizontalement, le développement des sources renouvelables et la réunification ont modifié la configuration des territoires de soutien aux énergies. Verticalement, les mouvements de remunicipalisation et

1. AYKUT S., *Comment gouverner un « nouveau risque mondial » ? La construction du changement climatique comme problème public à l'échelle globale, européenne, en France et en Allemagne*, thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2012, p.374

2. HUBER, 2014, « Leadership and unification : climate change policies in Germany », in Lofsted. (dir), *Cases in Climate Change Policy : Political Reality in the European Union*, Londres, Routledge, p. 65-85.

3. AYKUT S., *Op. cit.*, p.374

le développement des coopératives citoyennes ont entraîné une redistribution des pouvoirs depuis un nombre restreint de grands acteurs nationaux vers une multitude d'acteurs locaux, et en particulier des collectivités territoriales. Cette double dynamique est une des explications au consensus politique qui permet actuellement la mise en place de cette transition énergétique.

Recomposition horizontale : constitution de nouveaux territoires de force des énergies en Allemagne

En 1990, le mix électrique de la République Fédérale d'Allemagne se constituait à 31 % de lignite, 25,6 % de houille, 27,7 % de nucléaire, 6,5 % de gaz naturel et pour seulement 3,6 % d'énergies renouvelables, presque uniquement de l'hydroélectricité¹. Comme mentionnée auparavant, cette date marque le début d'une restructuration complète de la géographie des énergies en Allemagne sous l'effet combiné de deux dynamiques : la réunification allemande et la mise en place d'incitations légales à la production d'énergies renouvelables. Presque concomitants, ces deux événements vont entraîner une redistribution des soutiens aux énergies sur le territoire allemand, initiant alors une recomposition horizontale de la géographie politique des énergies.

Si l'expression a été inventée près de dix ans avant la chute du Mur de Berlin, les commentateurs n'hésitent pas à comparer l'*Energiewende* à la *Wende*, le processus ayant mené à la chute du régime communiste en République Démocratique d'Allemagne (RDA). L'effort économique demandé à l'Allemagne dans le cadre de sa transition énergétique serait aussi conséquent que celui posé par la réunification. Ces deux événements partagent une même temporalité. Alors que le Traité d'Unification de la RDA et de la RFA fut ratifié le 20 septembre 1990, la loi StrEG qui instaure pour la première fois une obligation d'achat, par les opérateurs de réseaux, de l'électricité produite par les sources renouvelables fut signée le 7 décembre 1990.

La réunification : une première sortie du nucléaire en Allemagne

Suite à la réunification, la RFA dut intégrer un système électrique est-allemand vétuste, dominé par le lignite et l'énergie nucléaire. Considérant la sûreté du parc électronucléaire est-allemand comme trop faible, décision fut prise par le gouvernement réunifié de fermer les deux centrales en fonction, à Greifswald et Rheinsberg,

1. Le reste de la production d'électricité provenait d'autres hydrocarbures et de quelques centrales à biomasse.

ainsi que de stopper la construction de celle de Stendal. En ce sens, la réunification représente une première sortie du nucléaire pour l'Allemagne puisqu'une partie entière de son territoire fut dénucléarisée alors même que les réacteurs arrêtés ne furent pas remplacés. La mémoire encore vive de l'accident de Tchernobyl survenu quatre ans plus tôt ne permet pas d'expliquer à elle seule ces fermetures. D'autres pays satellites de l'Union Soviétique purent conserver après 1990 leurs centrales. Si, dès les années 1950, le gouvernement de RDA perçut le nucléaire comme une opportunité pour s'affranchir de son manque de ressources, l'URSS ne lui a jamais permis de développer sa propre filière¹. Durant la Seconde Guerre mondiale, le régime national-socialiste transféra ses centres de recherche atomique vers l'ouest, en dehors de ce qui deviendra la zone d'occupation soviétique après la capitulation². Contraint par un déficit de compétences et de matières fissiles, la RDA dut importer des réacteurs conçus en URSS. L'Union Soviétique prit également le contrôle des gisements d'uranium de Thuringe et de Saxe en tant que paiement pour les réparations de guerre. Si certains historiens invoquèrent initialement des problèmes économiques pour expliquer l'échec du programme nucléaire est-allemand, l'ouverture des archives révéla le rôle de l'influence soviétique³. Le gouvernement de l'URSS ne souhaitait pas que la RDA puisse avoir accès à du plutonium et à de l'uranium de qualité militaire ou bien qu'elle ne devienne énergétiquement indépendante. Les centrales furent alors gérées comme des « exclaves soviétiques ⁴ » dans un rapport de « colonisateur à colonisé ⁵ ». La fermeture en 1990 des centrales est-allemandes est une conséquence directe de l'inexistence d'une filière indépendante en RDA.

Alors que le reste du système électrique est-allemand était appelé à être privatisé par la *Treuhand* au sein d'une entreprise, la VEAG, cogérée par les grands industriels ouest-allemands de l'énergie, aucun de ces derniers ne décida de construire de nouvelles centrales en RDA. En conséquence, et comme on peut le voir en carte 1, aucune industrie électronucléaire n'était implantée en 2011 dans les nouveaux

1. AUGUSTINE K., *Red Prometheus : Engineering and Dictatorship in East Germany, 1945-1990*, Cambridge, MIT Press, 2007

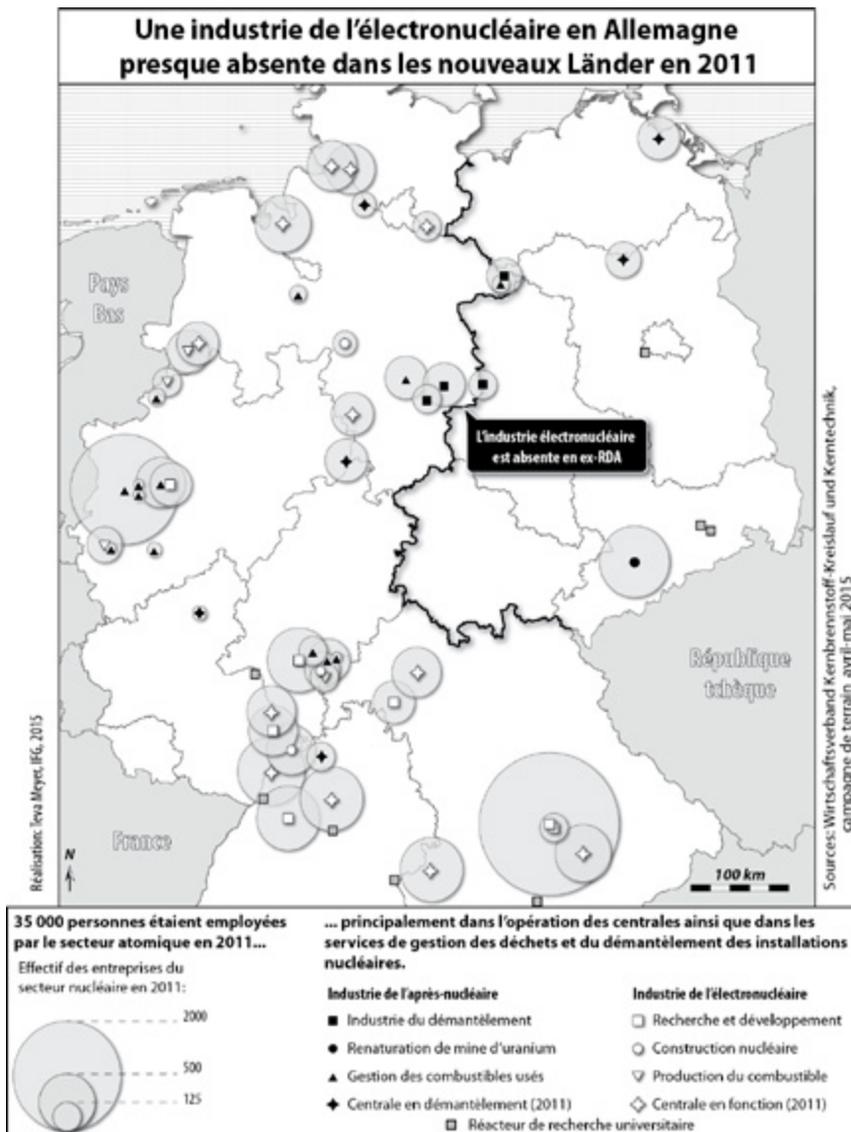
2. MACRAKIS K., *Science under Socialism : East Germany in Comparative Perspective*, Cambridge, Harvard University Press, 1999

3. REICHERT M., *Kernenergiewirtschaft in der DDR*, Scripta Mercaturae, St. Katharinen, 1999

4. AUGUSTINE K., *Op. cit.*

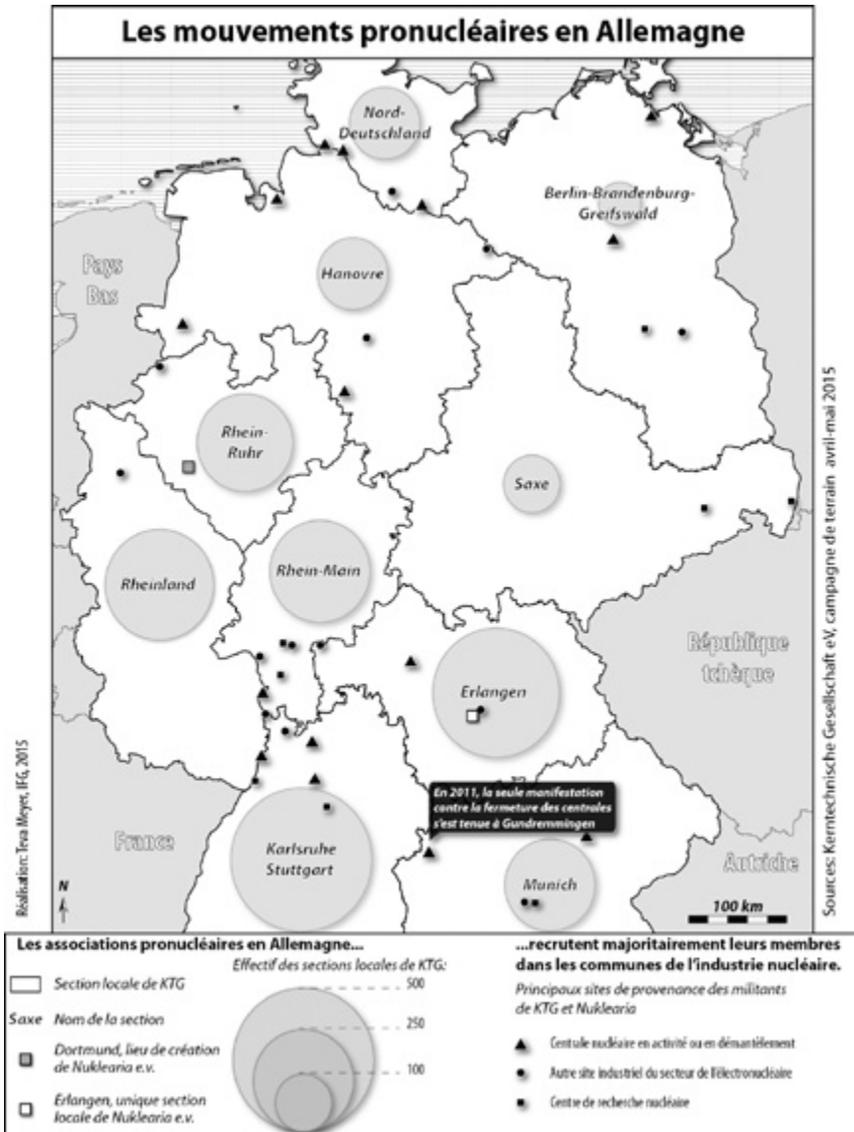
5. SCHMID S., "Nuclear Colonization ? Soviet Technopolitics in the Second World", in HECHT G., *Entangled Geography*, Cambridge, MIT Press, 2011, p. 126-154

Länder, à l'exception des sites de démantèlement des centrales et des mines d'uranium en réhabilitation.



Carte 1 : L'industrie nucléaire en Allemagne

Le soutien politique à l'électronucléaire dans les nouveaux *Länder* est particulièrement faible par rapport au reste du pays. L'analyse de la répartition des militants de l'association *Kerntechnische Gesellschaft* (KTG) est en ce sens révélatrice. S'ils sont peu visibles, les mouvements pronucléaires sont encore actifs en Allemagne. On recense principalement deux associations. La première, *Nuklearia*, est une émanation du Parti Pirate dont les adhérents, une centaine environ, constituent la majorité des membres. L'association, qui cherche actuellement à constituer des branches dans l'ensemble des formations politiques, trouve un relai important auprès d'*Alternative für Deutschland* (AfD), parti le plus critique de l'*Energiewende*. Créée à Dortmund en 2013, *Nuklearia* est organisée à l'échelle nationale et ne compte qu'un seul groupe local à Erlangen en Bavière, site historique de l'industrie atomique allemande où étaient installées les activités nucléaires de Siemens, aujourd'hui gérées par AREVA. La seconde association, KTG, a été fondée en 1969 afin de promouvoir l'utilisation pacifique du nucléaire. Regroupant environ 3000 adhérents, KTG est divisée en dix sections locales, dont deux qui incluent les nouveaux *Länder*. Comme on peut le voir en carte 2, c'est dans ces groupes, ceux de Saxe et de Berlin-Brandebourg-Greifswald, que l'on trouvait le moins d'adhérents en 2011, respectivement 90 et 75. Sans force sociale le soutenant, l'électronucléaire est devenu un non-enjeu politique pour les nouveaux *Länder*, à l'inverse du développement des énergies renouvelables et du maintien de l'industrie du lignite.



Carte 2 : Les mouvements pronucléaires en Allemagne

La transition énergétique : une politique de lissage des différences entre l'ouest et l'est de l'Allemagne ?

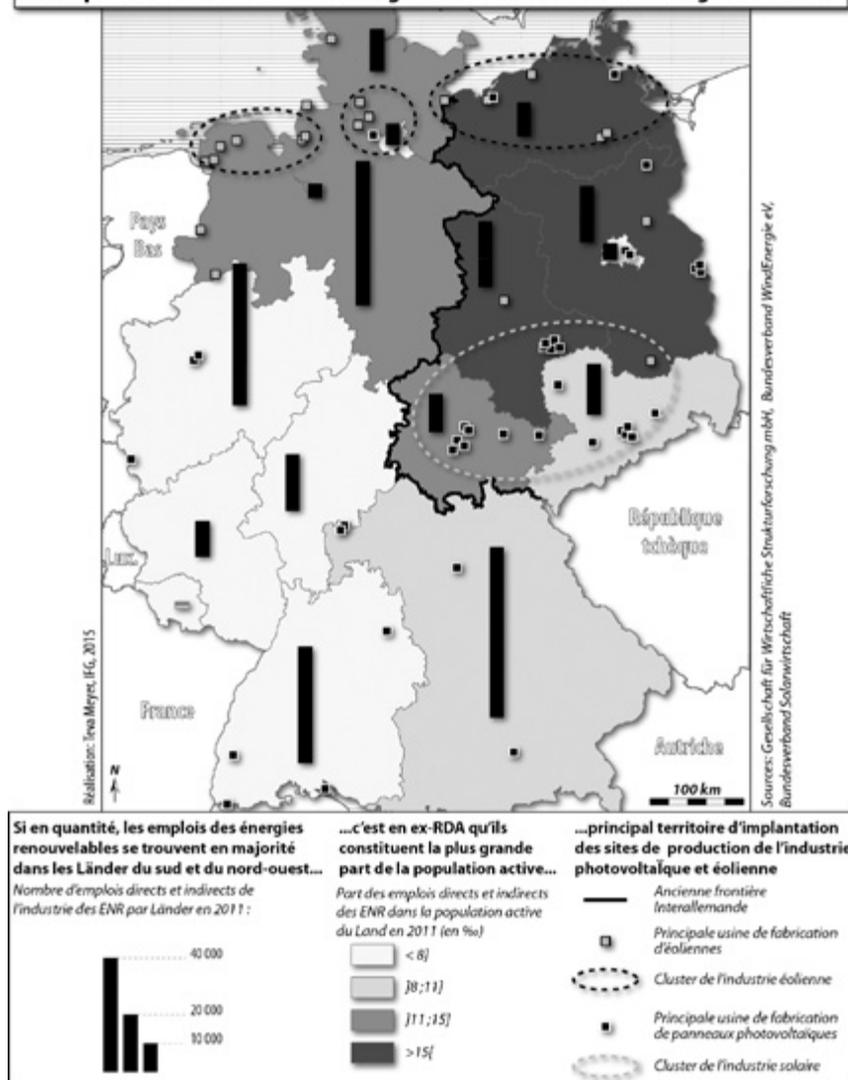
La célébration des 25 ans de la chute du Mur de Berlin en septembre 2014 a donné lieu à de nombreuses publications soulignant la persistance d'une frontière entre les deux Allemagnes, tant sur les plans économique que social. Conformément à l'article 72 de la Loi Fondamentale (*Grundgesetz*), l'objectif de l'aménagement du territoire en Allemagne est de créer des conditions de vie égales dans toutes les régions de la République fédérale et de niveler les déséquilibres spatiaux. Ainsi, le débat sur la politique énergétique, comme tout programme d'aménagement du territoire, a été influencé par l'objectif de suppression de la frontière interallemande. Le développement des alternatives à l'énergie atomique a été perçu comme un enjeu pour le rattrapage économique des nouveaux Länder.

La loi *Erneuerbare Energien Gesetz* (EEG) votée en 2000 a complété la StrEG en instaurant des tarifs de rachat de l'électricité renouvelable fixés sur une période de vingt ans. En donnant aux investisseurs une visibilité à long terme, cette réforme a permis leur développement massif dans le pays. En 2011, le secteur des énergies renouvelables employait en Allemagne environ 380 000 personnes, soit près de quatre fois plus qu'en 2000¹. Une analyse cartographique – en carte 3 – de la répartition de ces emplois montre que, si c'est dans le sud du pays qu'ils sont les plus nombreux en valeur absolue, c'est toutefois dans les nouveaux *Länder* que leur concentration par rapport à la population active est la plus importante. Cette situation s'explique par deux dynamiques. Premièrement, une large proportion des usines allemandes de production d'éoliennes et de panneaux solaires se sont installées en ex-RDA. Plus de 120 entreprises du secteur éolien se regroupent dans le Cluster « Wind Energy Network » basé à Rostock en Mecklembourg-Poméranie occidentale. Cette agrégation s'explique par la proximité des lieux d'implantation de turbines (en particulier des projets de parcs offshore), par les incitations fiscales européennes et fédérales en faveur de l'implantation en ex-RDA et par les facilités d'exportation vers les marchés nordiques. Les usines de fabrication de panneaux photovoltaïques se sont concentrées entre la Saxe, la Saxe-Anhalt et la Thuringe dans la « Solar Valley Mitteldeutschland », un cluster fondé en 2008. En 2011, un an avant la crise qui a frappé le secteur, le cluster produisait la moitié des panneaux solaires conçus en Allemagne, et près de 15 % de ceux construits dans le monde. Le

1. O'SULLIVAN M., *Bruttobeschäftigung durch erneuerbare Energien in Deutschland im Jahr 2013*, Berlin, Bundesministeriums für Wirtschaft und Energie, 2013, p. 8

niveau relativement bas des salaires, les incitations fiscales à l'installation dans les nouveaux *Länder*, le soutien des gouvernements locaux et la présence d'une tradition industrielle du silicium dans la région ont poussé les entreprises du secteur à s'implanter en ex-RDA. Enfin, ces *Länder* concentrent une part importante de la production d'électricité d'origine renouvelable. Pour l'éolien, c'est principalement la disponibilité du vent et des surfaces agricoles qui a orienté les constructions vers l'ex-RDA. Concernant le photovoltaïque, si la production se concentre en Bavière, c'est au Brandebourg que la capacité photovoltaïque installée par habitant est la plus importante. En ancienne Allemagne de l'Est, la présence de grandes surfaces disponibles, majoritairement des friches militaires et industrielles, a permis la construction de très grands parcs photovoltaïques. Le développement des énergies renouvelables a été perçu comme un enjeu pour l'économie de ces *Länder* et, ce faisant, pour le lissage des niveaux de vie entre ouest et est. Cette représentation se retrouve non plus uniquement dans le discours des mouvements environnementalistes, mais dans la rhétorique de l'ensemble des partis politiques allemands, exception faite des libéraux du *Freie Demokratische Partei* et de l'AfD. Ainsi, Reiner Haseloff, ministre-président de Saxe-Anhalt (Union chrétienne-démocrate d'Allemagne-CDU), souligna dans une interview donnée au *Leipziger Volkszeitung* le 26 août 2012 l'opportunité économique que la sortie du nucléaire représente pour son *Land*. Les nouveaux *Länder* sont de ce fait devenus des « champs de force » pour les renouvelables.

L'emploi dans l'industrie des énergies renouvelables en Allemagne en 2011



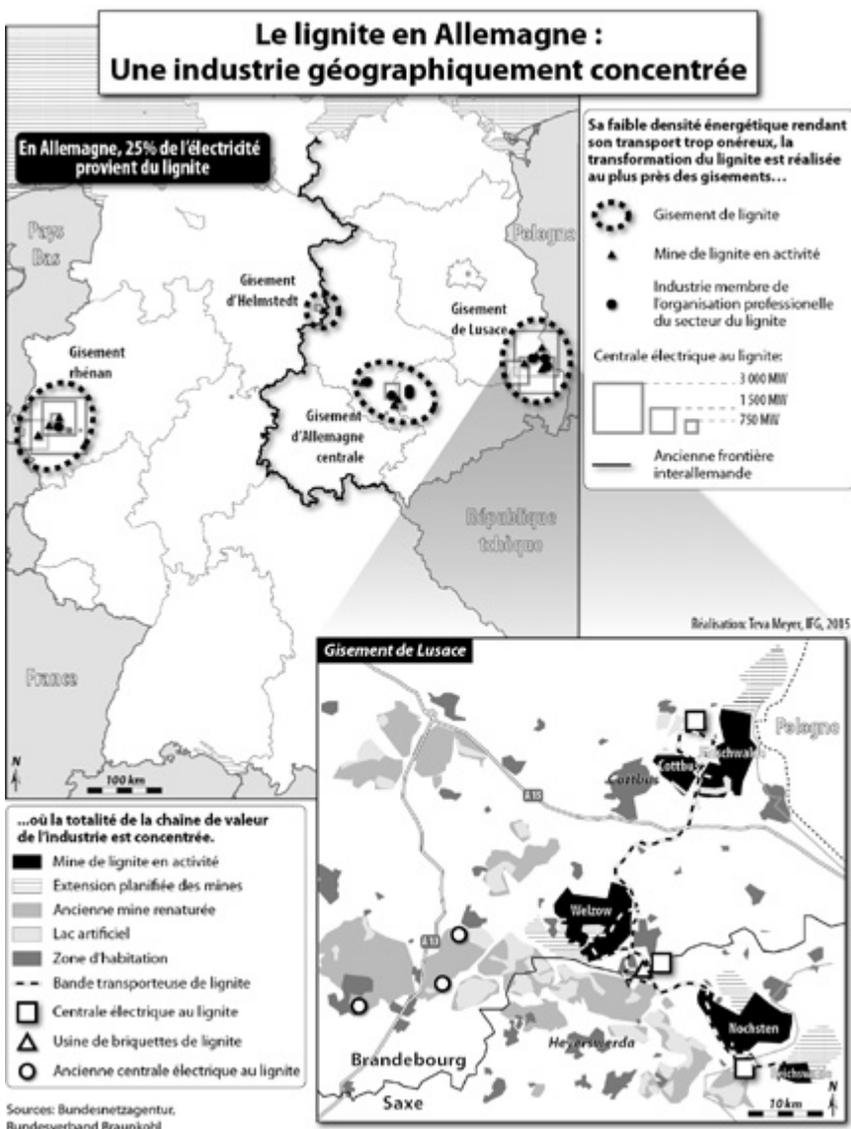
Carte 3 : L'industrie des énergies renouvelables en Allemagne

Aujourd'hui, quatre gisements de lignite sont en exploitation en Allemagne, dont deux dans les nouveaux *Länder* : les gisements de Lusace et d'Allemagne Centrale. Les commentateurs de la politique énergétique allemande font parfois l'erreur de confondre sous le terme générique de charbon l'exploitation du lignite (*Braunkohle*) et celle de la houille (*Steinkohle*). Pourtant, les différences intrinsèques de ces combustibles ont mené à la constitution de systèmes géographiques et sociotechniques différents. En 2014, la houille représentait 17,8 % du mix électrique allemand contre 25,4 % pour le lignite. Si en 2013 uniquement 15 % de la houille consommée outre-Rhin y était produite¹, la totalité du lignite utilisé était extrait des mines allemandes. La principale différence entre ces deux formes de charbon tient dans leur pouvoir calorifique, 17 GJ/tonne pour le lignite contre 30 GJ/tonne pour la houille, conséquence d'une teneur en eau plus importante pour la première. Il faut deux fois plus de lignite que de houille pour délivrer la même quantité d'énergie, rendant le transport du combustible sur de longues distances peu rentable. À l'inverse des centrales à charbon qui peuvent être installées presque partout sur le territoire tant qu'une voie de communication permet l'approvisionnement en combustible, l'ensemble de la chaîne de valeur du lignite est agrégé autour des gisements. Une fois extrait du sol, le minerai est transporté par bande automatique jusqu'aux centrales où il est d'abord raffiné puis brûlé. Plusieurs autres entreprises spécialisées dans la construction mécanique (Transport-und Speditionsgesellschaft Schwarze Pumpe mbH à Spremberg) ou la renaturation des sols (ECOSOIL Ost GmbH à Senftenberg) se sont installées à proximité des gisements. D'après la *Bundesverband Braunkohle*, en 2013 l'industrie du lignite employait directement près de 25 000 personnes, un chiffre grim pant à 86 000 en incluant les emplois induits. Si ces effectifs peuvent paraître faibles à l'échelle nationale, la concentration géographique inhérente au lignite donne au secteur un rôle local majeur et particulièrement dans les nouveaux *Länder*. En plus d'être le principal employeur dans les *Kreis*² de Burgenland, Cottbus, Bautzen, Spree/Neiße et Görlitz, le secteur est la troisième plus importante industrie en Brandebourg, Saxe et Saxe-Anhalt, tout juste dépassée par l'automobile et la sidérurgie. Le maintien de cette exploitation est alors présenté comme un enjeu pour l'économie de la région. L'actuel débat concernant la vente par l'énergéticien public suédois Vattenfall de ses actifs dans l'industrie du lignite en Lusace est en ce sens révélateur. La société exploite les mines de Lusace et plusieurs centrales

1. Le reste étant importé de Russie (21 %), des USA (20 %), de Colombie (13 %), de Pologne (11 %), d'Australie (8 %) et d'Afrique du Sud (5 %), les proportions évoluant d'une année à l'autre.

2. Les *Kreis* ou arrondissements sont des collectivités territoriales de niveau 3 situées entre la municipalité et le *Regierungsbezirke*.

thermiques depuis leur rachat en 2001. Nouvellement élu en septembre 2014, le gouvernement suédois de coalition entre les sociaux-démocrates et les écologistes a décidé de vendre l'ensemble des activités de Vattenfall liées au lignite après que ces dernières aient constitué un important point de débat durant la campagne des élections législatives. Dans une lettre datée du 13 octobre 2014, Sigmar Gabriel, ministre allemand de l'Économie et de l'Énergie, demanda à Stefan Löfven, nouveau premier ministre suédois, tous deux sociaux-démocrates, d'utiliser de son influence pour annuler ce projet, car « il n'y [aurait] aucune autre alternative réaliste d'emplois dans cette région structurellement faible de l'Allemagne ». Le projet de Vattenfall révèle l'existence d'une coalition politique locale en faveur du lignite entre socialistes et conservateurs. Fin 2014, les ministres-présidents des *Länder* de Brandebourg (Dietmar Voidke, SPD) et de Saxe (Stanislaw Tillich, CDU) ont conjointement entrepris plusieurs voyages en Suède afin de rencontrer différents représentants du gouvernement et de Vattenfall. La sortie du nucléaire a été perçue par le personnel politique local, et en particulier par la CDU, comme une opportunité pour ces *Länder*, car elle permettrait de pérenniser l'exploitation du lignite.



Carte 4 : L'industrie du lignite en Allemagne

Si on ne peut pas réfuter le fait que la Ruhr soit un territoire de défense de l'industrie charbonnière, il serait faux de restreindre ses « champs de force » à cette unique région, et encore plus de la limiter à un soutien du SPD. Les *Länder* d'ex-Allemagne de l'Est constituent un autre territoire de force du charbon, soutenu par l'ensemble des partis politiques présents à l'exception des écologistes.

« Von Atom zu Gulle », de l'atome au fumier :
la Bavière comme territoire de force de l'Energiewende

Comme mentionnée auparavant, la Bavière serait, dans la géographie politique allemande, un territoire de force de l'énergie nucléaire, soutenue par l'Union chrétienne-sociale (CSU) qui dirige le *Land* continuellement depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 1957, c'est à Garching près de Munich que fut construit le premier réacteur de recherche en Allemagne. Ce sont aussi deux Bavarois, Franz Joseph Strauss et Siegfried Balke, qui prirent successivement la tête du Ministère des Questions Nucléaires créé en 1955. L'installation de Siemens à Erlangen en 1945, qui fuyait alors l'avancée des troupes soviétiques vers son site berlinois, fit de la ville bavaroise un des centres de décision du programme électronucléaire allemand. Dépourvue de gisement, trop éloignée des mines de lignite pour pouvoir utiliser ces ressources et située trop en amont des principales voies navigables pour être approvisionnée rentablement en houille, la Bavière n'aurait eu d'autre choix que l'atome afin de répondre à une demande croissante en énergie. Le *Land* accueillit neuf des vingt réacteurs commerciaux en fonction en Allemagne de l'Ouest. Toutefois, le poids de la Bavière doit être pondéré. Si elle n'abrite aucun réacteur, la Ruhr n'en a pas moins été une région influente dans la géographie politique du nucléaire outre-Rhin. D'après Joachim Radkau, les énergéticiens étaient initialement réticents à l'idée de développer l'énergie atomique¹. Ce sont les industriels énergointensifs installés dans la Ruhr, et en particulier l'industrie chimique, qui poussèrent le lancement du programme nucléaire allemand. De plus, comme on le voit en carte 1, de nombreuses entreprises impliquées dans la construction nucléaire sont implantées en Rhénanie.

Il faut aussi nuancer la place de la Bavière dans la géographie politique des énergies en Allemagne. Le vote de la StrEG en 1990, véritable point de départ du déploiement des renouvelables, fut le fruit d'un travail commun entre les *Grünen* d'une part et la CSU de l'autre. Mathias Engelberger, député CSU, fut son principal

1. RADKAU J., *Aufstieg und Krise der deutschen Atomwirtschaft. 1945-1975. Verdrängte Alternativen in der Kerntechnik und der Ursprung der nuklearen Kontroverse*, Reinbek, Rowohlt, 1983

promoteur et rédacteur. Élu de la circonscription rurale de Traunstein dans le sud-est de la Bavière, il fut un défenseur du développement de l'hydroélectricité ce qui lui vaudra par la suite d'être nommé président d'honneur de l'Association Allemande de l'Hydroélectricité (BDW) puis président de la puissante Fédération Allemande des Énergies Renouvelables (BEE). Ces réseaux politiques tissés lors de la StrEG furent réactivés pour le vote de l'EEG en 2000. La Bavière doit alors être considérée comme un des territoires ayant initié l'*Energiewende*. Le développement des énergies renouvelables a fait du *Land* conservateur un des principaux « champs de force » de la transition énergétique.

Pour Wolfgang Brücher, le développement des énergies renouvelables correspond à un retour à l'« *energy from space* »¹. Si dans le système énergétique industriel l'énergie était produite dans de petits territoires afin d'alimenter de grandes régions (« *energy for space* »), le système post-industriel, caractérisé par les sources renouvelables, reposerait sur une consommation d'espace (« *energy from space* »). Si ces espaces pourront partiellement être gagnés sur les mers et océans, l'essentiel devra être mobilisé dans les zones rurales. Les agriculteurs qui détiennent 58 % de la superficie du pays sont alors devenus des acteurs centraux de la transition énergétique. Sur les 285 000 exploitants agricoles actifs en Allemagne en 2013, environ 47 000 touchaient un revenu complémentaire provenant de la production ou de la vente d'énergie. Aujourd'hui, près de 11 % de la puissance installée en énergies renouvelables appartient aux agriculteurs. Comme le figuré 1 le montre, le développement des énergies renouvelables a permis aux exploitants agricoles de répondre à trois enjeux. Premièrement, le complément de revenu généré par les énergies renouvelables a partiellement contrebalancé les pertes subies suite à la baisse des prix des matières agricoles. Deuxièmement, alors que la crise de la vache folle avait intensifié au début des années 1990 la critique de l'industrialisation de l'agriculture, le développement des énergies renouvelables a permis d'écologiser l'image du secteur. Enfin, l'*Energiewende* a donné aux agriculteurs un argument dans leur opposition contre le *Landfraß*, la consommation des espaces ruraux par des usages non productifs. La transition énergétique ne pouvant être réalisée sans une mobilisation à grande échelle des terres agricoles, ces dernières devraient être protégées contre l'artificialisation. Ainsi les agriculteurs, au travers de leur organisation professionnelle, la *Deutscher Bauernverband*, sont devenus l'une des principales forces en faveur de l'*Energiewende*.

1. BRÜCHER W., *Energiegeographie. Wechselwirkungen zwischen Ressourcen, Raum und Politik*, Berlin, Studienbücher der Geographie, 2009.

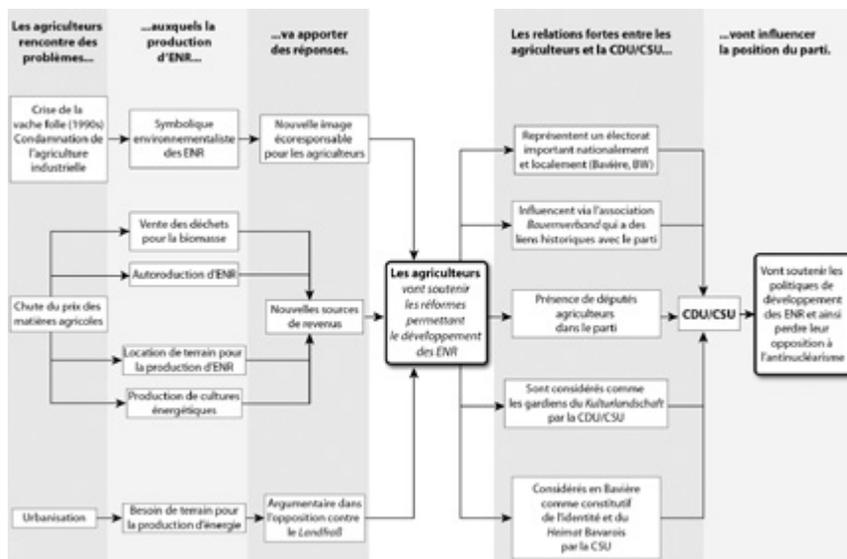


Fig. 1 : Les agriculteurs comme promoteurs de l'EnergieWende

La Bavière est le *Land* où l'emploi agricole est le plus concentré en Allemagne. Plus de 25 % de l'emploi agricole allemand se trouve en Bavière et le secteur représente plus de 10 % de la population active dans de très nombreux *Kreis* bavarois. Cette concentration relève d'une différence dans les structures agricoles entre le nord et le sud du pays¹. Si au nord l'agriculture est constituée de grandes parcelles, c'est une agriculture familiale faite d'exploitations plus petites et centrées sur l'élevage bovin qui domine au sud. Plus que dans n'importe quelle autre région d'Allemagne, les agriculteurs représentent un électorat important en Bavière, tant par leur nombre que par leur puissance symbolique. Alors qu'aux élections fédérales de 2014, plus de 75 % des agriculteurs ont voté pour les conservateurs, cet électorat est au cœur de la stratégie politique de la CSU. Pour Lorelei Moosbrugger², la finalité des politiques d'aménagement du territoire mises en place par la CSU depuis 1946 est le maintien d'une agriculture forte et multifonctionnelle. Le secteur serait « nécessaire à la conservation d'un équilibre social traditionnel ³ » permettant aux

1. PERRAUD D., « La transition des politiques agricoles en Allemagne », in DELORME H. (dir), *La politique agricole commune*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 101-124.

2. MOOSBRUGGER L., 2012, *The Vulnerability Thesis : Interest Group Influence and Institutional Design*, New Haven, Yale University Press, 2012.

3. PERRAUD D., *Op. cit.*

conservateurs de se maintenir au pouvoir. Enfin, comme le souligne Eve Hepburn, la CSU a mis au centre de son projet politique et électoral le renforcement d'une identité bavaroise¹. Cette identité serait le produit d'une combinaison entre d'un côté, un héritage culturel porté par les agriculteurs protecteurs du *Kulturlandschaft*, et de l'autre le développement d'une industrie de haute technologie. L'importance du secteur agricole pour la CSU a très largement participé au revirement politique du parti et du *Land*, tous deux considérés dans le passé comme des bastions du nucléaire, vers un soutien à l'*Energiewende*. Ainsi, dans une interview donnée au quotidien *Die Welt* le 5 juin 2012, Horst Seehofer, ministre-président de Bavière, présentait la transition énergétique une opportunité de passer « *von Atom zu Gulle* », de l'atome au fumier, une dynamique offrant de nouvelles opportunités de développement au *Land* et à ses agriculteurs.

Recomposition verticale : une redistribution des pouvoirs dans le secteur de l'électricité

Le débat sur les transitions énergétiques est accompagné de l'inflation d'une rhétorique divisant la production d'énergie entre formes dites centralisées et décentralisées. Pourtant, il n'existe pas de définition fixe pour de telles catégories et cette division dépend uniquement des caractéristiques que l'on analyse². Aucune source ne peut être considérée comme intrinsèquement centralisée ou décentralisée. Pour Wolfgang Brücher, le passage à un système post-industriel basé sur des formes renouvelables entraîne une restructuration des rapports de force caractérisée par une décentralisation et une déconcentration des pouvoirs dans le système³. Cette dynamique est clairement visible aujourd'hui en Allemagne où l'on assiste à une recomposition verticale de la géographie politique des énergies.

Les Stadtwerke et la remunicipalisation, acteurs de l'Energiewende

La structure du marché allemand de l'électricité diffère de celui en France par le nombre d'acteurs impliqués. Alors qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale le

1. HEPBURN E., "The Neglected Nation : The CSU and the Territorial Cleavage in Bavarian Party Politics", *German Politics*, n°17, 2008, p. 184-202.

2. ACKERMANN D., "Distributed generation : a definition", *Electric Power Systems Research*, vol. 57, p. 195-204, 2011.

3. BRÜCHER W., *Op. cit.*

secteur en France a été nationalisé et concentré au sein d'une entreprise, EDF¹, il a au contraire conservé en Allemagne la pluralité des acteurs héritée de l'histoire de l'électrification du pays. Comme le figuré 2 le représente, on dénombre outre-Rhin plus de mille entreprises actives dans les différentes branches du marché. Celles-ci peuvent être classées selon la structure de leur actionnariat (public, semi-public, privé) et selon leur aire d'intervention (nationale, régionale, municipale). Si avant la libéralisation du marché en 1998 ces divisions étaient bien fixées par un système de monopole territorial, l'ouverture à la concurrence tend à déconstruire ce système. Dès le XIX^e siècle, les communes allemandes ont pris part à la fourniture et à la production d'énergie par le biais des régies municipales, les *Stadtwerke*. Considérées comme la « véritable colonne vertébrale de l'autogestion locale² », les *Stadtwerke* ont perduré jusqu'à nos jours, ne disparaissant que temporairement sous le régime nationale-socialiste. Rencontrant des difficultés de financement durant les années 1980, de nombreuses communes durent vendre leurs entreprises. Celles-ci furent majoritairement rachetées par de grands groupes privés qui, après une période de fusion-acquisition, formèrent les entreprises dites du « *Big Four* » : RWE, E.On, Vattenfall et EnBW. On assiste aujourd'hui à une dynamique de remunicipalisation. Depuis 2007, soixante-trois nouvelles *Stadtwerke* ont été créées et cent quatre-vingt-douze communes ont remunicipalisé leur distribution d'électricité.

1. Exception faite des Entreprises Locales de Distribution (ELD) qui gèrent environ 5 % du réseau national.

2. HARTMUT H., « Les infrastructures urbaines en Allemagne avant 1945 », *Flux*, n°10, 1992. p. 25-31.

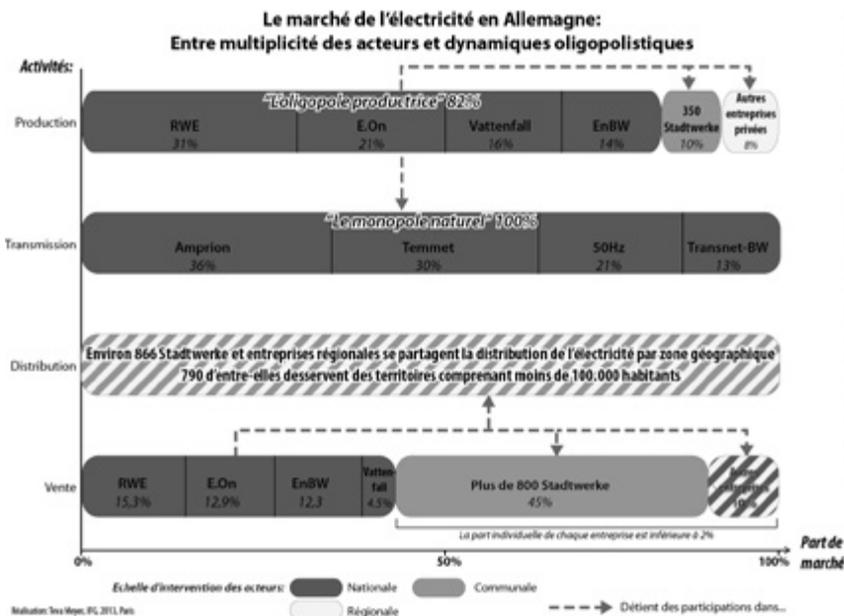


Fig. 2 : Les marchés de l'électricité en Allemagne

Le mouvement de remunicipalisation trouve ses origines au début des années 1990 dans le Bade-Wurtemberg. Après l'accident de Tchernobyl, un groupe d'habitants de Schönau dans la Forêt-Noire s'opposèrent à l'administration communale afin de racheter le contrat d'approvisionnement du village en électricité. L'objectif était de contester la mainmise des grandes entreprises allemandes productrices d'énergie atomique et de fournir une alternative constituée uniquement de sources renouvelables. Après deux référendums municipaux, ceux que la presse appela les « rebelles de l'électricité » parvinrent à prendre en 1997 le contrôle de la vente et de la distribution d'électricité dans la commune. Comme le cas de Schönau le montre, la remunicipalisation se fait parfois contre la volonté du pouvoir en place. Ces initiatives ne sont pas uniquement l'œuvre des mouvements environnementalistes ou antinucléaires, mais rassemblent un large spectre de la société civile¹. Les motivations de l'engagement sont en effet diverses. Pour les antinucléaires, altermondialistes et environnementalistes, l'objectif est d'affaiblir les entreprises du *Big Four* en captant leur part de marché. Le mouvement antinucléaire allemand s'est très largement servi de la remunicipalisation comme d'un outil dans sa stratégie

1. MEYER T., « Remunicipaliser l'électricité : le modèle allemand », *Revue Projet*, n°344, 2014, p. 64-70.

d'opposition. Une autre motivation est le transfert du contrôle au citoyen dans une application traditionnelle du socialisme municipal allemand qui considère la fourniture d'énergie, non pas comme une marchandise ordinaire, mais comme un bien d'intérêt général ou *Daseinsvorsorge*¹. Beaucoup plus pragmatiquement, la distribution d'électricité est une activité lucrative, particulièrement en zone urbaine et les revenus permettent aux municipalités de subventionner des secteurs structurellement déficitaires comme les transports publics, les services sociaux ou les activités culturelles. En sus, certaines communes ont entrepris des rachats de sociétés de taille nationale. En 2009, un consortium de 560 municipalités a racheté à E.On le groupe Thüga, sixième plus grand énergéticien d'Allemagne. Les *Stadtwerke* sont devenues des promoteurs actifs de l'*Energiewende*, non pas motivés par l'augmentation des énergies renouvelables, mais plutôt par l'opportunité de développement dans le marché offert par cette transition.

La décision prise en 2009 par Angela Merkel de rallonger la durée de vie du parc nucléaire allemand a soulevé l'opposition des *Stadtwerke* et plus particulièrement des plus grandes d'entre-elles réunies au sein de la 8KU. Rassemblant les régies municipales de Berlin, Munich, Francfort sur le Main, Hanovre, Leipzig, Cologne, Darmstadt, Nuremberg et Mannheim (des communes dirigées tant par les conservateurs que par les sociaux-démocrates) l'association déposa une plainte devant la commission européenne contre cette décision en novembre 2010. Après la première sortie du nucléaire en 2000, les *Stadtwerke* avaient été encouragées par le gouvernement Schröder à investir dans de nouveaux moyens de production d'électricité et en particulier dans des centrales à gaz et à cogénération. Chiffrant à 4,5 milliards d'euros les pertes potentielles causées à leurs activités par la prolongation du nucléaire, les communes membres de 8KU menacèrent de stopper tout nouvel investissement en infrastructures. Ces dernières furent rejointes dans leur opposition par la *Verband Kommunalen Unternehmen* (VKU), l'organisation regroupant l'ensemble des régies municipales allemandes. L'influence des *Stadtwerke* s'est aussi exercée au sein de la *Bundesverband der Energie- und Wasserwirtschaft* (BDEW), l'association regroupant toutes les entreprises du secteur de l'énergie. Rassemblant les membres du *Big Four* et les *Stadtwerke*, la sortie du nucléaire était l'objet de conflits internes d'autant plus importants que les producteurs d'électronucléaire fournissent près d'un tiers du budget de la BDEW. Après 2010, l'influence des régies municipales

1. KLEINSCHMIDT C., « Services urbains en Allemagne : l'économie municipale d'approvisionnement entre industrialisation et reconversion », *Histoire, économie & société*, Vol.26, 2007 p 101-110.

fit infléchir la position de l'association qui, quelques jours après la catastrophe de Fukushima, milita activement pour l'arrêt de l'énergie atomique en Allemagne.

La remunicipalisation a mené à une redistribution, incomplète mais encore en cours, des pouvoirs dans le marché de l'électricité en renforçant ceux des collectivités territoriales. Utilisée autant par les environnementalistes que par certains responsables politiques locaux pour augmenter et assoir leur pouvoir, cette dynamique a participé à la pérennisation de l'*Energiewende*.

Les collectivités territoriales : acteurs antinucléaires au sein de l'industrie de l'énergie atomique en Allemagne

En Allemagne, quatre entreprises se partagent l'opération du parc électronucléaire : RWE, E.On, EnBW et Vattenfall. Deux d'entre elles, EnBW et RWE, ont subi l'action de forces centrifuges internes en faveur de l'*Energiewende* relevant des structures de leur actionnariat et plus particulièrement de l'influence des collectivités territoriales.

EnBW, implantée dans le Bade-Wurtemberg, opérait en 2011 les centrales nucléaires de Philippsburg et Neckarwestheim¹. Fondée en 1997, l'entreprise est le fruit de la fusion entre la *Badenwerk AG* et l'*Energieversorgung Schwaben AG* (EVS). Ces groupes constituent encore l'actionnariat d'EnBW, contrôlant chacun 46,75% de l'entreprise, le reste des parts appartenant à de petits porteurs. Créée en 1921, la *Badenwerk AG* a appartenu au *Land* de Bade-Wurtemberg jusqu'à sa vente en 1999 à Électricité de France. À la fin de l'année 2010, le gouvernement conservateur du *Land* entérina le rachat des parts à EDF avec comme objectif d'en faire un service public de l'électricité. Toutefois, dans un contexte local marqué par l'accident de Fukushima et par l'opposition au projet ferroviaire de Stuttgart 21, les écologistes remportèrent en mars 2011 les élections au *Landtag* et prirent, pour la première fois dans l'histoire du pays, la présidence du *Land*. Ainsi, alors que le débat sur l'avenir du nucléaire en Allemagne allait être relancé, les écologistes obtinrent une majorité de blocage au sein d'un des opérateurs de l'énergie atomique, avec comme intention d'accélérer l'*Energiewende*. Cette stratégie ne fut pas contestée par l'EVS, bien au contraire. L'*Energieversorgung Schwaben* a été fondée en 1979 par la *Zweckverband Oberschwäbische Elektrizitätswerke* (OEW), un syndicat intercommunal regroupant neuf *Kreis* ruraux du sud-est du *Land* (Ravensburg, Alb-Donau-Kreis, Bodenseekreis, Biberach, Zollernalbkreis, Rottweil,

1. L'entreprise détient aussi une part de 17,5% dans la centrale nucléaire de Fessenheim en France.

Sigmaringen, Freudenstadt, Reutlingen). À l'exception de celui de Reutlingen¹, la CDU gouverne l'ensemble des *Kreis* et contrôle la direction de l'OEW. Suite à l'accident de Fukushima, les huit *Kreis* dirigés par les conservateurs demandèrent conjointement à EnBW de renoncer à l'énergie atomique et de « se tourner vers des énergies renouvelables et décentralisées² ». Si on peut interpréter cette décision comme une forme de suivisme de la nouvelle politique d'Angela Merkel, cette position résulte aussi du développement particulièrement dense des énergies renouvelables dans ces *Kreis* depuis le vote de la loi EEG. Les *Kreis* membres d'OEW concentrent les capacités installées en biomasse et en photovoltaïque au sein du Bade-Wurtemberg, alors même que le *Land* est un des principaux producteurs de ces énergies à l'échelle nationale. OEW a orienté le développement des parcs photovoltaïques d'EnBW vers ses territoires et prévoit d'y construire ses propres parcs.

Fondée en 1898 à Essen, l'histoire de la RWE est indéfectiblement liée à celle de la Rhénanie. À l'occasion d'une augmentation de capital en 1920, les municipalités et *Kreis* de Rhénanie devinrent majoritaires dans l'entreprise. Afin d'asseoir leur position de force, ils s'associèrent au sein de la *Verband der kommunalen RWE-Aktionäre* (VKA). En 2011, ces collectivités territoriales (vingt-quatre communes et trente et un *Kreis*) détenaient 25 % des parts de RWE. Si avant 2011, certains membres de VKA avaient déjà ouvertement questionné la position pronucléaire de RWE, cette critique s'amplifia largement après l'accident de Fukushima. Plusieurs communes de VKA (Bingen, Mülheim, Oberhausen, Siegen, etc.) appelèrent individuellement la RWE à ne plus s'opposer à l'*Energiewende* et à accompagner la sortie du nucléaire. Cet engagement s'explique de deux manières. Premièrement, les collectivités adhérentes à VKA se trouvent dans la même situation expliquée dans le sous-chapitre précédent. Seize des vingt-quatre communes membres sont actionnaires d'une *Stadtwerke* concurrente de RWE sur le marché de l'électricité. Six d'entre elles (Duisburg, Dortmund, Bochum, Essen, Oberhausen, Dislanken) sont copropriétaires depuis 2010 de la STEAG, cinquième plus grand producteur d'électricité en Allemagne. Enfin, la seconde explication relève de la géographie politique des énergies. Si l'histoire de RWE est étroitement liée à celle du charbon, en particulier de l'exploitation du lignite, l'histoire des communes membres l'est autant. Ayant participé au développement économique et industriel de la région, c'est sur leur territoire (à Eschweiler ou Hürth) que l'on trouve encore aujourd'hui le principal gisement de lignite en Allemagne. De nombreux responsables politiques

1. Le *Kreis* de Reutlingen est dirigé par les *Freie Wähler*, les électeurs libres.

2. MESSNER W., « *OEW-Kreise sind für Energiewende* », Stuttgarter Zeitung, 10 avril 2011

ont ainsi motivé leur engagement en faveur de la sortie du nucléaire, tant dans la presse que lors des entretiens que nous avons menés en Rhénanie, par l'opportunité que cette transition représenterait pour la pérennisation de l'industrie charbonnière dans la région. L'*Energiewende* de 2011 apparaît donc comme le fruit d'une redistribution des pouvoirs au sein même des grandes entreprises de l'électronucléaire, sous l'action et en faveur des collectivités territoriales.

Die Bürgerenergiewende, entre décentralisation
des pouvoirs et rhétorique politique

La réappropriation du secteur énergétique par les citoyens a été mise au centre de l'*Energiewende* dès ses débuts. Comme le soulignent Noémie Poize¹, cette dynamique ne concerne pas que la production d'énergie, mais englobe des projets très différents, telle que la construction de réseaux de chaleur ou de distribution d'électricité. Si cette *Bürgerenergiewende* (transition énergétique citoyenne) est une réalité qui a indéniablement causé une reconfiguration du système d'acteurs, elle est aussi un outil dans le discours politique frappé de nombreuses limites.

Un chiffre semble résumer la *Bürgerenergiewende* : 40 % des capacités renouvelables installées en Allemagne entre 2000 et 2010 appartiennent à des particuliers, 11 % à des agriculteurs et seulement 7 % aux industriels du *Big Four*². Cette réappropriation de la production d'électricité prend deux formes. Individuellement, les citoyens sont devenus producteurs en installant des systèmes renouvelables dont l'investissement est supportable par un particulier. On compte ainsi en Allemagne environ 1,4 million de panneaux photovoltaïques en fonction dont près de 90 % sont des installations de toit. La participation dans des infrastructures plus intensives en capitaux, telle que la construction d'éoliennes, de parcs photovoltaïques ou de centrales biomasses, demande une organisation communautaire (« *Community energy* »). Les coopératives ne sont en aucun cas une nouveauté dans l'industrie des énergies. En 1930, on en comptait près de 6000, majoritairement dans les régions rurales³. Tombées en désuétude, les coopératives énergétiques sont réapparues durant les années 1980 portées par des activistes antinucléaires. Leur développement s'intensifia dans les années 2000 suite à l'application de la loi EEG. Aujourd'hui,

1. POIZE N., « Projets citoyens pour la production d'énergie renouvelable : une comparaison France-Allemagne », *IDDRI Working Paper*, n°1, 2014, p. 1-24.

2. *Ibid.*

3. YILDIZ Ö., *Research Perspectives on Renewable Energy Cooperatives in Germany : Empirical Insights and Theoretical Lenses*, Munich, MRPA Papers, 2014.

on compte 635 coopératives produisant de l'électricité, 198 distribuant du courant et 40 vendant de l'électricité. Entre 2005 et 2010, près de cent coopératives étaient créées par an en moyenne, contre seulement 1 à 2 entre 2000 et 2005. Cette intensification relève de l'assouplissement en 2006 de la réglementation de création des coopératives ainsi que de facilités légales réservées aux projets communautaires dans la planification de l'aménagement du territoire. 484 coopératives produisent de l'énergie photovoltaïque, 150 de la biomasse, 114 de l'éolien et une quarantaine de l'hydroélectricité. La répartition des coopératives entre *Länder* est inégale. Alors qu'elles se concentrent en Bavière, au Bade-Wurtemberg et en Basse-Saxe, elles demeurent globalement absentes des nouveaux *Länder* où le prix d'entrée dans les projets demeure un frein et où le modèle coopératif est encore rejeté pour ses similitudes avec le système collectiviste¹. Si une estimation reste difficile à donner, il y aurait entre 145 000 et 150 000 personnes engagées dans une coopérative énergétique en Allemagne². Alors qu'elles ont pu auparavant être le fruit d'un activisme environnementaliste, les motivations qui expliquent la création de coopératives sont aujourd'hui beaucoup plus pragmatiques. D'après Timothy Moss, les porteurs de projet recherchent avant tout un complément de revenus ou bien le développement local de leur communauté³. Dans près de 60 % des projets, la municipalité est financièrement impliquée, motivée par la perception de nouvelles taxes, la baisse des factures énergétiques ainsi que la création d'emplois locaux dans la maintenance des installations. Cette *Bürgerenergiewende* participe de ce fait à la restructuration de la géographie des énergies. Comme pour les *Stadtwerke*, les municipalités participantes ont un intérêt politique dans la transition énergétique. Les citoyens devenus (co)producteurs d'électricité représentent un volume d'électeurs non négligeable et sont d'autant plus courtisés que leur capital social est important, ces derniers étant majoritairement issus des classes supérieures.

Si elle repose sur une réalité tangible, la *Bürgerenergiewende* n'en est pas moins aussi une construction discursive servant à justifier politiquement la transition énergétique (Knopf, 2015). Alors que les particuliers détiennent près de la moitié des capacités renouvelables installées, l'*Energiewende* a aussi créé des opportunités

1. *Ibid.*

2. WIEG A., *Please, in My Backyard : How renewable energy cooperatives advanced citizen involvement in the German energy transition*, Washington, Heinrich Böll Foundation.

3. Moss T., "Community energy in Germany : Opportunities and challenges of change", intervention lors du Workshop *Community energy – Empowering local authorities and their communities to guide sustainable energy roll-out* à Dublin le 20 novembre 2014

pour des investisseurs privés autres que des industriels traditionnels de l'énergie. Ainsi 13 % des capacités installées sont détenues par des fonds d'investissement ou des banques, 14 % par des sociétés de planification et 14 % par des industriels d'autres secteurs, et la tendance actuelle montre un renforcement de ces acteurs. De plus, seule une partie de la population a la possibilité financière de participer à la transition énergétique. Les opposants de l'*Energiewende* dénoncent alors une redistribution de la richesse entre d'un côté des populations qui ne sont pas économiquement en capacité d'être producteurs d'énergies renouvelables, mais participent à leur développement en payant le surcôt sur leur facture énergétique, et de l'autre ceux ayant pu investir dans des moyens de production et qui jouissent des tarifs de rachat fixes. Enfin, si un des buts de la sortie du nucléaire était de pacifier le débat sur l'énergie¹, force est de constater que le déploiement des renouvelables a déclenché de très nombreux conflits locaux sur l'ensemble du territoire allemand. À titre d'exemple, nous avons répertorié près de 369 initiatives citoyennes s'opposant à des projets éoliens et 69 contre des centrales à biogaz. L'extension du réseau de transport d'électricité depuis le nord vers le sud du pays, rendue nécessaire par le déséquilibre en lieux de production et lieux de consommation d'énergie, déclenche elle aussi des conflits².

Conclusion

Nombre d'observateurs de la vie politique allemande ont critiqué la décision de sortie du nucléaire d'Angela Merkel comme une forme d'électorisme. La crainte d'une défaite de la CDU aux élections locales en Rhénanie-Palatinat ainsi qu'au Bade-Wurtemberg aurait influencé le choix de la chancelière (Umbach, 2015). Cet article a souhaité montrer que les ressorts de cette décision sont bien plus complexes. Elle est le produit d'une recomposition graduelle de la géographie politique de l'énergie débutée en 1990 par le double évènement qu'ont été la réunification et la signature de la loi StrEG. Cette recomposition verticale et horizontale a participé à la constitution du consensus politique qui aujourd'hui permet d'assurer le développement de l'*Energiewende* dans son état actuel, priorisant la sortie du nucléaire à l'arrêt de l'exploitation des charbons.

1. HAUNSS S., « Der Ausstieg aus der Atomenergie. Diskursnetzwerkanalyse als Beitrag zur Erklärung einer radikalen Politikwende », *Zeitschrift für Diskursforschung*, N°3, 2013, p. 288-316.

2. DESHAIES M., « Ambiguïtés et limites de la transition énergétique en Allemagne », *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement*, [En ligne], n°14-3, 2015
<http://vertigo.revues.org/15515>, (consulté le 21 janvier 2015).

III.
MÉMOIRES DE MASTERS

CÉCILE FELLMANN

L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE MULHOUSE PAR
UN MAIRE SOCIALISTE PENDANT L'ENTRE-DEUX-
GUERRES : L'EXEMPLE DU QUARTIER DROUOT

Mémoire de Master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe » sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 22 septembre 2015.

Introduction

L'étude de l'aménagement de la ville de Mulhouse pendant l'entre-deux-guerres et plus particulièrement l'étude de l'habitat social, ouvrier et populaire et de l'édification du quartier Drouot – l'un des quartiers ouvriers bâtis depuis le milieu du XIX^e siècle pour répondre à la crise locale du logement – nécessite, pour souligner l'originalité et l'exemplarité de la construction de ce quartier, de prendre en compte les diverses facettes de l'histoire du logement ouvrier à Mulhouse¹ ; histoire caractérisée par le phénomène – économique, social, culturel, etc. – d'industrialisation qui débute à Mulhouse dès le milieu du XVIII^e siècle, et qui a, entre autres conséquences, un impact sur la démographie de la ville ; histoire caractérisée aussi par, au moins, une double influence, à la fois française et allemande, du fait de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand entre 1871 et 1918 ; histoire caractérisée enfin par la multiplicité des acteurs et des bâtisseurs qui ont contribué au développement du logement ouvrier, à Mulhouse, depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres.

1. BAUM J-P, VIDAL P., « Le logement ouvrier à Mulhouse : une histoire aux multiples facettes », *Annuaire historique de Mulhouse*. 2012, tome 23, p. 195-198.

Enjeux du sujet

Pourquoi Mulhouse ? Pourquoi Auguste Wicky ? Pourquoi l'entre-deux-guerres ? Pourquoi le Drouot ? En matière de construction de logement ouvrier, social, populaire, sain et à bon marché, l'entre-deux-guerres est, à Mulhouse, comme dans d'autres villes françaises et européennes, une période de ruptures.

À Mulhouse, la question de l'habitat et plus précisément du logement ouvrier occupe les acteurs économiques et politiques de la cité du Bollwerk depuis le XIX^e siècle. Cette question s'inscrit alors dans un contexte européen et d'industrialisation ou révolution industrielle et de développement des villes. Pour la ville de Mulhouse, le XIX^e siècle est un siècle de ruptures, tant sur le plan économique que sur le plan démographique. Ces ruptures, caractérisées par des essors économique et démographique sont à l'origine d'une crise du logement qui est encore palpable pendant la période de l'entre-deux-guerres.

Dans l'histoire urbaine locale, les premiers débats autour des maux industriels et en particulier de la question des habitations ouvrières apparaissent vers 1840, dans les cercles industriels locaux. Créée en 1826, à l'initiative du patronat local, la Société industrielle de Mulhouse (SIM) prend conscience de la question du logement ouvrier. La loi française de 1850, qui condamne les logements insalubres, entraîne à Mulhouse la surveillance des casernes ouvrières et la construction de logements. Il s'agit alors de fixer la main-d'œuvre et de la moraliser en lui offrant « des logements salubres, confortables et bon marché ». À cette époque, seule l'initiative privée est envisagée comme réponse au problème social du logement. Au XIX^e siècle, des industriels protestants libéraux mulhousiens, animés d'un esprit philanthropique, s'attaquent au problème du mal-logement ouvrier en créant dès 1853 une société par actions, la Société mulhousienne des cités ouvrières (SOMCO). La figure de ce patronat philanthropique local est Jean Dollfus. Celui-ci est à la fois patron de Dollfus-Mieg & Cie (DMC) et à l'origine de la création de la SOMCO, qui aménage notamment la Cité ouvrière destinée à loger en priorité les ouvriers des filatures. Entre 1853 et 1897, la SOMCO édifie, au nord de la ville, 1 243 maisons de type unifamilial avec jardin, en accession à la propriété.

Le rattachement de Mulhouse au Reich allemand à partir de 1871 entraîne l'émergence de nouvelles innovations sociales locales dans le domaine du logement ouvrier. L'unicité du modèle d'initiative privée, impulsé par la SOMCO, cède sa place à la multiplicité des modèles et des sources de financement. À partir de 1896, le modèle allemand en matière de logement social et ouvrier pénètre, de

façon durable et massive à Mulhouse, grâce à l'apparition de deux nouveaux acteurs dans le domaine de la « politique du logement ». Dans les années 1890, le monde ouvrier s'organise dans des partis et syndicats de tendance catholique ou socialiste. Les catholiques-sociaux, dominés par la figure de l'abbé Cetty, arrivent au pouvoir municipal en 1896 et introduisent à Mulhouse un modèle de financement des logements ouvriers bon marché en accession à la propriété fondé sur un système d'avance de fonds d'épargnes ouvrières collectées par un réseau bancaire mutualiste. Dans les années 1890, la caisse catholique de Crédit mutuel, dont les déposants sont des ouvriers, construit des immeubles qui comportent un rez-de-chaussée, deux étages et des combles¹. Puis, les sociaux-démocrates, qui conquièrent la municipalité en 1904, introduisent, eux, pour la première fois, dans la ville et en Alsace, le modèle de construction de logements ouvriers sur des fonds municipaux. Durant la période allemande, deux cités ouvrières – la cité Wolf avec 60 logements et la cité Gargarten avec 104 logements – sont construites, en 1905 et 1907, selon ce modèle. Cette pratique constitue alors une révolution dans l'histoire du logement ouvrier mulhousien, puisqu'elle inaugure l'engagement direct de la municipalité dans la question du logement social et la politique dite du « socialisme municipal » en matière de logement populaire. Cette politique triomphera pendant l'entre-deux-guerres. De plus, l'arrivée des sociaux-démocrates au pouvoir parachève le passage du modèle de l'habitat ouvrier unifamilial en accession à la propriété (SOMCO) aux logements sociaux collectifs locatifs. Avec la construction de ces deux premières cités municipales, c'est toute une politique urbaine et du logement sociale-démocrate qui se met progressivement en place à Mulhouse. Parmi les principaux représentants du socialisme municipal naissant en matière de logement populaire, se trouve Auguste Wicky. En 1904, ce socialiste, spécialiste du monde syndical, entre au conseil municipal. Pendant l'entre-deux-guerres, il devient le leader local du « socialisme municipal », à la fois maire de Mulhouse et président de l'Office public d'habitations à bon marché (OPHBM), outil de la municipalité pour lutter contre la crise quantitative et qualitative du logement.

L'exemple le plus symbolique et remarquable de cette rupture, de ce socialisme municipal en matière de logement, est l'édification du quartier Drouot entre 1929 et 1939. Le Drouot, dernier des quartiers construits pendant l'entre-deux-guerres, par les pouvoirs publics locaux (OPHBM et municipalité, dirigés par Auguste Wicky),

1. Conseil consultatif du patrimoine mulhousien (CCPM). 1853-2013, 160 ans SOMCO. *Pôle documentaire de la Fonderie* [en ligne]. [Consulté le 12/06/2015]. Disponible sur : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/expositions/160e-anniversaire-de-la-somco>

marque l'aboutissement d'une période, débutée après la Première Guerre mondiale, en matière de logement ouvrier, social et populaire à Mulhouse et se distingue des autres quartiers bâtis jusqu'alors par :

- sa conception et les influences (internes et externes) qui ont « conditionné » son édification dans ses formes et ses fonctions locative, sociale, etc. : l'édification du Drouot bénéficie de « l'arsenal législatif » français en matière de logement social (dont la loi Siegfried de 1894, la loi Strauss de 1906 et la loi Bonnevey de 1912), introduit après 1918 dans les territoires retrouvés d'Alsace et de Lorraine. Du fait de sa parenthèse germanique entre 1871 et 1918, la politique du logement à Mulhouse pendant l'entre-deux-guerres ne peut être traitée et comprise sans aborder l'histoire allemande du logement social au XIX^e siècle. Cela d'autant plus que la figure locale marquante de l'entre-deux-guerres, politiquement et en matière de construction de logements à bon marché, est Auguste Wicky. La formation d'Auguste Wicky, né en 1873, dans une Alsace alors allemande, s'inscrit donc dans une tradition germanique, où l'administration municipale autonome et la bureaucratie communale prévalent au XIX^e siècle. Ainsi, le principal champ d'action de la politique du logement, en Allemagne, s'est situé au niveau de la commune et ce jusqu'à la République de Weimar (1918-1933) ;
- son contexte d'édification : le Drouot est édifié pendant la crise économique des années 1930. Si celle-ci ne remet pas en cause le programme des logements, certains ajustements seront néanmoins opérés au projet initial de construction ;
- sa localisation : c'est le seul des quatre quartiers situé à la périphérie – Est – de la ville. Les précédents quartiers construits sont localisés à proximité du centre ville ;
- son importance (aspect quantitatif) : quelque 1 000 logements sont projetés au Drouot, alors que les autres cités bâties pendant l'entre-deux-guerres en comptent au maximum 228 (Wolf), soit cinq fois moins.
- son caractère intégré (aspect qualitatif) : le Drouot est un quartier intégré et connecté.

Sources et méthodologie

Ce travail repose sur l'exploitation de plusieurs types de sources, émanant de différents organismes et personnes.

Parmi eux figurent les documents produits par l'administration municipale, dont des brochures municipales¹ et les comptes-rendus des débats municipaux² qui permettent notamment de saisir les prises de positions des édiles et les décisions prises par l'assemblée délibérante, pendant l'entre-deux-guerres, concernant notamment la question du logement et l'édification du quartier Drouot.

L'information la plus intéressante relevée dans ce fonds est un compte-rendu, fait en séance du conseil municipal le 22 mars 1929, du rapport établi par la commission spéciale du logement, composée de cinq conseillers municipaux et d'un délégué de l'OPHBM, envoyée, en mars 1929, dans différentes villes d'Allemagne (Mayence, Francfort, Stuttgart) pour étudier d'une part le problème des logements qui se pose alors dans les mêmes formes et de la même façon qu'à Mulhouse et d'autre part les solutions apportées dans ces villes allemandes pour y répondre. Sept mois plus tard, en octobre 1929, débute la construction du quartier Drouot.

L'autre important fonds exploité est celui constitué par les dossiers de l'OPHBM de la ville de Mulhouse³. Ceux-ci fournissent des renseignements, nombreux et précis, sur la chronologie de construction du quartier Drouot ; sur les acteurs – maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprises – qui ont participé à l'édification du quartier ; ils renseignent également sur la localisation/la logique d'implantation spatiale du Drouot, l'achat des terrains, les montages et mécanismes légaux qui ont permis de financer cette œuvre urbanistique sans précédent dans un contexte de crise économique et sur la composition et l'aménagement des immeubles et appartements, etc.

Un autre fonds, exploité pour la première fois, est celui constitué de dizaines de plans (d'ensemble, de situation, de façade, de coupe, etc.) de construction des immeubles HBM (habitations à bon marché) et équipements (magasins, jardins, lavoir-bains, etc.) du Drouot⁴. Ces documents – principalement dessinés sur papier calque, à la main, datés de 1931 à 1952 et réalisés par le service municipal

1. Dix années d'activités municipales 1925-1935. Imprimerie de l'Union, Mulhouse, 1935 : A 151
Une génération d'activité municipale 1925-1947, Mulhouse, 1947 : A 152
L'œuvre sociale de la ville de Mulhouse. Imprimerie de l'Union, Mulhouse, 1939 : A 154

2. Comptes-rendus des délibérations du conseil municipal de Mulhouse : DI a1

3. Dossiers de l'Office public d'habitations à bon marché de la ville de Mulhouse : 1264W9 et 1264W26-29

4. Plans des immeubles HBM du Drouot : 1319W8-11

d'architecture de Mulhouse – ont été versés aux Archives municipales en mars 2013 par le Service éducation, vie scolaire et culte qui a fonctionné de 1882 à 1950.

Enfin, des écrits d'Auguste Wicky, personnage clé de cette étude, ont été exploités ; particulièrement ses mémoires de jeunesse qui permettent notamment de saisir la psychologie du personnage, de comprendre le sens de l'engagement et les choix politiques du premier maire socialiste de Mulhouse.

Cette étude qui aborde des thématiques transversales – historique, géographique, sociologique, etc. – avait pour objectif de répondre à plusieurs questions. Il s'est agi d'une part de saisir les ruptures (quelles sont les singularités de cette cité ?) et les continuités entre le quartier Drouot et les autres quartiers bâtis par l'OPHBM avec le soutien de la municipalité socialiste pendant l'entre-deux-guerres (quelles sont les logiques d'implantation spatiale, quelle est la composition et le nombre de logements, etc. ?). Il a également été question des modèles qui ont influencé la réalisation de ce quartier dans ses formes. D'autre part, il s'est agi d'identifier les acteurs de la construction du quartier et de voir où, quand et comment le quartier Drouot a été bâti. Enfin, il a été question des premiers habitants du Drouot et de la vie dans le quartier avant la Deuxième Guerre mondiale ; de voir en quoi le Drouot peut être perçu comme un quartier où les pouvoirs publics cherchent à donner le meilleur aux ouvriers et considéré comme l'exemple le plus abouti du municipalisme à Mulhouse pendant l'entre-deux-guerres ; et, si elles existent, montrer les limites d'un tel quartier, c'est-à-dire jusqu'à quel point fonctionne l'idée du « vivre entre-soi » avancée par l'historienne Marie-Claire Vitoux.

Principales conclusions apportées

Cette étude a permis de dresser un tableau local de l'état du logement sur le plan quantitatif et qualitatif au lendemain du premier conflit mondial, dans une ville – Mulhouse – et une Alsace redevenues françaises.

Grâce à un inventaire des délibérations, communications et remarques effectué dans les comptes-rendus des délibérations du conseil municipal, il a été possible de dégager la constance de la question de la crise, de la pénurie et de l'insalubrité des logements dans les débats municipaux de 1920 à 1924. Vingt-deux remarques répertoriées sous l'intitulé « (Pénurie des) Logements » ont été relevées, en plus de plusieurs prises de paroles de conseillers municipaux concernant la situation quantitative et qualitative du logement à Mulhouse durant cette période.

Le retour de Mulhouse à la France après 1918 a permis d'introduire dans la ville les possibilités offertes par la législation française en matière de logement. Cela s'est notamment traduit, à la suite d'un processus municipal lancé en 1920, par la création, à l'unanimité des 36 membres du conseil municipal, d'un OPHBM à Mulhouse en 1922. Les OPHBM, établissements publics prévus par la loi française « Bonnefoy » de 1912, sont notamment destinés à exécuter des programmes de construction d'habitations à bon marché avec le concours financier (subventions) de l'État, des départements et des communes.

À Mulhouse, l'Office, avec le soutien de la municipalité (mise à disposition de terrains, subventions, garanties d'emprunts, etc.), met rapidement en chantier ses premières constructions de logements destinés aux personnes peu fortunées et notamment aux travailleurs. Entre 1922 et 1924, 116 logements sont construits au Brustlein. Entre 1924 et 1928, 228 logements sont bâtis au Wolf et de 1928 à 1930, 176 logements sont édifiés au Haut-Poirier. De 1922 à 1929, l'OPHBM, avec le soutien de la municipalité, a donc construit 520 logements dont la disposition et l'aménagement répondent aux principes d'hygiène de l'époque.

La crise économique de 1929, qui s'installe à Mulhouse dès cette année ne remet pas en cause la politique de socialisme municipal en matière de logement inaugurée à Mulhouse, comme ailleurs en France, pendant l'entre-deux-guerres, au moment où des maires socialistes accèdent au pouvoir local (Jacques Peirotes à Strasbourg, Henri Sellier à Suresnes, etc.). Après l'envoi en mars 1929 d'une commission spéciale pour étudier la question des logements en Allemagne, le conseil d'administration de l'OPHBM, avec l'accord du conseil municipal de Mulhouse, valide, en octobre de la même année, la première tranche de constructions d'HBM au Drouot. Plusieurs similitudes entre les observations faites sur le terrain, en Allemagne, par la commission spéciale des logements et la conception et la réalisation du quartier Drouot peuvent être établies dont :

« À Mayence [...] on a cherché à aménager de vastes terrains pour y construire des agglomérations assez grandes pour contenir 4 000 logements avec tous les accessoires nécessaires. [...] À Francfort, la ville construit elle-même en s'appuyant en partie sur des organismes comparables à nos Offices et Sociétés d'habitations à bon marché. [...] Francfort élève ses constructions en périphérie de la ville. [...] Dans d'autres agglomérations où la place fait défaut, on a superposé plusieurs logements, mais jamais plus de quatre et on a cherché à centraliser tous les services accessoires, tels que chauffage, buanderie, etc. »

Cette étude a également été conçue comme une histoire d'entreprise, celle du quartier Drouot. Le mot « entreprise » doit être compris ici dans le sens : action d'entreprendre, œuvre, projet, réalisation, opération urbanistique. Les acteurs du projet ont été identifiés ; les logiques d'implantation spatiales ont été saisies ; le financement d'une telle opération – le projet initial prévoit l'édification de 843 logements – dans un contexte de crise a été abordé ; et le programme des travaux prévus et réalisés ainsi que la chronologie des constructions ont été détaillés.

À propos des acteurs du projet, du côté du maître d'ouvrage se trouve la figure d'Auguste Wicky, maire de Mulhouse et président de l'OPHBM, organisme qui prend l'initiative de la création des quatre quartiers ouvriers de Mulhouse pendant l'entre-deux-guerres. Du côté des maîtres d'œuvre se trouvent l'Administration des travaux municipaux qui effectue plusieurs travaux en régie (pose de conduites d'eau, exécution de travaux de voirie, etc.) au Drouot et l'architecte de l'OPHBM, Maurice Baumeister, dont la signature se trouve sur plusieurs plans et documents relatifs aux constructions d'HBM et d'équipements au Drouot¹. Concernant les entreprises ayant participé au chantier de construction, des relevés effectués dans les délibérations du conseil municipal² ont permis de montrer que, dans 92 % des cas, des entreprises mulhousiennes ont été sollicitées.

Pour ce qui est du choix du site d'implantation de ce vaste quartier, il semble que celui-ci répond à une opportunité foncière. Le Drouot est bâti à la périphérie Est de la ville, sur le site de l'ancienne caserne militaire Drouot, construite par les Allemands au début du xx^e siècle. Les terrains de construction – six parcelles, d'une superficie de quelque 2 372 ares – ont été acquis, en 1928, de particuliers par l'OPHBM, grâce à une subvention de la ville correspondant au prix de vente des terrains : 3 438 065 francs. Le lien entre la proximité du quartier et des usines ne peut être clairement établi ici, alors qu'il est évident dans le cas de la Cité ouvrière édiflée par la SOMCO en 1853, où l'emplacement du terrain est choisi dans le voisinage du plus grand nombre de fabriques pour éviter aux ouvriers de trop long trajet.

Le financement des trois tranches de construction au Drouot, celui-ci répond à trois montages financiers identiques, conformes aux dispositions financières et possibilités offertes par la législation française sur les HBM introduite à Mulhouse en 1921. Le projet Drouot I de 1929 (268 logements dont quatre

1. Dossiers de l'Office public d'habitations à bon marché de la ville de Mulhouse : 1264W9 et 1264W26-29

2. Comptes-rendus des délibérations du conseil municipal de Mulhouse : DI a1

avec magasins et une buanderie commune) est évalué à 13,9 MF (environ 8 M d'euros) ; le projet Drouot II de 1930 (267 logements dont trois avec magasins) est évalué à 12,9 MF (7,4 M d'euros) et le projet Drouot III de 1931, le plus important des trois projets (308 logements et quatre magasins, et 24 HBM améliorées, notamment équipées de salle de bains), est évalué à 15,3 MF (9 M d'euros). À chaque fois, un emprunt à 2 % représentant 90 % du coût total du projet est contracté pour 40 ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Les 10 % du projet restant à financier ont fait l'objet d'un prêt auprès de la Caisse d'épargne de Mulhouse, au taux de 5 % remboursable en 30 ans.

Le programme des travaux des projets Drouot I et II sont sensiblement les mêmes en termes de logements, respectivement 268 et 267. Le groupe Drouot III doit, lui, initialement compter 308 logements HBM. Tous les immeubles se composent d'un rez-de-chaussée et de trois étages. Ce sont plus hauts érigés pendant l'entre-deux-guerres. Par comparaison, les maisons étaient à un étage au Brustlein et au Haut-Poirier et à un ou deux étage(s) au Wolf. Trois types d'appartements sont projetés : logements de 2 pièces, W.C., et cuisine familiale (qui est alors une innovation dans la conception des logements) ; logements de 3 pièces, W.C. et cuisine ; et logements de 4 pièces, W.C. et cuisine. C'est dans le groupe Drouot I que les 2 pièces sont les plus nombreux (33 %). Et, c'est au Drouot III que les 3 pièces (58 %) et 4 pièces (29 %) sont les plus importants.

Grâce aux états de situation des travaux¹, on sait que le groupe Drouot I est achevé et habité en novembre 1932. Les maisons du groupe Drouot II sont, elles, achevées et habitées en juillet 1934. Du fait des répercussions de la crise économique, le groupe Drouot III est amputé de plusieurs appartements et la construction d'HBM améliorées est abandonnée en février 1936. En début d'année, 84 des 308 HBM ont été bâtis (27 %). Au total, ce sont 619 des 843 logements qui sont réellement construits à la fin de l'année 1936 (73 %).

Suivant le plan d'ensemble du quartier Drouot à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, il est possible de dégager des continuités et des évolutions entre les Drouot I, II et III, au niveau de la forme du bâti. L'ensemble des trois projets de construction porte à la fois la marque des cités-jardins (concept théorisé en Angleterre à la fin du XIX^e siècle) tout en annonçant, par certains aspects, l'ère des grands ensembles, qui connaîtra, en France, son heure de gloire à la suite de

1. Dossiers de l'Office public d'habitations à bon marché de la ville de Mulhouse : 1264W9 et 1264W26-29

la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, les trois projets de construction intègrent des parties jardins et cours aux logements. Mais, si les logements du Drouot sont locatifs, les jardinets d'au moins un are aménagés pour chaque locataire sont, eux, privés. Ils s'inscrivent dans la continuité du modèle bourgeois du jardin, dont l'entretien participe à la moralisation de la famille ouvrière et lui procure une petite récolte¹. La morphologie du bâti et l'organisation des espaces sont, elles, différentes entre les trois projets. Dans le cas du Drouot I, les deux rangées de maisons sont disposées autour d'un grand « espace vert » rectangulaire ; dans le cas des Drouot II et III, les HBM, groupées autour d'un « espace vert », forment un carré ouvert d'un côté. Il semble donc que ces deux derniers projets soient moins ambitieux que celui du Drouot I et donnent un caractère plus intimiste aux habitations. En ce qui concerne la forme urbaine du quartier, celle-ci annonce celle des grands ensembles des « Trente glorieuses ». Elle se caractérise par une unité de conception et de réalisation. Généralement de grande étendue, les grands ensembles sont censés accueillir un grand nombre d'habitants. Dans le cas du Drouot, on peut parler d'un grand ensemble multifonctionnel dans la mesure où celui-ci rassemble plusieurs fonctions urbaines : il est composé de logements, commerces, équipements publics, etc.

Le terme HBM est défini par la législation métropolitaine sur les HBM. Une maison rentre dans les termes de cette loi et est dite à bon marché lorsqu'elle remplit trois conditions : elle doit être destinées à des personnes peu fortunées ; sa valeur locative ne peut dépasser les maxima établis par les loi ; elle doit être salubre². Au Drouot, la vocation sociale des HBM est respectée. Des relevés effectués dans les Livres d'adresses de Mulhouse, concernant les premiers habitants du quartier, montrent que, de 1933 à 1938, les appartements du Drouot sont occupés en majorité par des ouvriers (entre 55 et 62 %). Bien qu'occupés par des familles de condition modeste, les logements et équipements bâtis au Drouot ont été pensés, pendant l'entre-deux-guerres, d'un point de vue qualitatif et ce quartier peut être considéré comme l'exemple d'un « vivre entre-soi » non discriminatoire, idée avancée par Marie-Claire Vitoux. Les appartements du Drouot sont un bien social sain et confortable : l'orientation des bâtiments et la conception des appartements – qui sont traversants – ont été pensées de façon à laisser pénétrer l'air et la lumière dans les logements. Chaque logement est raccordé au tout-à-l'égout et alimenté en

1. Conseil consultatif du patrimoine mulhousien (CCPM). 1853-2013, 160 ans SOMCO. In *Pôle documentaire de la Fonderie* [en ligne]. [Consulté le 12/06/2015]. Disponible sur : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/expositions/160e-anniversaire-de-la-somco>

2. Dossier spécial de la mairie de Mulhouse concernant la création d'un OPHBM : QVII A

eau potable. Les chambres sont tapissées, tout logement a un W.C. complètement installé avec chasse d'eau et est raccordé au tout-à-l'égout, etc.

Par ailleurs le Drouot est un quartier périphérique intégré et connecté, doté de tous les services et équipements nécessaires à une agglomération de cette importance : un établissement de lavoir-bains est ouvert en mai 1934. Plusieurs magasins de vente (épiceries, boucherie, etc.) et un marché – en 1934 – sont également ouverts au Drouot. Dès 1930, une première ligne de trolleybus a commencé à fonctionner sur le parcours Drouot-rue de Galfingue (située à proximité du centre ville).

Enfin, suivant les mêmes principes – propreté, salubrité et confort – qui ont guidé l'OPHBM et la municipalité pour l'aménagement des logements HBM, une école primaire, entre 1934 et 1935, et une école maternelle, dont les travaux débutent en 1938 et sont stoppés par la Deuxième Guerre mondiale, sont édifiées au Drouot par la municipalité.

À la veille du Deuxième conflit mondial, l'OPHBM et la ville de Mulhouse ont donc co-édifié, au Drouot, une ville dans la ville. L'édification du Drouot, et des trois précédents quartiers, par l'OPHBM et la ville de Mulhouse, a permis de faire perdre son caractère de première urgence à la pénurie des logements à la fin des années 1930. Dans les années 1950, le développement du quartier reprend, toujours sous l'impulsion de l'OPHBM, devenu OPHLM (Office public d'habitations à loyer modéré). Des nouveaux logements sont construits et de nouveaux services sont installés au Drouot, qui est probablement l'exemple le plus représentatif de l'œuvre sociale et urbanistique globale de la municipalité socialiste mulhousienne pendant l'entre-deux-guerres.

JEAN-LUC SCHWAB

RÉPRESSION DE L'HOMOSEXUALITÉ EN ALSACE
ANNEXÉE DE FAIT (1940-1945)

Mémoire de Master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe » sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 22 septembre 2015.

En 1940, lorsqu'elle passe sous le joug allemand, l'Alsace voit la fin d'une certaine permissivité toute française à l'égard de l'homosexualité masculine. L'approche relativement tolérante qui prévalait depuis le retour de l'Alsace dans le giron français avec la fin du premier conflit mondial est supplantée par un traitement autrement plus hostile, tel qu'il existe déjà en Allemagne nazie où les dispositions légales pré-existantes ont du surcroît été renforcées par le régime hitlérien.

Toutefois, bien que très précoce, la répression qui s'ensuit sur le sol alsacien n'est pas uniforme et constante, évoluant au gré de la mise au pas de ce territoire par les nouveaux maîtres des lieux. Entre juillet 1940 et la libération définitive de la province, un large éventail répressif allant de l'incarcération sans suites jusqu'à la déportation concentrationnaire s'ouvre pour plusieurs centaines d'individus accusés de « débauche contre nature ». Après l'épuration des premiers mois et son lot de rétentions arbitraires et d'expulsions vers la France non occupée, après la détention de sécurité à des fins rééducatives, l'introduction définitive de la loi pénale allemande au début de l'année 1942 achève de consolider le socle de la répression. D'abord exercée de façon expéditive par l'appareil policier, la répression peut dès lors se judiciaire. Et en plus des condamnations rendues lors de procès pour infraction aux dispositions des articles 175 et 175a du code pénal allemand, des mesures de réclusion de prévention peuvent dorénavant s'appliquer aux condamnés qui ont terminé de purger leur peine. Cette dernière éventualité se traduit par la rétention au camp de Schirmeck-Vorbruck et c'est l'un des particularismes observés en Alsace,

contrairement à l'Allemagne où elle est synonyme de détention concentrationnaire. Mais cet aspect ne constitue qu'un des usages constatés du camp de sécurité de Vorbruck dans la répression orchestrée par le pouvoir nazi en Alsace. Quant au camp de concentration de Natzweiler-Struthof, bien que d'abord réservé aux individus déjà détenus ailleurs dans le système concentrationnaire, il reçoit lui aussi des Alsaciens ou de résidents d'Alsace qui viennent grossir les rangs de ses détenus en lien avec l'homosexualité, très majoritairement originaires du *Reich*.

Aux prémices d'une recherche - Historiographie

Le *Konzentrationslager Natzweiler* tient d'ailleurs une place particulière dans les premières conclusions institutionnelles qui devaient déterminer si des Français avaient bel et bien été réprimés et déportés pour homosexualité. En 1997, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) est mandatée pour apporter une réponse à cette question devenue épineuse entre autorités et militants se revendiquant des homosexuels déportés. Ses conclusions chiffrées, rendues en 2001, ont servi de base à l'affirmation selon laquelle 210 Français au moins furent déportés pour homosexualité. Mais ce premier chiffre, très au-dessus de la réalité dont il devait rendre compte, incorporait majoritairement – et indûment – des Allemands déportés pour ce motif à Natzweiler-Struthof, tels qu'ils avaient pu être repérés par l'équipe de chercheurs mobilisée par la FMD, essentiellement dans la documentation matriculaire de ce camp.

Dès lors, une clarification et un nouveau point sur la question s'imposaient. Et ce d'autant plus que le dernier état des lieux universitaire sur le sujet de la déportation pour motif d'homosexualité de Français remontait à un colloque tenu à Dijon en octobre 2007, à l'université de Bourgogne. D'après les actes publiés en 2010, une des observations liminaires pointait que « contrairement à ce que nous avons toujours cru, l'Alsace et la Moselle annexées au Reich n'ont pas fait l'objet d'une répression plus violente que dans le reste du territoire français »¹. L'auteur se fondait alors sur les chiffres provenant de recherches menées dans les archives des demandes de titres de déportés ou d'internés politiques mais pas sur l'analyse des archives d'époque dans les départements annexés. Lorsqu'en 2014, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation estimait à 6 590 le nombre de personnes victimes des différentes politiques répressives dans les zones annexées d'Alsace et de Moselle,

1. BERTRAND M., *La Déportation pour motif d'homosexualité – Débats d'histoire et enjeux de mémoire*, Lyon, Éditions Mémoire Vivante, 2010, p.14.

elle précisait bien qu'un examen au cas par cas s'imposait du fait de la complexité des situations individuelles¹.

C'est donc cette lacune de la recherche que s'emploie à combler ce travail pour ce qui concerne l'Alsace, tout en s'attachant à montrer la diversité de formes que revêt la répression et qui ne saurait se réduire à sa seule dimension concentrationnaire. Ses conclusions, couplées à celles sur les personnes originaires de France hors territoires annexés, telles qu'établies par Arnaud Boulligny, historien et chercheur à la FMD, démontrent justement que c'est bien l'Alsace qui fut la région française la plus durement touchée par la répression nazie de l'homosexualité masculine. Outre un chiffrage, cette étude propose également une synthèse typologique et chronologique de la répression telle qu'elle ressort du dépouillement d'archives judiciaires, policières et administratives en Alsace, complétées par des vérifications dans les archives administratives allemandes de la Déportation conservées au Service International de Recherches de Bad Arolsen (Allemagne), ainsi que par les renseignements collectés auprès des offices d'état civil français et allemands. S'y rajoutent quelques informations glanées auprès de témoins indirects (conjointes et descendants de personnes recensées, ou encore de survivants de la déportation de résistance au camp de Natzweiler-Struthof), tandis que certaines sources manuscrites sont issues de fonds encore inexploités jusqu'ici (hôpitaux psychiatriques de Hoerdtsheim et Brumath-Stephansfeld, prison d'Ensisheim, dossiers individuels du commissariat de Colmar). Un croisement des données ainsi recueillies avec celles des archives du ministère de la Défense (Direction des Archives des Victimes des Conflits contemporains, à Caen), a permis d'identifier les individus qui avaient pu faire une demande de titre de déporté et réussir dans cette démarche. À l'inverse, lorsque leur tentative échoue, il est intéressant de se pencher sur les motivations du refus opposé par l'administration.

Ce travail dresse un premier état des lieux, en prêtant une attention toute particulière aux camps de Schirmeck-Vorbruck et de Natzweiler-Struthof, notamment dans ce qui les distingue l'un de l'autre quant à leur rôle répressif dans la lutte contre l'homosexualité masculine en Alsace. Idéalement, il pourra également servir de base à des recherches plus approfondies, que ce soit sur les questions de la répression de l'homosexualité durant la Seconde Guerre mondiale ou encore celle des déportés concentrationnaires pour « pratiques homosexuelles ». Il s'agissait non seulement de combler un vide académique, mais également de dépassionner un sujet qui, en

1. Fondation pour la Mémoire de la Déportation, *En Jeu - Histoire et Mémoires vivantes N°3 : xx^e siècle - D'une Guerre à l'Autre*, Paris, juin 2014, pp. 182-183.

France, depuis les années 1970, a d'abord été l'apanage des militants de l'émancipation homosexuelle, plutôt que celui d'historiens du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale.

Mise en contexte

Les aléas historiques ont fait de l'Alsace à l'époque contemporaine une région tiraillée entre les deux puissances de part et d'autre du Rhin. C'est ainsi que ce territoire voit s'appliquer tantôt les lois françaises, tantôt les lois allemandes, au gré des rattachements ou annexions à l'une ou l'autre des grandes entités territoriales qui le cernent. Or, l'homosexualité masculine n'appelle par le même type de réaction légale en France que dans les états allemands. L'évolution législative disjointe de part et d'autre est un premier élément contextuel pour appréhender la répression de l'homosexualité en Alsace annexée au *Reich* nazi entre 1940 et 1945. Celle-ci repose d'abord sur des mesures policières arbitraires, puis sur l'application du sévère article 175 du code pénal allemand.

Les fonds d'archives qui nous sont parvenus de cette période sont multiples mais lacunaires. Le croisement des documents produits par les administrations policière, judiciaire, médicale, civile et concentrationnaire permet malgré tout d'obtenir une image assez nette de la répression, de ses rouages et de son évolution en Alsace. L'élément déterminant pour repérer les individus visés demeure l'accusation de pratiques homosexuelles, telle que consignée dans les archives, indépendamment de savoir si les personnes concernées étaient véritablement homosexuelles, ou encore si elles se percevaient comme telles.

Une fois l'envahisseur nazi installé, la lutte qu'il mène contre l'homosexualité masculine a d'abord pour toile de fond l'épuration de la population de ses éléments indésirables : politiques, criminels et « asociaux ». Elle se caractérise par une série de mesures pratiquées de façon ciblée et organisée par l'appareil policier (expulsions et détentions arbitraire ou de sécurité), en dehors de décisions de justice. Aussi, l'introduction définitive de la loi pénale allemande par l'ordonnance du Gauleiter Wagner du 30 janvier 1942 constitue un tournant majeur dans la pratique répressive. Avec elle, les bases légales de la répression sont officiellement jetées et le traitement judiciaire va s'imposer comme moyen de lutte prépondérant contre l'homosexualité, avec à la clé des condamnations à des peines de réclusion plus ou moins longues, en fonction de la gravité imputée aux faits reprochés.

Typologie et chiffrage

Les individus accusés de « pratiques homosexuelles » en Alsace ont connu diverses formes de répression, certaines assimilées ultérieurement par le législateur français à de la déportation, d'autres non. La durée de privation de liberté est alors le critère d'appréciation déterminant pour l'administration française après-guerre. Inférieure à trois mois, elle n'est pas assimilable à de la déportation, elle le devient pour une durée supérieure.

Parmi les formes considérées comme « bénignes », on peut citer les rétentions sans suites et des durées inférieures à trois mois, ou encore les expulsions à destination de la France non-occupée qui débutent à l'été 1940 et se poursuivent peu ou prou jusqu'au printemps 1942.

Conséquences de la judiciarisation débutée en 1941 et consolidée par l'introduction de la loi pénale allemande l'année suivante, on dénombre une centaine d'individus passés en procès au titre des articles 175 et 175a. Plus du quatre-cinquième des audiences se tient devant les instances siégeant à Strasbourg, le reste se répartissant sur les places de Mulhouse, Colmar et, de façon limitée, Saverne. S'y rajoutent une trentaine d'hommes condamnés hors de la région, essentiellement à proximité, en Moselle ou Allemagne, parfois dans des juridictions plus éloignées. En Alsace, les derniers procès ayant pour chef d'inculpation la pratique homosexuelle ont lieu au début de l'automne 1944.

Enfin, si l'on trouve sur le sol alsacien un camp de concentration nazi, celui de Natzweiler, c'est pourtant un autre camp proche, le camp de sécurité de Schirmeck-Vorbruck, qui recueille le plus grand nombre d'Alsaciens victimes de la répression de l'occupant, incluant ceux accusés d'homosexualité. Ce particularisme alsacien est, entre autres raisons, lié au fait que les mesures de lutte contre la criminalité qui découlent de la judiciarisation, notamment la réclusion de prévention (*Vorbeugungshaft*), ont privilégié l'internement au camp de Vorbruck plutôt que dans un camp de concentration, contrairement à ce qui se pratiquait ailleurs dans le *Reich*. Pour autant, quelques Alsaciens - ou résidents en Alsace - accusés de pratiques homosexuelles ont pu être recensés au camp de concentration de Natzweiler, mais dans une moindre proportion qu'au *Sicherungslager Vorbruck*.

Pour les homosexuels présumés, la finalité répressive de ce camp évolue au cours de quatre années de son implantation, avant son évacuation-repli sur Gaggenau-Rotenfels, au Pays de Bade : de lieu de rétention, voire de transit avant expulsion,

pour détenus de sécurité (*Sicherungshäftlinge*), il mue pour devenir camp de rééducation (c'est le cas pour Pierre Seel, seul témoin revendiqué de cette répression), puis camp de mise à l'épreuve pour les détenus ayant déjà purgé une peine de prison pour « débauche entre hommes » qui y sont placés en réclusion de prévention.

Chiffrée, la répression de l'homosexualité en Alsace, incluant une trentaine d'hommes poursuivis hors Alsace, peut s'établir comme suit :

- Déportés en camps de concentration : 13 dont 1 Allemand ;
- Assimilés à de la déportation politique aux termes de la loi 48-1404 du 9 septembre 1948 :
 - ▶ Incarcérés plus de 3 mois dans le *Reich* et des territoires annexés : au moins 120 hommes, très majoritairement alsaciens (détentions de sécurité ou pénale et réclusion de prévention confondues) ;
 - ▶ Présents en Allemagne ou en Lorraine et condamnés §§ 175, 175a : 29 Alsaciens ;
- Autres formes non assimilées à de la déportation (incarcérations de moins de 3 mois, expulsions, maison de correction) : quelque 200 personnes directement touchées.

Parmi toutes ces personnes (366 en l'état), on comptabilise au moins 18 décès, majoritairement chez les détenus concentrationnaires ou en camps spéciaux (7 à au KL Natzweiler ou camps de concentration ultérieurs, 2 à Schirmeck-Vorbruck et un à Rodgau) ; 2 après expulsion ; 3 à la fin ou pendant leur incarcération et un en hôpital psychiatrique. Notons en outre qu'un policier allemand est exécuté en vertu du décret secret sur le maintien de la pureté morale dans la SS et les forces de police, tandis qu'un militaire allemand stationné en Alsace meurt dans un bataillon disciplinaire où il finit en représailles de son implication directe dans une affaire d'homosexualité. Dix autres décèdent durant leur période d'incorporation de force, tandis que 25 des survivants n'atteignent pas l'âge de 50 ans.

On notera parmi ces individus qu'une quarantaine n'était pas des ressortissants français. Il s'agissait soit d'étrangers résidant régulièrement en Alsace avant le début de la guerre, soit d'Allemands établis en Alsace après l'annexion, ou simplement en transit, comme par exemple les militaires.

Le KL Natzweiler, rouage de la répression à l'échelle du Reich

Comme cela a déjà été signalé plus haut, le Konzentrationslager Natzweiler tient une place bien particulière dans les premiers comptages officiels de Français victimes de la répression de l'homosexualité. On y dénombre bien aujourd'hui 14 Français (12 Alsaciens et 2 Mosellans) en lien avec une accusation d'homosexualité, ce qui représente 5 % seulement de l'effectif total de l'ensemble des individus concernés dans ce camp. On est pourtant loin des quelque 200 individus initialement avancés par le rapport dit « Mercier », du nom du directeur général de la FMD à l'époque¹. L'erreur de chiffrage provenait de l'inclusion massive de ressortissants très majoritairement issus du Reich, présentés erronément comme résidents des trois départements annexés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. La présence de ces déportés pour homosexualité parmi les détenus au *KL Natzweiler*, plus spécifiquement son site principal du Struthof, a ainsi donné lieu à une grossière erreur d'appréciation. Depuis 2001, cette méprise a en outre favorisé la diffusion d'un chiffre infondé sur les Français déportés pour homosexualité, entretenant du reste une confusion entre déportés concentrationnaires et ceux que la loi considère comme tels pour avoir été détenus dans des lieux assimilés à des camps de concentration.

Le fonctionnement du camp de concentration de Natzweiler a été abondamment traité par Robert Steegmann et il ne saurait être question ici d'aborder cet aspect, mais plutôt d'apporter des précisions sur les individus qui ont pu y être recensés en rapport avec une accusation de pratiques homosexuelles. Le principal du Struthof, élément tardif d'un réseau de camps maillant le territoire du *Reich*, a été un lieu de déportation pour ces individus, et ce dès son entrée en service en mai 1941 (ils sont 79 parmi les 300 premiers détenus en provenance de Sachsenhausen). L'identification de détenus concentrationnaires en lien avec l'homosexualité est un exercice ardu dont la difficulté réside dans le repérage de ceux dont le motif de déportation, tel qu'il ressort de la documentation matriculaire, ne fait pas explicitement apparaître l'homosexualité. Ainsi, certains de ces hommes sont ils répertoriés à Natzweiler sous la désignation générale floue d'« asocial », plus fréquemment comme « criminel de droit commun », très marginalement sous l'étiquette « politique ».

1. FMD : *Rapport concernant la déportation d'homosexuels à partir de la France dans les lieux de déportation dura la seconde Guerre mondiale au titre du motif d'arrestation n°175*, Paris, 15 novembre 2001.

Les Français déportés « pour homosexualité » dans ce camp, et plus largement dans l'entité concentrationnaire qu'il forma avec ses camps annexes, étaient tous alsaciens ou mosellans. Neuf sur quatorze ont selon toute vraisemblance été affublés du triangle rose, signe distinctif stigmatisant l'homosexualité comme motif de présence dans le système concentrationnaire, les cinq autres de triangles rouges ou vert.

De façon marginale, certains détenus servirent aux expériences pratiquées par les médecins SS dans divers camps de concentration dont celui de Natzweiler sur son site principal, sans qu'il soit permis de conclure à une volonté de sélection privilégiant les hommes désignés comme homosexuels pour servir de cobayes humains dans ces expériences.

Sur les 312 détenus recensés au KL Natzweiler en lien avec l'homosexualité, 71 ont péri dans cette entité concentrationnaire, 89 autres après leur transfert dans un autre lieu de déportation. Une quinzaine d'hommes ont disparu dans le système concentrationnaire sans laisser de trace, tandis que 120 au moins ont survécu, plaçant le taux moyen de mortalité dans le système concentrationnaire à environ 55 % pour cette catégorie de déportés.

Comptant parmi les tout premiers détenus du KL Natzweiler, les hommes stigmatisés pour homosexualité furent aussi les derniers à être officiellement reconnus sur les lieux qui rappellent aujourd'hui encore l'implantation du camp principal de Natzweiler-Struthof.

Conclusions

De 1940 à 1945, l'Alsace a connu dès les premières semaines de l'Annexion de fait une intense répression de l'homosexualité masculine dont les conséquences perdurent jusqu'à la chute du régime nazi. Celle-ci prend des formes multiples, consistant d'abord en des mesures arbitraires de rétention ou d'expulsion appliquées de façon expéditive par l'appareil policier de l'envahisseur allemand. En 1942, la répression évolue vers une plus grande judiciarisation avec l'introduction définitive de la loi pénale allemande et des dispositions de ses articles 175 et 175a, condamnant l'homosexualité comme « débauche contre nature » par des peines de réclusion plus ou moins sévères.

La fin de la Seconde Guerre mondiale sonne l'heure du retour pour les Français, dont ceux des territoires annexés, encore présents ou détenus en Allemagne

(prisonniers, STO, populations transplantées, déportés, etc.). C'est aussi le retour pour la plupart de ceux qui avaient été expulsés d'Alsace vers « l'intérieur » pendant les années 1940 à 1942.

Dans les prisons d'Alsace ou d'Allemagne, on trouve encore l'un ou l'autre détenu alsacien, condamné au titre des articles 175 ou 175a du code pénal allemand. Ceux qui sont demeurés incarcérés en Alsace ont un peu plus de chance et sont pour la plupart libérés avant le terme de leur peine, au plus tard avant le printemps 1945, sur ordre des procureurs de la République, installés à la suite des libérateurs. Un Strasbourgeois finit quant à lui de purger une peine de réclusion pour « débauche entre hommes » à la prison de Bernau-am-Chiemsee en Bavière. Condamné en septembre 1943 à deux ans de prison, Albert B. (1922-2005) devenait bien malgré lui, le dernier détenu français pour homosexualité, après avoir connu les prisons de Strasbourg, Kislau et Munich-Stadelheim, là même où, onze ans plus tôt, Ernst Röhm, chef déchu de la SA, avait été contraint au suicide, après les événements communément dénommés « Nuit des longs couteaux ».

À l'image de ces individus, jugés par un autre système légal que celui en vigueur dans leur pays avant l'Annexion de fait, les hommes ayant subi une forme de répression en rapport avec l'homosexualité vont encore devoir patienter et attendre la reconnaissance de l'État. Reconnaissance à laquelle ils auraient eu droit mais qui leur sera longtemps refusée au motif que les faits à l'origine de leur répression « étaient assimilables à des infractions de droit commun ¹ ».

Sur 20 demandes (dont 6 à titre posthume par les ayants cause) retrouvées dans les fonds de la Direction des archives des victimes de conflits contemporains (DAVCC) justifiant de durées de détention supérieures à trois mois, le titre de Déporté ou d'Interné sera refusé, voire accordé puis retiré, dans 12 cas après vérifications administratives faisant ressortir l'homosexualité comme origine de la privation de liberté. Lorsque le motif d'homosexualité a échappé aux contrôles de l'administration ou a été « maquillé » en un autre motif, corroboré par des témoins probablement de bonne foi², le titre demandé sera accordé. Ils ne sont que trois pour qui un titre est accordé malgré la mention d'homosexualité dans la documentation les concernant. L'un, probablement victime d'une dénonciation calomnieuse,

1. DAVCC : Dossier-statut d'ÉMILE OTHON DIDIER (1916-1944).

2. DAVCC : Dossier-statut de JEAN D., présent dans le même convoi de transfert de Mulhouse au SL Vorbruck que Pierre SEEL, et qui invoquera avoir écouté les radios étrangères comme motif de détention.

produira un certificat médical pour prouver qu'il n'est pas homosexuel¹ ; la famille de l'autre, disparu à 21 ans au Struthof, obtiendra la reconnaissance à titre posthume² ; quant à Pierre Seel, seul homme à faire publiquement état de sa demande en 1990, elle est satisfaite en 1994, douze ans après l'abolition des mesures légales discriminatoires encore applicables en France à l'égard de l'homosexualité.

Il est aujourd'hui possible d'affirmer qu'un peu plus de 360 personnes ont été touchées par une forme de répression en rapport avec l'homosexualité en Alsace. Environ 200 personnes furent affectées de façon quelque peu moins attentatoire aux libertés (détentions inférieures à trois mois, voire l'expulsion du territoire alsacien, pouvant entraîner celle des conjointes et des enfants). Mais si l'on considère les critères permettant de prétendre au titre de « Déporté politique », ils sont quelque 150 répartis sur les deux départements alsaciens, soit un peu plus de la moitié des presque 300 Français ou résidents en France (nombreux chez les travailleurs volontaires et requis du STO présents sur le sol allemand) poursuivis sur une accusation d'homosexualité par le régime nazi³.

Pour ce qui est du camp de concentration de Natzweiler, où il a été possible d'y recenser 312 déportés en lien avec l'homosexualité, on ne dénombre toutefois qu'une douzaine d'Alsaciens ou résidents en Alsace, aux parcours variés, pour la plupart touchés par une mesure de *Vorbeugungshaft*. Cela tend à confirmer, pour cette catégorie de déportés du moins, l'usage du lieu à destination de personnes issues de tout le Reich allemand, plutôt que d'origine locale.

Une étude de l'ensemble de ces détenus concentrationnaires montre qu'ils sont en majorité allemands, dont plus du tiers était déjà dans le système concentrationnaire avant d'être transféré sur le site principal ou l'un de ses camps annexes. Par ailleurs, on peut également observer que pour près d'un tiers d'entre eux la taxinomie concentrationnaire ne reflète pas leur homosexualité, avérée ou supposée, qui est pourtant le motif à l'origine de leur internement concentrationnaire.

Ainsi, la désignation métonymique de détenus en lien avec l'homosexualité comme des « triangles roses » n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble de ces

1. DAVCC : Dossier-statut de GEORGES S. (1922-1997).

2. DAVCC : Dossier-statut de JEAN OSWALD (1923-1944).

3. Chiffre obtenu conjointement avec Arnaud Boulligny (FMD) après inclusion des cas de Français repérés hors territoires annexés.

individus, certains ayant selon toute vraisemblance été affublés de triangle verts, noirs ou rouges, respectivement dévolus aux détenus « de droit commun », « asociaux », ou « politiques ». Toujours est-il que les Français porteurs du triangle rose ne se trouvent que dans ce camp. Pour les rares déportés concentrationnaires à partir de France, hors territoires annexés, la douzaine d'individus repérés par Arnaud Boulligny se voit affublée du triangle rouge des « politiques », principalement dans les camps de concentration de Buchenwald, Dachau et Sachsenhausen ¹.

L'occupation de la France et l'Annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle par le régime nazi ne se réduit pourtant pas à une parenthèse répressive, avant rétablissement d'une législation égalitaire pour les personnes homosexuelles : la loi de Vichy pénalisant de façon limitée l'homosexualité (pour les relations sexuelles avec des mineurs entre 13 et 21 ans) reste en vigueur après la Libération avec pour seule différence le relèvement de l'âge du consentement hétérosexuel à 15 ans. Si elle n'est peut-être pas à l'origine d'une répression accrue, elle sera le ferment qui permettra en 1960 le classement de l'homosexualité au rang de fléau social, au même titre que l'alcoolisme, la prostitution et la tuberculose, par la loi 60-773 du 30 juillet autorisant le Gouvernement à prendre « toutes les mesures propres à lutter contre l'homosexualité ».²

Cependant, il ne fallut pas attendre le passage de cette loi pour que l'homosexualité soit considérée comme « relevant du droit commun », comme cela ressort de la lecture des dossiers-statuts de ces personnes stigmatisées pour homosexualité lorsqu'elles tentèrent de faire reconnaître la répression dont elles avaient été les victimes. Quant à la législation discriminatoire de Vichy, elle n'est abrogée que quarante ans plus tard, presque jour pour jour, le 4 août 1982.

Une dernière observation essentielle doit être formulée dans les conclusions du travail de recensement ainsi effectué pour l'Alsace. Sans plus de survivants de la répression de l'homosexualité - du moins pour les camps de Schirmeck-Vorbruck et de Natzweiler-Struthof - très peu d'éléments probants issus des archives nous permettent d'affirmer sans équivoque que les individus concernés étaient tous strictement homosexuels, voire se percevaient comme tels. Il a rarement été possible de trouver des indications (aveux, témoignages ultérieurs,

1. Information communiquée par Arnaud Boulligny (FMD), les 25 et 26 mars 2015 à Caen.

2. Loi du 30 juillet 1960, JORF du 2 août 1960, p. 7130.

notes de police ou de renseignements généraux, etc.) corroborant l'orientation homosexuelle d'une personne. Le doute reste donc permis dans de nombreux cas, les dénonciations calomnieuses dont certains furent victimes ou encore les infractions tant à caractère homosexuel qu'hétérosexuel commises par une même personne ne permettant pas plus de trancher définitivement.

Si l'on considère toutefois le statut marital comme critère indicatif, ils sont un peu plus de la moitié à être demeurés célibataires. La proportion d'individus mariés, dès avant ou après les faits qui leur furent reprochés par l'occupant nazi, se situant autour de 45 %. Pour la loi nazie cependant, ce n'est pas tant la préférence sexuelle effective d'un individu, mais son expression dans la pratique sexuelle, avérée ou supposée, qui est condamnable. L'erreur trop souvent commise consiste à assimiler l'ensemble des individus désignés comme homosexuels par l'administration nazie à des homosexuels dans l'acception actuelle du terme, revenant à céder à la tentation d'anachronisme. Une approche plus nuancée doit désormais prévaloir dans ce domaine.

Limitée à la dimension masculine, à l'image de la loi allemande qui fut la base répressive de l'homosexualité, cette étude veut apporter des connaissances nouvelles et inédites au sujet de la répression de l'homosexualité en Alsace annexée. Elle fait appel principalement au dépouillement et croisement de sources archivistiques, dans un esprit non-partisan et factuel, dépourvu de l'approche hagiographique qui peut encore prévaloir dans les cercles militants homosexuels, les premiers à s'être emparés du sujet en France.

MAÏTÉ THIÉBAUT

LES FEMMES DES FAMILLES INDUSTRIELLES DOLLFUS,
KœCHLIN, MIEG ET SCHLUMBERGER MARIÉES ENTRE
1800 ET 1870 : ÉTUDE PROSOPOGRAPHIQUE

Mémoire de master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe », sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 22 septembre 2015.

Depuis 1746 et l'association de quatre Mulhousiens, Samuel Kœchlin, Jean-Henri Dollfus, Jean-Jacques Schmaltzer et le financier Jean-Jacques Feer qui ont fondé la première manufacture de toiles peintes, l'industrie n'a cessé de se développer à Mulhouse. Ces quatre fondateurs étaient issus de la bourgeoisie mulhousienne dont l'origine est ancienne. Le nombre des familles bourgeoises privilégiées qui ont accès au pouvoir se réduit au fil des années, et seules quelques-unes forment le patriciat dirigeant de la ville. C'est au sein de ce dernier que l'on voit émerger les premiers industriels. Après le rattachement de Mulhouse à la France en 1798, cette élite dirigeante formera la bourgeoisie industrielle de la ville.

Si ces industriels sont bien connus, leurs épouses, leurs filles ou les femmes de la bourgeoisie en général le sont moins. Familles et entreprises sont pourtant étroitement liées. Le mariage est autant vu comme un moyen de perpétuer les dynasties industrielles, en assurant la présence d'héritiers et la possibilité d'une transmission des établissements à ceux-ci, que d'apporter des capitaux neufs, par la dot de la mariée ou la présence de financiers ou de futurs associés dans la famille nouvellement alliée. Le rôle des femmes est donc essentiel. Comme on y est industriel de père en fils, les femmes constituent une sorte d'assurance de voir la dynastie se perpétuer et les entreprises prospérer. La pression sociale et religieuse en général et celle des familles en particulier, encourageant en effet les femmes à se marier et à avoir des enfants. Elles sont par ailleurs les garantes de l'éducation et donc de la

transmission des valeurs propres à ces familles (travail, initiative, esprit d'entreprise, curiosité scientifique, philanthropie, etc.).

Les dynasties industrielles alsaciennes sont connues, mais surtout à partir des hommes qui les composent, beaucoup moins par leurs femmes. De nombreuses questions se posent : quelles logiques de mariage ? Combien d'enfants ? Les mêmes schémas se répétaient-ils d'une génération à une autre ? En résumé, comment se déroulait la vie de ces femmes en tant qu'épouses et mères ?

Méthodologie, critères de choix des femmes et sources

La méthode qui a paru la plus appropriée pour répondre à ces questions est la prosopographie. L'étymologie du mot est assez révélatrice, puisqu'il vient du grec ancien *prosôpon*, « personnage » (de théâtre), ou de façon plus générale personne ou individu, et de *graphein*, « écriture », et signifie donc « description d'une personne ». Le dictionnaire Larousse la définit comme une « science auxiliaire de l'histoire, qui étudie la filiation et la carrière des grands personnages (elle s'applique essentiellement à l'Antiquité classique) ». C'est en effet l'utilisation première de cette méthode, mise au point par les historiens de l'Antiquité romaine pour étudier les élites. Elle s'est depuis étendue à d'autres périodes et à d'autres groupes aussi divers que les banquiers, les ouvriers, les députés, les princes électeurs du Saint-Empire romain germanique... La définition finale qui pourrait être retenue dit qu'« il s'agit de constituer la biographie collective d'un corps ou d'un groupe de personnes en établissant et en croisant des notices individuelles »¹.

Après le choix de la méthode, il a fallu définir précisément le groupe choisi pour l'étude. Quelles jeunes femmes choisir ? Dans quelles familles ? Quels critères retenir ? Les *Portraits mulhousiens* de Camille Schlumberger, ont servi de base². On trouve dans cet ouvrage un ensemble de gravures, de photographies et d'illustrations des membres de douze familles du patriciat de la ville. Le premier et principal critère de choix a été la participation à l'histoire industrielle de la ville. Après réflexion, quatre familles se sont détachées du groupe : les Dollfus, Kœchlin, Mieg et Schlumberger. Il a semblé plus judicieux de ne sélectionner que les jeunes filles porteuses des noms, le suivi des lignées maternelles paraissant plus ardu. La

1. Définition donnée par Nicolas Schreck lors de la conférence « Prosopographie et grandes familles mulhousiennes » le 15.03.2012 à l'Hôtel de ville de Mulhouse et issu de *Prosopographie des élites françaises (xvi^e-xx^e siècle)*, guide de recherche, 1980, IHMC, p.6.

2. SCHLUMBERGER C., *Portraits mulhousiens*, Ribeauvillé, 1906.

pose de limites géographiques est également importante. Ne sont retenues que les jeunes filles nées à Mulhouse ou qui s'y sont mariées et dont le père est industriel. Le choix des dates a été plus arbitraire. Les dates de mariage des grands industriels de Mulhouse ont montré que les générations intéressantes, par leurs réalisations et leur importance, se mariaient après 1800. Ensuite, la date de 1870 comme limite haute permet de couvrir trois générations de femmes.

48 familles ont été prises en compte (12 Dollfus, 16 Koechlin, 7 Mieg et 13 Schlumberger) : elles ont eu 326 enfants (soit une moyenne de 6,8 enfants), dont 153 garçons et 173 filles. Sur ces dernières, 34 meurent avant cinq ans, 9 autres meurent jeunes, 9 restent célibataires définitives et 121 se marient. Toutefois, pour rester dans les dates retenues comme limites, 106 jeunes femmes se mariant entre 1800 et 1870 ont été retenues¹. Une fiche type a ensuite été réalisée, divisée en deux parties : état civil et compléments biographiques. La partie consacrée à l'état civil a elle-même été divisée en trois sous-parties suivant les étapes de la vie : d'abord la naissance, avec la date et des informations sur les parents, les aïeuls et la fratrie ; ensuite le mariage, avec des informations sur l'époux, le mariage et les enfants ; et enfin le décès. La seconde partie concerne les compléments biographiques (qui n'ont pas pu toujours être renseignés, faute d'informations). Les données de ces 106 fiches ont été récapitulées sur un tableau excel permettant d'établir des statistiques et de construire des graphiques.

Les sources principales sont les généalogies que les grandes familles mulhousiennes ont pris l'habitude de faire établir à partir de la fin du XIX^e siècle. Ces ouvrages sont plutôt complets pour le XIX^e siècle et la plupart des tableaux généalogiques sont accompagnés de courtes biographies. Ils donnent l'essentiel des données d'état civil. D'autres sources ont été utilisées en complément : l'état civil disponible aux Archives de Mulhouse ; des sites de généalogies, tenus par des descendants des familles étudiées, qui sont assez complets pour les dates postérieures à 1900 ; les fonds du musée historique et du fonds Dollfus-Mieg-Koechlin (DMK). Les recherches se sont également appuyées sur les *Bulletins de la SIM* et le bulletin familial *Les Kœchlin vous parlent*. Malgré tout, certaines informations font défaut. Cela peut être des dates ou des lieux de naissances, de mariages ou de morts inconnus ou un manque d'information sur l'époux.

1. Elles ont été réparties en trois cohortes successives selon la date de leur mariage (1800-1824 ; 1825-1849 ; 1850-1870), mais il n'est pas possible dans le cadre de cet article d'entrer dans le détail des résultats par cohortes.

Une des 106 fiches de l'étude :

« Clarisse » Caroline DOLLFUS
(1826-1908)

I. ÉTAT CIVIL

1. Naissance

Née le 04.10.1826, à Mulhouse.

Père : Daniel DOLLFUS (1797-1870, directeur technique de la branche impression sur tissus chez DMC).

Mère : Caroline AUSSET (1800-1839).

Petite-fille de Daniel DOLLFUS (1769-1819), fondateur de Dollfus Mieg & Cie (DMC).

Elle a 7 frères et 8 sœurs. Elle est 5^e au rang des naissances.

2. Mariage

Mariée le 22.02.1845, à Guebwiller.

Avec Jean de SCHLUMBERGER (né le 23.02.1819 à Mulhouse, associé de Nicolas Schlumberger & Cie à Guebwiller, fils de Nicolas SCHLUMBERGER, fondateur de Nicolas Schlumberger & Cie à Guebwiller, et de Marie "Elisabeth" BOURCART). Surnommé Jean d'or car il est né lors des trois jours de festivités organisés pour les noces d'or de ses grands-parents Jean KÆCHLIN et Cléopha "Climène" DOLLFUS

Elle a 18 ans au mariage. Il a 26 ans au mariage.

Elle a 8 ans de moins que son mari.

Ils sont cousins germains, Jean DOLLFUS et Marie-Madeleine MIEG sont les arrière-grands-parents de Clarisse DOLLFUS, mais également les ancêtres à la 4^e génération de Jean de SCHLUMBERGER.

Ils ont 6 enfants :

- Nicolas « Jean » de SCHLUMBERGER (10.11.1846-10.12.1859)
- Paul de SCHLUMBERGER (28.06.1848-16.10.1925)
- Ernest de SCHLUMBERGER (10.12.1851-...)
- Léon de SCHLUMBERGER (20.07.1855-03.09.1929)
- Albert Nicolas « Daniel » de SCHLUMBERGER (31.05.1860-18.09.1870)
- Nicolas « Jacques » de SCHLUMBERGER (19.02.1864-26.07.1942)

Elle accouche de son premier enfant 21 mois après son mariage.

3. Décès

Elle décède le 06.04.1908, à Guebwiller, à l'âge de 81 ans.

Il décède le 13.09.1908, à Guebwiller, à l'âge de 89 ans.

II. COMPLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

Clarisse DOLLFUS s'est mariée en même temps que Camille DOLLFUS, sa cousine, qui épouse Georges Michel « Jules » KÆCHLIN. Les quatre époux sont tous cousins. Elle était apparemment proche de sa cousine car dans une chanson chantée par les témoins lors du mariage, elles sont qualifiées de jumelles.

Portrait-robot d'une fille d'industriel mulhousien, mariée entre 1800 et 1870

Les fiches, les statistiques et les graphiques ont permis de présenter le portrait-robot d'une femme issue des familles industrielles de Mulhouse. Elle naît dans une famille de huit enfants. Elle se marie jeune, à 21,6 ans, à Mulhouse. Son mari a 28,7 ans, si bien qu'il y a 7,1 ans d'écart entre les époux. Le graphique ci-dessous compare les âges au mariage des femmes et des hommes¹. Nous pouvons voir que les femmes se marient bien plus jeunes que les hommes. Les hommes attendent bien souvent d'avoir fini études et apprentissage et d'être installés professionnellement avant de se marier. Ils appartiennent aux milieux d'affaires (industriels, négociants, ingénieurs) dans 80 % des cas, mais on trouve aussi 5 militaires, 4 médecins ou pharmaciens, 3 ecclésiastiques (2 pasteurs, 1 archidiacre anglican), 3 notaires et même quelques rentiers.

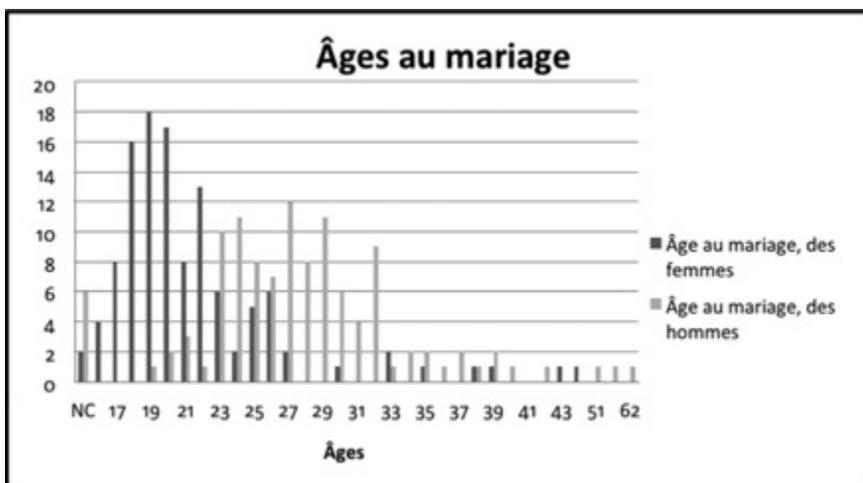


Fig. : Âges au mariage

L'homogamie, qui a souvent été soulignée, est très forte : 30 % des mariages sont contractés au sein de 9 familles retenues par Camille Schlumberger (12 avec des Koehlin, 5 avec des Schlumberger, 4 avec des Risler ou des Schwartz, 3 avec des Dollfus, etc.). 50 % des époux sont d'ailleurs nés à Mulhouse. Les cousinages sont évidemment fréquents : on relève parmi les époux 6 cousins germains, 13 au 2^e degré, 2 au 3^e degré. Il n'est pas rare non plus que deux frères épousent deux sœurs

1. Ce graphique prend en compte 9 remariages.

ou vice-versa. Mais on peut aussi considérer que le verre à moitié plein est aussi à moitié vide. 6 mariages se font dans la noblesse ; les patronymes français, allemands ou suisses introduisent un peu de diversité. D'ailleurs, si 63 % des époux sont nés à Mulhouse pour les mariages contractés avant 1825, ils ne sont plus que 56 % entre 1825 et 1849 et 38 % de 1850 à 1870.

Les cas de divorce sont très rares se limitant à deux dans la génération des parents et à un dans celle de leurs filles prises ici en compte : Camille Bourcart et Amélie Koechlin divorcent en 1875 après avoir eu deux enfants et plus de 40 ans de vie commune.

Ces femmes ont en moyenne 3,7 enfants, en comptant les couples sans enfants, 4,1 en les éliminant, soit deux fois moins que les fratries dont elles sont issues. Il y a 15 cas d'enfants uniques, phénomène qui n'était pas observé dans ces dernières. Ces différences entre générations sont bien visibles dans le graphique qui suit : le plus spectaculaire est la différence du mode, évoluant de 11 à 3.

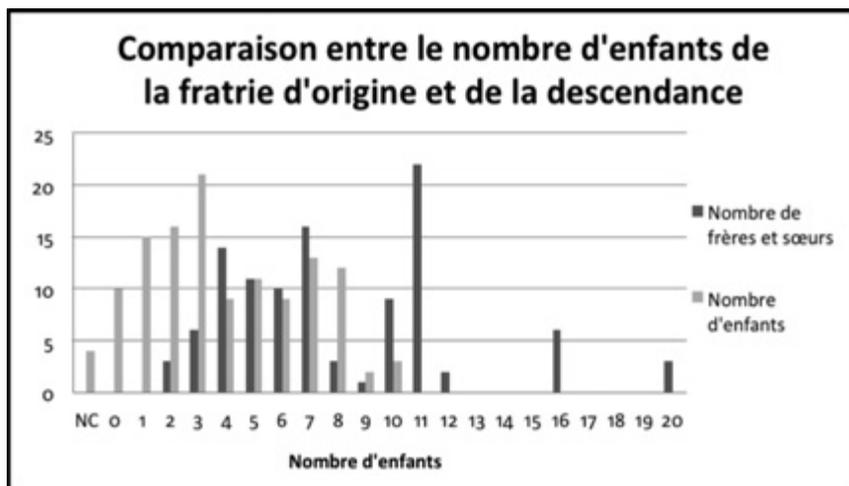


Fig : Comparaison entre le nombre d'enfants de la fratrie d'origine et de la descendance

La jeune femme accouche en moyenne 17,3 mois après son mariage, à 22,3 ans. C'est plus tard que les bourgeoises du Nord qui accouchent en moyenne 11 mois après leur mariage, vers 20 ans¹.

1. SMITH B., *Les Bourgeoises du Nord, 1850-1914*, Paris, Perrin, 1981, p.59.

L'âge moyen au décès est de 64,9 ans (médiane et mode : 69 ans). Dans 42 % des cas, la femme décède avant son époux, le plus souvent des suites de couches. Pour les autres, la durée moyenne du veuvage est de 18 ans et demi (variant de 2 à 40 ans). 9 d'entre elles se remarient, en moyenne cinq ans après la mort de leur premier époux. La mention du rôle de la veuve dans les affaires de son mari n'apparaît qu'une fois dans les généalogies, à propos de Marie Meyer, née Dollfus (1806-1891), qui gère la filature de coton de son mari, Jean Meyer (1801-1826), avant de se remarier deux ans plus tard avec Jean Koechlin, dit Koechlin-Dollfus (1801-1870).

Cet essai de portrait-robot donne évidemment une image réductrice de ces femmes qui ont des parcours plus variés qu'on ne l'imagine. Les graphiques montrent cette diversité des itinéraires et des comportements. C'est tout l'avantage d'une étude prosopographique de permettre une vue d'ensemble synthétique sans gommer les particularités. Cette étude pourrait être élargie et approfondie. En effet, quatre familles seulement ont été étudiées, alors que Mulhouse compte de nombreuses autres familles d'industriels. La question des célibataires serait aussi à poser. Les sources permettent des avancées dans la connaissance d'une partie de la population souvent délaissée par l'histoire.

**IV.
POSITIONS DE THÈSE**

ÉRIC TISSERAND

LES FORÊTS VOSGIENNES À L'ÈRE INDUSTRIELLE. NAISSANCE ET FORMATION D'UNE FILIÈRE BOIS DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES DE LA RÉVOLUTION À LA GRANDE GUERRE (1790-1914)

Éric Tisserand a soutenu sa thèse, préparée sous la direction de Nicolas Stoskopf, le 17 septembre 2015 à Mulhouse¹. Agrégé d'histoire-géographie, il enseigne à la cité scolaire de Gérardmer, et est chercheur associé au CRESAT.

Notre travail de thèse a pris forme à partir d'un constat : depuis les années 1990 les activités, liées à l'exploitation des forêts à la transformation du bois, pourtant anciennes dans les Vosges, sont redécouvertes par les décideurs politiques ou économiques et suscitent un regain d'intérêt. Dans un contexte économique difficile, marqué par la perte de nombreux emplois industriels, ces activités sont souvent présentées comme des secteurs porteurs d'avenir en matière d'emploi et de valorisation des ressources nationales, grâce à la création et au développement à partir du bois, de nouveaux produits de consommation. Les perspectives d'une meilleure exploitation des productions forestières sont toujours évoquées dans le cadre d'une organisation en filière dite du bois ou forêt-bois. Notre recherche s'est fixée pour objectif de remonter aux origines de cette filière et de mettre en évidence les principales étapes de sa formation.

1. Devant un jury composé de messieurs Jean-Marc Olivier (PR, histoire contemporaine, université de Toulouse-Le-Mirail, président), Nicolas Stoskopf (PR, histoire contemporaine, université de Haute-Alsace, directeur), Jérôme Buridant (PR, géographie, université de Picardie Jules Verne), Jean-Pierre Husson (PR, géographie, Université de Lorraine, rapporteur), Philippe Jehin (professeur agrégé, docteur en histoire, chargé de cours, université de Haute-Alsace) et Pierre Lamard (PR, histoire contemporaine, université de technologie Belfort-Montbéliard, rapporteur).

Une approche qui combine une histoire des techniques, des hommes et des relations économiques

L'utilisation du concept actuel de filière nous a conduit à analyser toutes les formes existantes du travail du bois, du prélèvement de la matière première en forêt jusqu'à la réalisation de produits semi-finis et finis dans des lieux de fabrication, puis à observer les évolutions qui conduisent l'ensemble ou une partie des activités à devenir de plus en plus interdépendantes et complémentaires pour former une chaîne de production cohérente. Pour mettre en lumière les étapes de sa construction, en segment de production (amont, centre et aval), trois thèmes d'étude sont privilégiés :

- les activités de fabrication (nombre et diversification) mobilisant des techniques, des formes et des méthodes de travail, dont on observe les transformations (celles concernant l'utilisation de machines, les savoir-faire, le travail à domicile puis en atelier ou en usine) ;
- le recensement et la prosopographie des acteurs (producteurs et acheteurs, patrons et salariés) qui agissent et font évoluer les activités de production ;
- la formation d'un tissu dense de relations et de flux économiques (création de marchés qui s'organisent pour l'achat des bois et la vente des produits fabriqués, estimation en volume et en valeur des productions et des flux commerciaux).

Cette triple approche permet de mettre en évidence les rouages internes de la filière ou ses dynamiques (de l'amont vers l'aval ou inversement), mais aussi ses relations avec l'extérieur, c'est-à-dire avec d'autres filières ou activités économiques qui peuvent intervenir dans son fonctionnement.

D'une proto-filière à une véritable filière, une construction en plusieurs étapes

En parcourant l'ensemble du XIX^e siècle, depuis la formation du département en 1790 jusqu' à la Grande Guerre, une chronologie de la formation de la filière a été établie, en mettant en évidence plusieurs temps forts.

Jusqu'aux années 1850, il n'existe pas véritablement de filière industrielle du bois. On se situe dans une phase de pré-construction et on peut qualifier l'ensemble des activités de *filière proto-industrielle*, ou de *proto-filière*. Par bien des éléments, le travail du bois s'apparente en effet à la définition des activités de la

proto-industrie, car les activités du bois, présentes au sein des espaces ruraux et forestiers, mobilisent une main d'œuvre, qui est dans sa quasi-totalité saisonnière (celle du bûcheronnage et du schlittage en amont ou celle de la boissellerie en aval avec un travail à domicile) et elles n'utilisent aucune machine. La mécanisation des fabrications intervient seulement pour le sciage, mais les mécanismes des scieries restent très rudimentaires, avec peu d'évolutions techniques. Les activités commerciales sont structurées par un système de vente aux enchères pour les coupes de bois et un commerce de produits de première transformation effectués par un milieu de négociants ou de marchands de bois et maîtres flotteurs. La production vosgienne de planches, de pièces de charpente et de merrains est vendue à l'échelle régionale (Lorraine et Alsace) et nationale (Région parisienne, arsenaux de la Mer du Nord, le Midi et arsenal de Toulon). Cette activité exportatrice laisse sa marque sur le territoire départemental, avec une organisation liée à l'activité de flottage, dotée de zones de stockage et de ports. Celui de Raon-l'Étape joue le rôle de porte sur l'extérieur, se trouvant à l'aboutissement du bassin très ramifié de la Meurthe, qui véhicule la plus grande partie des productions destinées à la commercialisation. En revanche, les activités de seconde transformation sont très limitées et correspondent à la réalisation de produits peu élaborés et en quantité limitée (sabots, vaisselle de bois, rouet..).

À partir des années 1860, une seconde étape s'amorce et les transformations s'accroissent. Les procédures de cantonnement¹ des forêts domaniales puis la politique d'aménagement de tous les espaces forestiers (de l'État et des communes) en futaie² modifient l'organisation du premier segment de la filière, celui de l'exploitation forestière. Ses activités s'orientent désormais presque exclusivement vers un traitement de gros et de grands bois, notamment pour celles opérées en forêts domaniales. Ces transformations sont stimulées par un marché du bois national, qui réclame du bois d'œuvre en grande quantité. À la fin du XIX^e siècle et jusqu'à la veille de la guerre, les forêts vosgiennes produisent annuellement environ 750 000 à 800 000 m³ par an, dont 250 000 à 300 000 fournis par les forêts domaniales, 400 000 m³ par les forêts communales et les établissements publics, 100 000 m³ par les forêts privées. Une certaine spécialisation des forêts s'opèrent en fonction

1. Le cantonnement a pour but de supprimer l'exercice des droits d'usage (en particulier le droit d'affouage) dans les forêts domaniales et à établir des limites définitives de ces forêts avec les forêts communales.

2. L'aménagement en futaie privilégie la croissance de bois de grandes tailles, en organisant des parcelles d'exploitation d'arbres de même âge, pour intensifier la productivité.

de leurs essences : celles de la montagne, composées de résineux, sont réputées pour fournir des bois de construction (charpente et planches) ; celles de la plaine, en majorité feuillues, sont utilisées pour la fabrication de bois de service (merrains, traverses de chemin de fer, bois de placage). Le département joue un rôle important à l'échelle nationale pour la fourniture de bois d'œuvre résineux : ses fabrications représentent 7 % de la production nationale dans les années 1870 et 5 % au début du xx^e siècle. Les Vosges sont le département le plus producteur de l'Est, devant le Doubs, la Côte d'Or ou le Jura.

Le segment central des activités de sciages se transforme dans le même temps, selon deux processus qui se combinent. Sur le plan technique et de la mécanisation de la production, des changements importants sont observés, en particulier dans les scieries privées, dont le nombre augmente régulièrement. Celles, assurant une production industrielle, sont un peu plus de 250, au début du xx^e siècle. Les établissements les plus importants combinent un système de sciage alternatif et de mouvement vertical, désigné par le terme de haut-fer, avec d'autres assurant un sciage à l'horizontal ou des découpes plus précises. La scierie prend ainsi une organisation plus industrielle, grâce à un fonctionnement permettant de débiter le bois, en plusieurs étapes et en le faisant passer par plusieurs scies successives (haut-fer, scie circulaire, scie à ruban...). Par un second processus lié au premier, l'implantation géographique des scieries est en train de se modifier : celles-ci « sortent » des forêts et des parties supérieures des vallées pour s'implanter plus en aval, près des localités, le long des axes routiers et des voies ferrées. Ces entreprises utilisent la force hydraulique mais aussi la machine à vapeur pour assurer le fonctionnement de multiples lames. Elles se développent également dans la partie occidentale du département (avec une trentaine d'établissements de sciage), où elles étaient absentes durant la première moitié du xix^e siècle.

La filière achève sa construction par la formation d'un segment aval jusque là inexistant. Ce dernier comprend plusieurs activités de seconde transformation, dont quatre principales peuvent constituer des sous segments ou sous-branches : la fabrication de meubles et chaises, les productions de menuiserie en bâtiment et ameublement, la boissellerie et la tonnellerie, la fabrication des pâtes de bois pour le papier.

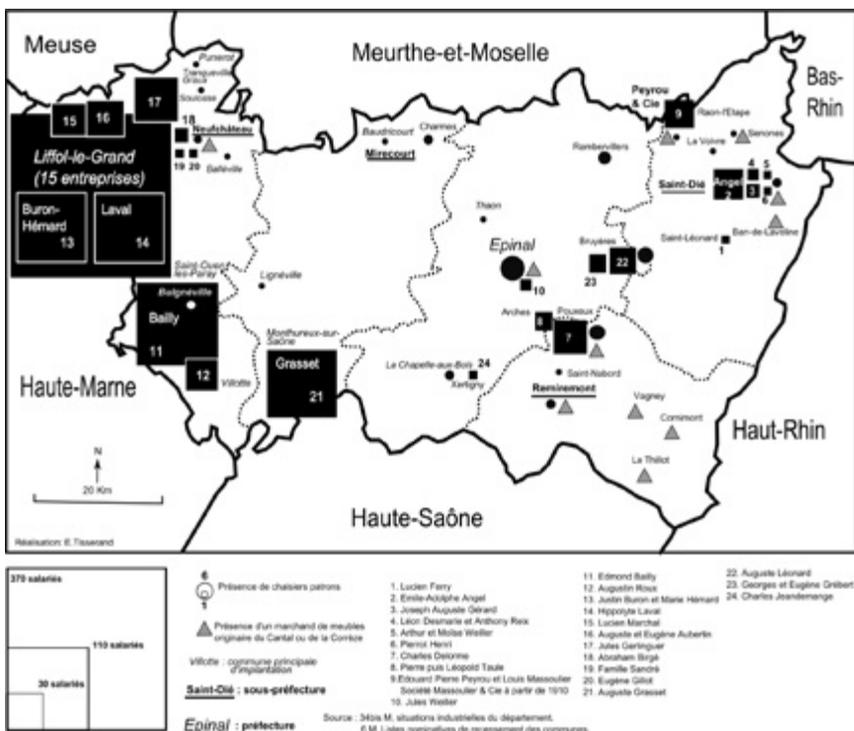


Fig. : Une activité de la filière en aval : les entreprises du meuble au début du xx^e siècle

Sa formation est stimulée en grande partie par une demande extérieure au département, à l'échelle régionale et nationale, elle-même nourrie par un contexte économique favorable (essor du bâtiment et des logements, développement des classes bourgeoises, augmentation globale du niveau de vie...). Le développement du segment est rendu possible par la présence d'essences boisées sur le territoire départemental, qui peuvent être transformées en produits finis ou semi-finis, pour répondre à cette demande : le chêne pour les meubles, le hêtre pour la boissellerie, les résineux pour les pâtes de bois, les charpentiers et menuiseries...

Le développement du secteur de la lutherie constitue un cas particulier, car il n'utilise pas les ressources ligneuses du département, mais uniquement une main-d'œuvre, puisée au sein d'un milieu artisanal (menuisier, tourneur, boisselier...), dont le savoir-faire dans le travail du bois est ancien.

Au début du xx^e siècle, les deux sous segments les plus solides sont ceux du meuble et de la menuiserie. Les entreprises pour ces deux activités sont le plus

nombreuses (environ une centaine) ; les produits réalisés sont plus diversifiés et vendus à l'échelle régionale et nationale. Ce sont également eux qui mobilisent le plus de main d'œuvre (plus de 1 800 personnes sur les 3 100 salariés du segment aval). Enfin, ils établissent des relations solides avec les segments centre et amont, en assurant la transformation du bois d'œuvre et en stimulant les activités de sciage.

La construction globale de la filière de l'amont vers l'aval semble atteindre ses dimensions les plus abouties à la fin du XIX^e siècle. Sa phase d'apogée ne se situe donc pas à la veille de la Grande Guerre, car à partir des années 1900, on observe certains signes de ralentissement des activités ou de difficultés : en amont, la production de bois d'œuvre ne progresse plus ; en aval, les productions de pâtes de bois chimiques sont abandonnées et les secteurs du meuble et de la boissellerie stagnent (en nombre d'entreprises et de salariés).

Administration forestière et patronat

Sur le plan humain, le fonctionnement de la filière est d'abord marqué par une cohabitation entre acteurs publics et privés, pour ses activités dans les segments amont et central. L'exploitation est contrôlée par l'administration forestière, à laquelle est confiée la gestion des forêts domaniales et communales, selon le principe de la soumission au régime forestier, établi par le code forestier de 1827. En fixant le nombre des coupes et en organisant les ventes avec un système d'enchères (montantes puis au rabais), elle impose les conditions d'approvisionnement en matière première. Elle s'immisce également dans les activités de première transformation par sa législation sur l'implantation des scieries privées et en gérant un réseau de scieries domaniales. À partir du milieu du XIX^e siècle, elle se voit confier les opérations de cantonnement, puis la création de plans d'aménagement pour assurer une exploitation raisonnée des forêts domaniales et communales nouvellement délimitées. Cette administration, avec l'appui de la préfecture, se fait le relais dans le département, des préoccupations des milieux industriels et des dirigeants politiques nationaux, pour mener une gestion plus dynamique et productive des espaces forestiers domaniaux et communaux et fournir des quantités plus importantes de bois d'œuvre. Elle procède à la conversion en futaie d'une grande partie des massifs forestiers, auparavant aménagés en taillis-sous-futaie.

Le milieu entrepreneurial privé est particulièrement diversifié et complexe. Le monde des entrepreneurs présente une cohabitation entre des patrons dirigeant des unités de production de taille moyenne (usines et ateliers de plus de cinq salariés)

et un groupe de patrons-artisans, employant souvent moins de cinq salariés, qui peuvent être ponctuellement ou plus régulièrement des sous-traitants pour les plus grandes entreprises. Les premiers constituent un groupe d'environ 700 personnes pour le début du xx^e siècle, et les seconds 1 400 personnes participant à des degrés variables aux productions. Si bien qu'à tous les niveaux de la filière, les groupes de fabricants apparaissent le plus souvent comme une vaste nébuleuse, composés souvent de plusieurs dizaines ou centaines de personnes se qualifiant de « fabricants patrons », « d'entrepreneurs en... », « maître de... », ou du titre souvent ambigu de négociant. Le segment patronal le plus actif de la filière est celui des marchands de bois ; il est à l'origine des principales dynamiques internes de la filière. Ces derniers étendent dans un premier temps leur emprise sur les activités de sciage : de moins en moins locataires de scieries domaniales ou de scieries appartenant à des particuliers négociants, ils construisent ou achètent leur propre usine ; la prospérité de leur affaires permet souvent d'en exploiter plusieurs, situées dans des vallées différentes afin de multiplier les possibilités d'exploitation. Leur dynamisme s'exerce ensuite jusqu'en aval et contribue à la formation du segment, car, dans une seconde phase, les marchands de bois fondent des établissements de sciage plus importants, implantés près des axes de communication, au sein ou en périphérie de cités importantes (chef-lieu de canton, sous-préfecture), dotés d'ateliers de menuiserie, de parqueterie, de caisserie, créant ainsi des sites industriels, qui combinent des fabrications de première et de seconde transformation. À une stratégie de concentration horizontale par l'exploitation de scieries, s'ajoute ainsi une stratégie de concentration verticale du travail en forêt jusqu'à la réalisation de produits commerciaux. La filière se construit donc essentiellement de l'amont vers l'aval.

À l'échelle du grand siècle, les processus de concentration horizontale pour les activités de sciage s'observent dès les premières décennies ; en revanche, la diversification des activités des marchands de bois vers l'aval prend son essor surtout à partir des années 1860. Leurs initiatives s'avèrent décisives pour une structuration du travail du bois en filière, en favorisant la formation des trois segments du cycle productif et on peut considérer qu'ils font preuve d'une certaine « conscience de filière ».

Mais ces entrepreneurs sont peu nombreux : on compte à la veille de la guerre moins d'une centaine d'exploitants forestiers-maîtres de scierie assurant des activités de première puis de seconde transformation ; les grands adjudicataires de coupes, achetant de très grande quantité de bois, sont encore en effectif plus réduit, une vingtaine tout au plus.

Les ouvriers, de la forêt à l'usine

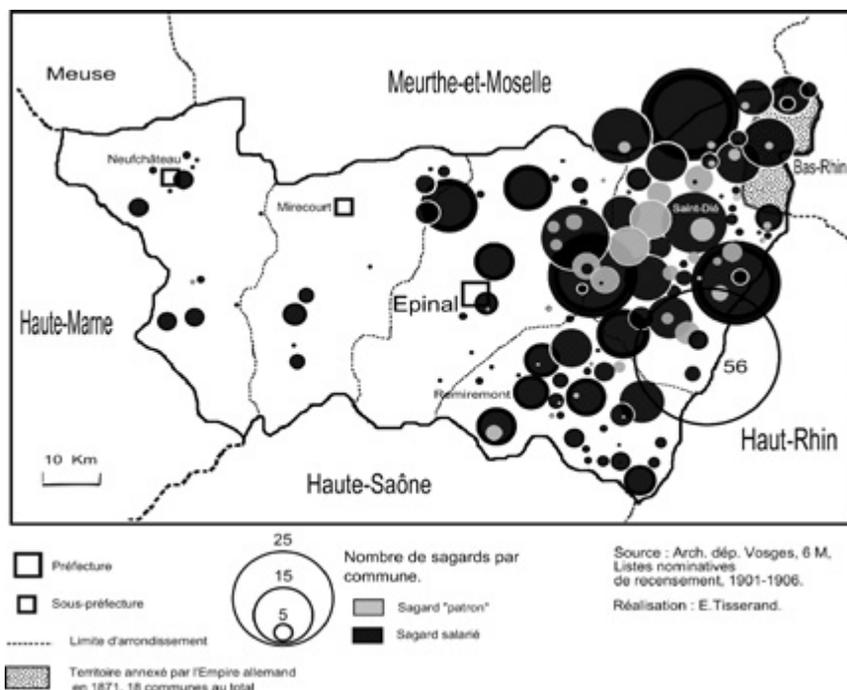
La main-d'œuvre mobilisée par les entrepreneurs, est importante. Ses effectifs et sa répartition se modifient au cours de la période étudiée. Elle est d'abord concentrée en grande partie en amont, jusqu'au milieu du siècle. Le travail en forêts en groupes dispersés (exploitation forestière, fabrication de charpente, merrains, boissellerie, charbon de bois...) et à domicile (boissellerie, lutherie) constituent les principales formes d'organisation des activités de fabrication. Seul le travail en scierie se rapproche le plus d'une activité industrielle, avec l'utilisation d'un outillage mécanisé ; mais la main-d'œuvre mobilisée dans une scierie est très faible (un ou deux sagards) ; l'activité reste également saisonnière et peut parfois disparaître.

Les effectifs progressent ensuite dans le segment central et surtout aval. Au début du xx^e siècle, les travailleurs du bois fixés dans des établissements de première et seconde transformation sont désormais aussi nombreux que ceux présents en forêt, en représentant environ 4 000 personnes, contre 3 500 en amont. Les travailleurs du bois ne sont plus seulement des « coureurs des bois » quittant régulièrement leurs villages pour se rendre dans les coupes forestières, ils sont également en effectif croissant, menuisiers, tourneurs, boisseliers ou « ouvriers en/sur » chaises, scierie, parqueterie...mobilisés dans les activités de fabrication du segment aval.

Mais certaines formes de fabrications proto-industrielles se maintiennent en partie pour la seconde moitié du xix^e siècle, lorsque la filière se développe et prend davantage d'épaisseur. En amont, les formes de travail restent immuables : l'exploitation forestière est toujours réalisée par une main-d'œuvre saisonnière de plusieurs milliers de personnes, mobilisées régulièrement par les marchands de bois. Cette organisation de l'exploitation forestière ne constitue en rien une déficience dans la construction de la filière, car elle permet d'extraire chaque année plusieurs centaines de milliers de mètres cubes de bois des forêts vosgiennes. La filière est implantée logiquement en milieu rural : la main-d'œuvre vit dans les villages, situés à proximité des massifs forestiers. Lorsqu'elle réside dans des localités plus importantes, elle est présente en majorité dans les espaces à habitat dispersé, au sein des nombreux hameaux et « écarts » de la montagne vosgienne, où l'on retrouve également de nombreuses scieries et les familles qui les exploitent. Les marchands de bois les plus importants résident plutôt en villes (préfecture et sous-préfectures, chef lieu de canton) mais beaucoup vivent également dans les villages forestiers. Les activités du bois démontrent toute l'importance de la proto-industrie rurale, qui peut mobiliser des milliers de travailleurs et assurer des productions importantes.

En revanche, le travail à domicile se réduit progressivement au sein du segment aval. C'est le cas pour la boissellerie, la lutherie ou l'ébénisterie : le nombre des ouvriers travaillant en « boutique » diminue progressivement au profit d'une concentration en ateliers et en usines. On retrouve ainsi un schéma plus classique de processus du développement industriel, où la proto-industrie, premier stade des activités de fabrication, cède peu à peu la place à une organisation véritablement industrielle. Cependant, il subsiste, quelle que soit l'activité, un ensemble d'ouvriers travaillant à l'extérieur des entreprises. Beaucoup d'entre eux se qualifient de « patrons », mais leur indépendance est toute relative, car ils sont souvent en relation de sous-traitance avec les industriels qui mobilisent leur savoir-faire. Pour les entreprises, leur emploi permet de pratiquer une certaine flexibilité en ayant recours ponctuellement à des travailleurs indépendants (sculpteurs « patrons », luthiers « patrons »...) qui fabriquent chez eux, en « chambre » ou « boutique », ce qui permet de fonctionner avec un nombre plus réduit de salariés permanents.

Les effectifs varient pour l'atelier familial entre cinq et dix personnes, à quelques dizaines d'ouvriers, pour les unités de productions plus importantes ; mais le seuil de 50 salariés est rarement dépassé. On compte seulement treize entreprises supérieures à cinquante salariés et jusqu'à cent salariés, et quatre entre 100 et 250 salariés, sur un total de 800 entreprises. Au début du xx^e siècle, on obtient une moyenne de 9,5 salariés par entreprise, pour la totalité de la filière. L'ensemble des activités, bien que dispersées en une multitude de petites et moyennes entreprises, mobilise cependant plusieurs milliers de salariés sur l'ensemble du territoire départemental. Les ouvriers de la filière représentent environ 7 600 personnes, à la veille de la guerre. En ajoutant les milieux patronaux, elle mobilise près de 10 000 Vosgiens, soit un peu plus de 4 % de la population active totale départementale et 9 % de la population active industrielle.



Une main-d'œuvre très dispersée : l'exemple des scieurs ou sagards au début du xx^e siècle

Un développement industriel sans révolution

Les fabrications réalisées par cette filière de la petite industrie n'en sont pas moins de qualité et diversifiées. La formation du segment aval s'accompagne en effet d'une diversification des produits réalisés dans la plupart des secteurs de fabrication (menuiserie, ébénisterie, lutherie, boissellerie). Celle-ci est rendue possible par une évolution des savoir-faire pour travailler le bois, dont la maîtrise des premières techniques remonte souvent à l'époque moderne : l'ouvrier passe ainsi, au cours du siècle, de la fabrication de rouets, à celle de chaises ou de meubles (aux styles variés) ; de la fabrication de boîtes à celles de jouets ou de matériel scolaire. L'orientation vers des productions à plus forte valeur ajoutée s'opère à la fois dans le cadre d'un travail à domicile et dans les ateliers ; il n'est pas conditionné par une nécessaire concentration du travail dans un lieu dédié à la fabrication. Certains savoir-faire plus poussés restent même le privilège d'un travail à domicile, comme

celui du sculpteur qui préfère travailler dans sa boutique pour conserver ses secrets de fabrication.

Le travail de la main-d'œuvre pose aussi la question de la mécanisation, qui est également très variable dans les trois segments de la filière. Elle est totalement absente en amont, où le travail du bûcheron reste entièrement manuel. En revanche, elle se généralise davantage dans le reste de la filière. Dans le segment central des activités de sciage, le mécanisme des scieries à mouvement vertical est d'abord amélioré pour aboutir au modèle du haut-fer, puis les techniques de sciage se diversifient grâce à l'utilisation des plusieurs autres modèles de scies, dont les mécanismes sont également perfectionnés (scie circulaire, horizontale, à ruban ou lame sans fin). Pour les activités en aval, une partie croissante des tâches sont mécanisées, en utilisant de nombreuses machines (tour, dégauchisseuse, mortaiseuse....). Cette mécanisation est perçue par les contemporains de façon contrastée : elle est reconnue comme un facteur de progrès, par exemple, dans le secteur de menuiserie, et on vante notamment la qualité des parquets produits dans les Vosges ; elle est au contraire dénigrée, pour les travaux plus artistiques, comme celui de la lutherie. Elle reste néanmoins partielle et le travail à la main reste essentiel pour la finition des produits (meubles, objets de boissellerie, lutherie).

Cette industrie s'est donc construite progressivement sans révolution, mais sa construction connaît une phase d'accélération pour les années 1860-1890, marquée par la formation rapide d'un segment aval diversifié. La filière correspond à l'évidence au monde de la petite industrie, dont le segment patronal comme celui des salariés, sont dominés par l'importance des structures familiales : les acteurs appartiennent en grande majorité à des parentés dont les membres exercent une profession du bois depuis plusieurs générations (marchand de bois, sagard, menuisier, charpentier...). La prédominance de l'entreprise familiale ne doit pas cependant conduire à sous-estimer les capacités industrielles de la filière, car le réseau de petites et moyennes entreprises est dense et chaque segment d'activités mobilise des centaines de salariés. L'approche en terme de filière rend ainsi mieux compte de l'importance des activités qu'une approche faite uniquement à l'échelle de l'entreprise.

Incontestablement, la filière bois vosgienne constitue un modèle industriel spécifique sur le territoire départemental, où se produit dans le même temps, selon un processus d'industrialisation plus radical, un développement spectaculaire du secteur du textile cotonnier et linier, marqué par la création de grandes unités de

production. Les deux filières sont à dimension différente (taille des entreprises, concentration de la main-d'œuvre, mécanisation, importance des productions...), mais chacune contribue à donner au département une place importante dans l'activité économique régionale et nationale. Constituée de 800 entreprises, mobilisant près de 10 000 Vosgiens (patrons et salariés), la filière bois constitue également un bel exemple du rôle moteur de la petite industrie dans l'industrialisation progressive et sans révolution de certains territoires.

V.
ACTIVITÉS ET PROJETS

14 OCTOBRE 2015 | JOURNÉE D'ÉTUDE

CARSTEN WILHELM
MÉTHODES DIGITALES

La médiatisation grandissante de ce que Husserl appelle notre « monde vécu » produit une nouvelle ressource potentielle pour les chercheurs : les données massives (*Big Data*). Dans la continuité des recherches menées au CRESAT sur les « *Traces d'usages et présences numériques en contexte de mobilité* » (BQR 2013 obtenu par Carsten Wilhelm) et du colloque « Cultures numériques à l'ère de la diversité » en décembre 2014, nous avons organisé une journée d'étude sur les méthodes digitales afin d'aborder plus spécifiquement la question de la place des données numérique pour les sciences sociales.

Lors de cette journée d'étude, Vincent BULLICH, *LabSic*, maître de conférences à Paris 13, a présenté une exploration précise des imbrications entre industries culturelles et Big Data. Jean-Samuel BEUSCART, chercheur à *OrangeLabs*, a abordé la problématique de la recommandation en s'appuyant sur une enquête sur la notation en ligne des restaurants à l'aide d'une combinaison de méthodes classiques d'enquête et d'analyses du web. Dominique CARDON, également maître de conférences à *OrangeLabs*, a proposé un cadrage sur les *Digital Methods* des réseaux sociaux en illustrant son propos à partir du projet ALGOPOL qui a réunit des données d'environ 12 000 internautes connectés à Facebook.

L'après-midi a été dédié aux échanges lors d'une table ronde entre des universitaires et des professionnels afin de stimuler les débats autour des méthodes digitales. Germain Forestier, maître de conférences à l'UHA, a présenté une enquête concernant l'observation des interventions chirurgicales pour améliorer la formation et les

pratiques de cette profession. Romain Lhote, analyste web du journal *L'Equipe*, nous a donné le point de vue du chargé d'étude sur les outils du web analytics utilisé par les médias. Enfin, notre collègue de l'université de Freiburg Rolf Kailuweit, a contribué à la réflexion autour de l'analyse de traces de deuils lors d'événement nationaux tragiques comme des attentats (Atocha à Madrid ; Charlie Hebdo à Paris) en présentant une intervention intitulée les « Condoléances numériques et deuil national, quelle analyse ? ».

Cette manifestation a réuni une centaine d'étudiants du département d'information et communication dont ceux de la Licence et les Masters 1 et 2 Communication et édition numérique, le Master MEEF Professeur documentaliste (première et deuxième année) ainsi que les étudiants du Master 2 Management de projets des médias numériques.

16 NOVEMBRE 2015 | JOURNÉE D'ÉTUDE

ODILE KAMMERER, MARIANNE COUDRY, BENJAMIN FURST

JOURNÉE D'ÉTUDES CLIO EN CARTES 3 :

LA CARTE FAIT-ELLE LE TERRITOIRE ?

La troisième édition de Clio en cartes organisée par l'Atlas historique de l'Alsace en ligne (AHA) s'est déroulée dans la gravité d'une journée de deuil national après les massacres parisiens du 13 novembre. La quarantaine de participants a eu à cœur de manifester par son travail, son attachement à la liberté de pensée académique, à l'humanité et à la solidarité.

Après les « questions méthodologiques » en 2013, les « cartes impossibles ? » en 2014¹, Clio 3 pose la question des territoires dans leurs rapports avec la cartographie : « la carte fait-elle le territoire ? ».

Elle part du concept ouvert de territoire comme espace construit par les différents acteurs qui l'ont occupé, exploité, fréquenté, traversé, ou simplement évoqué et imaginé, à différentes époques, et lui ont donné une configuration et une consistance spécifique, des facettes particulières. Pour fixer ce territoire, des images cartographiques ont été convoquées, fabriquées et transmises.

Toute carte résultant d'un choix des données que l'on souhaite visualiser, elle privilégie une certaine représentation du territoire, mais en omet d'autres : elle pose sur le territoire un masque qui dissimule une partie de ses réalités. C'est cette discordance entre vision univoque, « fossilisée » et réalité multiple qui mérite d'être étudiée de près. Carte et territoire ont également un dénominateur commun qui justifie pleinement la thématique retenue : le champ d'action, d'ordres. Si la carte constate, elle

1. Voir les comptes rendus dans *Les actes du CRESAT* n°11, 2014, p.107-111 et n°12, 2015, p.147-153

est aussi performative tout comme le territoire qui pourrait être l'addition ouverte de toutes les cartes.

Huit intervenants, venus d'horizons différents, ont apporté leurs compétences, leurs expériences et leurs recherches pour faire de cette journée un lieu et un temps d'échanges construits. Les débats, dont ne sont ici qu'évoquées les grandes lignes¹, ont prolongé les communications en précisant, en ouvrant, en creusant les affirmations ou hypothèses émises au cours de la journée.

Didier Taverner

(Agence d'urbanisme de la région mulhousienne)

Carte et milieu humain

Pour discuter des rapports entre carte et territoire, il convient d'abord de se doter d'une définition suffisamment précise du territoire. En empruntant à Augustin Berque, nous distinguerons espace et territoire, et définirons ce dernier comme un milieu, de l'espace approprié, qu'on appréhende par les relations entre des personnes (une *chôra* et non un *topos*). Dès lors la question devient de savoir comment le cartographe intervient dans ce milieu, et quels sont les enjeux de la carte comme instrument d'incitation à la décision dans un cadre d'une politique d'aménagement du territoire.

Dans la dimension technique, le choix de la carte par opposition au tableau statistique a plusieurs implications : il désigne le territoire comme lieu pertinent d'analyse des situations, et il en donne une représentation sensible (le cartographe ne « présente » pas des données, il les « représente »), qui influence la perception d'une situation – représenter n'est pas neutre.

Dans la dimension symbolique, la carte a pour effet premier de tracer des frontières aux limites et à l'intérieur du territoire. Elle crée des identités ou au moins des espaces d'identification. Elle définit aussi des hiérarchies au sein du territoire, qui seront différentes selon les données utilisées (par exemple seuils naturels ou tranches mathématiques).

1. Pour l'intégralité des communications voir le site de l'AHA : www.atlas.historique.alsace.uha.fr

Dans la dimension écologique cette fois, la carte détermine les êtres habilités à parler et agir au nom de ce territoire ; elle permet d'enrôler des acteurs, et à ce titre elle est un outil très politique.

- ▶ *La discussion* a porté sur deux points, les limites objectives que le découpage administratif existant impose aux choix du cartographe ; la part de mystification que comporte l'usage de la carte comme outil de décision, car souvent par un jeu d'échelles, au lieu de permettre une controverse, elle peut être construite pour couper court à toute forme de dialogue sur le territoire ou/et orienter le choix des élus.

**Stéphane Gomis, Isabelle Langlois,
(Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand)**

L'Auvergne ecclésiastique, entre héritage
cartographique et innovation géomatique

Stéphane Gomis contextualise la réalisation de l'atlas historique consacré à l'Auvergne ecclésiastique (à paraître sur papier en 2016), la cartographie ecclésiastique étant un domaine nouveau de la cartographie historique : elle a permis de réinvestir avec de nouvelles problématiques les cartes anciennes des collections patrimoniales, élaborées à partir du XVIII^e siècle sur l'initiative des évêques pour répondre à des besoins de gestion et d'organisation de l'espace diocésain. Produire un atlas aujourd'hui implique de prendre en compte les apports de ces réalisations antérieures. Il s'agit aussi de les compléter grâce à de nouveaux travaux, dont Isabelle Langlois présente les techniques, qui ont consisté à organiser ces données dans le cadre d'un système d'information géographique (SIG) historique. En effet, les nouveaux outils informatiques et numériques invitent à utiliser des échelles multiples pour des questionnements renouvelés, liés par exemple aux limites des paroisses anciennes, même si la richesse des informations et la nécessité de les vérifier « à la main » encouragent à analyser en priorité les limites superposées des paroisses, des archiprêtres et des diocèses. Le résultat permet à la fois de corriger des cartographies antérieures et de dépasser les découpages territoriaux actuels. Ce retour d'expérience ne semble pas devoir se limiter à la seule géographie ecclésiastique d'un territoire spécifique, car cette démarche a été entreprise dans le cadre d'une collaboration scientifique et technique associant enseignant-chercheur, ingénieur et cartographe.

- *La discussion* a porté sur la question de la stabilité – ou non – des limites paroissiales sous l’Ancien Régime : Dainville a donné une nouvelle lecture du monde ecclésiastique par les cartes ; sur le repérage des falsifications délibérées dont la documentation porte la trace ; sur le rôle de la création des cartes ecclésiastiques à l’époque moderne dans le « durcissement » des territoires ; et sur le choix de recourir à la carte par points faute d’avoir le temps pour faire des enquêtes de détail sur le territoire de chaque paroisse. La réalisation de l’atlas a permis de constater que le Limousin était en blanc sur les premières cartes nationales, une zone vide !

**Xavier Rochel, Alexandre Verdier
(Université de Lorraine)**

La carte fait-elle la forêt ? Approche critique
des surfaces boisées dans les documents anciens

Récemment, la problématique des forêts anciennes a justifié d’importants travaux destinés à identifier les écosystèmes durablement forestiers, qui constituent un enjeu patrimonial particulièrement important et correspondent à une demande sociale. Mais de tels travaux se heurtent à la difficulté que constitue la valeur des données exploitées, notamment celle des cartes et plans anciens, en ce qui concerne la définition de l’espace forestier : ce que ces cartes nous présentent comme un espace forestier était-il nécessairement boisé ?

Les plages vertes ou ornées d’arbres qui y figurent peuvent se rapporter à des réalités assez diverses, où l’arbre ne domine pas toujours, à cause la vocation pastorale de ces espaces. Leur réalisation se heurte aux paysages flous, prés-bois, pâquis, landes, « vides » ou « rapailles » qui défient la fixation de lisières et limites cohérentes. Souvent, les lisières dessinées ne définissent qu’un espace doté, aux yeux des commanditaires, d’une autre vocation, notamment la production de bois : la carte fait partie des outils mis en œuvre pour tenter de fixer les lisières au mieux des intérêts de tel ou tel acteur, et pour aider à la mise en place d’un régime juridique particulier, ou d’un aménagement sylvicole. Reconstituer les réalités passées soulève de difficiles questions : que définit-on comme une forêt ? Que prendre en compte pour calculer un taux de boisement, pour faire des comparaisons à différentes échelles de temps ? Comment interpréter, voire corriger les surfaces boisées mentionnées par les documents anciens ?

- ▶ *La discussion* a porté sur les codes de représentation utilisés dans ces cartes anciennes – font-elles apparaître comme identiques des forêts que nous savons avoir été différentes – et sur les documents qui permettent de saisir les usages anciens de la forêt ; sur la forêt cultivée et sa préservation avec l'introduction du code forestier au XVI^e siècle.

Emmanuelle Vagnon (CNRS)

La fabrique de l'océan Indien : construction cartographique d'un espace maritime (Moyen Âge-Renaissance)

L'histoire de la cartographie moderne est souvent confondue avec l'histoire des explorations, comme si les cartographes mettaient seulement en forme la progressive extension des connaissances géographiques et dévoilaient peu à peu l'image « vraie » du monde exploré. La cartographie ancienne de l'océan Indien montre au contraire que ce fut d'abord un espace pensé, conçu et représenté depuis l'Antiquité sous des formes variées, en fonction de connaissances géographiques plus ou moins précises, mais surtout en fonction de l'importance qui lui était accordée, selon l'époque et le lieu, dans l'image du monde.

Il est donc intéressant d'analyser comment cet espace fut « fabriqué », par le croisement de représentations qui varient selon les types de cartes produites et leurs finalités : cartes nautiques, cartes terrestres, cartes d'îles, croquis de terrain, synthèses savantes, cartes historiques, qui en font tantôt un bout du monde, tantôt un espace à parcourir, où la mer est centrale, tantôt un espace à habiter, où elle n'est qu'une bordure.

Il apparaît ainsi que l'expression « océan Indien » ne renvoie pas nécessairement, selon les types de cartes, à une même réalité géographique, mais que c'est la cartographie pré-moderne qui contribua à créer le concept d'un espace maritime unifié.

- ▶ *La discussion* a porté sur le rôle de la carte comme incitation à la découverte – mais le commerce était intense entre les marchands arabes et indiens avant l'arrivée des Portugais –, et les falsifications que cet objectif pouvait induire ; sur la question des commanditaires, et le rôle des académies des sciences comme garantes de la valeur scientifique des cartes savantes.

Grégoire Binois **(Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)**

Penser l'espace en système : l'usage des cartes du Dépôt de la guerre au XVIII^e siècle

Dans la recherche historique actuelle sur les campagnes militaires, l'espace est envisagé comme un élément d'un « système de la guerre », et le rôle de la carte est questionné dans cette perspective. Au XVIII^e siècle, la carte, en modélisant l'espace selon les impératifs militaires, participe aux tentatives de systématisation de l'art de la guerre : élaborées selon les mêmes principes – identification des éléments du paysage, prise en compte du contexte géopolitique, références au passé – les cartes militaires présentent des « cas d'école ».

L'institution du Dépôt de la guerre, à la fin du XVII^e siècle, destinée à accumuler des archives pour les guerres futures, dans un contexte de « guerre de cabinet » où le roi n'est plus sur le champ de bataille, entraîne une normalisation des représentations cartographiques, qui tendent à les faire coïncider avec des modèles gouvernés par des principes d'économie de temps et de moyens grâce à la connaissance de l'espace.

Il en résulte des décalages avec les réalités de terrain, et des conflits sur les décisions à prendre, mais la volonté d'ériger la géographie militaire en discipline demeure, en grande partie pour des raisons culturelles (la croyance en la supériorité de la rationalité) et sociologiques (l'esprit de corps des ingénieurs militaires)

- ▶ *La discussion* a porté sur le moment où se produit une uniformisation de la cartographie militaire – non pas avec Vauban, mais seulement au début du XIX^e siècle avec les écoles de formation ; sur le corps des ingénieurs militaires ; sur les systèmes d'information concurrents de la carte – les informateurs sur le terrains, guides, espions –, au moment de la prise de décision par les instances souveraines ; sur le flou des frontières qui limitaient – ou pas – la contextualisation géopolitique ; sur la différence entre les ingénieurs géographes et les ingénieurs du Génie, les ingénieurs des Ponts.

Catherine Xandry
(Université de Limoges)

Construire un « désenclavement » : les Ponts-et-Chaussées et le Limousin

Les plaintes sur l'enclavement du Limousin ne sont pas récentes, et déjà les voyageurs de l'époque moderne déploraient les « mauvais chemins limousins ». Cette situation semble avoir été (provisoirement) résolue par les Ponts-et-Chaussées dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, grâce à l'initiative de l'intendant Turgot et de l'ingénieur en chef Trésaguet. C'est en tout cas ce qu'affirment l'historiographie et même les Ponts-et-Chaussées dans leurs cours du XIX^e et début XX^e siècles.

Mais l'analyse des cartes du réseau routier limousin – c'est-à-dire de la généralité de Limoges – du XVIII^e, notamment celle de 1783, montre au contraire un réseau voulu par l'administration centrale, imposé sur une réalité préexistante de réseaux de pèlerinage, de commerce, et qui fait du Limousin un espace à traverser, dans une vision à l'échelle nationale, plus qu'un espace à irriguer selon une logique régionale. En ce sens, la carte de l'Intendance n'a pas « fait », le territoire, elle en offre une vision mystificatrice.

- ▶ *La discussion* a porté sur la part de fiction que comporte la carte étudiée, comme les itinéraires antiques – la politique routière change à partir de 1830 ; sur les documents éventuels concernant l'entretien de ces routes – par les ateliers de charité en Limousin et non les corvées –, et leur valeur pour une connaissance plus concrète du réseau ; sur la nécessité, pour évaluer cette cartographie routière, de connaître le contexte matériel et culturel des déplacements.

Nicolas Verdier
(CNRS et EHESS)

Les premiers atlas nationaux

Deux points sont abordés. Le premier est celui de la naissance, en France – et dans le monde –, de la catégorie « atlas national », aujourd'hui couramment utilisée dans les catalogues des bibliothèques. Dans les faits, cette catégorie est intimement liée à un moment fort de la création du territoire, la Révolution Française, dans les années 1789-1792. Elle doit d'abord être articulée à la mutation rapide du concept

de nation, et ensuite être pensée dans le cadre de la réforme territoriale qui se met en place de décembre 1789 à mars 1790, dans le vide créé par l'abolition de l'ancien régime territorial, et qui vise à mettre en œuvre des principes nouveaux d'uniformité et d'égalité entre les parties du territoire. C'est donc à la co-construction d'un territoire, et plus précisément du territoire national qu'on assiste.

Le deuxième point est celui des modalités de réalisation du projet. D'abord ses relations avec les efforts antérieurs pour construire un atlas qui couvre l'ensemble du territoire – un processus achevé vers 1760 – et les tâtonnements sur les principes de mise en ordre des cartes qui le composent. Puis les projets concurrents nés en 1790, les liens étroits avec les débats sur le découpage des départements, et avec le processus politique de la Révolution lui-même, attestés par l'inclusion dans l'un d'eux de textes emblématiques, déclaration des droits, serment de Louis XVI.

- ▶ *La discussion* a porté sur la publicité de ces atlas (certains non diffusés, d'autres publiés jusqu'à 5 000 exemplaires) ; sur les critères de délimitation des départements en 1790, égalité géométrique (triangles ou carrés), équilibre de population – en réalité une grande diversité de modèles ; sur la stabilité, moins grande qu'on ne le pense en général, du maillage des circonscriptions hérité de la Révolution ; sur la reproduction dans d'autres pays, au moment de la formation des États nationaux, de ce modèle d'atlas national – en France on change l'espace pour changer la société, ailleurs il existe d'autres leviers.

Valentina De Santi (EHES/CRH et université de Gênes)

Un raisonnement par collage : les procédés intellectuels et techniques d'un plan topographique du siège de Rome en 1849

Le plan élaboré par les généraux français au moment du siège de Rome est une carte très particulière, qui, sur un plan topographique de la ville de 1842, plaque un relevé des courbes de niveau, afin d'en faire un plan de siège. L'analyse de ce document insolite révèle les intentions multiples qui ont présidé à sa réalisation et aux choix cartographiques, outre la volonté d'auto-célébration du général en charge des opérations : une intention pédagogique, car ce plan a été intégré dans un manuel d'art militaire moins de deux ans après le siège ; une intention politique immédiate, apaiser les inquiétudes que soulevait en Europe la crainte d'une destruction des grands monuments de la ville ; un message idéologique, la volonté de

Louis-Napoléon de s'inscrire dans la symbolique impériale de la ville. La carte, ici, est performative, et révèle l'appropriation du territoire que les acteurs de l'époque veulent mettre en place.

- ▶ *La discussion* a porté sur les parallèles possibles avec les cartes du siège de Strasbourg en 1870 ; sur la diffusion de ce plan en dehors de l'armée ; sur le succès de cette propagande de légitimation.

La discussion générale a abordé deux thèmes :

1. Les changements récents dans la réflexion sur la cartographie. Plus personne ne considère une carte comme simplement informative, l'impératif de la critique s'est imposé à son propos comme à propos de la production du savoir historique – c'est d'ailleurs du côté des historiens plus que des géographes qu'est née cette exigence. Les conditions de son élaboration, ses objectifs explicites ou implicites sont couramment pris en compte, permettant une « déconstruction » de la carte, ce qui à son tour rend possible une éthique de la cartographie, car il est facile de « faire mentir » une carte. Ces opérations critiques permettent aussi de dévoiler le pourquoi de l'élaboration d'une carte qu'on envisage d'utiliser dans un autre but. En conclusion, la cartographie comme objet scientifique a beaucoup bénéficié de cette réflexion, qui oblige à croiser des disciplines différentes.
2. La multiplication des cartes éphémères, sur la toile notamment, comme outils de persuasion dans la communication actuelle – cartographier l'État islamique pour lui donner une consistance politique répondant aux critères habituels. Ce qui nous ramène à la thématique de la journée : faire une carte suffit-il à créer un territoire ?...

MERCREDI 18 FÉVRIER 2015 | JOURNÉE D'ÉTUDE UHA
- ESPE - RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

MICHÈLE ARCHAMBAULT, OLIVIER THÉVENIN
L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ÉDUCATIFS :
UN LEVIER POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES ?

Site de la journée d'étude : <http://lewebpedagogique.com/eme14/>

L'environnement numérique actuel se caractérise par un développement exponentiel d'outils et la mise en ligne facilitée de ressources et contenus. La conception et la création de services numériques référentiels font désormais partie des missions des professionnels de l'information et de la documentation qui voient de ce fait leurs missions évoluer vers plus de médiation et de formation pour accompagner leurs usagers. Dans le monde de l'éducation, les enseignants, qu'ils exercent dans le secondaire ou le supérieur, sont concernés à double titre. Ils doivent d'une part concevoir et réaliser des objets de formation utilisables en autonomie par les élèves ou les étudiants sur des plateformes en ligne, et d'autre part entrer dans une pratique de création d'activités participatives et collaboratives qu'ils accompagnent pédagogiquement. Confrontés à la concurrence du web dont les usages montrent qu'il est devenu un lieu de référence et d'autoformation, les enseignants doivent réévaluer leur posture dans la didactisation de leurs contenus, comme dans la création de leurs scénarios pédagogiques.

Réunissant une centaine d'étudiants (du département information et communication et du Master MEEF) et des professeurs documentalistes de l'Académie d'Alsace, cette journée a eu pour objectif de réfléchir aux enjeux de l'ingénierie de formation au sein des établissements d'enseignement. Co-organisée avec les inspecteurs d'académie, elle avait par ailleurs pour but de réfléchir collectivement aux enjeux de cette mutation de l'environnement informationnel numérique pour les professionnels de l'information (dont le professeur documentaliste en est le représentant le plus

qualifié dans les établissements scolaires) et pour les éditeurs de médias éducatifs et de ressources en ligne.

La matinée a débuté par une conférence inaugurale de Hervé Le Crosnier (enseignant chercheur à l'université de Caen Basse-Normandie et éditeur multimédia chez C&F éditions) intitulée *Culture numérique : les enjeux de l'autonomie informationnelle*. La table ronde réunissait Claude Bossu (IA IPR vie scolaire, documentation), Xavier Galaup (directeur adjoint à la médiathèque départementale du Haut-Rhin, auteur de « Développer la médiation numérique »), Jean-Yves de Lépinay (directeur des programmes au Forum des images et président de l'association *PIAF* et de l'association de coopération nationale *Images en bibliothèques*) et Marc Neiss (délégué académique au numérique (DAN), conseiller au numérique éducatif auprès du recteur). La modération était assurée par Michèle Archambault (formatrice, docteur en science de l'information et de la communication, co-responsable du Master MEEF professeur documentaliste) et Olivier Thévenin (professeur des universités et directeur du CRESAT).

Une seconde conférence intitulée *Ce que le numérique fait à l'enseignement, ce que l'enseignement peut faire du numérique* de Stéphane Crozat (université technologique de Compiègne et chercheur au sein de l'unité ICS) complétait les débats sur la question des outils libres d'accès pour la création de scénarios pédagogiques et a permis également d'introduire un travail sous forme d'ateliers. Le premier atelier, animé par Sophie Kennel (université de Strasbourg) et Michèle Archambault (ESPE de l'académie de Strasbourg), portait sur les questions des médias éducatifs et sur la pratique pédagogique, le deuxième sur la plateforme d'échanges numériques eTwinning (Edouard Caburet, conseiller principal d'éducation au collège de Drulingen) et le troisième intitulé *L'écosystème numérique académique : l'ENT augmenté* a été animé par Frédéric Absalon (professeur documentaliste). À la suite de cette journée d'étude qui a rencontré un franc succès chez tous les participants, le principe de la reconduction de ce type de manifestation a été acté pour fonctionner en alternance entre Strasbourg et Mulhouse. Une autre édition de ces rencontres scientifiques et universitaires aura donc lieu de nouveau à l'université de Haute-Alsace en 2017.

3 ET 4 MARS 2016 | JOURNÉE D'ÉTUDE

MARCEL BOLDORF, HERVÉ JOLY, NICOLAS STOSKOPF
L'ÉCONOMIE DU REICHSLAND ALSACE-LORRAINE
ENTRE DEUX LOYAUTÉS NATIONALES

Après Roubaix (12-13 février 2015) et Bochum (5-6 novembre 2015), c'est au tour de Mulhouse de recevoir le cycle du Programme de formation recherche (PFR) *Politiques économiques et vie des entreprises pendant la Première Guerre mondiale* organisé par Marcel Boldorf et Hervé Joly avec le soutien du Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'Allemagne (CIERA). Un colloque à Lyon en septembre 2016 clôturera ces rencontres franco-allemandes.

Le programme des journées d'étude mulhousiennes est le suivant :

- Hervé Joly, CNRS Lyon, et Nicolas Stoskopf, CRESAT : « Introduction »
- Pascal Raggi, université de Lorraine : « Les usines sidérurgiques de la Lorraine française pendant la Grande Guerre »
- Marcel Boldorf, université Lumière Lyon 2 : « Die Integration des Reichslands Elsass-Lothringen in die deutsche Kriegswirtschaft / L'intégration du Reichsland Alsace-Lorraine dans l'économie de guerre allemande »
- Bertrand Risacher, CRESAT : « Les séquestres d'entreprises en Haute-Alsace pendant la Grande Guerre : quels objectifs ? »
- Pierre Vonau, CRESAT : « Entre loyalisme, accommodements et résistance, les industriels alsaciens à l'épreuve de l'économie de guerre »

- Christian Marx, université de Trêves : « Anziehungskraft der Minette. Lothringen als Rohstofflager und Produktionsstandort der deutschen Ruhrindustrie am Beispiel der Gutehoffnungshütte /La force d'attraction de la minette. La Lorraine comme ressource en matières premières et lieu de production de l'industrie de la Ruhr à travers l'exemple de la Gutehoffnungshütte »
- René Walther, université de Strasbourg : « Le pétrole de Pechelbronn, produit stratégique (1914-1921) »
- Clément Wisniewski, CRESAT : « Les entreprises alsaciennes à l'heure de l'Armistice : quelles séquelles pour quelle reprise ? »
- Jean-François Eck, université de Lille : « Conclusions »

20-21 AVRIL 2016 | COLLOQUE

CÉLINE BORELLO, AZIZA GRIL-MARIOTTE

IMAGE(RIE)S RELIGIEUSES À L'ÈRE INDUSTRIELLE
EN EUROPE (XVIII^e -XIX^e SIÈCLE)

Les temps modernes, avec les développements techniques de la gravure et la multiplication des supports imprimés, décuplent la présence des images religieuses en Occident. Qu'elles accompagnent la diffusion des textes ou se retrouvent, isolées, dans les effets des particuliers, qu'elles soient le support de dévotions ou de simples illustrations ou décorations et bien que leur statut diverge suivant la religion professée, les images font partie de l'environnement religieux des croyants. Images du Christ ou de la Vierge, des saints ou des principaux personnages bibliques, elles se retrouvent également au sein de religions qui donnent, à les appréhender trop rapidement, l'impression de les rejeter. Le protestantisme ou le judaïsme, même si le texte biblique est déterminant dans la liturgie, ne négligent pas les images religieuses ; elles ne sont pas vénérées mais peuvent jouer un rôle pédagogique important pour le fidèle (souvenirs de communion, portrait de pasteurs, *Mizra'h* ou *mappot*...).

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'essor industriel favorise leur production à grande échelle avec une circulation accrue qui entraîne la création de modèles et de représentations culturelles. L'imagerie religieuse se répand, les centres de productions se spécialisent et exportent dans toute l'Europe et au-delà, comme certaines entreprises alsaciennes qui ont produit en arabe des images à destination du marché musulman vers la fin du XIX^e siècle. Les productions industrielles représentant des images religieuses participent alors à la diffusion de certains modèles et suscitent un véritable engouement. Ainsi, les estampes de tableaux, apparues à la Renaissance, restent largement diffusées, mais de nouveaux supports plus populaires s'emparent de l'iconographie

religieuse telles les imageries diffusées par les colporteurs et les arts industriels (toiles imprimées, faïences, papiers peints).

Cet intérêt pour l'imagerie religieuse et la vulgarisation, pourrait-on dire, qu'elle connaît dans la société européenne des XVIII^e et XIX^e siècles posent de nombreuses questions. La première concerne la circulation des modèles diffusés : quelles voies sont utilisées et suivant quels réseaux ? Quel public vise-t-on et suivant quelles modalités de diffusion ? Cette première question croise celle de la représentation des modèles véhiculés par la fabrication et le commerce d'images religieuses. Cette interrogation paraît particulièrement déterminante en France, où ces dernières sont d'abord le reflet d'un catholicisme d'État jusqu'à la Révolution française. Le Concordat place le catholicisme comme religion de la majorité des Français mais, en reconnaissant certaines minorités religieuses (protestantisme, judaïsme), il permet également l'expression et la diffusion d'une imagerie des religions jusqu'alors difficilement acceptées. Ce pluralisme modifie-t-il le rapport aux images religieuses présentes dans les différentes confessions, les supports sont-ils les mêmes que dans la religion dominante ou répondent-ils à des spécificités confessionnelles ?

En posant la question des images et des imageries religieuses à l'ère industrielle, ce colloque entend s'interroger sur les conséquences d'une production à grande échelle sur les choix iconographiques, culturels et artistiques au sein des monothéismes en Europe.

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION :

Mercredi 20 avril

14h : Introduction du colloque par Céline Borello, université de Haute-Alsace :
Images et religions : pratiques, enjeux et supports

Séance 1 - L'art au service de la foi

14h30 : Isabelle Saint-Martin, EPHE,
Un musée imaginaire de la foi, *circulation des références* :
de la peinture religieuse à la prédication par l'image au XIX^e siècle

Il s'agira ici d'interroger le statut des estampes à sujet religieux notamment à travers la place qui y est faite à la reproduction d'art au cours du XIX^e siècle. On privilégiera les séries de planches constituant un ensemble dont la valeur peut croiser une dimension didactique ou catéchétique, telles que les histoires saintes ou les catéchismes « illustrés d'après les grands maîtres »... Ces ensembles constituent un corpus distinct par son format et son iconographie des petites images pieuses, qui répondent à d'autres usages, ou des reproductions artistiques isolées. Accompagnant la vulgarisation des techniques de reproduction au XIX^e siècle, ces séries sont déclinées sous différents formats et supports, depuis les grands tableaux en chromolithographie jusqu'à la gravure d'illustration de petit format en noir, en passant par la carte postale ou la plaque de lanterne magique. Certaines de ces éditions françaises, dont les légendes sont traduites dans de nombreuses langues, seront diffusées sur tous les continents et largement utilisées par les missionnaires. Ceci ouvre parfois à des usages partagés entre protestants et catholiques, alors même que certains sujets relèvent d'un ancrage confessionnel spécifique. Opérant une relecture sélective de l'art chrétien à travers les siècles, ce corpus révèle les divers modes d'appropriation de la référence artistique selon le statut éditorial des albums. À travers la construction d'un musée imaginaire de la foi, se dégagent non seulement les éléments d'une histoire du goût mais aussi une volonté d'associer enseignement religieux et histoire de l'art chrétien ouvrant la voie à une forme de « patrimonialisation du religieux ». Par leur statut mixte entre l'instruction chrétienne et la reproduction d'art à bon marché, certains de ces albums prennent place dans un genre éditorial spécifique et aujourd'hui florissant, celui de l'édition de reproduction « à thèmes ».

15h00 : Dominique Lerch, chercheur au CHCSC, université de Versailles-Saint-Quentin : *Une réflexion sur la réception des nazaréens en France (à Paris) et en Alsace*

Une réflexion sur la réception des nazaréens en France (à Paris) et en Alsace permettrait de voir la manière dont s'est constituée une offre ou une copie. Dans un cas, il s'agit d'une succursale de Schulgen de Dusseldorf qui s'installe à Paris et constitue une offre, dans l'autre du pillage de Schnorr von Carolsfeld pour une histoire sainte massivement diffusée en Alsace. Si le cabinet des estampes de la BnF, les archives nationales ou le musée de Dahlem ont été mises à profit, la collection du Saulchoir reste à examiner.

15h30 : Michaël Vottero, université Paris IV Sorbonne :
La scène de genre religieuse, une nouvelle approche du sacré dans la seconde moitié du XIX^e siècle

L'engouement pour le quotidien, qui touche la peinture française du XIX^e siècle, marque également l'art sacré. Les grands formats glorifiant le Christ ou les saints tendent à disparaître au fil des années pour une peinture plus proche du peuple. La peinture cherche en effet à transmettre des valeurs chères au catholicisme par le biais d'épisodes tirés du quotidien. Les scènes de piété populaires se multiplient ainsi aux Salons. Ce goût pour le quotidien est également contemporain d'une nouvelle approche de l'histoire sainte au lendemain, notamment, de la publication de la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan. Les peintres proposent ainsi des sujets plus directs, didactiques et moralisant. Femmes et enfants, moines ou religieuses, incarnent des approches différentes de la pratique religieuse. Les valeurs chrétiennes s'incarnent ainsi dans des scènes anecdotiques qui apparaissent toutefois pleine de ferveur. L'Église, en ce XIX^e siècle, régule encore les relations sociales et règle les étapes de la vie. *L'Angélus* de Millet apparaissant comme le sommet de cette scène de genre religieuse. Outre le triomphe de cette nouvelle peinture dans les Salons, c'est également dans la société que l'on peut la retrouver. La plupart de ces œuvres sont en effet gravées, lithographiées ou photographiées, puis largement diffusées par la presse ou les images de piété. La maison Goupil se fait ainsi une spécialité dans ce domaine. C'est l'une de ses gravures, représentant la lecture de la Bible, qui aura un fort impact sur le jeune Vincent Van Gogh. Notre communication présentera les grands thèmes de cette peinture de genre religieuse, ses liens avec la nouvelle approche du sacré qui se fait jour dans les mêmes années, ainsi que sa diffusion au sein de la société française.

Séance 2 - La production et la conception d'images religieuses

16h15 : Emilie Chedeville, université Paris I Panthéon Sorbonne :

Gabriel Huquier et la flambée des miracles du cimetière

Saint-Médard (1731-1732) : l'image religieuse comme opportunité d'intégrer le marché parisien de l'estampe

À son arrivée à Paris en 1727, Gabriel Huquier achète à bas prix un lot de dessins de Claude Gillot représentant la vie du Christ, et en traduit soixante à l'eau-forte. La suite est éditée par la Veuve Chéreau, à la tête de la principale enseigne de la rue Saint-Jacques. La composition iconographique de cette suite est insolite, certaines scènes majeures manquant, tandis que la quasi-totalité des miracles du Christ sont représentés. Or les dates d'édition de la suite, entre 1729 et 1732, correspondent à la flambée des miracles du cimetière Saint-Médard. Huquier semble avoir utilisé la coïncidence entre l'iconographie du miracle, le figurisme et la rhétorique de la preuve jansénistes pour intégrer le marché parisien de l'estampe, en s'appuyant sur les réseaux jansénistes diffusant au moyen de l'imprimé les débats sur la vérité des miracles. Il contourne ainsi ces circuits illégaux, tout en ciblant très précisément le même public. En pensant l'image religieuse comme un bien commercial uniquement, Huquier est passé à côté de ce qui fait la particularité de l'image janséniste, l'articulation de l'histoire sacrée et l'histoire contemporaine au moyen du discours. Revenir sur les débuts de Huquier consiste à s'interroger sur la place de l'estampe religieuse dans la carrière des marchands, produit certes facilement vendable, mais dont le public attend précisément beaucoup. En contrepartie s'éclaire le fonctionnement de l'image janséniste et ce qu'en espèrent les défenseurs de la vérité.

16h45 : Nastasia Gallian, université Paris IV Sorbonne :

Les Leblond, éditeurs d'estampes religieuses à Avignon (xviii^e-xix^e siècles)

Claude Leblond (1706-1787) est le principal marchand et éditeur d'estampes de l'enclave pontificale d'Avignon au xviii^e siècle. Héritier d'une entreprise fondée vers 1705, il se spécialise dans l'édition de gravures religieuses demi-fines en taille-douce (images mariales, représentations de saints, planches de découpures, etc.). La demande pour ces œuvres est d'abord soutenue par les nombreuses confréries locales jusqu'aux années 1760, période à laquelle le marché avignonnais s'essouffle, contraignant de fait Leblond à chercher de nouveaux débouchés en Provence, en Languedoc, dans la région lyonnaise et en Espagne. Son fils Jacques-Agricol (1745-1824) parvient à maintenir ce réseau de distribution jusqu'à la Révolution. Après

la parenthèse révolutionnaire, lui et ses héritiers, sa sœur, la veuve Calvet-Leblond, et son neveu, Agricola-Gabriel Calvet-Leblond (1795-1862), continuent à exploiter le fonds légué par Claude. En 1822 pourtant, ils se débarrassent des vieux cuivres familiaux et se tournent vers la gravure sur bois. Incapable de résister à la concurrence de nouveaux éditeurs avignonnais qui transcrivent les images du XVIII^e siècle en lithographies, la maison Leblond disparaît sans bruit dans les années qui suivent.

Jeudi 21 avril

Séance 3 - La diffusion des images religieuses, un support pour propager les idées

10h00 : Jean-François Luneau, université Blaise Pascal :

Un catéchisme pour lanterne magique. L'image religieuse en terre protestante

Si le protestantisme a banni l'image des temples, il en tolère l'usage pour son rôle pédagogique, comme en témoignent les ouvrages d'instruction religieuse. À l'ère de l'image industrielle, de nouveaux supports de diffusion apparaissent, notamment la lanterne magique. Un lot important de scènes religieuses pour lanterne, formant un catéchisme en image, subsiste dans un temple du Vivarais. Édité par une entreprise londonienne, Cassell & Co, il donne une preuve de plus des soutiens anglais au Réveil français du XIX^e siècle. Produits industriels, ces images taisent leur origine catholique – bibles de Julius Schnorr von Carolsfeld ou de Gustave Doré – pour s'intégrer sans heurt dans la démarche catéchétique réformée et être utilisées dans les Écoles du dimanche.

10h30 : Charles-Yvan Éliassèche, université de Tours :

Les images dans les recueils de cantiques à l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus

Tout au long du XIX^e siècle, des recueils de cantiques en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus ont régulièrement été imprimés en France. Ces ouvrages, destinés à divers publics (fidèles, maisons religieuses, pèlerinages etc.), proposent parfois des représentations du Sacré-Cœur de Jésus. Souvent éloignées de celle que sainte Marguerite-Marie Alacoque remettait à ses novices, ces diverses représentations sont oubliées des études musicologiques. Il serait intéressant de s'interroger sur les raisons de ces variantes picturales : sont-elles liées à la période d'impression ? Au destinataire du recueil ? Cette communication se propose d'étudier les

représentations du Sacré-Cœur de Jésus dans un ensemble de recueils de cantiques en l'honneur du Sacré-Cœur, en France, au XIX^e siècle.

11h15 : Marianne Cailloux, université de Reims :

L'essor et la diffusion des images religieuses industrielles : médiatisation(s) des gravures saintes dans les foyers savoyards aux XVI^e et XVII^e siècles

Dès le développement de la xylographie à la toute fin du XV^e siècle, des images saintes sont largement diffusées à travers tout l'arc alpin. Elles se retrouvent notamment fréquemment fixées sur les chambranles de porte ou les panneaux d'armoires. Une forme d'importation du religieux dans la sphère privée laïque de l'habitat personnel se multiplie, en partie pour pallier au manque d'éléments religieux de lieux de vie communautaires écartés des lieux officiels de la religion (Lemaître, 2008). Si on peut contester l'aspect « révolutionnaire » du développement industriel à l'aube du XVIII^e siècle, force est de constater la couverture, la diffusion et l'impact relativement inédits des images au fur et à mesure de l'essor manufacturier (Albert-Llorca, 1992). Nous nous proposons ainsi de questionner les évolutions et les enjeux liant images religieuses, imprimeries et pratiques du quotidien, à travers des panneaux, conservés au musée savoisien de Chambéry, présentant des palimpsestes de gravures sur plus de deux siècles et témoignant de l'intégration dans les intérieurs domestiques alpins d'images sacrées ou profanes.

Séance 4 - La construction d'une mémoire religieuse par la gravure

14h : Patrick Cabanel, EPHE :

Quelques réflexions sur les protestants français et les images religieuses (XIX^e siècle-1^{re} moitié du XX^e)

On sait combien le protestantisme réformé a été iconoclaste, puis aniconique. Ses temples, au XVII^e siècle, contenaient pourtant souvent un (unique) tableau religieux, celui de Moïse recevant les Tables de la Loi. Ce n'est plus le cas dans les temples reconstruits au XIX^e siècle. En revanche, les familles protestantes, au moins dans les milieux bourgeois (surreprésentés dans cette confession), acquièrent volontiers des gravures religieuses : leur motif est soit historique (les assemblées au Désert, cf. la communication de D. Travier), soit biblique (d'après les Paraboles illustrées, 1908, du peintre d'origine suisse Eugène Burnand), soit identitaire (reproductions de *La lecture de la Bible au Pays de Montbéliard*, 1890-1892, du peintre Georges

Bretegnier). Le dossier du rapport des protestants français aux images religieuses au sens large mérite d'être revisité.

14h30 : Daniel Travier, conservateur :

Les estampes des assemblées du Désert au XIX^e siècle

La contribution étudiée, illustrations à l'appui, le cheminement et le succès de représentations des assemblées du Désert (cultes clandestins tenus de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle). La plus classique, *L'assemblée dans les carrières de Lècques* (aux portes de Nîmes) est une estampe gravée par Henriquez, en 1785, d'après un dessin de Boze. Sous divers formats et supports, et jusqu'à la carte postale au début du XX^e siècle, elle a été répandue tout au long du XIX^e siècle dans les familles de notables protestants, dans le Gard et les Cévennes. Ainsi a été entretenue, pour ne pas dire créée, une « mémoire » huguenote, en affichant aux murs de la pièce d'apparat l'image d'une clandestinité disparue.

15h00 : Simone Baral, université Lyon 3/université de Turin : *Entre*

représentation et évangélisation, la politique

des images dans le protestantisme italien du XIX^e siècle

Qu'il s'agisse d'iconoclasme protestante ou du simple manque de « vocations », dans le monde vaudois du XIX^e siècle, les signes d'intérêt pour les arts figuratifs sont très rares, pour la plupart attestations de gratitude aux bienfaiteurs étrangers à travers portraits ou casques. En revanche, les représentations du monde vaudois sont plus nombreuses, aussi bien paysagères qu'historiques, par la main anglo-saxonne, qui trouvent une large diffusion dans les maisons des vaudois des Vallées. C'est grâce aux mêmes protestants anglais qu'apparaissent et sont utilisées des illustrations dans les textes édités, depuis les années 1860, par la maison d'édition interdénominationnelle Claudiana, « succursale » de la *London Religious Tract Society*. En s'appuyant sur des textes imprimés, sur le matériel iconographique présent dans le Musée vaudois de Torre Pellice et les archives de la Table Vaudoise, cette communication veut rendre compte des différentes « politiques des images » mises en place dans les Vallées et la Péninsule par divers acteurs du protestantisme européen, avec une attention particulière aux initiatives éditoriales ou artistiques destinées au large public.

Séance 5 - De nouveaux supports industriels pour diffuser des images religieuses

16h00 : Aziza Gril-Mariotte, université de Haute-Alsace :

Les motifs religieux dans les toiles imprimées pour l'ameublement ou comment la foi s'affiche dans les intérieurs (1830-1850)

Les toiles imprimées avec des personnages se sont répandues dans les intérieurs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle avec des motifs de pastorales, de chasses et de sujets littéraires ou historiques, mais les thèmes religieux sont les grands absents de cette prolifération décorative. Au XIX^e siècle, alors que ces étoffes se transforment en produits plus populaires, les grands centres d'impression introduisent des scènes représentant des épisodes de la Bible et des Évangiles. À Nantes, en Normandie et en Alsace, tous les industriels proposent aux consommateurs des motifs avec des thèmes religieux qui reflètent à la fois une culture populaire de l'imagerie religieuse et un sentiment de dévotion. Le corpus établi à partir des collections textiles dans les musées français révèle une diversité de la notion du thème religieux et des motifs proposés aux consommateurs. Comment expliquez cet engouement soudain pour le « religieux » dans les étoffes d'ameublement et quelles sources ont été employées par les graveurs pour imprimer ces nouvelles compositions ? L'étude des thèmes iconographiques permet-elle de définir des liens entre les industriels et les motifs eux-mêmes ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre à partir d'un ensemble de toiles imprimées datées entre les années 1830 et 1850.

16h30 : Bernard Jacqué, université de Haute-Alsace :

Un papier peint au Christ, un rare exemple de sujet religieux

Décor industriel par essence, le papier peint ne s'est guère intéressé à l'iconographie religieuse pour des raisons qu'il faut préciser : de rares papiers peints panoramiques bibliques, quelques panneaux de piété de petite taille proches de l'imagerie populaire, guère plus. C'est ce qui rend particulièrement exceptionnel et curieux ce rare panneau en camaïeu (2m x 1m) bien documenté représentant le Christ en croix : il a été créé par une manufacture parisienne de premier plan, la manufacture Délicourt, fr. Hoock succ. vers 1875. Travail académique raffiné, il surprend cependant par son iconographie : il s'agit non pas d'un Christ aux bras horizontaux, mais d'un Christ « janséniste » aux bras tendant à la verticale. Ce choix s'explique-t-il par une réponse à un marché particulier ou par une volonté d'adapter la représentation aux contraintes techniques de la fabrication ?

Comité scientifique :

- ▶ Patrick CABANEL, Directeur d'études, EHPE.
- ▶ Pierre-Yves KIRSCHLEGER, MCF en histoire contemporaine, université Paul-Valéry Montpellier III.
- ▶ Jean-François LUNEAU, MCF histoire de l'art-HDR, Centre d'histoire Espaces et Cultures, Maisons de Sciences de l'homme, université Clermont-Ferrand.
- ▶ Evelyne OLIEL-GRAUSZ, MCF en histoire moderne, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- ▶ Isabelle SAINT-MARTIN, Directrice d'études, EPHE.
- ▶ Nicolas STOSKOPF, Professeur en histoire contemporaine, université de Haute-Alsace

RÉGIS BOULAT, LAURENT HEYBERGER

SEPTIÈMES JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE :
« COMMUNICATION & ENTREPRISES (XIX^e-XXI^e SIÈCLES) »

Mulhouse – Sévenans les 13 et 14 octobre 2016

Le Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT, EA 3436), de l'université de Haute-Alsace (UHA) et le Laboratoire de recherche sur le changement industriel, technologique et sociétal (IRTES-RECITS, EA 7274), de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), organisent depuis 2007 les Journées d'histoire industrielle qui se déroulent sur les deux sites de Mulhouse et de Sévenans. Les 13 et 14 octobre 2016, aura lieu la septième édition dont le thème sera *Communication & entreprises (XIX^e-XXI^e siècles)*.

Progressivement, au cours du XIX^e siècle, un certain nombre de patrons pionniers qui cherchent à valoriser leurs réalisations sociales, à imposer un produit ou une innovation dans l'imaginaire collectif ou à lutter contre la concurrence, prennent conscience de la nécessité de communiquer avec « l'extérieur ». À la participation aux Expositions universelles, aux célébrations d'anniversaires, aux cartes postales, aux campagnes d'affichage publicitaire ou à la presse (professionnelle ou de clientèle) viennent s'ajouter, pendant l'entre-deux-guerres, la radio et le cinéma qui, dans un contexte de connaissance accrue des pratiques américaines et de professionnalisation du métier de publicitaire, permettent à André Citroën, Eugène Schueller ou Marcel Bleustein-Blanchet de révolutionner la fonction commerciale. Au cours des Trente Glorieuses, synonymes d'américanisation et d'avènement de la société de consommation, la communication des entreprises est consubstantielle à leur croissance et à leur internationalisation ; elle repose sur des campagnes publicitaires élaborées à partir

d'une connaissance de plus en plus fine des consommateurs et sur l'émergence des *Public relations* qui se professionnalisent. De nouveaux enjeux viennent toutefois complexifier les pratiques : d'une part, la communication environnementale qui, encore rare dans les années 1960, se développe sous des formes variées à partir des années 1970 (visites de sites industriels, presse, messages publicitaires, sponsoring et mécénat...) et, d'autre part, la communication de crise, synonyme d'accélération du temps, d'incertitudes et de rumeurs, censée rassurer les marchés, les consommateurs et les politiques. Au final, les entreprises françaises ont multiplié par 20 leurs dépenses de communication en 40 ans, ces dernières représentant jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires dans la mode, le luxe ou la parfumerie. Grâce à la révolution de l'internet et du numérique, de véritables « stratégies globales » élaborées par des professionnels formés dans des écoles spécialisées marient aujourd'hui une communication marketing « multi-supports » censée promouvoir un produit, une marque ou des services auprès des consommateurs, à une communication institutionnelle, discours de l'entreprise sur elle-même, permettant de valoriser son identité et son image auprès de différents publics (banques, actionnaires, pouvoirs publics, clients, presse...). Au besoin, l'histoire d'entreprise est sollicitée.

Loin d'être l'apanage des professionnels du secteur ou des « communicants », ces questions ont déjà suscité l'intérêt des historiens qui, grâce à des monographies d'entreprises, à des travaux sur l'histoire de la presse d'entreprise, sur la publicité et sur la consommation ont montré la diversité des logiques et des pratiques, en fonction des secteurs ou des produits concernés ainsi que l'évolution des « techniques ». Toutefois, l'évolution historique de la communication, envisagée dans une acception large, pose de nombreuses questions quant aux outils mis en place, aux stratégies, à la temporalité, en fonction des structures de l'entreprise et du secteur d'activité, qu'il s'agisse d'une production à haute valeur ajoutée avec une image positive (luxe, automobile), d'une industrie sensible (pétrole, énergie, chimie), du secteur agro-alimentaire ou de celui de la distribution.

Face à ce besoin de dégager des spécificités claires, de préciser la chronologie et d'établir des comparaisons, les universitaires relevant de diverses spécialités (histoire, info-com, éco-gestion, etc.) comme les professionnels sont invités, à travers des études empiriques de secteurs, d'entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères, d'entrepreneurs ou de créateurs, à s'interroger notamment sur :

- Les stratégies et les temporalités de la communication : au temps long de la construction d'une image et d'une marque au moyen de techniques variées afin

de vendre, de susciter le désir ou de construire et fidéliser la clientèle, s'oppose le temps court de la communication de crise ;

- L'image de l'entreprise : autour de quelles valeurs l'entreprise la construit-elle ? L'excellence technique ? la qualité des produits ? la distinction et le bon goût ? Le prix ? La défense du consommateur ? La protection de la nature ? L'identité nationale ?
- La mise en œuvre de la fonction communication : cette fonction apparaît-elle comme centrale ou au contraire périphérique ? Est-elle mise en musique par un service interne ou au externalisée via des agences médias ou événementielles ? Comment évoluent les budgets ?
- Quels sont les liens avec le cadre juridique, qu'il s'agisse du droit de la concurrence, du droit de la consommation, de la création ou de l'environnement ?

Conseil scientifique : Fabien Bonnet (université de Haute-Alsace), Régis Boulat (université de Haute-Alsace), Jean-Claude Daumas (université de Franche-Comté), Aziza Gril-Mariotte (université de Haute-Alsace), Michel Hau (université de Strasbourg), Laurent Heyberger (université de technologie Belfort-Montbéliard), Pierre Lamard (université de technologie Belfort-Montbéliard), Nicolas Stoskopf (université de Haute-Alsace), Laurent Tissot (Université de Neuchâtel).

PIERRE FLUCK, JOSEPH GAUTHIER, BERNARD BOHLY

PROGRAMME COLLECTIF DE RECHERCHE

« MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-FERREUX DANS LES
VOSGES D'ALSACE, DU HAUT MOYEN-ÂGE AU XVII^e SIÈCLE »

Campagne 2015 incluant « Une cité ouvrière du xvi^e siècle ! »

Dixième campagne consécutive sur le territoire de l'archéologie, et en même temps la quatrième sous la forme d'un PCR régional étendu aux Vosges méridionales, cette opération se situe dans une position charnière à la veille d'un projet INTERREG (2016-2019) porté par le CRESAT. Celui-ci se propose d'embrasser l'extraction des ressources métalliques dans le Rhin supérieur depuis l'affirmation, aux XIII^e et XIV^e siècles, de la logique industrielle, la caractérisation de son héritage, enfin la valorisation de la composante patrimoniale de cet héritage, à des fins de culture et d'éducation.

À l'Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines), la campagne 2015 s'est focalisée comme à l'accoutumée sur un panel de sites. Ainsi *l'extraction* est-elle éclairée d'abord par la fouille souterraine systématique et méticuleuse de la galerie dite « Patris », datée des temps qui ont suivi 1014, ensuite par la découverte – qui a fait suite à une prospection géophysique – d'un réseau minier du XVI^e siècle totalement « vierge ». La dernière découverte d'une telle ampleur remonte à 2003, aussi ce réseau est-il appelé à jouer le rôle d'une « mine-école » pour les investigations d'archéologie souterraine pour les années à venir.



Illustration 1 : détail du retable, photo P. Fluck

Un second thème concerne la minéralurgie, c'est-à-dire les processus de préparation des minerais. Engagée depuis 2013, la fouille de la laverie Sainte-Barbe (xv^e siècle), qui avait mis au jour le sol fossilisé d'un atelier de tri-concassage manuel, a procuré les restes de ce qui paraît être une cuve pour le lavage dit « au tamis » tel qu'il est illustré par exemple par le retable d'Annaberg (Saxe) [illustration 1]. À ces niveaux succèdent (fin xv^e siècle) les résidus du tri par l'eau, qui s'organisent en vasques anastomosées. À l'arrière de cette laverie, le site pressenti d'une fonderie beaucoup plus ancienne (xi^e et xii^e siècles) a fait l'objet d'une prospection magnétique et d'un profilage électrique par polarisation provoquée.

À un étage plus élevé dans l'Altenberg, une autre laverie, dite de « Berg Armo », a fait l'objet d'une petite fouille. Celle-ci a mis en évidence des résidus de lavage déposés par l'eau, couronnés par un plancher de travail, le tout encapuchonné (à l'époque de la Renaissance) par les matériaux de retraitement des stériles de la mine ; en effet, les minerais qui pouvaient encore en être extraits étaient exemptés de la redevance seigneuriale.

Deux grands sites se rapportent au thème de l'*habitat* de la société minière. Le premier, au lieu dit Fouchelle, a produit depuis 2014 un ensemble de cellules d'habitat d'abord considéré comme une colonie ouvrière. En effet, ces maisonnettes normalisées, de vingt mètres-carrés, dépourvues d'étage mais équipées d'un poêle et d'un foyer, ont fourni des morceaux de minerais et des résidus de fonderies – utilisés sans doute pour leurs propriétés en termes d'inertie thermique – qui nous révèlent l'identité des occupants : des mineurs et des fondeurs. Mieux, la présence récurrente d'artefacts domestiques (aiguilles en os, fusaïoles, billes en terre cuite...) est un indicateur d'habitats *familiaux*. Mais ces cellules s'organisent en bandes de plusieurs unités, disposées dans le versant montagneux selon un schéma urbanistique planifié. Voilà réunis tous les ingrédients nécessaires à la définition d'une *cité ouvrière*. Les lieux du travail se localisent à 350 à 400 mètres de distance (les mines Saint-Philippe et Saint-Barthélemy, la fonderie Saint-Barthélemy). Une cité ouvrière d'une grande ancienneté, à positionner en phase avec le boom économique des années 1520 [illustration 2]. Occupées durant un bon siècle, ces cellules d'habitat ont procuré un mobilier remarquable, notamment en matière de *céramique de poêle*, qui rend envisageable une étude quasi-exhaustive d'un corpus évolutif à l'échelle d'un village. L'illustration 3 montre une base de poêle qui a conservé en place sa première assise de carreaux, ce qui est à ce jour unique en Alsace. L'illustration 4 montre un des carreaux de très grande taille aux bas-reliefs à motifs allégoriques, ici « L'automne », sans doute début xvii^e siècle, une découverte

tout aussi extraordinaire. 60 personnes ont visité le site à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » le 28 juillet.

À l'opposé, le second site, un habitat d'altitude au voisinage de la mine Berg Armo, se concentre sur une plateforme artificiellement aménagée. La fouille a révélé deux grandes maisons qui font figure de résidences aristocratiques à côté des précédentes, peut-être des demeures de maîtres mineurs de cette exploitation qui défraya l'histoire. Plus loin sur la même terrasse sont apparus des accumulations de résidus d'une forge, contemporaine de ces maisons (xvi^e siècle).

Ces résultats viennent consolider le corpus déjà considérable des connaissances acquises sur l'Altenberg, ce laboratoire d'étude de huit siècles consécutifs d'industrie des métaux (de l'aube des temps carolingiens à la Guerre de trente ans), et en même temps l'un des trois sites majeurs pour l'archéologie minière en Europe.

Nous en arrivons au district métallogénique des Vosges méridionales. Cinq sites y ont fait l'objet d'investigations sous la direction de Bernard BOHLY. On y relève deux fouilles souterraines partielles, la première sur une voie de roulage du xvi^e siècle à Steinbach, la seconde, à Rimbach-près-Masevaux, dans un réseau de galeries qui s'inscrivent mal dans la typologie des mines de la Renaissance (et donc sans doute antérieure). Une troisième opération s'est imposée du fait d'un effondrement de terrain près de Wegscheid ; elle s'est traduite par la fouille, spectaculaire et dans des conditions difficiles, des deux puits au jour de la mine Notre-Dame (xv^e siècle ?). L'un d'eux est incliné sur le pendage du filon, l'autre coiffé d'un bâtiment en maçonnerie, vertical et habillé d'un cuvelage en bois très soigné, paraît avoir été le puits d'exhaure de cette mine positionnée sur le prolongement du filon Reichenberg, un toponyme évocateur [illustration 5].

Ces chantiers se complètent de deux prospections assorties de topographies sur des secteurs qui n'avaient jusqu'ici que peu fait l'objet d'investigations, l'une au sud-est de Sewen (où un sondage a mis au jour une petite structure d'habitat), l'autre à l'ouest au lieu dit Enzengesick. Ce dernier quartier minier offre au regard deux très vastes chantiers à ciel ouvert (ces « *verhau* » sont fréquemment la signature de temps très anciens). Sur la bordure de l'un d'eux s'ouvre un petit réseau souterrain polyphasé ; on y rencontre une galerie de très petite dimension au profil ovoïde et percée au feu, recoupée par des travaux plus récents qui ont fourni une datation ¹⁴C très resserrée (1411-1447).

Ces différentes opérations sont à percevoir comme les pièces d'un gigantesque puzzle. Car il importe de rappeler ici les objectifs de ce programme « régional » :

- mettre en lumière, dans l'enceinte des Vosges d'Alsace, les exploitations minières qui s'inscrivent dans la longue période dite « médiévale »
- les dater afin de procurer une cartographie de l'industrie extractive à travers le prisme de son évolution spatio-temporelle
- s'appuyer sur ces datations aux fins d'affiner la chrono-typologie des travaux, et des techniques, à une échelle régionale
- superposer les cartes obtenues à celles des territorialités seigneuriales.

À la clé pourra se positionner la problématique de l'émergence d'une logique industrielle dans l'extraction des métaux, qui viendrait succéder à des modes de production économique monastiques ou seigneuriaux, en parallèle avec l'affirmation de la bourgeoisie dans les villes. Cette problématique est centrale dans le projet INTERREG déposé en janvier 2016.

Les partenaires scientifiques : INRAP, PAIR, UMR 6249 « chrono-environnement » de l'université de Franche-Comté, UMR 5060 IRAMAT (Belfort.Saclay/Bordeaux), laboratoire Archéolabs, entreprise « Colas Caméra ». Partenaires associatifs : Fédération Patrimoine Minier, ASEPAM (Ste-Marie-aux-Mines), Association archéologique « les Trolls » (Soultz), Association minéralogique « Potasse », maison de la Géologie et de l'Environnement de Haute-Alsace.

Les responsables d'opérations : Delphine BAUER (doctorante CRESAT), Bernard BOHLY (Vosges méridionales), Jean-François BOUVIER (« inventeur » du village de la Fouchelle), Patrick CLERC (INRAP), Nicolas FLORSCH (Univ. Paris VI), Pierre FLUCK, Joseph GAUTHIER.

Participants : au chantier de l'Altenberg, juillet 2016, 36 participants (hors encadrement), dont 80 % d'étudiants de diverses universités de France et d'ailleurs ; pour les Vosges méridionales 13 participants de diverses associations partenaires.

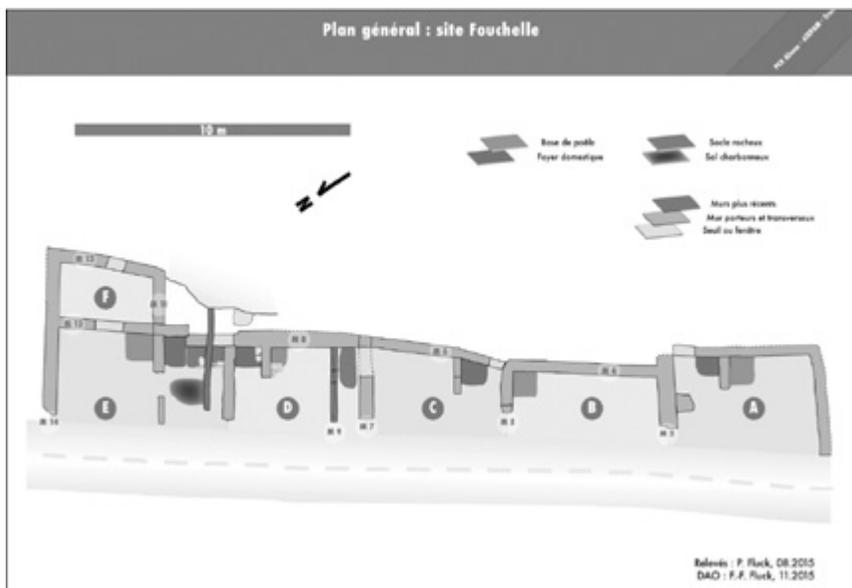


Illustration 2 : plan d'organisation de la bande d'habitations ouvrières F6, la Fouchelle, Altenberg



Illustration 3 : base du poêle de la maison F6 A : première assise de carreaux. Photo P. Fluck



Illustration 4 : « L'automne », carreau de poêle non vernissé, 45 x 27 cm ; village ouvrier de la Fouchelle, maison F6 E, Photo P. Fluck.



Illustration 5 : Puits boisé de la mine Notre-Dame à Wegscheid, en cours de fouille. Photo B. Bohly.

CAMILLE DESENCLOS

NAISSANCE ET ESSOR DE LA CRYPTOGRAPHIE
MODERNE (XVI^e-XVII^e SIÈCLE)

Camille Desenclos est maître de conférences à l'université de Haute-Alsace, chercheur au CRESAT, chercheur associé au Centre Jean-Mabillon (EA3624) et chercheur invité à la Bibliothèque nationale de France / Bourse Mark Pigott (2015-2016)

Expression la plus emblématique du secret de la diplomatie, le chiffrement fascine tout autant qu'il interroge le chercheur confronté à des dépêches dont le sens lui échappe mais dont il perçoit toute l'importance : sous ces signes cryptiques se cachent des informations essentielles à la compréhension d'intérêts politiques ou diplomatiques. Avant la mise en place d'outils sophistiqués comme Enigma et *a fortiori* de programmes informatiques, la cryptographie demeure une œuvre de l'esprit, exécutée manuellement, malgré une complexité croissante des processus avec la construction progressive de la cryptographie comme véritable science, sous l'impulsion des mathématiciens et autres logiciens. Bien que la pratique cryptographique naisse dès l'Antiquité, son essor ne s'observe qu'à la fin du Moyen Âge et se pose comme conséquence logique de la multiplication des échanges et de l'établissement, dans toute l'Europe, d'une diplomatie permanente de plus en plus performante. La cryptographie moderne, malgré l'établissement de systèmes plus complexes, demeure cependant d'un abord aisé, faisant appel à des procédés plus logiques qu'algorithmiques, notamment pour la première modernité. L'historien, fort de quelques connaissances théoriques en cryptographie, peut donc se saisir du sujet et redonner à la cryptographie sa place dans l'histoire politique et diplomatique de l'époque moderne.

L'histoire de la cryptographie demeure, à ce jour, à la marge des études modernistes. L'intérêt de cette dernière dans la pratique épistolaire diplomatique est reconnu, mais son fonctionnement et ses modalités d'écriture continuent d'être

ignorés, en raison d'une confrontation trop superficielle aux sources et plus largement à la question du chiffre, souvent considéré comme procédé relativement exotique dans la lignée des encres sympathiques et autres tentatives de dissimulation textuelle. Seule la capacité à protéger l'information et à préserver le secret est évoquée. Si quelques études ont été menées sur le processus de chiffrement lui-même, elles embrassent l'ensemble de son histoire, avec une forte prédominance de l'époque contemporaine, et ne répondent guère aux besoins des historiens modernistes. Ce projet de recherche se propose donc de revenir aux sources de la diplomatie et plus largement de la correspondance politique en mettant en valeur un procédé de protection de l'information dont on connaît le nom et l'intérêt mais non le fonctionnement : le chiffrement.

Une grande partie des dépêches modernes ayant fait l'objet d'un chiffrement sont parvenues jusqu'à nous, accompagnées de leur déchiffrement (en marge, en interligne ou sur un feuillet séparé) ; cependant si le report du déchiffrement est systématique pour toute dépêche passée par les bureaux d'un secrétaire d'État, cela l'est bien moins pour les correspondances privées ou pour les correspondances reçues par les agents, dans le cadre de leurs fonctions, pour lesquels l'impératif d'une lecture continue est moindre. Ces dépêches demeurent obscures pour le chercheur qui ne dispose pas des clés nécessaires, sinon pour décrypter directement, du moins pour accéder aux ressources qui lui permettraient de se livrer à cet indispensable déchiffrement¹. Pour certaines, les tables de chiffrement existent encore, il suffit de rendre plus accessible cette ressource existante et pourtant trop souvent oubliée.

Les tables de chiffrement, qui devaient pourtant être systématiquement détruites à la fin de chaque mission diplomatique, sont en effet régulièrement conservées par les agents, voire par les bureaux du secrétaire d'État. Ces tables ne se trouvent cependant que rarement dans le même fonds que les dépêches qu'elles ont permis de chiffrer². Plus encore, outre des appellations très variées (« jargon », « chiffre », « clef », etc.), toutes les tables conservées ne sont pas identifiées dans le catalogue du

1. Ainsi les correspondances adressées par Henri IV à Philippe de Béthune, ambassadeur à Rome, entre 1602 et 1603, conservées à la BnF dans les manuscrits français 3483-3485, ne sont, pour une grande partie, d'aucune utilité pour le chercheur, seul un tiers des dépêches ayant été déchiffrées en marge.

2. Ainsi, le chiffre de Jean Hotman se trouve dans le manuscrit français 4030 alors que ses dépêches chiffrées ont été conservées dans les manuscrits français 15924 à 15930.

département des Manuscrits occidentaux¹. L'identification des tables et de leur lien avec les dépêches est pourtant indispensable pour pouvoir en déchiffrer certaines et plus largement appréhender le fonctionnement précis de ces tables.

Au regard des autres institutions de conservation, les ressources cryptographiques de la Bibliothèque nationale de France sont d'une extraordinaire richesse, à la fois grâce aux collections d'érudits et à la conservation de l'ensemble des dépêches diplomatiques antérieures à 1626². Alors que le centre des Archives diplomatiques ne fait état, dans ses inventaires, que de six tables de chiffrement, toutes réalisées au XVIII^e siècle, la base Archives et manuscrits, de la Bibliothèque nationale de France, permet d'en recenser plus d'une soixantaine, pour l'ensemble de l'époque moderne mais avec une proportion plus élevée pour les XVI^e et premier XVII^e siècles. Plus encore que l'histoire des collections, l'évolution de la pratique cryptographique explique ces différences de conservation : la première modernité s'attache à développer l'utilisation du chiffre et à en perfectionner le fonctionnement. En raison de cette réalité historique, de la nature des fonds conservés à la BnF et du temps alloué à ce projet dans le cadre de la bourse de recherche Mark Pigott, l'étude historique est limitée aux XVI^e et premier XVII^e siècles, donnant à voir l'essor progressif de la cryptographie dans les pratiques politiques et diplomatiques et sa transformation en science mathématique.

Les objectifs de ce projet sont donc multiples :

- permettre la lecture d'un certain nombre de dépêches, voire de correspondance entières, restées inviolées à ce jour,
- analyser les mécanismes du chiffrement de la première modernité et leur évolution,
- mettre en valeur un patrimoine archivistique disséminé mais moins fragmentaire qu'il n'y paraît pour en renouveler les possibilités d'études.

1. Alors que le manuscrit français 4040 regorge d'une vingtaine de tables, le catalogue mentionne uniquement le manuscrit comme appartenant à l'ensemble des « Mémoires de Jacques Bongars ».

2. À partir de 1626 et la réunification, et stabilisation, du secrétariat d'État des Affaires étrangères sous la houlette de Raymond Phélyppeaux d'Herbault, l'ensemble des pièces diplomatiques ou presque est conservé aux Archives du ministère des Affaires étrangères. Avant cette date, les fonds conservés dans cette dernière institution, s'avèrent relativement pauvres, consistant généralement en des mémoires ou copies de correspondance.

Le projet se construit autour de trois grands axes de travail, préalables à l'analyse, dont la réalisation ne se conçoit pas comme exclusivement linéaire, pour faciliter la mise en place les divers outils de valorisation, notamment la réalisation d'un guide méthodologique des sources cryptographiques, et la reconstruction de l'unité et logique de ces mêmes sources, dispersées dans les fonds de la BnF.

Une première identification des tables de chiffrement conservées sera réalisée grâce à la base Archives et manuscrits. Elle permettra surtout de distinguer les différents contextes de recours au chiffre – diplomatique, interne, militaire –, chaque type de tables ne faisant pas l'objet de la même profondeur d'étude, le projet étant initialement centré sur les sources diplomatiques. Ces autres tables seront utiles pour appréhender d'éventuelles différences dans l'utilisation du chiffre (simplification du procédé, fréquence d'utilisation, etc.). Il faudra ensuite identifier les tables non mentionnées dans le catalogue, grâce à une recherche systématique¹ dans les grandes séries de correspondances diplomatiques (fr. 3 500-fr. 5 000 ; fr. 15 000-fr. 18 000) ainsi que dans les collections d'érudits (notamment Cinq-Cent de Colbert et Clairambault) dont les modalités de constitution facilitent la conservation de ces pièces exceptionnelles². La première recherche consistera en la vérification, dans les manuscrits, des tables mentionnées, notamment des tables anonymes pour lesquelles certains éléments d'identification auraient pu être occultés. La seconde sera couplé à l'élaboration du guide méthodologique ainsi qu'au repérage de l'ensemble des correspondances diplomatiques conservées à la Bibliothèque nationale de France. Tous ces manuscrits n'auront pas à être consultés, nombreux étant ceux qui ne recèlent pas de correspondances, ou seulement des copies.

Pour retrouver l'unité originelle d'un fonds diplomatique et permettre le déchiffrement d'un certain nombre de dépêches, voire l'identification de tables anonymes, il faudra en effet associer chaque table de chiffrement à la correspondance initiale. Pour toutes les tables où l'utilisation est indiquée en titre ou au dos, le lien avec les correspondances sera aisé à effectuer et pourra se contenter d'une vérification rapide dans le fonds identifié lors de la première étape. Pour les tables anonymes, l'écriture et de la complexité du chiffrement permettent d'établir une première

1. L'attention se portera naturellement sur les manuscrits n'ayant pas fait l'objet d'une description pièce à pièce. De la même manière, on pourra exclure les copies de correspondance, le chiffrement des dépêches n'étant jamais reporté.

2. Voir par exemple Clairambault 360, fol. 168, chiffre employé entre le roi et le landgrave de Hesse (1602) ou Cinq-Cents de Colbert 472, fol. 347, chiffre de Michel de Castelnau lors de son ambassade en Angleterre (1575/1585).

fourchette de date, précisée par le contexte général de constitution du manuscrit (par exemple : « relations entre la France et la Savoie »). Il faudra alors comparer les tables avec l'ensemble des dépêches dont le chiffrement pourrait avoir été dicté par ces tables. Il est néanmoins possible que toutes les tables ne puissent pas être identifiées, en raison de la conservation fragmentaire de la production épistolaire de la diplomatie française aux ^{xvi}^e et premier ^{xvii}^e siècles.

Il sera enfin nécessaire de reconstruire manuellement un certain nombre de tables pour des correspondances pour lesquelles nous disposons d'un déchiffrement (en interligne, en marge ou sur un feuillet séparé), mais pour lesquelles la table de chiffrement n'a pas été conservée. La reconstitution *ex nihilo* d'une table est fastidieuse, mais moins complexe qu'il n'y paraît. La présence d'un déchiffrement sur quelques dépêches au moins est indispensable afin d'établir, à partir des connaissances dont on dispose déjà sur les mécanismes de chiffrement pour la période et le type d'usage, les correspondances entre caractères clairs et cryptographiques. Une à deux semaines étant nécessaires pour reconstituer intégralement une table, le temps variant en fonction de la complexité du chiffrement (nombre d'abréviations notamment), ce travail sera réservé aux tables jugées particulièrement représentatives d'une pratique particulière qui ne soit pas retranscrite dans les tables conservées. Il sera également mené pour les correspondances qui n'ont pas été entièrement déchiffrées.

Grâce aux sources cryptographiques collectées, voire reconstruites, il s'agira de poser, par ce projet de recherche, les premières bases nécessaires à l'étude, ultérieure, du mécanisme du chiffrement et son perfectionnement jusqu'à devenir une véritable science : renversement des fréquences (^{xvi}^e siècle), système d'abréviations (début ^{xvii}^e siècle), rationalisation de la formation des caractères (passage de cryptogrammes complexes à des caractères latins et grecs légèrement modifiés puis à de simples combinaisons numériques à la fin du ^{xvi}^e siècle), standardisation de la mise en page des tables de chiffrement, etc. On pourra alors enfin observer l'évolution intellectuelle du chiffrement : multiplication du recours au chiffrement (étude des fréquences de séquences chiffrées sur l'ensemble de la correspondance et par dépêche), dichotomie entre la simplicité des procédés utilisés et ceux définis par les cryptographes théoriciens comme Blaise de Vigenère, variations entre les utilisations diplomatique, politique et militaire du chiffre. Ce travail d'analyse permettra de rendre enfin tangible l'adaptation des procédés de chiffrement au lieu de résidence et/ou au contexte politique et diplomatique (fréquence du chiffrement plus élevée en cas de conflit chez les diplomates, multiplication des tables de

chiffrement dans la noblesse française en cas de troubles). Essentiellement centrée sur la première modernité, cette étude s'ouvrira cependant à la période ultérieure pour offrir des points de comparaison et une perspective plus large de l'évolution des procédés, notamment grâce aux autres tables conservés dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France¹.

En l'absence de toute étude menée sur la pratique du chiffrement à l'époque moderne, ce projet de recherche cherchera à combler une lacune historiographique patente. Plus encore que pour l'histoire de la diplomatie, l'étude du chiffrement pour les correspondances non diplomatiques (militaires et nobiliaires essentiellement) demeure largement sous-représentée dans les études sur les pratiques épistolaires. Cette étude pourra donc permettre de redonner au chiffrement non-diplomatique la place qui lui est due et l'insérer dans l'histoire plus générale de la cryptographie. Enfin, ce projet s'efforcera de faciliter les recherches futures en rendant plus maniable le patrimoine cryptographique diplomatique de la Bibliothèque nationale de France. En identifiant clairement les grands ensembles de correspondance, en les classant et typant par chronologie et par zone géographique, en permettant le déchiffrement de dépêches non déchiffrées à ce jour, l'ensemble de ces sources pourra enfin faire l'objet de l'étude qu'elles méritent.

1. Cf. notamment le manuscrit français 6204 qui recèle seize chiffres constitués à la fin du xvii^e et début du xviii^e siècle.

NICOLAS STOSKOPF

LE PÔLE DOCUMENTAIRE DE LA FONDERIE AVANCE...

Nicolas Stoskopf est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Haute-Alsace et chercheur au Cresat

Créé en 2011 pour valoriser les collections documentaires mulhousiennes sur l'histoire industrielle et la culture scientifique et technique, le Pôle documentaire de la Fonderie (PdF) est désormais arrivé à maturité. Son site web (www.pole-doc-fonderie.uha.fr) offre une gamme étendue de ressources présentées de façon variée : bases de données, expositions virtuelles, dossiers, webs documentaires, posters, etc.

Parmi les enrichissements récents du site, on peut notamment signaler :

1. La galerie de portraits, base de données rassemblant trois collections de photographies et de gravures accompagnées de notices biographiques : 230 portraits de membres de la SIM au XIX^e siècle provenant de la BUSIM ; quatorze gravures de la Bibliothèque municipale de Mulhouse ; dix portraits de femmes (avec parfois leur mari et leurs enfants) extraits d'albums photographiques conservés par les Archives de Mulhouse. Chacune de ces collections est encore susceptible de compléments, en particulier la dernière dont l'exploitation n'en est qu'à ses débuts, sous l'impulsion de Nicolas Schreck.
2. La base de données « Travail et risques » a pu être réalisée en 2014-2015 grâce au soutien financier du conseil scientifique de l'UHA qui lui a accordé une subvention BQR (bonus qualité recherche). Pour la première fois, le PdF a mis en ligne des textes accompagnés de commentaires analytiques permettant de préciser le contexte et de souligner l'intérêt ou les enjeux d'un document. Même si plusieurs centaines de pages ont ainsi été numérisés, le PdF n'est pas en mesure de

pratiquer la numérisation massive à l'instar de certains grands organismes, mais la valeur ajoutée de son offre réside dans la notice explicative accompagnant le document. Ajoutons que les pages numérisées sont téléchargeables et qu'elles sont moissonnées par Gallica, base de données numériques de la Bibliothèque nationale de France.

À ce jour, quatre dossiers sont vraiment aboutis :

- « Positions sur le travail des enfants (Mulhouse, 1827-1869) » : partant du travail préliminaire d'Émeline Bordet dans le cadre du master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe » et de son mémoire sur *Le travail des enfants au XIX^e siècle à Mulhouse, histoire d'une loi (1827-1869)* soutenu en juin 2015, ce dossier présente un corpus de 41 documents conservés par les Archives de Mulhouse ou par la BUSIM avec des commentaires revus par Nicolas Stoskopf. Cet ensemble documentaire se veut exhaustif pour les imprimés, notamment les pages extraites du *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse (BSIM)* et sélectif pour les archives provenant de trois fonds principaux : fonds de la SIM et fonds sur le travail des enfants (FVI Ea 1-8) des Archives de Mulhouse ; recueil de documents de la BUSIM (Br 926 ; Br 426-444 ; Br 3609).
- « Le logement ouvrier à Mulhouse » rassemble quatre documents fondamentaux extraits du *BSIM* (avec planches et nombreuses annexes), publiés entre 1853 et 1901, commentés par Marie-Claire Vitoux. Ce dossier fait écho aux deux expositions en ligne « 1853-2013 : 160 ans SOMCO » et « l'habitat populaire, marque de fabrique mulhousienne » réalisées et présentées également par Marie-Claire Vitoux.
- « *Recherches statistiques sur Mulhouse*, d'Achille Penot, 1843 » : Frédéric Guthmann a relevé le défi de présenter le premier livre mis en ligne sur le PdF. Ce qui fait l'originalité de son travail, c'est qu'il ne se contente pas d'une notice introductive, mais qu'il commente un par un les quatorze chapitres de l'ouvrage, y compris l'introduction, la conclusion et l'appendice.
- « Hommes et femmes au travail : fonderie » : on retrouve les photos avec cet ensemble de 26 documents extraits du fonds SACM des Archives de Mulhouse, commentés par Patrick Perrot, ancien de la SACM et grand spécialiste du travail à la Fonderie. Pour chaque photo, l'auteur complète quatre rubriques : action ; métier ; lieu ; risques identifiés. Cette série est appelée à d'importants

développements futurs, compte tenu de la richesse des fonds et de l'enthousiasme de l'auteur.

D'autres dossiers sont encore pour l'instant en chantier, mais présentent déjà de nombreux documents parfois emblématiques de l'histoire sociale : accidents du travail ; condition ouvrière ; hygiène et santé ; travail des femmes ; travail des enfants hors de Mulhouse.

3. Le Trésor du mois est publié depuis février 2015. Sur une idée de Laetitia Bracco, le PdF signale chaque mois, extraits à l'appui, un document (ouvrage, collection, fonds) exceptionnel issu alternativement des collections de la BUSIM, des Archives de Mulhouse ou de la Bibliothèque municipale de Mulhouse. Le spectre du PdF est entièrement couvert, depuis une édition du xvii^e siècle sur l'art de la verrerie ou d'un recueil de gravures sur les coutumes hindous jusqu'au portefeuille d'échantillons de DMC, les daguerréotypes de Dollfus-Ausset ou le fonds photographique de la Compagnie de chemins de fer du Yunnan.

En marge du PdF, mais bien dans sa ligne, la Bibliothèque municipale de Mulhouse a signé un accord avec la Bibliothèque nationale de France (BNF) pour la numérisation du Bulletin de la SIM de 1828 à 1939. L'opération s'est entièrement déroulée en 2015 : 60 000 pages ont été numérisées et mises progressivement en ligne sur Gallica. Grâce à l'océrisation des données, une recherche plein texte sera possible à partir de plusieurs critères de recherche.

Mûr, mais toujours en développement, le PdF continue à avancer grâce à la mobilisation d'étudiants du département d'histoire, de chercheurs, des directions et des personnels des bibliothèques et archives qui en sont membres. Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

OLIVIER THÉVENIN, CARSTEN WILHELM

PROJET NOVATRIS UHA – IDEX UNISTRA

site de la plateforme : <http://fonderie-infocom.net/coprod/>

Dans le cadre d'un financement de l'Idex et de NovaTris, deux unités d'enseignement « Culture numérique et audiovisuelle » et « Coproduction et édition audiovisuelle » ont été créées dans la maquette 2015-2016 du Master 2 Co-production internationale de l'université de Strasbourg (parcours au sein du Master Arts de l'écran sous la responsabilité de Claude Forest). Cette formation a pour objectif de former des professionnels capables d'initier et d'accompagner la création d'œuvres audiovisuelles et de travailler à la fois pour le cinéma et pour les industries des médias audiovisuels. Ces enseignements pluridisciplinaires spécifiquement conçus par des enseignants-chercheurs de l'UHA ont pour objectif de contribuer à former de futurs professionnels de l'image dans un contexte de globalisation et de convergence des médias. Partant du constat qu'il est également nécessaire de disposer de solides connaissances du champ interculturel pour mener des projets dans le domaine de la coproduction internationale, cette formation à distance a aussi pour objectif d'innover en matière pédagogique et de traiter de la question de l'interculturalité transfrontalière en capitalisant sur les connaissances du monde culturel des pays voisins tels que l'Allemagne et la Suisse

Les enseignements à distance conçus dans le cadre de ce projet sont accessibles sur la plateforme <http://fonderie-infocom.net/coprod/>. Ils nécessitent par ailleurs une inscription au logiciel Mindomo et un accès réservé à l'application moodle de l'université de Strasbourg. Parallèlement à cette formation, deux journées d'étude ont été organisées à l'université de Haute-Alsace par Olivier Thévenin et Carsten Wilhelm

afin de compléter ce dispositif pédagogique par la participation des étudiants de Strasbourg et de l'UHA à une activité scientifique cofinancée par les partenaires de la formation et le laboratoire CRESAT.

Le programme de cette journée du 3 février organisée par Olivier Thévenin avait pour but de rassembler Gilles Fontaine (responsable du Département Informations sur les marchés et les financements à l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel), Olivier Moeschler (responsable de la statistique des pratiques culturelles à l'Office fédéral de la statistique - Suisse), Frédéric Lavigne (directeur artistique du festival Séries Mania et directeur de l'action éducative au Forum des Images), Clément Combes (chercheur à l'Observatoire des Politiques Culturelles, université de Grenoble-Alpes) Timothée Euvrard (assistant de production chez Ukbar Filmes et chargé d'étude à l'université de Haute-Alsace) autour de questions centrées sur les mutations de la télévision et des services audiovisuels à la demande et de la sériephiliie. L'après-midi traitait des problématiques des services audiovisuels à la demande et recommandations en ligne et de l'édition en ligne avec David Honnorat (directeur des contenus à Vodkaster), Paul Robein (fondateur du site LeCinephileAnonyme.com et co-fondateur de Youdeo) et Arnaud Moschenross (doctorant au CRESAT) qui était chargé de la modération. Cette manifestation a permis de réunir à Mulhouse une cinquantaine d'étudiants autour de ces interventions et de la projection du documentaire *Piel Marcada* de Franziska Engelhardt et Christian Wyss et du film *Unter Nachbarn* de Stephan Rick (kurhaus Produktion).

La journée du 4 février était organisée par Carsten Wilhelm autour des questions de production audiovisuelle en Allemagne et en Suisse et des collaborations entre les différents acteurs dans un contexte transfrontalier. Trois intervenants ont présenté leurs créations et leurs activités : Franziska Engelhardt (journaliste et réalisatrice co-auteure de *Piel Marcada*), Aurélie Reveillaud (Europe Creative Strasbourg - Direction de la Culture, Strasbourg - <http://www.mediafrance.eu/-Antenne-Strasbourg-.html>) et Christoph Holthof (producteur kurhaus Produktion à Baden Baden) devant une cinquantaine d'étudiants du Master 1 *Communication et édition numérique*, du Master 2 Management de projets des médias numériques et du Master 2 Co-production internationale de Strasbourg. Ceux-ci étaient conviés plus spécifiquement à un atelier l'après-midi animé par les trois intervenants et Carsten Wilhelm afin de simuler l'expérience de présentation d'une co-production fictive devant le jury des invités experts. Cet exercice a ainsi permis de clôturer ces journées avec une mise en situation des étudiants en lien avec les exposés du matin.

PIERRE FLUCK – CLAUDE-RAYMOND CANARD¹

LA SORTIE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION

PATRIMOINE MINIER ET DU CRESAT :

LA ROUTE DU FER EN HAUTE-SAÔNE, 25 MAI 2015

La Haute-Saône a été un des tous premiers départements français producteur de fer. Les ingénieurs y inventèrent des procédés et des technologies révolutionnaires – est-il besoin de rappeler l'apparition de la turbine à Pont-sur-l'Ognon ? La sortie annuelle de la Fédération Patrimoine Minier nous a conduits au cœur du triangle Vesoul - Montbéliard - Baume-les-Dames. On y arpenta une impressionnante mine de fer à ciel ouvert [illustration 1], le haut-fourneau de Montagney qui évoque tant les gravures de l'*Encyclopédie*. On y découvrit aussi les produits de la sidérurgie comme les croix qui ornent l'étonnant cimetière des fondeurs à Melecey, abandonné depuis 90 ans, ou la collection de poêles de la fonderie de Fallon [illustration 2]. Nous y avons évoqué de même les salines et les lieux d'extraction de lignite. Mais surtout, cette sortie suivie par 65 participants, davantage un séminaire ambulatoire qu'une simple visite guidée, a été dans la droite lignée des précédentes l'occasion d'échanges autour de thèmes qui occupent l'actualité de la recherche, comme le rôle de la considération patrimoniale dans le développement durable ou encore la transition énergétique. La Société d'Histoire et d'Archéologie de la Région de Lure a assuré le pilotage de cette journée, placée sous la conduite de Claude-Raymond Canard à qui nous devons les développements qui suivent. À Fallon, nous avons été accueillis par Jean-Paul Blandin, maire de Fallon, et Gérard Pelleteret, conseiller départemental. À noter la participation de représentants de la Société Suisse d'Histoire des Mines.

1. Pierre Canard est membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Région de Lure, et membre associé à l'UMR 5060 IRAMAT.

Le vieux cimetière partagé avec la commune de Villargent a été délaissé vers 1930. Situé sur une hauteur, il était conquis par noisetiers et robiniers, broussailles, lierre et ronces, et tombait dans l'oubli. En 1992, l'érudit Pierre Bernardin, animateur de la société savante de Haute-Saône, la SALSA, s'en est ému. Il a publié une série d'épigraphies funéraires qui ont alerté les amoureux du patrimoine historique. En 1994, la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure, suivie en 1995 du centre de Beaumotte (chantiers de jeunes) effectuait un travail de débroussaillage et un traitement de conservation accompagné d'un relevé exhaustif des monuments funéraires, en accord avec la municipalité. On a relevé 63 croix en fonte moulée et 127 en fer forgé, avant des dégradations malveillantes. Le vieux cimetière se trouvait alentour de l'église paroissiale du lieu fondée au ^{XII}^e siècle. L'édifice cultuel étant ruiné, la localité est rattachée en 1802 à la paroisse de Fallon. Ce qui ne dure que 18 ans, les habitants de Melecey préférant se construire leur propre église pour leurs dévotions et sacrements. Les sépultures du vieux cimetière de Melecey sont marquées par la présence de l'activité métallurgique de Fallon. Le haut fourneau existant depuis 1700 fondait le minerai de fer local au charbon de bois. Après le déclin, problème d'approvisionnement en minerai, en combustible, obsolescence technique, Fallon comme une douzaine d'autres forges de Franche-Comté passe à la seconde fusion au cubilot de fontes marchandes. L'usine fabriquait des articles funéraires en fonte, dont le vieux cimetière est un étonnant conservatoire. On y rencontre également des éléments en fer forgé, signes d'une mode funéraire qui est restée figée par l'abandon de ce champ des morts. Une grande variété d'ornements symboliques y est représentée, y compris sur des monuments en pierre issus de l'artisanat local comportant des signatures illustres. Certains monuments sont des créations personnalisées conçues hors catalogue par confraternité opérative.

La fonderie de Fallon. L'abondant minerai de fer de bonne qualité était jadis fondu depuis 1700 dans le haut-fourneau de la famille de Raincourt, était chauffé au charbon de bois. Expert en fonte moulée dès le ^{XVIII}^e siècle, le haut-fourneau produit déjà des cuisinières « à marmites » avec la technique innovante du moulage au noyau. Ruiné comme beaucoup d'autres par la concurrence de la fonte obtenue au coke, il a trouvé une continuité dans un cubilot utilisant la fonte moderne au coke en seconde fusion à partir de 1869. Une période faste de production de poêles, calorifères, fourneaux de cuisine, buanderies, marmites, cocottes, tourtières, fers à gaufres. Les catalogues de Fallon comportaient une centaine de modèles d'appareils de chauffage qui se déclinaient en plusieurs versions de dimensions et une quantité

d'autres objets de fonte d'art. La production se montait à 600 tonnes par an et occupait une centaine d'ouvriers, modeleurs, mouleurs, ferreurs. En 1894, une émaillerie est ajoutée à l'usine qui avait acquis une forte notoriété par la qualité de ses beaux produits bon marché. Les produits émaillés rivalisaient avec les *kachelhoffen* en céramique d'Alsace. À l'ancienne poste la belle collection de fourneaux de Fallon dont les célèbres cuisinières à quatre marmites, les gros fourneaux de salles qui ornaient jadis écoles et églises ou un unicum, la tirelire communale qui reproduit le château du marquis de Raincourt, maître de la forge et maire du village.

Les mines de fer de Fallon. Le marquis de Raincourt a dû rapidement trouver un approvisionnement en minerai à la hauteur des capacités du haut-fourneau de Fallon. Ce qui n'était pas simple, la concurrence d'autres établissements du même type à proximité se faisant sentir. La consommation, mesurée en cuveaux, peut être estimée à environ 1 000 tonnes annuelles de minerai lavé. De nombreuses mines en sous sol et des minières (extraction à ciel ouvert) vont être mises à contribution pour alimenter le haut-fourneau. Le minerai est dit « en grains », c'est un minerai pisolitique parce que les grains mêlés à de l'argile ou du sable ont le plus souvent la taille et l'aspect de petits pois. Ce minerai s'est formé à l'Éocène à partir de processus d'altération des sols joint à des phénomènes climatiques et à un remplissage karstique. Les mines de Fallon occupent pour l'essentiel le revers méridional du « bois de la Côte ». Une enquête de 1795 apporte quelques précisions sur le monde de la mine et de l'usine de Fallon. En tout 86 mineurs se répartissaient ainsi : 28 à Bournois, 21 à Uzelle, 15 à Viethorey, 6 à Voillans, 5 à Rillans, 4 à Fontaine, 4 à Verne, 4 à Vergranne. Particulièrement spectaculaire, la « Grande Raie » est une curiosité géologique. Les mineurs l'ont totalement vidée de son minerai déposé en remplissage d'un ancien karst.

Le haut-fourneau de Montagney. Exceptionnellement conservé, le haut-fourneau est resté dans son écrin naturel au bord de l'Ognon. Depuis 1997 une association des amis de la forge l'AAFOM s'attache à la valorisation du site. Les vestiges de cette grande forge, fondée à la fin du XVII^e siècle (attestée en 1689) constituent un ensemble architectural industriel très évocateur de ce type de sidérurgie, à l'écart du village, implantée en bord d'eau pour sa force motrice, et au plus proche des ressources naturelles nécessaires à la fourniture de matières premières, combustible végétal, minerai, additifs de fusion. Toute la chaîne opératoire est présente, dédiée à la production de fonte et de fer suivant la méthode comtoise. La massive tour du haut-fourneau, ainsi que des vestiges voûtés évoquent les gravures de la grande *Encyclopédie* du siècle des lumières de d'Alembert et Diderot. La cuve (édifiée en

1813) d'un volume de 16,36 m³ et d'une hauteur de 6,08 mètres, est restée en place après l'arrêt définitif vers 1850. On fondait et moulait jadis à Montagney des boulets pour les arsenaux royaux (14000 en 1748). Au XIX^e siècle, la fonte était dénaturée sur place au four à réverbère. À Montagney, on était à la recherche d'innovations techniques pour épargner le combustible. On a essayé de fonctionner au bois vert desséché à la chaleur perdue du gueulard. La visite du site en 1833 rapporté par Georges Duffaud a permis d'accéder à l'analyse des données techniques du roulement. La production de 100 tonnes par mois de fonte est transformée en grande partie en fil de fer de divers numéros par tirage à la filière, enroulé sur des tambours. Le vent des caisses à piston était insufflé aux tuyères à raison de 40 mètres cubes par minute. À l'affinerie, le combustible est épargné par une conception de réchauffage « à cheval » pour le fer à étirer en fil. Une seule chaufferie donc pour deux opérations.

En haut du site, un sentier longe la falaise calcaire (castine et gîtes pisolithiques), la plate-forme expérimentale Pyrotechnia (four type Longue Marche chinois installé par des enseignants-chercheurs de l'UTBM), une cloche à cuire le charbon de bois, une authentique loge de charbonnier reconstruite (provenant de Loulans-les-Forges). Au bas du sentier le site apparaît en entier, le massif bâtiment du haut-fourneau et des halettes de coulée, le canal usinier qui naît à un puissant barrage (le plus haut du moyen cours de l'Ognon), la caserne des ouvriers. Sous la couverture du haut-fourneau se trouvent encore des vestiges de la centrale électrique, ses roues à alluchons en bois, son régulateur datant de 1925.



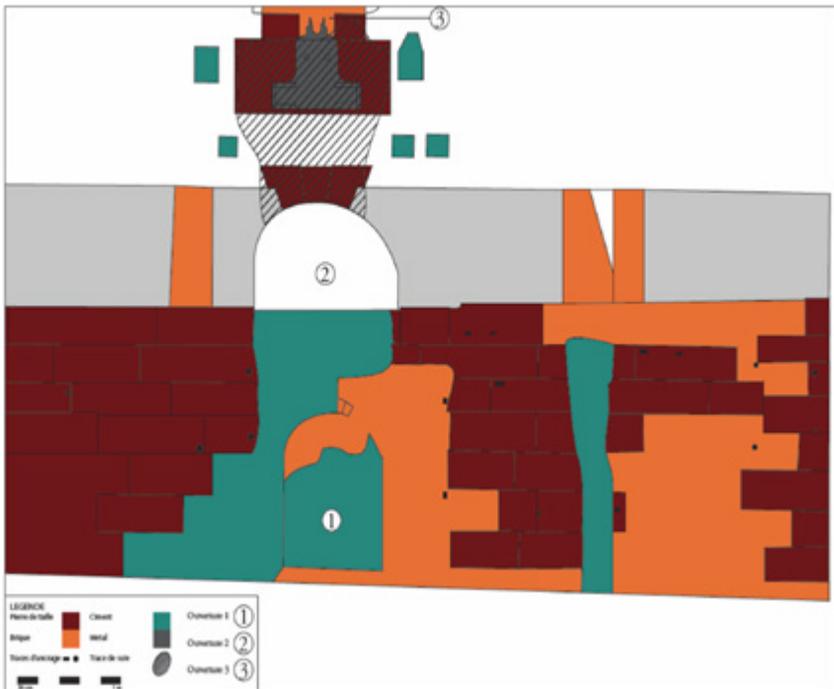
Illustration 1 : la « Grande Raie » près de Fallon, exploitation de fer en grains du *Sidérolithique*



Illustration 2 : poêles en fonte de la fonderie de Fallon



Le four 1 de la grande halle. Photo P. Fluck



Relevé pierre à pierre du mur de coupe de la taillerie, par J. Cosnuau et S. Lanry

PIERRE FLUCK, CASEY ACKERMANN, MARIE AUCLERC, PAULINE BABELON, CLOTILDE BENNI, MAUDE BROCARD, MILÉNA BUGUET, JULIEN COSNUAU, CERVANNE COURLET, BÉNÉDICTE FAWER, PAULINE FRAYCINET, SARAH GUILAIN, SIMON LANRY, MATHILDE MICHELON, JIMMY RETOURNE, CLAIRE SICHEL

LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE
(MASTER « GESTION ET ANIMATION DES PATRIMOINES »)
ONT AUSCULTÉ LE VILLAGE VERRIER DE MEISENTHAL (MOSELLE)

Chaque année depuis une décennie, les étudiants consacrent trois ou quatre journées à l'analyse détaillée d'un site industriel. On se reportera aux précédents numéros des *Actes du CRESAT* (N°11, p. 137-142, N°12, p. 185-194)¹ pour l'exposé de la ligne conductrice de ces chantiers de terrain, au cours desquels les étudiants vivent une vie de chercheurs, tant en questionnant les archives que face à des architectures ou des objets techniques, ou encore en construisant l'enquête auprès d'anciens responsables ou des habitants du lieu. Tout en répondant le plus souvent à une proposition émanant d'un organisme culturel, et au-delà de la formation par la pratique, l'objectif est de faire avancer la perception et l'interprétation d'un site patrimonial complexe, tout en apportant autant que faire se peut une aide dans la réflexion sur les enjeux de son devenir.

En 2015, le traditionnel chantier avait comme cible le village verrier de Meisenthal, à l'invitation de Sophie Wessbecher, de la conservation des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord. À la suite d'une visite exploratoire le 28 novembre 2014 et de séances préparatoires, les objectifs de la mission ont été définis : 1 la lecture de l'architecture de la grande halle verrière, 2 l'auscultation des fours encore en place, 3 la source d'énergie de la taillerie, 4 une petite fouille archéologique sur une structure conservée en sous-sol, 5 les outils pour la mise en forme des produits, 6 les

1. Voir aussi *Aubois de terre et de feu* 22, 2008, *L'archéologie industrielle en France* 57, 2010, p. 62-73, *Les Saisons d'Alsace* 49, 2011, p. 42-49, *50sept* (revue du Conseil général de la Moselle), 22, 2014, p. 56-67.

architectures des bâtiments composant la colonie verrière, et à la clé son développement urbanistique, enfin 7 une enquête orale auprès des habitants.

1. Maude et Bénédicte se sont attachées à la lecture des murs de la grande halle ; en particulier, la face interne du mur de croupe révèle avec une grande netteté deux épisodes de construction. Cette histoire est illustrée par des documents graphiques conservés au centre d'archives du Musée du verre, qui comprennent aussi un corpus de photographies anciennes dont certaines sont datées, dont une vue aérienne. Il s'avère que la halle actuelle – promue à une vocation culturelle... elle peut contenir 3 000 personnes – résulte d'une restructuration de ce qui était un enchevêtrement de 6 halles accolées ou distribuées orthogonalement, autrefois couronnées de lanterneaux, que l'on voit par exemple sur des plans d'architecte de 1949, alors qu'une carte poste colorisée des années 1960 montre cette « réunification » en chantier.
2. Deux fours subsistent dans la grande halle verrière. Marie et Pauline B. auscultèrent d'abord l'un d'eux [illustration 1], ou plutôt « la partie visible de l'iceberg », car ces fours viennent coiffer d'importantes infrastructures en sous-sol, et notamment les chambres de combustion. En deux journées d'enquête effective, cette équipe s'attacha à un relevé minutieux des douze pans verticaux de l'enveloppe du four, relevant les ouvertures, les renforts d'acier et tout ce qu'on peut lire dans ces façades. Elles entreprirent de même un nettoyage partiel de son toit, et s'enhardirent à l'investigation de son « laboratoire » dans lequel se trouvent à leur place les creusets (ou pots) qui ont servi à la dernière fusion, encore remplis de verre. Des photographies sériées de l'élévation extérieure permettent une représentation très précise du four, et même un véritable modèle réduit, si on les applique sur une bande que l'on plie ensuite de manière à former un prisme à douze côtés. Le plus étonnant réside dans la faible usure des superstructures, sans doute rénovées peu avant l'ultime extinction. Certains renforts d'acier sont millésimés, ce qui permet de dater la construction du four des années qui ont suivi 1901. Marie et Pauline étudièrent ensuite le deuxième four, qui a été fortement modifié au cours de son histoire.
3. Julien et Simon s'attachèrent à comprendre la production d'énergie pour la taillerie, un bâtiment à l'écart de la grande halle, qui héberge aujourd'hui le Centre international d'art verrier. Une cheminée de facture ancienne, à section carrée, et deux espaces dont seuls les murs subsistent accolés au mur pignon de la taillerie, ont fait l'objet de leur analyse. La lecture « pariétale » de ce mur

pignon en particulier, maintes fois remanié, se révèle instructive par la multitude des traces qui y sont inscrites, et qui ont fait l'objet d'un relevé détaillé [illustration 2]. Sans parvenir à la compréhension absolue du dispositif (car, en particulier, le rehaussement des sols ne permet plus l'observation des infrastructures), Julien et Simon ont tout de même pu mettre en évidence l'emplacement d'une machine à vapeur verticale ; dans le mur de la taillerie est en effet enchâssée une énorme pierre en grès des Vosges (1,60 m x 65 cm), qui sert de support à un axe de rotation perché à 4,60 m du sol actuel vraisemblablement surélevé : l'axe du balancier d'une machine de type Woolf, ou bien l'axe de rotation du volant d'une machine à volant « suspendu ». S'il nous faut encore affiner cette interprétation, Simon et Julien ont également mis en évidence un organe de transmission de l'énergie au niveau de la première des caves voûtées de la taillerie. Le second espace qui renferme en son coin la cheminée hébergeait la ou les chaudière(s). Ces lieux sont à considérer comme un véritable site-école d'initiation à l'archéologie industrielle et méritent absolument à ce titre d'être valorisés ; leur mise en perspective avec les sources et l'iconographie ancienne permet de situer vers 1859 cette installation de production d'énergie.

4. Cervanne et Claire entreprirent un sondage archéologique sur une étrange structure située dans le sous-sol de la grande halle. Si sa forme circulaire (diamètre 2 m) évoquait étrangement le périmètre d'un four, cette explication ne résista pas au décapage de la structure ; en particulier la périphérie ne présente aucun ancrage d'appel d'une éventuelle coupole. Ce qui apparaissait au reste comme une sole argileuse est en fait la surface de roulement d'un moulin, actionné par un moteur électrique dont il reste encore l'ancrage dans la pièce d'à côté, ainsi que les transmissions. Le témoignage de Lucien Fleck, un ancien de la verrerie, est venu conforter et préciser cette hypothèse : il se serait agi d'un moulin de broyage des matériaux d'argile réfractaire constituant les creusets hors d'usage : du recyclage !
5. Sarah et Clotilde avaient comme objectif d'apporter un éclairage sur une phase-clé du procès de production, la mise en forme par moulage de la matière première. Mais les collections de moules conservés dans les caves du musée (1500 pièces) se sont révélées composées d'objets collectés des quinze dernières années, en provenance d'autres centres verriers : elles durent changer leur fusil d'épaule. L'apport principal de ces étudiantes est d'avoir rassemblé des témoignages des hommes de l'art. Elles axèrent leur réflexion sur l'appropriation par les créateurs

et designers contemporains, ou ceux en passe de l'être, du potentiel que représente cette « moulothèque » en termes de réutilisation d'un héritage.

6. Casey, Mathilde et Jimmy examinèrent « à la loupe » les architectures des différents bâtiments qui composent le village de Meisenthal, peu adultéré par des constructions nouvelles. Elles en relevèrent à la fois les fonctions (maisons de verriers, demeures de cadres ou patronales, petits commerces, ateliers...) et les époques de construction, en s'appuyant sur un cadastre de 1838, sur des millésimes inscrits dans les maçonneries, enfin sur un embryon de typologie. Elles aboutirent ainsi à une cartographie – qui demande certes à être affinée – distinguant trois bâtiments du XVIII^e siècle, 9 édifiés entre 1800 et 1830, 11 entre 1830 et 1838, 7 postérieurs à 1838. Cette carte évolutive équivaut à une véritable archéologie d'une colonie industrielle des XVIII^e et XIX^e siècles. Quelques bâtiments remarquables ont fait l'objet de descriptions particulières, comme l'imposante maison de la famille Walter, maîtres verriers, datant de 1713. Certaines maisons flanquées de granges sont celles d'ouvriers verriers qui s'occupaient une part de leur temps aux travaux des champs, à l'opposé des pratiques des cristalliers de Saint-Louis – le village voisin – qui se consacraient tout entier à leur savoir-faire.
7. Miléna et Pauline avaient comme mission de questionner les habitants du village, mais aussi des artisans ou artistes attachés au Centre international d'art verrier, aux fins de recueillir leur positionnement par rapport à la patrimonialisation de cette colonie industrielle. Il s'est révélé que ces attitudes ont profondément évolué au cours du temps. La fermeture traumatisante de la verrerie en 1969, après une aventure de 265 ans, provoqua un réflexe de fuite, et de nombreux « anciens » de la verrerie quittèrent le village. Quelques jeunes rassemblés en une association entreprirent de transmettre la mémoire des lieux : ils n'étaient pas suivis par une population fortement réticente qui n'y croyait plus et ne jugeait pas digne d'intérêt cet héritage. Il a fallu successivement la création du Musée (1983), celle du Centre international d'art verrier (CIAV, 1992), enfin du Collectif artistique de développement de la halle (CADHAME, 1996) pour provoquer un revirement évolutif dans le regard des habitants, à présent fiers de leur patrimoine. Miléna et Pauline engagèrent une comparaison de cette évolution sociétale avec les logiques contrastées mises en évidence par Lonnie et Léa sur le site de Vallérysthal abandonné depuis près de 40 ans par l'industrie (chantier 2014), ou encore par Céline et Caroline auprès des habitants de Niderviller, le village

de la faïencerie, dont la fermeture récente est encore ressentie à vif comme une plaie douloureuse.

Le séjour avait débuté par une première immersion dans la magie du lieu, dont l'histoire et les perspectives nous ont été amplement commentées par les représentantes des musées du Parc. Lucien Fleck ne ménagera pas son temps pour nous accompagner tout au long de trois pleines journées dans la découverte des procès de la fabrication du cristal, dans le ressentir de l'héritage d'Emile Gallé, dans la contemplation de cette étrange histoire contemporaine qui voit se succéder la désindustrialisation, le désintéressement, les initiatives auxquelles peu croyaient, et pour finir la renaissance d'un lieu mythique. Le premier après-midi, nous fûmes accueillis à la cristallerie de Saint-Louis dont les guides nous offrirent une immersion dans le monde des verriers, des machines et des fours, suivie d'un parcours, commenté par Donia Lakhdar, de l'exposition de la Fondation Hermès « Cristallisations. La naissance d'un ordre caché ».

Mais autre chose encore a fait que cette promotion 2014-2015 s'est distinguée de toutes les précédentes : elle a fait preuve durant ce séjour d'une réelle solidarité. Il s'est trouvé par exemple que certaines équipes, réduites au chômage parce que la personne qui devait leur procurer la clé du local de leur étude n'était pas là, se soient alors spontanément rendues après d'autres binômes pour leur apporter leur aide sans compter leur temps. Ou bien, lorsque l'évolution de la fouille en sous-sol nécessitait qu'on l'accélérait, d'autres sont venu(e)s de même renforcer l'équipe. Chaque soir, un débriefing permettait de partager une mise au point sur l'avancement des uns et des autres. Le dernier matin à tour de rôle, chaque équipe présentait ses résultats dans une sorte de « conférence ambulatoire » qui a rassemblé tous les participants. Et l'après-midi de ce dernier jour, nous avons été accueillis au Musée Lalique à Wingen-sur-Moder pour une visite guidée qui a émerveillé les participants, point d'orgue et apothéose de ce séjour.

« Leurs » impressions :

« J'ai adoré passer ces quatre jours à Meisenthal. Ils m'ont permis de concrétiser les différents éléments que nous avons vus en cours, et notamment la reconversion, qui me plaît particulièrement. »

« L'archéologie industrielle fut pour moi une découverte, et j'attendais avec impatience d'y être confronté de façon concrète, je n'en fus pas déçu (et de loin !). »

« J'ai hésité longtemps pour savoir ce que je voulais faire comme travail au sein du projet : en réalité, je voulais tout faire ! »

« Si les rencontres ont été riches, les échanges avec les autres groupes de travail ont été très intéressants également : pouvoir découvrir comment faire des relevés, voir que chaque jour notre enquête collective avançait à grands pas, assister à une fouille sur l'ancien four/moulin... Chaque débriefing était l'occasion d'apprendre des choses... »

« J'ai beaucoup apprécié de pouvoir « fouiner » dans les archives à la recherche de vieilles photographies, de vieux plans. Nous avons été un peu comme des enfants avec des bonbons en découvrant le vieux cadastre de 1838 ! »

« Nous avons travaillé sur l'urbanisation du village, ce qui était un peu comme la carte au trésor, célèbre émission de la chaîne télévisée France 3, dans laquelle les candidats se lancent sur la piste d'un trésor, en utilisant un hélicoptère. Avec moins de moyens, mais autant d'enthousiasme... »

« J'ai trouvé que l'archéologie développe une forte curiosité, dans le sens où à chaque fois que nous trouvions un objet, nous nous interrogeons sur sa fonction, son origine, ce qu'il faisait là... »

« Une vieille dame m'avait invité chez elle... Elle savait que nous étions des étudiants de Mulhouse car certains habitants du village se sont téléphoné mutuellement pour avoir plus d'informations « sur tous ces jeunes dans le village ». »

« Je ne pensais pas si tôt apporter ma contribution (aussi modeste fut-elle) à la création de nouvelles connaissances, ce que j'espérais arriver au mieux plusieurs années après mes études.... Je croyais que la création de connaissance nécessitait plus de savoirs et d'expériences, alors que la méthode s'impose comme son maître d'œuvre. »

« Je me rends encore plus compte que chacun peut à chaque échelle contribuer à l'intelligence de l'Homme, un des plus beaux buts qui soit. »

« Partant d'un simple bâtiment sur lequel l'œil non-guidé par les concepts archéologiques ne s'arrêterait pas, on arrive, grâce à l'observation détaillée et appuyée de documents d'archives, à interpréter la vie du bâtiment. »

« Si j'avais un regret à formuler, ce serait que l'expérience aurait dû durer plus longtemps, tellement j'ai l'impression que chacun de nous a pu apprendre énormément... »

« L'archéologie, c'est donc toujours se demander pourquoi, c'est une curiosité insatiable, car chaque réponse amène une autre question. »

« Je me suis retrouvé « au pied du mur », au sens prime du terme. Chaque mur semblait mouvant, insaisissable au premier abord, mais dès la première rencontre j'ai senti que ces bâtiment avaient quelque chose à me dire, comme si une barrière de langage devait être franchie. »

« Cette expérience a vraiment été le point d'orgue de cette année de découverte, et le fait d'aborder de manière concrète la problématique du patrimoine industriel a rendu cet enseignement encore plus enrichissant. »

« J'ai pu observer que d'autres équipes se rejoignaient pour se soutenir. J'ai été très touchée par l'entraide existante entre les différents groupes. »

« Le dimanche matin, j'ai été très sensible au partage de nos découvertes entre les différents groupes. »

Remerciements : Véronique Brumm, Aurore Feuvrie, Lucien Fleck, Pascal Klein, Donia Lakhdar, Laetitia Velten, Sophie Wessbecher.



La promotion 2014-2015 devant l'entrée de la cristallerie de Saint-Louis, en compagnie de Donia Lakhdar

Distinctions

Marie-Claire Vitoux a été nommée chevalier de la Légion d'honneur dans la promotion du 14 juillet 2015. Ses insignes lui ont été remis le 13 novembre par Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'université de Haute-Alsace, en présence de Jean Rottner, maire de Mulhouse.

Florie Giacona a obtenu le prix 2015 de l'université pour sa thèse *Géohistoire du risque d'avalanche dans le massif vosgien. Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu*. Ce prix lui a été remis le 16 novembre par Jean-Luc Bischoff, vice-président recherche de l'université de Haute-Alsace.

Soutenances d'HDR

Céline Borello, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT a soutenu, le 27 juin 2015, son Habilitation à diriger les recherches *Le protestant et le sauvage : modalités de vie commune et paroles publiques (XVII^e-XIX^e siècle)* présentée sous le parrainage de Philippe Boutry, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le jury se composait de Pierre-Yves Beaurepaire (université Nice Sophia Antipolis, rapporteur), Didier Boisson (université d'Angers), Philippe Boutry, Patrick Cabanel (université Toulouse-Jean Jaurès, rapporteur), Rita Hermon-Belot (École des hautes études en sciences sociales), Patrice Higonnet (Harvard University).

Olivier Richard, maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT, a soutenu le 23 novembre 2015 son Habilitation à diriger les recherches *La société, les pouvoirs et le sacré dans les villes du sud de l'Empire à la fin du Moyen Âge*, présentée sous le parrainage de Jean-Marie Moeglin, professeur à l'université Paris-Sorbonne. Le jury se composait de Marc Boone (université de Gand), Élisabeth Crouzet-Pavan (université Paris-Sorbonne), Sabine von Heusinger (université de Cologne), Élodie Lecuppre-Desjardin (université de Lille, rapporteur), Jean-Marie Moeglin, Pierre Monnet (EHESS /Institut franco-allemand d'histoire et de sciences sociales, Francfort-sur-le-Main, rapporteur).

Soutenance de thèse

Eric Tisserand, doctorant au CRESAT et professeur agrégé, a soutenu le 17 dans la salle des colloques du campus Fonderie sa thèse *Les forêts vosgiennes à l'ère industrielle. Naissance et formation d'une filière bois dans le département des Vosges de la Révolution à la Grande Guerre 1790-1914* préparée sous la direction de Nicolas Stoskopf. Le jury se composait de Jean-Marc Olivier (président), Jean-Pierre Husson et Pierre Lamard (rapporteurs), Jérôme Buridant, Philippe Jéhin et Nicolas Stoskopf

Résumé de la conférence de Pierre Fluck au Collège de France :

« L'extraction des métaux à travers les temps : perception sociétale et impacts environnementaux passés et actuels » - 24 mars 2015

Cette conférence a permis de s'interroger dans un premier temps sur la perception du métal, et de ses lieux d'extraction, par les sociétés anciennes. Avaient-elles conscience des modifications portées à leur environnement, de l'impact de certains métaux sur la salubrité publique ? On a ainsi évoqué le cas des mines athéniennes du Laurion, mais aussi de la connaissance des « pouvoirs » des pierres au temps des humanistes. L'approche archéologique a été ensuite privilégiée, qui permet de décrypter les paysages, paysages « néoformés » par l'industrie extractive, paysages domestiqués comme les monts du Harz qui intègrent la perfection dans le domaine de la maîtrise de l'eau, paysages brisés par les effondrements miniers... Jointe à l'étude des textes, à l'auscultation des milieux naturels (sols, tourbières, biosphère), cette démarche nous conduit aussi à restituer les questionnements passés sur la gestion de cette interface homme/métal : souffrances des ouvriers mineurs ou fondeurs,

dévastation des forêts, migrations des métaux lourds, irréversibilité des contaminations... Comment cette gestion a-t-elle évolué dans le temps, où en sommes-nous aujourd'hui ? Cette conférence peut être suivie sur le site du Collège de France¹.



Minas de Rio Tinto (Espagne) – cliché P. Fluck

Journée doctorale du CRESAT - 2015

Le CRESAT a organisé une journée doctorale le 9 décembre 2015 sur le Campus de la Fonderie. Moment privilégié de convivialité scientifique, cette rencontre a été un moment d'échange stimulant et a contribué à faire connaître les travaux de thèse en cours de finalisation auprès des chercheurs et des jeunes doctorants. En effet, seuls les doctorants avancés, – c'est à-dire ceux/celles qui avaient, à la rentrée 2015, au moins deux années pleines d'inscription en doctorat – ont pu présenter publiquement leur travail au cours de cette journée. La présentation leur a ainsi permis de développer l'argumentation de leur démarche et, nous en sommes convaincus – compte tenu des nombreux échanges – d'approfondir leur recherche elle-même. Pour les chercheurs confirmés, maîtres de conférences ou professeurs,

1. <http://www.college-de-france.fr/site/georges-calas/seminar-2015-03-24-16h30.htm>

ces présentations ont par ailleurs été l'occasion de s'enrichir de problématiques différentes et de renouveler un débat autour de la dimension pluridisciplinaires du laboratoire.

- **NICOLAS SCHRECK** : *Comment fabriquer un passé au sein des familles de la bourgeoisie mulhousienne, du XVII^e siècle à 1914 ?*
- **BENJAMIN FURST** : La monarchie française au prisme de l'histoire environnementale : l'État et les cours d'eau du Canada et de l'Alsace (XVII^e-XVIII^e siècles).
- **NICOLAS LE MOIGNE** : Jeunesse(s) et aspirations utopiques dans l'Allemagne de Guillaume II et de la République de Weimar (1896-1933).
- **ARNAUD MOSCHENROSS** : *Des archives du fonds Hiroko Govaers aux réseaux ciné-philés en ligne, enjeux de la circulation et de la visibilité du Nouveau Cinéma japonais des années 1960 à aujourd'hui.*
- **NICOLAS QUENT** : Les conséquences socio-économiques de l'engagement du public dans les dispositifs de télévision connectée.
- **CLÉMENT WISNIEWSKI** : Apports à l'histoire industrielle de l'Alsace pendant la Grande Guerre.

Chercheuse invitée au CRESAT :

Dr. Susan WIESINGER (université d'État de Californie, Chico)

Responsable : Carsten Wilhelm

À l'invitation de Carsten Wilhelm (maître de conférences et chercheur au CRESAT), Susan Wiesinger, de l'université d'État de Californie à Chico, a pu séjourner à Mulhouse du 17 au 31 octobre 2015 grâce à un soutien financier du Conseil scientifique de l'université de Haute-Alsace. Durant son séjour, elle a enseigné aux étudiants du master *Communication et édition numérique* et a participé à plusieurs activités de recherche. En effet, Susan Wiesinger développe des collaborations avec des chercheurs du CRESAT en information et communication en contribuant activement à plusieurs projets. Elle est l'un des partenaires majeurs du projet Franco-Américain « Global digital literacy » qui est en cours d'évaluation et est impliquée dans le projet « Culture de médias numériques » (CUMEN) dont le financement est accordé par l'ANR Novatris pour deux ans (2016-2018). Cette étude internationale, transfrontalière et interculturelle a pour objectif d'étudier les usages de la culture

des médias numériques de la communauté étudiante. En bénéficiant de l'expertise de notre collègue américaine, il a donc été possible d'élargir nos questionnements centrés sur l'interculturel dans un contexte transfrontalier avec l'Allemagne et la Suisse. Plusieurs réunions de travail avec Susan Wiesinger et des collègues des universités de Bâle et de Freiburg ont été organisées ainsi que des rencontres avec les acteurs du projet transfrontalier CUMEN en France. Le résultat de ces rencontres a permis de nourrir des comparaisons des usages des médias et explorer la piste transfrontalière et interculturelle de manière plus précise en s'inspirant de l'expérience de recherche de Susan Wiesinger et de ces écrits (celle-ci est notamment co-auteur avec Ralph Beliveau de *Digital Literacy. A Primer on Media, Identity, and the Evolution of Technology* Peter Lang, 2016). Les résultats de ces échanges, au delà des apports théoriques et méthodologiques, ont été fort utiles pour perfectionner les outils de formation à la « littératie numérique » que nous développons et utilisons d'ores et déjà dans notre investigation. Un autre aboutissement de ces séances de travail consiste à envisager à court termes des collaborations pour des publications internationales dans des revues nord-américaines et européennes afin de contribuer à une analyse comparative des référentiels pédagogiques autour des questions de l'usage des médias numériques.

FABIEN BONNET

- « Le Customer Empowerment. Entre injonction à la créativité du consommateur et dispositif de cadrage », Andonova Y. (dir.), et alii., *Injonction de créativité et création sous contrainte : parallèles entre secteur culturel et monde du travail à l'épreuve du numérique - Actes du 82ème Congrès de l'ACFAS - Université Concordia, Montréal - 12-16 mai 2014*. Disponible en ligne : http://creanum2014.sciencesconf.org/conference/creanum2014/eda_fr.pdf
- « Relation client ou relation au client ? Entre optimisation technique et qualité de service », in Lovelock Christopher (Dir.) et alii., *Le marketing de services*, Paris, Pearson Education, 2014, <http://www.pearson.fr/livre/?GCOI=27440100585390>
- « La « relation client ». Quelle place et quel rôle pour le client face à l'affirmation de la thématique relationnelle dans les pratiques communicationnelles des entreprises ? », Colloque *Acteurs, auteurs, spectateurs ? Quelle place et quel(s) rôle(s) pour les individus et les groupes au sein des dispositifs et des processus communicationnels ?*, in Bonnet J., Bonnet R., Raichvarg D. (dir.), *Communication et Intelligence du Social*, T. 1, L'Harmattan, 2014, p.37-46.
- « Le discours épistémologique des Sciences de l'information et de la communication - Une lecture des Sic depuis la Kommunikationswissenschaft allemande », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne],

4 | 2014, URL : <http://rfsic.revues.org/823> (en coll. avec S. Averbek-Lietz et J. Bonnet).

- « Construire la compétence des communicants comme objet d'étude », *Les Actes du CRESAT*, Édition du CRESAT, 2015, p 21-27.
- « Le produit mis en scène - Entre pratique médiatique et modèle d'analyse », Appel V., Lacôte-Gabrysiak L., Le Nozach D., *La mise en scène des produits et des marques - Représentations, significations, publics*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 43-56.
- « Customer Relationship Management – Entre injonction à la créativité et fonction de cadrage d'une interaction médiatisée », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°16/3B, 2015, pp. 111-120, [en ligne] URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2015-supplementB/08-Bonnet/index.html>

CÉLINE BORELLO

- « Les sources d'une altérité religieuse en Révolution : Rabaut Saint-Étienne ou la radicalisation des représentations protestantes », *Annales historiques de la Révolution française* (2014-4), p. 29-49.
- « De la convivencia médiévale à la convivance moderne : la pluriconfessionnalité au quotidien en Méditerranée », L. Américi, X. Daumalin, O. Raveux, C. Regnard, I. Renaudet, *La mosaïque des racines Pouvoirs, cultures et sociétés en France et en Méditerranée (XVI^e-XXI^e siècle)*, *Mélanges en l'honneur du professeur Gérard Chastagnaret*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 101-110.
- « La profession de foi d'une dynastie pastorale du Désert : les Rabaut, des trois tomes du Jeune pommier à fruits précoces à l'exemplarité de saint Étienne », D. Poton, R. A. Mentzer, *Agir pour l'église. Ministères et charges ecclésiastiques dans les églises réformées*, Paris, Les Indes Savantes, 2014, p. 215-229.
- « De la chaire à la tribune, de l'éducation religieuse à l'éducation nationale : quel cheminement de pensée sur la formation de la jeunesse pour Rabaut Saint-Étienne ? », Y. Krumenacker, G. Noguès (dir.), *Protestantisme et éducation dans la France moderne, Chrétiens et sociétés*, Documents et histoire n°24, Lyon, RESEA, 2014, p. 245-264.

- *Les Actes du Cresat* (11), Mulhouse, éd. du Cresat, 2014, 175 p.
- Compte-rendu de « Stefano Simiz (dir.), *Prédication en ville XVI^e-XX^e siècles*, Histoire urbaine 34 (2002), 2012, p. 5-131 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français* 160-2 (2014) p. 683-685.
- Compte-rendu de « M. Augeron, J. de Bry, A. Notter, Floride, un rêve français (1562-1565), La Rochelle, Musée du Nouveau Monde, 2012, 160 p. », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 160-1 (2014) p. 528.
- « Les engagements politiques des ministres protestants pendant la Révolution : l'exemple de Jeanbon Saint-André », *Bulletin de la Société Montalbanaise d'Étude et de Recherche sur le Protestantisme*, n°20, Année 2013, Montauban, 2014, p. 79-90.
- « Réforme et économie », *TDC, La Réforme*, n°1072, 15 mars 2014, p. 38-39.
- *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane (XVI^e-XVIII^e siècle)*, dossier de la revue *Histoire, Monde et Cultures religieuses* (2015/3), n°35, 110 p.
- *Les Actes du Cresat* (12), Mulhouse, éd. du Cresat, 2015, 225 p.
- *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Orizons, Collection Histoire, 2015, 312 p. (direction d'ouvrage en coll. avec A. Pollini).
- « Introduction. Argumenter à la période moderne », C. Borello, *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane (XVI^e-XVIII^e siècle)*, dossier de *Histoire, monde et cultures religieuses*, (2015/3), n°35, p. 7-10.
- « Des usages de l'histoire politique dans l'homilétique protestante du XVIII^e siècle », C. Borello (dir.), *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane (XVI^e-XVIII^e siècle)*, dossier de *Histoire, Monde et Cultures religieuses*, (2015/3), n°35, p. 83-94.
- « Préface », *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, C. Borello, A. Pollini (dir.), Paris, Éd Orizons, Collection histoire, 2015, p. 17-18 (en coll. avec A. Pollini).
- « Conclusions générales : Identités et sentiment d'appartenance », *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, C. Borello, A. Pollini (dir.), Paris, Éd. Orizons, Collection histoire, 2015, p. 299-305.

- « Le protestant et le sauvage : modalités de vie commune et paroles publiques (xvii^e-xix^e siècles) – Exposé de soutenance d’Habilitation à diriger les recherches », *Bulletin de la société de l’histoire du protestantisme français* (2015/4), p. 613-618.
- « Les premières évangélisations des îles des Mers du sud au prisme des récits de voyage et des sermons anglais de la fin du xviii^e siècle », *Études théologiques et religieuses* 90 (2015), p. 51-66.
- « Entre tolérance et intolérance catholico-protestante : la convivance du second xviii^e siècle français », C. Maurer, C. Vincent (dir.), *La coexistence confessionnelle en France et en Europe germanique et orientale du Moyen Âge à nos jours*, Chrétiens et sociétés, Documents et Mémoires n°27, Lyon, LARHRA, 2015, p. 309-322.
- « Identité protestante et appartenance au royaume de France : une concitoyenneté revendiquée au siècle des Lumières », C. Borello, A. Pollini (dir.), *Questions d’appartenance : les identités de l’Antiquité à nos jours*, Paris, Editions Orizons, collection histoire, 2015, p. 73-88.
- Notices de dictionnaire dans P. Cabanel, A. Encrevé, *Dictionnaire biographique des protestants français 1787 à nos jours (A-C)*, Paris, Les Éditions de Paris, 2015. Notices de Jean-Étienne Albert, Jean-Pierre Archinard, Sigismond-Frédéric de Berckheim, Jean Bérenger, Léopold-Frédéric Blanchot, Abraham-Louis Bréguet, Pierre Joseph Cambon, David Charles Henri Cunier.
- « La tolérance, de la faiblesse à la sagesse », *Le Magazine littéraire*, n°560 oct. 2015, dossier « Lumières contre anti-Lumières. La déchirure française » dirigé par P.-Y. Beaurepaire et M. Weitzmann, p. 83.

RÉGIS BOULAT

- « Les fabricants de matériels de sports d’hiver (fin xix^e-début xxi^e) » in Varaschin Denis, Bonin Hubert et Bouvier Yves (dir.), *Histoire économique et sociale de la Savoie*, Lausanne, Droz, 2014, p. 299-317.
- « Les territoires des fabricants alpins français de matériels de sports d’hiver au vingtième siècle », Lescure Michel et Daumas Jean-Claude (dir.), *Entreprises et histoire*, 2014, p. 88-103.

- « Un nouveau tissu industriel né du tourisme alpin : le cas de Rossignol » in Tissot Laurent, Gigase Marc et Humair Cédric (dir.), *Le tourisme comme facteur de transformations économiques, techniques et sociales : une approche comparative (XIX^e-XX^e)*, Alphil - Presses universitaires suisses, 2014, p. 59-74.
- *Le monde du génie industriel au XX^e siècle : autour de Pierre Bézier et des machines-outils*, UTBM, 2015, 430 p. (en coll. avec A. Michel et S. Benoît).
- « Le système des entreprises dans les filières industrielles prioritaires de la Région Franche-Comté ». Rapport final de l'axe Industries entreprises et territoires du projet ODIT (Observatoire des dynamiques industrielles et territoriales), décembre 2015. <http://odit.hypotheses.org/1612>

CAMILLE DESENCLOS

- « La parole diplomatique sous Henri iv à travers les *Mémoires* de Jacques Bongars », *Revue de la BnF*, n° 48, 2014, p. 74-85 (en coll. avec C.-É. Vial).
- « Diple, propositions pour la convergence de schémas XML/TEI dédiés à l'édition de sources diplomatiques », A. Ambrosio, S. Barret et G. Vogeler (dir.), *Digital Diplomats : the computer as a tool for the diplomatist ?* Cologne, Böhlau, 2014, p. 23-30 (en coll. avec V. Jolivet).
- « Assurer la communication politique à l'étranger au début du XVII^e siècle : enjeux et stratégies linguistiques », G. Brun-Trigaud (dir.), *Contact, conflits et créations linguistiques*, Paris, 2015, p. 191-198 (édition électronique du CTHS : actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques).

PIERRE FLUCK

- « Carnets de voyage : Saint-Petersbourg et Arkhangelsk », *Patrimoine de l'Industrie* 30, Janvier 2014, p. 76-83.
- « Altenberg, autopsie d'une mine médiévale » (en coll. avec J. Gauthier *et al.*), *Archeologia* 517, janvier 2014, p. 46-57.
- "Archaeology of mines and metals : an historiographic review", *Actes 9th Internat. Symposium on Archaeological Mining History (Trento, Italie, juin 2014)*, Inst. Europa Subterranea (IES) éd. 2014, p. 70-87.

- « Antoine-Grimoald Monnet (1734-1817) : un voyageur des Lumières dans le massif des Vosges », *Travaux du Comité Français d'Histoire de la Géologie (COFrHiGEO)*, 3^e série, xxvii, 2014, p. 233-250.
- « Patrimoine et musées » de l'UHA : Les étudiants de l'université de Haute-Alsace au chevet de la manufacture de Niderviller » (en coll. avec C. Roelens-Duchamp et les étudiants de la promotion 2012-2013 du master), *50sept* (revue du Conseil Général de la Moselle), 22, 2014, p. 56-67.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au xvii^e siècle (Altenberg/Sainte-Marie-aux-Mines et Vosges méridionales)* (en coll. avec J. Gauthier et B. Bohly.), Rapport de Programme Collectif de Recherche 2014, 262 p.
- « Spatialisation de la contamination en éléments traces métalliques sur le district minier de Sainte-Marie-aux-Mines (Vosges) et exemple de transfert à la végétation ligneuse », (en coll avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, O. Girardclos, J. Gauthier et A.-V. Walter-Simonnet), Résumé du Colloque 2014 de la Société d'Ecotoxicologie fondamentale et appliquée, juillet 2014.
- « Étude diachronique et synchronique de la contamination en éléments traces métalliques sur le district minier de Sainte-Marie-aux-Mines, Vosges » (en coll. avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, C. Bégeot, J. Gauthier, A.-V. Walter-Simonnet), *Collection EDYTEM* 17, 2014, p. 99-108.
- "Assaying ores at Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace, France) in the 16th century : diffusion and role of a technical innovation", (en coll. avec J. Gauthier), *Acta rerum naturalium*, Jihlava (République Tchèque), 12, 2014, p. 25-30.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen-Age au xvi^e siècle, Altenberg/Ste-Marie-aux-Mines*, (en coll. avec J. Gauthier et B. Bohly.), Steinbach, PCR campagne 2013, résumé, *Archéologie Médiévale* 44, 2014.
- "The Alsatian Altenberg : a seven-hundred-year laboratory for silver metallurgy" (*Confér. Internat. Bochum 2011*), in *Archaeometallurgy in Europe, Der Anschnitt*, Beiheft 26, 2015, p. 271-278 (en coll. avec Gauthier J., Dissler A. et Château C.).
- « Post-meeting fieldtrip SGA (Société de la Géologie Appliquée à la métallurgie) 2015 meeting in Nancy. Sainte-Marie-aux-Mines, Gabe-Gottes

mine. », Livret-guide, 67 p., 2015 (en coll. avec Hafeznia Y., Bourlange S., Ohnenstetter M.).

- « Ste-Marie-aux-Mines, lieudit Altenberg », *DRAC Alsace, SRA, Bilan scientifique 2010*, p. 106-107 (paru en 2015).
- « Ste-Marie-aux-Mines, Altenberg », DRAC Alsace, SRA, Bilan scientifique 2011, p. 102-103 (paru en 2015) (en coll. avec Dissier A. et Gauthier J.).
- « Un día en la vida de la mina de plata duque de Lorraine en los albores del renacimiento a través de 26 dibujos de Heinrich Gross », *Actes Colloque latino-américain du TICCIH, San Luis Potosi 2013, Patrimonio industrial y desarrollo regional*, TICCIH Mexico, 2015, p. 93-98.
- « *Mines et mineurs du Rosemont* », par François LIEBELIN, nouvelle édition sous la direction de P. FLUCK, Editions du Patrimoine Minier 2015, 365 p.
- « Mulhouse (Ht-Rhin), Cour de Lorraine. Fosses médiévales et vestiges industriels. *PAIR, Rapport de diagnostic* (J. Koch, P. Fluck, C. Simon), février 2015.
- « Heinrich Gross, précurseur de l'iconographie industrielle. Une journée de la vie d'une mine d'argent du duc de Lorraine, à l'aube de la Renaissance. Heinrich Gross, precursor of the industrial iconography. A Day in the Life of the Duke of Lorraine's Silver Mine at the Dawn of the Renaissance. » (résumé en ligne), 16^e *Congrès internat. TICCIH*, Lille, septembre 2015.
- "Genesis of Mn-W(-As)-rich hydrothermal veins in the Haut-Poirot deposit (Central Vosges, France)", 5th *International Geologica Belgica Meeting (GB2016)*, 2015, *Résumé* (en coll. avec Dekoninck A., Rochez G.. et Yans J.).

AZIZA GRIL-MARIOTTE

- *Les toiles de Jouy. Histoire d'un art décoratif (1760-1821)*, Presses Universitaires de Rennes, collection Art & Société, 2015, 280 p.
- « Christophe-Philippe Oberkampf et ses dessinateurs, la création des motifs au cœur des préoccupations du manufacturier », *Oberkampf 1738-1815, les toiles de Jouy : une aventure humaine, industrielle et artistique*, Musée de la toile de Jouy catalogue d'exposition du 15 septembre au 27 décembre 2015, p. 34-37.

- « Children and How They Came into fashion on printed textiles between 1770 and 1840 », *International Journal of Fashion Studies*, Volume 2 number 2, 2015, p. 225-244.
- « La naissance des musées textiles en France, les exemples de Mulhouse et Lyon au XIX^e siècle », *Les Actes du Cresat, Revue du Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques*, n°12, 2015, p. 63-80.

ODILE KAMMERER

- *Atlas historique de l'Alsace*, direction d'ouvrage, en ligne sur <http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>
- « Former un bon Mulhousien (XIII^e-XVI^e siècles) », in Caesar M., Schnyder M. (dir.), *Religion et pouvoir. Citoyenneté, ordre social et discipline morale dans les villes de l'espace suisse (XIV^e - XVIII^e siècle)*, Actes du colloque de l'université de Genève, 18-19 janvier 2013, Presses universitaires suisses, 2014, p. 53-74.
- « Mulhouse fête son alliance avec les XIII cantons (30 juin-2 juillet 1515) », *Revue d'Alsace*, n° 141, 2015, p. 59-72.
- « Le traité d'alliance de Mulhouse avec les XIII cantons 19 janvier 1515 », *Annuaire de la Société d'histoire et de géographie de Mulhouse*, t. 26, 2015, p. 97-100.
- *Alliance de Mulhouse avec la Confédération suisse 1515-1798 / Bündnis der Eidgenossenschaft mit Mulhouse 1515-1798*, Bâle, 2015, 45 p. (ouvrage en coll. avec C. Sieber-Lehmann et O. Richard).

LUDOVIC LALOUX

- *Le sucre, entre tentations et réglementations*, actes de la journée d'études du 13 mars 2014 à l'université de Haute-Alsace, Roubaix, Archives nationales du monde du travail, 2014, 211 p., (direction d'ouvrage en coll. avec G. Piernas, P. Raggi, C. Wisniewski).
- *Charles Masson – Lettres d'un officier d'artillerie (1915-1918)*, textes présentés par Ludovic Laloux, Lévêque, Neuilly-Saint-Front, 2014, 169 p.

- « La liberté d'entreprise à l'épreuve de la crise économique des années 1930 : l'exemple de la restructuration sucrière », in *La Liberté à l'époque de Jacques Maritain – 1931-1939*, Actes du colloque international et pluridisciplinaire de la Faculté de théologie catholique et de l'Institut d'études politiques de l'université de Strasbourg, Strasbourg, 6 & 7 septembre 2012, Paris, Les Indes savantes, 2015, p. 199-206.

ALAIN J. LEMAITRE

- « L'invention de l'Alsace par la monarchie française. Ruptures et continuités », dans Jean El Gammal (dir.), *Régions, courants, transferts. Histoire et politique*, Actes académiques, Riveneuve, Paris 2014, p. 21-33.
- « La vie musicale à Mulhouse. Les gens de métier », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2014, p. 217-220.
- « Le pouvoir réglementaire. Les arrêts sur remontrances du procureur général du roi au parlement de Bretagne », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, tome 122, Parlements de l'Ouest, n°3, 2015, p. 151-172.
- « La vie musicale à Mulhouse : les gens de métier », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 25, p. 217-220.
- « Klaus-Gert Lutterbeck, *Politische Ideengeschichte als Geschichte administrativer Praxis. Konzeptionen vom Gemeinwesen im Verwaltungshandeln der Stadt Strasbourg/Strassburg 1800-1914* », *Revue de l'IFHA* [Online], Datum der Rezension, Online erschienen am : 14 April 2015, URL : <http://ifha.revues.org/8164>.
- « La Chalotais et le Compte rendu des Constitutions des jésuites (1761). Une mise en scène philosophique et politique », C. Borello (dir.), *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane (XVI^e-XVIII^e siècle)*, dossier de *Histoire, Monde et Cultures religieuses*, (2015/3), n°35, p. 69-82.

BRICE MARTIN

- « Reconstruction of flood events based on documentary data and transnational flood risk analysis of the Upper Rhine and its French and German tributaries

since AD 1480 », *Hydrol. Earth Syst. Sci.*, n°19, 2015, p. 1–16 (en coll. avec Himmelsbach I., Glaser R., Schoenbein J., Riemann D.).

- « Les évènements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *La Houille Blanche*, n°2, 2015, p.82-93 (en coll. avec Holleville N., Fournier M., Furst B., Giacona F., Glaser R., Himmelsbach I., Schönbein J., Vitoux M.-C., With L.).
- « Les curiosités des procédures de gestion des risques d'inondation (PPRI, PAPI) dans le bassin du Giessen en Alsace », in Vinet F., *Les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) : Expériences, bilans et perspectives*, Actes du colloque 11^e Rencontre Géorisque, 27-28 janvier 2015, Montpellier, France, p. 203-214 (en ligne : <http://www.gred.ird.fr/colloques-et-congres>) (en coll. avec Holleville N., Furst B., Giacona F., Glaser R., Heitz C., Himmelsbach I., Schönbein J., Vitoux M.-C., With L.).

PAUL-PHILIPPE MEYER

- « Alsace, terre de compositeurs », *Alsace, terre de musique et de musiciens - Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 18-24.
- « Le compositeur Joseph Graff (1885-1964) », *Alsace, terre de musique et de musiciens - Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 27-29.
- « A propos de l'Orphéon Municipal de Mulhouse », *Alsace, terre de musique et de musiciens - Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 33-36.
- « Les Mémoires de Concours de Frédéric Sali (1862-1950) », *Alsace, terre de musique et de musiciens - Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 49-51.
- « Madeleine Will (Mulhouse 1910-Mulhouse 2012) », *Compositrices françaises du xx^e siècle – Volume II*, éditions Delatour, 2014, p. 153-155.
- « Léon Justin Kauffmann, un compositeur dannemarien », *La gazette dannemarienne*, 2014, p. 22.

OLIVIER RICHARD

- « Jurer et faire jurer. Les serments des secrétaires municipaux (Rhin supérieur, XIV^e-XVI^e siècles) » (en coll. avec L. Buchholzer-Remy), *Histoire urbaine*, n°39, 2014, p. 63-84.
- « La parole et l'écrit dans les livres de serments des villes du Rhin supérieur à la fin du Moyen Âge », in : Mailloux A., Verdon L. (dir.), *L'enquête en questions. De la réalité à la « vérité » dans les modes de gouvernement (Moyen Âge/Temps modernes)*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 103-113.
- « Le citoyen assermenté. Le serment comme instrument d'encadrement de la population urbaine, XV^e-XVI^e siècles (Bâle, Berne, Lucerne, Zurich) », Caesar M., Schnyder M. (dir.), *Religion et pouvoir. Citoyenneté, ordre social et discipline morale dans les villes suisses (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Neuchâtel, Alphil – Presses universitaires suisses, 2014, p. 93-115.
- « Ratisbonne et ses paroisses à la fin du Moyen Âge », Bonzon A., Guignet P., Venard M. (dir.), *La paroisse urbaine*, Paris, Cerf, 2014, p. 97-114.
- *Alliance de Mulhouse avec la Confédération suisse / Bündnis der Eidgenossenschaft mit Mulhouse 1515-1798*, Ettenheim, Stückle, 2015, 45 p. (direction d'ouvrage en coll. avec O. Kammerer et C. Sieber-Lehmann).
- « Le jeu des aveugles et du cochon. Rite, handicap et société urbaine à la fin du Moyen Âge », *Revue historique* 675, 2015, p. 525-556.

NICOLAS STOSKOPF

- « Deauville (1859-1875), une histoire d'entreprise », *Histoire urbaine*, n°41, 2014, p. 23-44.
- « Les trains de bière et la fortune de la 'bière d'Alsace' », *Les Saisons d'Alsace* n°60, mai 2014, p. 28-31.
- « Les banques du groupe CIC entre prudence et audace (1859-1914) », colloque *Le risque, de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, Association interuniversitaire de l'Est, Mulhouse, 20 novembre 2009, publié en 2014 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00934947>

- *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ? Hommage à Michel Hau*, actes des 5^e Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 25-26 octobre 2012, Paris, Picard, 2015 (en col. avec Pierre Lamard).
- « L'entreprise rhénane dans les travaux de Michel Hau », « L'entreprise rhénane, question d'actualité », « Une clé pour la réindustrialisation des territoires », in Pielle Lamard et Nicolas Stoskopf, *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ?*, Paris, Picard, 2015, p. 11-17, 19-30 et 249-254 (en col. avec Pierre Lamard).
- « Le train en Alsace. Des rêves à la réalité », « Nicolas Koechlin, l'entrepreneur du XIX^e siècle », « Les premières lignes en Alsace », *La grande histoire du train, Les Saisons d'Alsace*, n°63, mars 2015, p. 24-40.
- « Hubert Bonin, *Banque et identité commerciale, La Société générale, 1864-2014* », compte-rendu de lecture, *H-France Review*, vol. 15 (novembre 2015), n°160 : <http://www.h-france.net/reviews/vol15reviews.html>
- Familles « Amos », « de Bary », « Blech » « Boigeol », « Jean-Henri, Jean-Jacques et Jules Bourcart », « Alfred Renouard de Bussierre », Patrick Cabanel et André Encrevé (dir.), *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, tome 1, Paris, Les Editions de Paris, 2015.
- « Positions sur le travail des enfants (Mulhouse, 1827-1869) », dossier documentaire commenté (41 documents), en ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/> (en col. avec Emeline Bordet).

OLIVIER THEVENIN

- *Sociabilités et transmissions dans les expériences de loisir*, Paris, L'Harmattan, 2014, 188 p. (en coll. avec Pascale Marcotte).
- « Publics du théâtre public et genres culturels », J. Bonnet, R. Bonnet, D. Raichvarg (dir.), in *Communication et intelligence social, Acteurs, auteurs, ou spectateurs des savoirs de l'éducation et de la culture*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 129-138.
- « Développement culturel et coopération transfrontalière : l'exemple du Canton du Jura et du Territoire de Belfort », Angeliki Koukoutsaki-Monnier (dir.), in *Identités (trans)frontalières dans l'espace du Rhin supérieur*, Presses Universitaires de Lorraine, 2014, pp. 177-185, (en col. avec Olivier Moeschler).

- « Le public à l'épreuve du développement culturel : l'exemple de la Ville de Besançon » in *Jacques Duhamel. Une étape décisive de la vie culturelle*, Centre Régional du livre de Franche-Comté, 2014, pp. 115-127.
- « Publics, médias de masse et participation culturelle. Trois concepts interdépendants », *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, no 7, 2015, *Recherches sur les publics en Sciences de l'Information et de la Communication sous la direction de Frédéric Gimello-Mesplomb et Jean-Christophe Vilatte*. URL : <https://rfsic.revues.org/1541>.
- Compte rendu de « Le Cinéma une affaire d'État, dir. D. Vezyroglou, *Culture & Musées* no 26, 2015, *Entre les murs / Hors les murs Culture et publics empêchés*, sous la direction de Delphine Saurier.
- Rapport de recherche, « Les spectateurs du Forum des Images », 2015, 110 pages. (en collaboration avec O. H. Bahi Go et A. Moschenross).

CARSTEN WILHELM

- « Sociabilité numérique et apprentissage en ligne – modélisation interactionnelle et engagement individuel », in Marcotte P., Thevenin O. (dir.), *Expériences et transmission des savoirs : culture et loisirs*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.57-71.
- « Auteurs, ressources et personnalisation de l'apprentissage en e-learning : une analyse communicationnelle d'un glissement incertain », in Bonnet J., Bonnet R., Raichvarg D., *Communication et intelligence du social : Acteurs, auteurs ou spectateurs ? des savoirs, de l'éducation et de la culture*, coll. communication et civilisation, Tome 2, Paris, L'Harmattan, 2014. p.43-58.
- « MOOC et SIC - une relation propice à une synthèse méthodologique », Actes du congrès de la SFSIC, Toulon, 2014. En ligne : <http://sfsic2014.sciencesconf.org/browse/author?authorid=240836>, 2014.
- Cultures et Créativité - Cultures de créativité : Exploration des contraintes culturelles de l'agir créatif, 82^e Congrès ACFAS, Actes du colloque Injonction de créativité et création sous contrainte : parallèles entre secteur culturel et monde du travail à l'épreuve du numérique, Montréal, Québec, 12-13 Mai, en ligne : http://creanum2014.sciencesconf.org/conference/creanum2014/eda_fr.pdf, 2014.

- *Numérique, éducation et apprentissage : Enjeux communicationnels*, Paris, L'Harmattan, 2015 (direction d'ouvrage en coll. avec L. Collet).
- « MOOC et SIC - une relation propice à une synthèse méthodologique, dans *Education et Apprentissage et SIC* », Wilhelm C. et Collet L. (dir.), *Numérique, éducation et apprentissage (dir. Laurent Collet et Carsten Wilhelm) : Enjeux communicationnels*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 29-42.
- « De la décentration à la refiguration : trajectoires interculturelles en ligne », Bonfils P., Dumas P., Massou L. (dir.), *TICE et multiculturalités : usages, publics et dispositifs*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy / Éditions Universitaires de Lorraine, 2015, p. 217-231.

PUBLICATIONS DE NOS DOCTORANTS

BENJAMIN FURST

- *De Gênes à Fukushima, perceptions et gestions du risque*, *Les Cahiers d'histoire*, vol. 33, n°1, 2014, 203 p. (direction d'ouvrage).
- « Les curiosités des procédures de gestion des risques d'inondation (PPRI, PAPI), dans le bassin du Giessen, en Alsace », Vinet F., Ghérardi M., Léone F., *Actes du 11ème colloque Géorisque « Les programmes d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI). Expériences, bilans et perspectives »*, Montpellier, 27-28 janvier 2015 (en coll. avec Martin B., Holleville N., Giacona F., Glaser R., Heitz C., Himmelsbach I., Schönbein J., Vitoux M.-C., With L.).
- « Les évènements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *La Houille Blanche*, n°2, 2015, p.82-93 (en coll. avec Martin B., Holleville N., Fournier M., Giacona F., Glaser R., Himmelsbach I., Schönbein J., Vitoux M.-C., With L.).

CLÉMENT WISNIEWSKI

- *Le sucre, entre tentations et réglementations*, actes de la journée d'études du 13 mars 2014 à l'université de Haute-Alsace, Roubaix, Archives nationales du

monde du travail, 2014, 211 p., (direction d'ouvrage en coll. avec L. Laloux, G. Piernas, P. Raggi).

- « L'industrie sucrière en Alsace au lendemain de la Grande Guerre », Laloux L. *et alii.*, *Le sucre entre tentations et réglementations*, Roubaix, Archives nationales, 2014, p. 105-117.
- « L'industrie strasbourgeoise pendant la Première Guerre mondiale », in *Strasbourg en guerre 1914-1918 : une ville allemande à l'arrière du front*, Barr, Le Verger Éditeur, 2014, p. 123-140.

SÉLECTION DE PUBLICATIONS DE NOS ASSOCIÉS

JEAN-MICHEL CHEZEAU

- « Les chimistes, leurs institutions et leurs sociétés savantes entre les deux guerres V- L'Ecole de chimie de Mulhouse », *L'actualité chimique*, mai 2014, n°385, p. 41-47.

JOSEPH GAUTHIER

- *Silberpfade zwischen Orient & Okzident*, catalogue d'exposition, Deutsches Bergbau Museum, 2014, 120 p. (en coll. avec F. Tereygeol, J. Heckes, J.-C. Meaudre et G. Sarah).
- « Etude diachronique et synchronique de la contamination en éléments traces métalliques sur le district minier de Sainte-Marie-aux-Mines, Vosges », dans *Exploitations minières passées et présentes : impacts environnementaux et sociétaux*, actes du colloque du Bourget-du-Lac, CNRS – Univ. Savoie, Collection EDYTEM, vol. 17, 2014, p. 99-108. (en coll. avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, C. Begeot, P. Fluck, A.-V. Walter-Simonnet).
- « Altenberg. Autopsie d'une mine médiévale », dans *Archéologia*, n°517, jan. 2014, p. 47-57. (en coll. avec p. Fluck et *alii*).

- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Âge au XVI^e siècle*, rapport de Projet Collectif de Recherches, 2014, 262 p. (direction de rapport d'opération archéologique).
- « Étude du filon principal de Samut Nord » et « Prospections et données minéralurgiques pré- et post-ptolémaïques », B. Redon (dir.), *Mission archéologique française du désert Oriental*, rapport scientifique, 2014, p. 32-39 et 43-45 (en coll. avec A. Arles et F. Tereygeol).
- « The Alsatian Altenberg : a seven-hundred-year laboratory for silver metallurgy », A. Hauptmann, D. Modarressi-Tehrani (ed.), dans *Archaeometallurgy in Europe III, Der Anschnitt*, Beiheft 26, Deutsches Bergbau-Museum, Bochum, 2015, p. 271-278 (en coll. avec Fluck P. Dissers A. Château Carmela).
- « New evidences of washing ores in the Altenberg (Alsace, France): a major technical breakthrough at the *Berg Armuth* site (15th-16th c. AD) », dans *Archaeometallurgy in Europe IV. Abstract book*, CSIC, Madrid, 2015 (en coll. avec Camizuli E. et Fluck P.).
- « L'affinage de l'argent au sol à moyenne échelle : expérimentations basées sur le corpus de casses de Castel-Minier (XIV^e-XV^e siècles) », F. Tereygeol (dir.), dans *Paléométagurgies et expérimentations. Recherches sur les chaînes de production des métaux aux périodes anciennes*, DFS PCR, 2015, p. 108-137.
- *Le carreau Sainte-Barbe. Sainte-Marie-aux-Mines (68)*, rapport d'opération archéologique, 2015, 59 p.
- La mine « Giro ». *Sainte-Marie-aux-Mines (68)*, rapport de sondage archéologique, 2015, 30 p.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Âge au XVI^e siècle*, rapport de Projet Collectif de Recherches, 2015, 75 p. (en coll. avec Fluck P. et Bohly J.)

YVES FREY

- « Discipliner et surveiller : le logement des travailleurs algériens de 1920 à 1980 », *jetí. Hypotheses. Org/326*.

FLORIE GIACONA

- « Les évènements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *La Houille Blanche*, n°2, 2015, p. 82-93 (en coll. avec Martin B., Drescher A., Fournier M., Gerrouah O., Glaser R., Himmelsbach I., Holleville N., Riemann D., Schonbein J., Vitoux M. C., With L.).
- « Réponse de l'activité avalancheuse au changement climatique : observations et projections pour le futur », *Neige et avalanche*, n°151, 2015, p. 20-23 (en coll. avec Eckert N., Giraud G., Naaim M., Corona C., Lavigne A., Goetz D).
- « Géohistoire du risque d'avalanche dans le Massif vosgien. Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu », position de thèse, *Revue d'Alsace*, n°141, 2015, p. 431-441.
- « Géohistoire du risque d'avalanche dans le Massif vosgien. Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu », position de thèse, *Les Actes du CRESAT*, n°12, 2015, p. 105-115.
- « Le risque d'avalanche dans le Massif vosgien, une réalité méconnue », *Marmotte*, Club Alpin de Mulhouse ; Club Alpin du Pays Thur-Doller, novembre 2015, p. 23.

PIERRE-CHRISTIAN GUIOLLARD

- « La mine à travers la carte postale » in Martine Dancer-Mourès et Danièle Méaux (dir), *Les photographes et la commande industrielle autour des Editions Paul Martial*, Musée d'Art moderne contemporain de Saint-Étienne et Université Jean Monnet de Saint-Étienne, octobre 2014, p. 64-73.
- « La conservation du patrimoine minier français, un paradoxe affectif » in *Mines & Carrières hors série*, n°14, mai 2014, Société de l'Industrie minière, p. 105-114.

FRÉDÉRIC GUTHMANN

- « *Recherches statistiques sur Mulhouse*, d'Achille Penot, 1843, 271 pages », dossier documentaire commenté en ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>

MICHEL HAU

- « France-Allemagne : chronologie d'un décrochage », *Revue française d'histoire économique*, n°2, 2014, p. 62-84.

BERNARD JACQUÉ

- *DiverCité, dans la Cité ouvrière de Mulhouse*, éditions Mediapop, coll° « HORScollection », Mulhouse, 2014, 74 p. (en coll. avec Luc Georges).
- « L'explosion démographique à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 25, 2014, p. 141-145.
- « Quand un pavillon d'exposition à Paris en 1925 pose question », *Annuaire d'histoire et de géographie de Mulhouse*, t. 26, 2015, p. 19-22.
- « Mulhouse, République helvétique ? », *Annuaire d'histoire et de géographie de Mulhouse*, t. 26, 2015, p. 111-116.

PATRICK PERROT

- « Hommes et femmes au travail : fonderie », dossier documentaire (26 photos) commenté en ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>

PHILIPPE JEHIN

- « La faune dans les Vosges du Nord au XIX^e siècle », *Annales scientifiques de la Réserve de Biosphère transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald*, n°17, 2014, p. 103-115.
- « Un trafic de bois transvosgien au XVIII^e siècle », *Rencontres transvosgiennes*, n°4, 2014, p. 83-90.
- « La réorganisation des corporations de Rouffach au début du XVI^e siècle », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Rouffach*, n°8, 2014, p. 33-38.
- « Loup y es-tu ? Faits et méfaits du loup dans le massif vosgien du XIII^e au XX^e siècle », *Rencontres transvosgiennes*, n°5, 2015, p. 63-76.

- « La montagne en feu : les incendies sur les collines sous-vosgiennes bas-rhinoises au début du xx^e siècle », *Annuaire de Sélestat*, n°65, 2015, p. 138-142.
- « Les feux de forêt dans la vallée de la Fecht au début du xx^e siècle », *Annuaire de la Société d'histoire du Val et de la Ville de Munster*, n°69, 2015, p. 123-128.

PASCAL RAGGI

- « Les localités de la Lorraine du fer, des villes d'un nouveau Far West industriel (fin xix^e-début xx^e siècle) », in *Les Cahiers Lorrains*, n°3-4 2014, p. 38-47.
- « La formation professionnelle des sidérurgistes en Lorraine (de la fin des années 1940 à 2006) », in *Cahiers de RECITS*, n°10 – 2014, p. 151-169.
- « Restructurations entrepreneuriales et évolutions du travail dans la sidérurgie lorraine (1966-2006) » in Charles Barthel, Ivan Kharaba, Philippe Mioche (dir.), *Les mutations de la sidérurgie mondiale du xx^e siècle à nos jours*, Bruxelles, Peter Lang, 2014, p. 483-501.
- « Sciences, techniques et genre », in Alain Bihr et Roland Pfefferkorn (dir.), *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 365-366 avec Fabien Knittel.
- « Les usines de Wendel en Lorraine pendant les Trente Glorieuses. Innovations techniques et restructurations entrepreneuriales » in Philippe Mioche (dir.), *La sidérurgie française et la maison de Wendel pendant les Trente Glorieuses 1945-1975*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2015, p. 33-45.
- « Conclusions et perspectives », L. Jalabert, V. Muller (dir.), *Conflits et progrès scientifiques et techniques en Lorraine à travers les siècles*, Moyenmoutier, Edhisto, 2015, p. 289-296.
- Compte-rendu de Marion Fontaine, *Fin d'un monde ouvrier : Liévin, 1974*, Paris Éditions de l'EHESS, 2014, 240 p. in « Librairie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire* 2015/4 (N°128), p. 196-197.

BERTRAND RISACHER

- « Une dynastie de petits capitaines d'industrie face aux vicissitudes de l'histoire : les Lastcha de Jungholtz (1834-1920) », *Revue d'Alsace*, n°140, 2014, p. 275-320.
- « Itinéraire d'une famille genevoise : les Humbert », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 25, 2014, p.55-76.
- « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution économique du vallon du Rimbach », *Revue d'histoire des Amis de Soultz*, n°91, 2014, p. 71-80.
- « Jean Althoffer & Cie, l'empreinte persistante du capitalisme familial (1945-2012) », Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ? Actes des cinquièmes Journées d'Histoire Industrielle Mulhouse 25-26 octobre 2012*, Paris, Picard, 2015, p. 153-163.

MARIE-CLAIRE VITOUX

- « Du berceau à la tombe : naître et mourir à Mulhouse au XIX^e siècle », in *Annuaire historique de Mulhouse*, 2014, pp. 147-153.
- « Le protestantisme mulhousien dans ses œuvres. L'exemple du Diaconat », 2014, en ligne <http://www.memoire-mulhousienne.fr/>
- « Introduction au Journal d'Achille Walch. Documents de la Première guerre mondiale », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2014, pp. 99-100.
- « Le logement ouvrier à Mulhouse », dossier documentaire commenté en ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>

LAURIANE WITH

- « Approche géohistorique de la gestion et de la prévention du risque d'inondation : le cas de la vallée de la Lauch (Haut-Rhin) de 1778 à nos jours », position de thèse, *Revue d'Alsace*, n°140, 2014, p. 459-473. Disponible sur : <http://alsace.revues.org/2149>

**VI.
L'ÉQUIPE DU CRESAT**

LISTE DES MEMBRES DU CRESAT (À LA DATE DE PARUTION)

CHERCHEURS TITULAIRES :

Michèle Archambault (PRCE)
Fabien Bonnet (MC)
Désenclos Camille (MC)
Céline Borello (MC HDR)
Régis Boulat (MC)
Benoît Bruant (MC)
Gérald Cohen (MC)
Karin Dietrich-Chenel (MC)
Pierre Fluck (PR)
Aziza Gril-Mariotte (MC)
Odile Kammerer (PR émérite)
Alain J. Lemaitre (PR)
Ludovic Laloux (MC U. Bordeaux IV)
Brice Martin (MC)
Paul-Philippe Meyer (PRAG)
Olivier Richard (MC HDR)
Nicolas Stoskopf (PR)
Olivier Thévenin (PR)
Carsten Wilhelm (MC)

DOCTORANTS :

Delphine Bauer (enseignante)
Adrien Biassin
Benjamin Furst (IE contractuel CRESAT)
Cécile Modanèse (animatrice de l'architecture et du patrimoine)
Arnaud Moschenross (allocataire)
Pascale Nachez (IR en détachement à l'UNISTRA)
Nicolas Quent (allocataire)
Nicolas Schreck (PRCE IUFM)
Clément Wisniewski (Professeur documentaliste contractuel)

ASSOCIÉS :

Jean-Michel Chézeau (PR honoraire)
Nicole Chézeau (MC honoraire)
Myriam Chopin (MC UHA)
Jean-Philippe Droux (IE en détachement à l'UNISTRA, docteur en géographie)
Virginie Fiesinger (Responsable administrative, Direction de la recherche UHA, docteur en Histoire des sciences et des techniques)
Yves Frey (PR agrégé honoraire, docteur en histoire)
Emmanuel Garnier (PR invité U. Genève, IUF)
Joseph Gauthier (docteur en histoire)
Florie Giacona (PostDoc UHA, docteur en histoire)
Pierre-Christian Guiollard (archiviste AREVA-Mines, docteur en histoire)
Michel Hau (PR émérite, U. Strasbourg)
Iso Himmelsbach (chercheur, U. Freiburg)
Bernard Jacqué (MC honoraire)
Philippe Jehin (PR agrégé, docteur en histoire)
Richard Keller (Conservateur du Musée de l'automobile)
Jean-Marie Kuppel (retraité de la fonction publique, docteur en histoire)
Lemoine Nicolas (PR agrégé)
Catherine Lourdel (IE, SCD UHA)
Éliane Michelon (directrice des Archives municipales de Mulhouse)
Teva Meyer (ATER UHA, docteur en géographie)
Olivier Moeschler (chercheur, U. Lausanne)
Patrick Perrot (chargé de cours UHA)
Pascal Raggi (MC, U. Nancy 2)

Bernard Reitel (PR, U. d'Artois)
Catherine Roth (PR agrégée, docteur en sciences info-com)
Bertrand Risacher (PR certifié, docteur en histoire)
Jean-Louis Schott (Past UHA)
David Tournier (docteur en histoire)
Marie-Claire Vitoux (MC honoraire)
Lauriane With (chargée de mission, docteur en histoire)

CORRESPONDANTS :

Dan Bernfeld (Eurocultures, coordination FORCOPAR)
Isabelle Bernier (docteur en histoire)
Georges Bischoff (PR, U. Strasbourg)
Bernard Bohly (archéologue, vice-président du programme P25)
Emmanuelle Collas-Heddeland (éditeur)
Marianne Coudry (PR émérite, UHA)
Annemarie David (Eurocultures, coordination FORCOPAR)
Gracia Dorel-Ferré (IPR-IA honoraire)
Thierry Fischer (chargé d'études, ADAUHR)
Philippe Fluzin (directeur de recherche CNRS, UTBM)
Frédéric Guthmann (magistrat, Cour des comptes)
Othniel Halépien Bahi GO (chargé de production)
Nicolas Holleville (enseignant)
Pierre Lamard (PR, UTBM)
Isabelle Laboulais (PR, U. Strasbourg)
Henri Mellon (directeur de l'Association De Dietrich)
Bernhard Metz (archiviste Strasbourg)
Airton Pollini (MC, UHA)
Maria-Teresa Schettino (PR, UHA)
Franck Schwarz (Conservation régionale de l'inventaire)
Pierre Vonau (PR agrégé honoraire)
Gilles Wolfs (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

Crée en 1984 et dirigé depuis 2013 par Olivier Thévenin, le Centre de recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT EA 3436) est une équipe pluridisciplinaire regroupant historiens, géographes, archéologues, historiens de l'art, spécialistes de l'information et de la communication...

Ses axes de recherche (Histoire et patrimoine de l'industrie ; Géohistoire des risques ; Politiques et identités ; Communication, cultures et technologies de l'information) développent une activité scientifique variée autour de la question fédérative de la construction des sociétés et des territoires.

LES ACTES DU CRESAT

Ouvrage publié sous la direction de Céline Borello

issn 1766-4837

CRESAT ■ UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

CRESAT

Université de Haute-Alsace

Campus Fonderie
16, rue de la Fonderie
68093 Mulhouse cedex

tél. 03 89 56 82 92
contact.cresat@uha.fr

www.cresat.uha.fr

